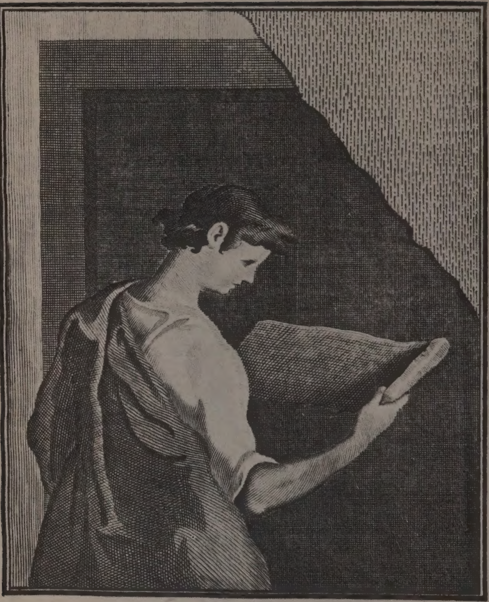

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1762

7

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1762. I. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1762. I. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 789 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	1.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1762. I. vol.

ARTICLE I.

L'ARTILLERIE RAISONNÉE, contenant la description & l'usage des différentes Bouches à feu, avec les principaux moyens qu'on a employés pour les perfectionner. La Théorie & la Pratique des Mines & du Jet des Bombes, & l'essentiel de tout ce que l'Ar-

tillerie a de plus intéressant depuis l'invention de la Poudre à canon. (Vol. *In*-8°. de près de six cens pages sans les Figures.) *Par M.* le Blond, *Maître de Mathématiques des Enfans de France, &c.* A Paris chez Jombert, rue Dauphine, &c. M. DCC. LXI.

PUisque la guerre est un mal nécessaire, l'invention de l'Artillerie doit passer pour un bien. L'Artillerie abrege la guerre, & la rend par conséquent moins meurtriere. Le canon parle si fort & si haut, qu'on entend raison après une défense convenable : on ne renouvelle point les exemples de cette opiniâtreté belliqueuse, qui faisoit durer les siéges des Anciens jusqu'à ce que les habitans fussent ensevelis sous les ruines de leurs Villes.

M. le Blond est en possession de ne donner que de bons Livres,

dans le plan de la noble profeſſion qu'il exerce auprès des Enfans de France. Celui-ci ſur l'Artillerie eſt des plus clairs, des plus méthodiques, des plus inſtructifs. Il allie l'agrément à l'utilité; car l'hiſtorique des origines en ce genre, n'a point été omis : & d'abord l'Auteur indique ce qu'il y a de mieux ſur l'invention de la Poudre à canon. C'eſt probablement le Franciſcain Roger Bacon qui fit cette découverte au XIII. Siécle*, mais l'uſage n'en devint commun qu'au XIVe. & ce ne fut même que dans les longues guerres de Charles-Quint & de François I. qu'on ſubſtitua tout-à-fait l'Artillerie aux Machines des Anciens.

La Poudre à canon eſt un composé de ſalpêtre, de ſoufre & de charbon; enſorte que la premiere

* D'autres l'attribuent à Berthold Schwartz en 1232; mais les Chinois avoient connu, dit-on, la Poudre douze cens ans plûtôt.

de ces ſubſtances eſt pour les trois quarts dans cette compoſition, & que les deux autres, ſont chacune pour un huitieme. Le ſalpêtre pouſſe, le ſoufre prend feu, le charbon embraſe, trois qualités néceſſaires à la Poudre. M. le Blond explique avec netteté les préliminaires de l'Art: ſa doctrine eſt répandue dans le corps du Livre & dans des Notes; & le Livre même eſt diſtribué en Chapitres qui ſont ſubdiviſés en Articles, quand la matiere eſt un peu étendue, & demande des dévelopements. Il y a vingt-trois Chapitres dans tout l'Ouvrage, ſans compter un morceau d'Inſtruction ſur le jet des bombes.

Ce n'eſt point une attention légere ni une fonction indifférente que de veiller ſur un moulin à Poudre. Tandis que le ſalpêtre, le ſoufre & le charbon ſont livrés au jeu des pilons, il faut de temps en temps arroſer ces matieres, ſans quoi elles fermenteroient dans les mortiers,

& opéreroient déja une partie des effets auxquels on les destine à la guerre. Malgré les soins qu'on peut prendre, il arrive encore assez souvent qu'on est prévenu par la fermentation des trois substances, & il se trouve peu de manufactures à Poudre où l'on ne raconte des événements funestes, où l'on ne montre des débris de bâtiments, de pilons, de mortiers, &c.

Les qualités de la Poudre sont extrémement variables : « il arrivera » qu'une même Poudre, en même » quantité, dans une même épreu- » ve, & avec le même mortier, » portera un coup à cinquante-cinq » toises, & une autre à trente. » Cependant on se sert depuis long-tems dans les arsenaux de l'épreuve du mortier. On estime que trois onces de bonne Poudre doivent chasser un boulet du poids de soixante livres, à la distance de cinquante toises : c'est la tentative qu'on met en

œuvre, & à laquelle on s'en rapporte dans la pratique.

Ce ſeroit peu de choſe que l'invention de la Poudre ſans celle du Canon. On décrit ici cette terrible machine & tout ce qui la concerne, en XXII. Articles compris dans le ſecond Chapitre. Ainſi l'on apprend quelles ſont ſes principales parties, & ſes différentes eſpeces; quelle eſt la compoſition du métal qu'on y emploie, la façon dont on s'y prend pour le fondre, pour l'éprouver, pour le charger, pour le pointer, pour le rafraichir, pour remédier à l'élargiſſement de la lumiere, pour l'enclouer, &c. On parle de l'affut du canon & de ſes diverſes pièces, de la maniere dont la Poudre s'enflamme, de la quantité de Poudre dont les Canons doivent être chargés, des regles dont on uſe pour déterminer la longueur du Canon lorſque la charge eſt donnée, & de trouver la charge

lorſque cette longueur eſt fixée. On explique les différentes portées du Canon, les tirs *de but en blanc*, *à toute volée*, & le *ricochet*, qui eſt une invention du Maréchal de Vauban, très-propre à *tuer & à eſtropier tous ceux qui ſe rencontrent dans la direction du boulet.* On marque le nombre de coups qu'on peut tirer de ſuite avec le même Canon; l'uſage des *gargouges* & des *cartouches*, & l'effet qu'on en doit attendre; les diverſes ſortes de Canons que des particuliers ont propoſés, ſans que l'exécution ait ſuivi ces projets; enfin on donne une méthode pour compter les boulets mis en piles les uns ſur les autres dans les arſenaux. Or tout ce ſecond Chapitre, qui comprend plus de 120 pages, préſente en hiſtorique & en didactique, tout ce qu'il y a de plus réfléchi, de plus éprouvé, & de mieux expliqué dans les Livres compoſés ſur cette matiere. L'Auteur y ajoute ſes propres ob-

ſervations & ſes calculs ; il montre à l'œil par des Planches gravées l'état des Pieces de Canon, la maniere de s'en ſervir, les changements qu'on y a faits, les perfections qu'on peut y donner.

Le troiſieme Chapitre traite en XIII. Articles, du Mortier & de tout le ſervice qu'il exige. Le Mortier eſt, comme on ſait, deſtiné à lancer la bombe, eſpece de gros boulet creux qu'on remplit de Poudre, & qui cauſe un grand ravage par-tout où il tombe. Son uſage dans nos armées ne remonte pas au-delà de 1634. On le connut quarante ans plûtôt dans les armées Autrichiennes & Hollandoiſes *. Louis XIII. fit venir de Hollande l'Ingénieur Anglois Malthus, qui employa les Bombes avec ſuccès en

* Il eſt démontré par un Mémoire de M. Tercier, (Tom. XXVII. de l'Académie des Belles-Lettres) que l'uſage de la Bombe en Europe, remonte vers la fin du XV. Siécle.

différents siéges, & qui fut tué à celui de Gravelines en 1658. On a de cet Auteur un Ouvrage estimé, qui a pour titre *la Pratique de la Guerre.*

Dans ces derniers temps on s'est beaucoup servi des grosses Bombes nommées *Cominges*, qui sont communément du poids de 520 livres toutes chargées. Il n'y a édifice qui tienne contre des machines de ce volume & de cette pesanteur; mais il n'est point aisé de les mettre en exercice. Les mortiers qui les tirent sont énormes, & se transportent difficilement. Au reste, on dit que ces grosses Bombes ont pris leur nom de M. de Cominges, qui étoit fort grand & fort gros. On prétend que le feu Roi en 1691 dit qu'il falloit appeller ces Bombes extraordinaires, *Cominges*, comme pour faire allusion à la taille de l'Officier qu'on vient de nommer. On avance cette anecdote d'après le récit de l'Abbé Desfontaines, dans ses

Jugemens Périodiques. Nous ignorons la ſource d'où cet Auteur l'avoit tirée.

M. le Blond n'oublie rien de ce qui concerne l'art de pointer les mortiers & de jetter les Bombes. On a pouſſé fort loin la théorie en cette matiere : on a des Traités entiers & fort ſçavants ſur le jet de ces effrayantes machines ; mais il eſt rare que la pratique réponde exactement à la juſteſſe des calculs. La réſiſtance de l'air, & une infinité d'accidens auxquels il eſt difficile de remédier, trompent le Calculateur le plus habile, cependant il eſt toujours néceſſaire de s'inſtruire ſur ce point ; & c'eſt pour cette raiſon que notre Auteur place à la fin de ſon Livre ce qu'il y a de plus eſſentiel dans la théorie du jet des Bombes. Mais, ſans entrer même dans un grand détail de principes & de démonſtrations, l'Auteur donne ici cette propoſition, qui eſt d'un ſi grand uſage : *Les différentes portées*

des Bombes tirées avec la même charge de Poudre, sont entr'elles comme les sinus des angles doubles de l'inclinaison du mortier. Cette proposition qui a un air scientifique pour quiconque n'a nulle teinture de Géométrie, est la chose du monde la plus simple, & notre Auteur la facilite par des exemples, & par une petite Table des angles & des sinus.

On tire aussi les Bombes par ricochet, & rien n'est plus efficace pour détruire toutes les défenses d'un chemin couvert. Il est évident que pour ce service de la Bombe il ne faut pas pointer le mortier au-dessus de douze degrés : une plus grande élévation feroit que la Bombe en tombant s'enterreroit ; ce qui est le contre-pied du ricochet. Il faut que la Bombe roule, s'insinue dans les travaux de l'ennemi, creve au terme, & que ses éclats portent le ravage sans que la Bombe s'enterre.

Les pierriers, les grenades, les carcasses, les mortiers à bombes & à grenades, les obus (espece de mortiers qu'on sert, & qui tirent à-peu-près comme les canons) les arquebuses à croc, les mousquets de rempart & les biscayens (vieilles armes qui ne sont plus d'usage), l'orgue ou machine composée de plusieurs canons de fusils, la carabine, le petard, la galiote à bombes, les machines appellées *infernales*, occupent successivement M. le Blond dans l'étendue de dix chapitres, où sont marquées les époques, les utilités, les difficultés, l'histoire en un mot de toutes ces armes offensives, & toujours inventées d'après la découverte de la poudre & du canon.

Il passe aux batteries & à leur construction. Dans un combat le canon se tire à découvert; mais dans l'attaque des places on le sert derriere un parapet qu'on nomme *épaulement*. On détermine la ma-

niere de le conſtruire; on diſtingue toutes les ſortes de batteries, celles des canons, celles des mortiers, celles des obus, celles qu'on nomme *enterrées*, *directes*, *d'enfilade*, *de revers*, *croiſées*, *d'écharpe*, *de marais*, *de montagne*, &c. On conçoit que ces diverſes dénominations ſont priſes des circonſtances, des deſtinations, des effets, des objets de ces batteries. Il eſt ſur tout très important de ſavoir placer les ſoldats, les canoniers & les bombardiers pour le ſervice des batteries. M. le Blond diſcute juſqu'aux moindres mouvements, juſqu'aux précautions qui paroiſſent les plus légeres: elles ne le ſont pas, puiſque l'exactitude ou la négligence en ce genre influe ſi fort dans les bons ou dans les mauvais ſuccès des opérations militaires.

Les mines rempliſſent le XVI. chapitre en neuf articles. Il eſt bien affligeant pour l'humanité d'avoir à donner des préceptes ſur un ob-

jet auſſi deſtructif des hommes.
M. le Blond entraîné par ſon ſujet
n'a pu diſſimuler les regles de cet
Art: il donne & perfectionne le
calcul des mines; il enſeigne la maniere de les conſtruire, d'en varier
les eſpeces, & d'y mettre le feu. Il
entre de-là dans une multitude de
compoſitions d'artifices tant anciennes que modernes: puis il ajoute ce
morceau plein de raiſon & de bonne
politique: « Si l'on veut bien réfléchir ſur ce ſujet, on ſentira aiſément que les Princes mêmes ont
» le plus grand intérêt à faire en-
» ſorte que la guerre ſoit moins
» nuiſible à l'humanité; car comme
» leur puiſſance dépend du nombre
» de leurs Sujets, tout ce qui peut
» en augmenter la deſtruction, ne
» peut manquer d'affoiblir leur
» Etat. Or, comme les nouvelles
» découvertes qu'on peut faire pour
» rendre la guerre encore plus
» cruelle & plus ſanglante, ne peu-
» vent être particulieres à ceux qui

» en font uſage les premiers, parce
» qu'on eſt bien-tôt imité par l'enne-
» mi ; il ne peut en réſulter qu'une
» plus grande perte de part & d'au-
» tre dans les combats. Cette perte
» étant réciproque ne change point
» le rapport des forces reſpectives,
» d'où il ſuit qu'on eſt toujours à
» peu-près dans le même état, en
» égard à l'ennemi, & que la guerre
» eſt ſeulement plus couteuſe &
» plus deſtructive. Cette conſidéra-
» tion fait penſer qu'il ſeroit digne
» de la bonté, de l'humanité, &
» même de l'avantage des Souve-
» rains, de ſe refuſer unanimement
» à toutes les nouvelles inventions,
» dont l'objet eſt de rendre nos ar-
» mes offenſives encore plus funeſ-
» tes & plus nuiſibles, & de pro-
» poſer au contraire des prix ou des
» récompenſes à ceux qui indique-
» roient des moyens propres à di-
» minuer la perte des Soldats ; c'eſt-
» à-dire, qui trouveroient le ſecret
» de faire des armes défenſives qui

» puſſent réſiſter au fuſil, & dont
» le poids ne chargeât pas trop le
» Soldat.

Dans le reſte de ce volume, il eſt queſtion 1°. des Ponts néceſſaires pour paſſer les fleuves : leur conſtruction eſt du détail de l'artillerie. 2°. De la quantité d'artillerie dont on a beſoin dans une tranchée : cela dépend de la nature des entrepriſes, de la grandeur des difficultés, de la qualité du pays où ſe fait la guerre : on ne laiſſe pas de donner un état des choſes néceſſaires pour un équipage d'artillerie de 50 pieces de canon. 3°. De la marche d'un tel équipage ; de l'établiſſement qu'on lui fixe quand il eſt arrivé : c'eſt ce qu'on appelle parc d'artillerie ; des munitions néceſſaires pour l'attaque d'une place de guerre. 4°. De la diſpoſition & du ſervice de l'Artillerie dans les batailles. Cette diſpoſition doit être faite ſelon le terrein où ſe donne la bataille. En général il convient

que l'Artillerie ſoit diſtribuée au centre & aux aîles de l'armée, qu'on en garniſſe les hauteurs, qu'elle n'empêche ni la marche ni les décharges de la mouſqueterie, & en un mot, elle eſt faite pour protéger toute l'armée, pour la ſoutenir & pour l'aider dans tous ſes mouvements. Les circonſtances particulieres déterminent le ſervice de ces bouches à feu ; & l'habileté du Général conſiſte à tirer le meilleur parti de ſon Artillerie.

Nous terminons ici la notice ſuccinte de cet ouvrage, qui exigeroit de grands détails, s'il s'agiſſoit de rendre tout ce qu'il contient d'utile & d'inſtructif, tant pour la pratique que pour la théorie. L'Auteur dejà très-habile par lui-même, s'y appuye de l'autorité & du ſuffrage des hommes illuſtres qui ont travaillé ſur l'Artillerie, & qui l'ont conduite avec ſuccès. Il ne néglige point les inſtructions qui ont été données par des Ecrivains ſurannés

mais fort-habiles pour leur tems; tels que Siemienowicz, de Ville, Malthus, Ufano. Nous avons trouvé les citations exactes, à l'exception d'un mot de la page 122, où il est dit que Gaspard Vimercatus *de Breme* encloua le canon de Sigismond Malatesta; il faut lire Gaspard Vimercatus *de Creme* en Lombardie : c'est peût-être une faute d'impression.

Nous devons ajouter que ce livre est enrichi d'une excellente *Table raisonnée*, où tout l'Ouvrage est rendu comme dans des sommaires alphabétiques.

ARTICLE II.

Lucius Annæus Seneca, de Brevitate vitæ, de Providentiâ, de septem Artibus, cum Epistolis selectis. *Traités de* Seneque, *sur la Briéveté de la vie*, la *Providence*, *& l'étude des sept Arts*,

avec des Lettres choiſies. Par M. l'Abbé P. F. X. B A Paris, chez J. Barbou, rue S. Jacques, aux Cigognes. M. D C C. L X I.

ON peut appliquer à Séneque le jugement que Rouſſeau porte ſur Ovide, & dire auſſi de lui qu'*il ſeroit riche s'il étoit moins fécond.* En effet le Précepteur de Néron ne ſait point s'arrêter; il paſſe le but. Les traits les plus ſublimes, les images les plus nobles, & les penſées les plus fortes; ſouvent il les affoiblit, il les énerve, ou les dégrade par trop de ſubtilité, ou par cette intempérance d'eſprit à laquelle il ſe livre; il croit être magnifique, il n'eſt que prodigue; il ſemble n'avoir connu la nature que pour l'étouffer ſous les ornements de l'art. Il avoit tout ce qu'il falloit pour être un Auteur excellent; il n'a cherché qu'à paroître ſingulier. Le tour concis, bruſque & ſentencieux qu'il affecte dans

presque toutes ses phrases, donne à son style un ton magistral & pédantesque qui fatigue & rebute. C'est ce qui faisoit dire au plus judicieux critique de l'antiquité (Quintilien), en parlant des Ouvrages de Séneque * *Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio.* Quand vous lisez cet Auteur, vous avez regret qu'avec son bel esprit, il n'ait pas plûtôt suivi le goût d'un autre que le sien propre. (L'Abbé Gédoyn, dans sa Traduction de Quintilien, l. 10. chap. 1. pag. 673).

Le Cardinal Palavicin, dans ses Considérations sur le style, peint & caractérise ingénieusement l'effet

---

* Voici comment notre Auteur a traduit ce passage de Quintilien : *On voudroit quand on le lit, que prenant les pensées de lui-même, il en eût emprunté l'expression d'un autre.* La traduction de l'Abbé Gédoyn, quoique un peu prolixe, nous paroît avoir mieux rendu la pensée de Quintilien, & sur-tout ces deux mots *alieno judicio.*

que

que produit ſur les eſprits la lecture continuée de Séneque, lorſqu'il dit de ce Philoſophe : *Profuma i ſuoi concetti con ambra, e con un zibetto che a longo andare danno in teſta.* Il parfume ſes penſées d'ambre & de muſc, qui à la longue portent à la tête.

La plûpart des Traducteurs admirent tout dans les Auteurs qu'ils traduiſent, ils n'y voyent rien à blâmer, rien à critiquer. M. L. P. F. X. D. n'a point donné dans cet excès d'engouement. S'il releve les beautés de Séneque, il n'en diſſimule point les défauts ; il en parle avec l'impartialité que pourroit avoir un homme qui ne ſeroit pas intéreſſé par des motifs d'amour propre à juſtifier ſon choix. Séneque, *dit-il*, a réuni les deux extrêmes, les talents du plus heureux génie, & les petiteſſes d'un bel eſprit borné. On ne peut en moins de mots donner une idée plus exacte ni plus vraie de Séneque & de ſes Ouvrages.

On trouve à la tête de cette Traduction une Préface bien écrite & pleine de réflexions utiles ſur la maniere dont un Traducteur doit s'y prendre pour réuſſir dans ſon travail. Nous emprunterons quelques morceaux de cette Préface ; ils feront connoître que M. l'Abbé D. n'a pas beſoin d'un ſecours étranger, & qu'il eſt en état de penſer d'après lui-même. Je me ſuis attaché, *dit-il*, à faire paſſer dans ma Traduction les traits qui font le vrai mérite de Séneque ; trop content ſi je pouvois lui reſſembler où il eſt digne d'être admiré. Par rapport aux défauts qui gâtent ſon ſtyle, je ne me ſuis pas cru obligé de travailler à les repréſenter dans leur difformité. J'ai cru au contraire que mon devoir étoit de les éviter ou de les affoiblir toutes les fois que cela m'étoit poſſible, ſans m'écarter du ſens que ſes termes exprimoient. Je lui devois cette ſorte de compenſation pour les torts qu'en

d'autres endroits je lui aurois faits contre mon gré. Souvent au-dessous de mon original malgré moi, le seul moyen qui me restât pour l'atteindre, étoit de tâcher, quand je le pouvois, de m'élever au-dessus de lui. Une autre qualité que je me suis particuliérement efforcé de donner à ma Traduction, est un air libre & aisé qui exprimât la chaleur & le feu de l'Original, & ne se ressentît point de la gêne du Copiste. Le défaut opposé a vingt fois suffi pour rendre insipides les Traductions d'ailleurs les plus fideles. Sans cette qualité essentielle, la copie manque du fondement même de la ressemblance qu'elle doit avoir avec son modele; c'est un automate à côté d'un corps plein de vie; un captif chargé de chaînes, qui suit les pas d'un héros. Un Traducteur n'est pas un esclave asservi à compasser sa démarche sur celle de son maître; c'est un homme libre qui marche à côté de son ami,

& cherche ſans contrainte à ſe former ſur ce qu'il admire en lui. Qu'un ami au contraire entreprenne d'imiter ſon ami dans tous ſes geſtes, cette ſervile exactitude le jettera néceſſairement dans mille contorſions auſſi propres à ridiculiſer ſon modele, qu'à le défigurer lui-même.

L'Ouvrage de Séneque *ſur la brieveté de la vie*, eſt un des meilleurs Traités que l'antiquité payenne ait produits ſur le bon emploi du temps. On y trouve tout ce que la raiſon humaine éclairée des lumieres d'une ſage philoſophie, peut donner d'inſtructions ſur un objet auſſi important ; & ces inſtructions ſont miſes dans le point de vûe le plus avantageux. Pour leur ôter la ſéchereſſe & la monotonie des préceptes, Séneque a répandu dans ſon Ouvrage une foule de tableaux dont quelques-uns ſont dignes des plus grands maîtres. Il commence par venger la nature contre les injuſtes

accuſations de preſque tous les hommes, qui ſe plaignent qu'elle a renfermé leur vie dans des bornes trop étroites. Voulez-vous prolonger la durée de cette vie qui vous ſemble ſi courte, faites-en un bon uſage? On ſuſpend la courſe rapide du tems quand on ſait bien l'employer. *Non exiguum temporis habemus, ſed multum perdimus. Satis longa vita, & in maximarum rerum conſummationem largè data eſt, ſi tota benè collocaretur. Sed ubi per luxum ac negligentiam defluit, ubi rei nulli bonæ impenditur, ultimâ demùm neceſſitate cogente, quam ire non intelleximus, tranſiſſe ſentimus. Ità eſt, non accepimus brevem vitam, ſed fecimus: nec inopes ejus, ſed prodigi ſumus.* « Nous avons » peu de tems, pourquoi? Parce » que nous en perdons beaucoup. » La vie eſt aſſez longue; elle ſuffi» roit à l'exécution des plus gran» des choſes, ſi elle étoit toute en» tiere employée comme il faut.

» Mais qu'arrive-t-il ? On ne ſait
» pas la ménager ; on la laiſſe s'é-
» couler ; on néglige d'en faire au-
» cun uſage utile ; la mort arrive
» enfin ; & l'on n'a pas encore com-
» pris que la vie s'écouloit, quand
» on s'apperçoit qu'elle eſt dejà paſ-
» ſée. Non, la vie qui nous a été
» donnée, n'étoit pas courte ; mais
» nous l'avons abrégée. Nous pen-
» ſons être pauvres, & nous ſom-
» mes prodigues ».

Après ce début, Séneque entre dans la diſcuſſion des emplois, des affaires, & des occupations dont le détail abſorbe & dévore la vie de preſque tous les hommes. Le réſultat de cet examen eſt de prouver que la vie même la plus laborieuſe & la plus occupée, offre à peine quelques inſtants donnés à la ſageſſe : on ne vit que pour les autres, on ne vit preſque pas pour ſoi. Combien peu de gens ſçavent jouir d'eux-mêmes ?

« Prenons pour exemple, *dit-il*,
» un de nos vieillards : vous voilà

» parvenu à un âge bien avancé, » vû le terme ordinaire de la vie » des mortels; vous avez cent ans » ou plus: eh bien, voyons, cal- » culons ensemble le tems que vous » avez vécu....... Pouvez-vous » dire de quelques journées qu'el- » les se soient écoulées comme » vous l'aviez espéré ou souhaité? » Quel usage avez-vous fait de vous- » même? Quand votre front n'a-t- » il porté d'autre empreinte que » celle de la nature? Votre cœur » a-t-il été souvent libre de toutes » craintes?.... Combien de gens » vous ont enlevé votre vie à votre » insçû? Combien les vaines dou- » leurs, les folles joies, les passions » avides, les conversations amu- » santes vous en ont-elles dérobé? » Combien enfin de tout votre » temps vous en est-il resté pour » vous? Vous le voyez, aujourd'hui » même votre mort seroit préma- » turée ». *Libet itaque ex seniorum turbâ comprehendere aliquem. Perve-*

niſſe te ad ultimum ætatis humanæ videmus: centeſimus tibi vel ſuprà premitur annus. Agedùm, ad computationem ætatem tuam revoca...... Quotus quiſque dies, ut deſtinaveras, receſſerit? Qui tibi uſus tui fuerit; quandò in ſtatu ſuo vultus, quandò animus intrepidus? ... Quàm multi vitam tuam diripuerint, te non ſentiente quid perderes? Quantùm vanus dolor, ſtulta lætitia, avida cupiditas, blanda converſatio abſtulerit? Quàm exiguum tibi de tuo relictum ſit? Intelliges te immaturum mori.

Il peint avec plus d'énergie encore & de vérité la bizarrerie & l'aveuglement de l'eſprit humain, lorſqu'il dit: s'agit-il d'argent? Perſonne n'eſt tenté de s'en décharger en faveur d'un autre; mais pour ſa vie, chacun en fait libéralité au premier venu. On eſt fort attentif & fort ménager pour conſerver ſon patrimoine; mais on eſt très-prodigue quand il s'agit du temps, l'unique choſe où l'avarice ſoit honnête.

Nemo invenitur qui pecuniam ſuam dividere velit : vitam unuſquique quàm multis diſtribuit! Adſtricti ſunt in continendo patrimonio : ſimul ad temporis jacturam ventum eſt, profuſiſſimi in eo, cujus unius honeſta avaritia eſt.

Si nous ne craignions pas d'effaroucher le commun de nos Lecteurs par un trop grand nombre de citations latines, nous rapporterions l'endroit où Séneque développant les avantages & les biens que la ſageſſe diſpenſe à ſes partiſans, il dit que la vie du ſage eſt bien étendue, qu'elle n'eſt pas renfermée dans les bornes tracées pour le reſte des hommes; que le ſage eſt ſeul affranchi de la loi générale; que tous les ſiecles lui ſont aſſujettis; qu'il jouit du paſſé par le ſouvenir, du préſent par l'uſage qu'il en fait, de l'avenir par la prévoyance qu'il en a.

Ce morceau qui eſt un des plus beaux de tout ce Traité, occupe près de quatre pages; il mérite d'ê-

tre médité & approfondi: il y a dans cet Ouvrage de Séneque beaucoup de pensées fortes, des expressions pittoresques, & des traits éclatants; mais il est trop long. L'Auteur s'appesantit quelquefois sur des détails peu intéressants; & pour vouloir ne rien omettre, il tombe dans des redites.

Le second Traité contenu dans ce Recueil, roule sur la question suivante: *Pourquoi sous le gouvernement d'une Providence divine, les gens de bien ne sont pas exempts de souffrances.* C'est la cause même des Dieux que j'entreprens de défendre, *dit Seneque;* Je dois justifier aux yeux de l'homme leurs voies, & les secrets ressorts de leur conduite dans l'administration de l'Univers.

Cette apologie de la Providence s'ouvre par le tableau magnifique de Caton luttant contre la mauvaise fortune, à laquelle il se montra supérieur. Séneque représente

ce Héros du Stoïcisme inébranlable au milieu des orages, ferme dans les plus grands revers, conservant sa liberté lors même que la République est dans les fers, & devenu par son courage un spectacle digne d'attirer & de fixer les regards & l'attention de Jupiter. C'est dommage que cet endroit vraiment éloquent, soit défiguré par quelques idées moins grandes que gigantesques, & plus encore par l'éloge du suicide, ce crime horrible que la raison réprouve, & que poursuivent les vengeances de la Terre & du Ciel.

L'Auteur appuie sur quatre principes la justification de la Providence. Premiérement, *dit-il*, les rigueurs du sort, les adversités, & tous les autres malheurs qu'on juge si redoutables, bien loin d'être des maux, sont avantageux pour les gens de bien qu'ils éprouvent. Secondement, quand cela ne seroit pas ainsi, ils n'en auroient pas moins

leur utilité pour le genre humain en général, aux intérêts duquel les Dieux doivent plûtôt avoir égard, qu'à ceux des particuliers. Troisiémement, ils n'arrivent jamais au sage contre sa volonté : sa seule opposition aux souffrances peut les rendre des maux pour lui ; mais alors il les auroit bien mérités. Quatriémement enfin, c'est le destin qui agit en cela ; la loi qui rend le sage sujet à l'adversité, est la même qui l'a fait homme de bien. De ces quatre principes, Séneque prétend conclure que jamais il ne faut s'affliger du sort de l'homme vertueux ; qu'on peut l'appeller malheureux, qu'il ne peut l'être en effet. *Persuadebo inde tibi ne unquam boni viri miserearis. Potest enim miser dici, non potest esse.*

Dans le développement de la premiere partie, le Philosophe rapproche & fait contraster la destinée de Regulus avec celle de Mécéne. *Veniamus ad Regulum : quid*

illi fortuna nocuit, quòd illum documentum fidei, documentum patientiæ fecit ? Figunt cutem clavi, & quocumque fatigatum corpus reclinavit, vulneri incumbit, & in perpetuam vigiliam suspensa sunt lumina. Quantò plus tormenti, tanto plus erit gloriæ. . . Feliciorem ergo tu Mæcenatem putas, cui amoribus anxio, & morosæ uxoris quotidiana repudia deflenti, somnus per symphoniarum cantum, ex longinquo lene resonantium, quæritur ? Mero se licet sopiat, & aquarum fragoribus avocet, & mille voluptatibus mentem anxiam fallat, tam vigilabit in plumâ, quam ille in cruce. Sed illi solatium est, pro honesto dura tolerare, & ad causam à patientia respicit : hunc voluptatibus marcidum, & felicitate nimiâ laborantem, magis his quæ patitur vexat causa patiendi. « Pour Regu-
» lus, je ne vois pas en quoi il avoit
» à se plaindre de la fortune. Seroit-
» ce parce qu'elle a fait de lui un
» modele de patience & de fidélité ?

» Des clous perçants le déchirent de
» toutes parts, ſes membres fati-
» gués n'ont pour ſe repoſer que
» des pointes aigues ; *le doux ſom-*
» *meil ne peut plus fermer ſes yeux*
» *degarnis de paupieres* ; ſa gloire
» augmente avec ſes tourmens....
» Croirez-vous Mécene plus heu-
» reux au milieu des perplexités de
» ſon amour pour une épouſe in-
» traitable, qui répond à ſes plain-
» tes par d'éternels mépris ? Inutile-
» ment il a recours aux accords d'une
» ſymphonie, adoucie même par
» l'éloignement, pour rappeller un
» ſommeil qui le fuit. Les vapeurs
» du vin, les murmures des eaux,
» mille voluptés réunies n'aſſoupi-
» ront pas ſes ſens, ne charmeront
» pas ſes ennuis. Mécene ſur le du-
» vet ne connoîtra pas plus le ſom-
» meil, que Régulus ſur la croix.
» Régulus trouve ſa conſolation
» dans la ſource de ſes ſouffrances :
» il ſouffre, mais pour quelle cauſe?
» Mécene fatigué par ſes plaiſirs,

» accablé de ſon prétendu bonheur, » a dans la ſource de ſes maux, un » mal plus grand que ſes maux mê» mes ». La premiere partie de ce traité, eſt, ſans contredit, la meilleure; les trois autres vont proportionnellement en diminuant de bonté; deſorte que la ſeconde vaut mieux que la troiſiéme, & la troiſiéme que la quatriéme, qui eſt abſolument mauvaiſe, puiſqu'elle porte ſur le deſtin, être fantaſtique, idéal, incapable de tout projet réfléchi, & de toute opération raiſonnable.

C'eſt ſur-tout en liſant cet Ouvrage, qu'on reconnoît, ajoute le Traducteur dans une Note, combien le Pere Mallebranche eut raiſon, lorſqu'il compara Séneque à un danſeur, qui borné à un petit eſpace, y fait de beaux pas, des ſauts merveilleux, & revient ſans ceſſe à l'endroit d'où il eſt parti. (L. 2. chap. 4. de la recherche de la Vérité.) Au reſte, on doit avouer que

ſi ce Traité ſur la Providence ne ſuffit pas en effet pour conſoler les hommes vertueux des maux qu'ils endurent, ce n'eſt point la faute de Séneque; c'eſt la faute des moyens mêmes qu'il met en œuvre. Il a beau déployer avec élégance & avec force, les reſſources que lui fourniſſoit la Philoſophie de Zénon, ſes maximes faſtueuſes & pleines d'oſtentation, ſont des remedes impuiſſants. Elles peuvent ſe faire entendre à l'eſprit; elles ne diſent rien au cœur : la raiſon eſt bien foible contre le ſentiment, ſouvent même elle aigrit nos maux, loin d'en adoucir l'amertume. Elle nous dit, ce que nous ſavions bien ſans elle, que nous ſommes malheureux; que ne nous enſeigne-t-elle à ceſſer de l'être ? Ce qu'elle ne peut pas, la religion le peut. Il n'appartient qu'à la Philoſophie chrétienne de diſſiper l'eſpece de ſcandale que ſemblent préſenter l'innocence opprimée, & la vertu malheureuſe.

Seule elle peut étouffer les murmures, & faire taire les plaintes, parce qu'elle montre aux cœurs affligés, pour motifs de patience & de consolation, des fautes à expier, l'exemple d'un Dieu souffrant à imiter, & des récompenses éternelles à mériter.

Le traité intitulé des sept Arts libéraux, est bien inférieur aux deux précédents. Ce n'est pas qu'il ne s'y trouve des traits assez ingénieux, & quelques endroits agréables; mais on y trouve encore beaucoup plus de faux jugements, & de mauvais goût. Cet Ouvrage sent plus le Déclamateur & le Sophiste que le Philosophe.

On lira plus volontiers les huit Lettres qui terminent ce Recueil. Elles sont intéressantes, & par le fond même des choses, & par la tournure que Séneque leur a donnée. Nous avons confronté partout le François avec le texte Latin; & nous avons reconnu qu'en

général la traduction de ces différents morceaux, est noble, élégante, exacte & fidéle. Pour peu qu'on soit au fait du style de Seneque, on conviendra qu'il seroit difficile de mieux saisir, & de rendre plus littéralement les pensées du Moraliste Romain. On souhaiteroit cependant que M. l'Abbé D. se fût un peu plus efforcé d'en imiter la précision & la briéveté. On sait bien que, pour comparer une traduction à son original, ce n'est pas à la toise qu'il la faut mesurer; mais on doit du moins s'attacher à conserver, autant qu'il est possible, la maniere & le caractere du maître d'après lequel on travaille.

Comme ce Recueil est destiné sur-tout à l'instruction de la jeunesse, le Traducteur a mis au bas du texte François, un certain nombre de notes, dans lesquelles il releve & réfute quelques opinions ou maximes qu'il a jugées particuliérement dangereuses. Quant à la

partie Typographique, on y retrouve l'élégance & la correction que les Freres Barbou sçavent mettre dans leurs Editions.

ARTICLE III.

ŒUVRES de M. LE CHANCELIER D'AGUESSEAU, tome premier, (page 622, in-4°. sans compter les préliminaires qui en contiennent clxviij). *A Paris, chez Desaint & Saillant, Jean Thomas Herissant, Savoye, Simon rue de la Harpe, Durand,* M. DCC. LXI.

DEs quatre parties que comprend ce premier volume des Œuvres de feu M. le Chancelier, trois nous ont occupés dans deux articles de nos Mémoires. Il nous reste la derniere partie qui contient les instructions données par cet homme illustre dans l'intérieur de sa famille,

& un commencement d'Ouvrage ſur le Droit public. Les inſtructions au nombre de cinq, concernent les différents objets des études, ſavoir, la Religion, la Juriſprudence, l'Hiſtoire, les Belles-Lettres, le ſtyle & l'élocution, l'exercice & la pratique, &c. Quelques-unes de ces leçons ne ſont pas complettes; on les donne néanmoins, parce qu'elles préſentent toujours le fond des matieres que M. d'Agueſſeau vouloit traiter: par exemple, la troiſieme inſtruction n'eſt qu'un fragment ſur l'étude des Belles-Lettres. L'Auteur comptoit s'étendre beaucoup plus ſur cet article qui l'intéreſſoit extrêmement: « Je rentre, *dit-il*, » avec vous comme dans ma patrie, » c'eſt-à dire, dans la République » des Lettres où je ſuis né, où j'ai » été élevé, & où j'ai paſſé les plus » belles années de ma vie. Je crois » rajeunir en quelque maniere; je » crois voir renaître ces jours pré» cieux, ces jours irréparables de la

» jeunesse; & si l'on a écrit que » Scipion & Lælius, lorsqu'ils pou» voient s'échapper, ou pour me » servir des termes mêmes de Ci» ceron, s'envoler de la ville à la » campagne, sembloient y retrou» ver non seulement leur jeunesse, » mais leur enfance, *incredibiliter* » *repuerascere solitos*; dois-je rou» gir, mon cher fils, de retourner » avec vous à cet âge, non en ra» massant sur le bord de la mer ces » coquilles, & ces autres jeux de » la nature qui amusoient le loisir » du vainqueur de Carthage & de » Numance, mais dans la compa» gnie des Muses, & en recueillant » quelques étincelles de ce feu di» vin dont étoient remplies ces » grandes lumieres de l'Eloquence » & de la Poësie; ces arbitres du » bon goût & de la plus saine cri» tique, qui nous serviront de gui» des & de modeles dans tout ce » que j'ai à vous dire sur ce su» jet »?

M. d'Agueſſeau vouloit donc traiter à fond toute la partie des Belles-Lettres : ſes occupations ne lui en ont pas laiſſé le temps ; mais ce qu'on recueille de lui ſur cet objet, contient toujours les principes. On y ajoute, par forme de ſupplément, un diſcours qui a pour titre, *de l'imitation, par rapport à la Tragédie.* C'eſt une ſorte de Traité complet ſur la Poëſie dramatique, & ſur ſes effets. M. d'Agueſſeau n'avoit jamais été aux ſpectacles, & la force de ſon eſprit, la lecture, la connoiſſance du cœur humain lui développoient tous les reſſorts que met en œuvre l'Art du Théâtre pour intéreſſer, pour émouvoir, pour tranſporter les ſpectateurs.

Comme ce grand Magiſtrat n'eſt totalement lui-même que dans la ſphere de ſa profeſſion, nous inſiſterons particulierement ſur ſon *Inſtitution au Droit public.* Il poſoit d'abord le *Droit naturel*, comme la baſe & le fondement de tout

Droit tant public que particulier. Il croyoit que *toutes les eſpeces de droit renferment toujours un mélange du droit naturel & primitif, qui eſt la ſource de toutes les loix ;* il étoit perſuadé en même temps que *comme les principes du droit public ont un rapport plus direct & plus immédiat avec le bonheur des hommes, que les regles qui ne regardent que le droit privé : il y a encore plus de droit naturel dans l'un que dans l'autre.* Il faiſoit encore un pas plus avant dans la troiſieme partie de ſon Ouvrage, de laquelle il ne reſte qu'un fragment ; car il aſſuroit que *toutes les regles du droit naturel qui ont lieu entre les hommes conſidérés ſéparément, ou entre un homme & un autre homme, doivent auſſi être obſervées entre une nation & une autre nation :* ce qui établiroit une identité abſolue entre le droit naturel & ce qu'on appelle le droit public extérieur, ou le *Droit des gens*. En effet, ce Droit des gens eſt

le ſeul qui a lieu de nation à nation; il n'eſt même appellé *Droit des gens* que par cette raiſon; c'eſt-à-dire, parce qu'il lie les différents peuples entr'eux. S'il eſt donc vrai qu'une Nation doive obſerver à l'égard d'une autre toutes les regles du droit naturel, qui obligent les particuliers entr'eux, il s'enſuit néceſſairement que tout le droit des gens ſe confond avec ces regles du droit naturel, & qu'il n'y a aucune différence entre ces deux eſpeces de droit: concluſion fort remarquable, parce qu'elle décideroit une queſtion controverſée depuis long-temps entre les grands Juriſconſultes, ſavoir: ſi le droit des gens eſt le même que le droit naturel. Il eſt à croire néanmoins que, ſi M. d'Agueſſeau avoit fini la partie de ſon Ouvrage qui concerne le droit des gens, il auroit exigé pour ce droit quelque convention, au moins tacite, entre les peuples: convention qui ne ſe trouve point dans le cas des loix

naturelles, parce que c'eſt Dieu ſeul qui les établit, qui les promulge, qui les venge indépendamment de toute délibération de notre part.

M. le Chancelier traite fort au long de l'obligation qu'impoſe la Loi naturelle, & de cette *ſanction* ou diſpoſition pénale qui l'accompagne toujours. Il fait ſentir que c'eſt l'Auteur de notre être, le Légiſlateur ſuprême qui intime par-là ſes volontés, qui montre à l'homme coupable le châtiment dont il ſe rend digne. Il paroît qu'au temps où cette inſtruction a été dreſſée, on ne diſputoit pas autant qu'on l'a fait depuis, ſur la racine, la ſource, le principe de l'obligation attachée à la Loi naturelle; qu'on ne ſéparoit point la raiſon, entant que propoſant la regle, du Légiſlateur, entant que parlant comme Maître, & menaçant comme Juge & comme Vengeur; qu'on n'avoit point encore imaginé que, ſans rapport à la Divinité, l'homme ſeroit vrai-

ment & suffisamment instruit, guidé, averti, retenu par la raison; qu'en un mot, on ne croyoit point encore qu'un Athée pourroit avoir tout ce qui est nécessaire pour remplir les devoirs de la Loi naturelle, parce que la raison pourroit être saine en lui dans tous les points étrangers à l'existence de Dieu.

M. le Chancelier se seroit élevé avec force contre ces systêmes aussi faux que pernicieux: on peut en juger par les rapports intimes qu'il établit, ou plûtôt qu'il reconnoît entre Dieu & les Loix naturelles: « Quel est le Législateur, *dit-il*, ou » l'Auteur & le Fondateur du *Droit* » *naturel*? je ne sçaurois douter que » ce ne soit Dieu même. Qu'est-ce » en effet, que la Loi naturelle, si ce » n'est un ordre visiblement dicté » par l'Auteur de la Nature; une » suite ou une conséquence néces- » saire de l'idée qu'il nous donne de » son être suprême & de notre être » borné, des rapports essentiels qui

» sont entre l'un & l'autre, &c. »
Et dans la suite de cette instruction, il développe & analyse tous les principes de la crainte que Dieu, comme Législateur suprême, imprime dans notre ame. Ces principes sont la certitude, la justice, l'étendue de son autorité. « Ma raison, *continue-t-il*, me convainc
» pleinement qu'il ne manque rien
» aux Loix naturelles pour être en-
» core plus obligatoires, encore
» plus coactives qu'aucunes Loix
» positives... Tous les jours une im-
» pression secrette m'avertit que la
» crainte du suprême Législateur est
» née pour ainsi dire avec moi,
» comme la connoissance de ses
» Loix. Il semble que Dieu ait con-
» fié la garde de mon ame à cette
» crainte salutaire, pour la conte-
» nir dans l'ordre qui convient à sa
» perfection & à son bonheur; pour
» exercer continuellement sur elle
» cette espece de contrainte qui l'as-
» sujettit à des Loix dictées par une

» Puiſſance à laquelle rien ne peut
» réſiſter. »

L'illuſtre Auteur confirme ſa doctrine par le témoignage de toutes les Nations, qui ont reconnu la puiſſance d'un Etre ſuprême toujours prêt à punir le crime ; par la conduite des Idolâtres mêmes, qui, en multipliant les Dieux, ont cherché en quelque ſorte à *multiplier les vengeurs des crimes, & les rémunérateurs des bonnes actions* ; par l'uſage conſtant & univerſel de recourir à la religion des ſerments, comme *au plus ferme appui des engagements humains*. « Pourquoi ce reſ-
» pect, cette vénération pour le
» ſerment a-t-elle fait une impreſ-
» ſion ſi profonde ſur le genre hu-
» main ?... c'eſt la perſuaſion inti-
» me où tous les peuples de la terre
» ont toujours été, & où ils ſont
» encore, que Dieu eſt le Juge ſé-
» vere & inévitable de la violation
» du ſerment, comme d'un outrage
» fait à la Divinité. Ils ont regardé

» & ils regardent le parjure comme
» un crime de leze-majeſté divine,
» dont Dieu ſe doit à lui-même le
» châtiment & la vengeance. »
Toute la ſuite ſur les ſerments & les parjures eſt admirable, & le Lecteur n'en perdra aucun trait.

Nous ajoutons toutefois qu'il manque dans tout cet endroit une ſorte de controverſe ou de diſcuſſion polémique contre les partiſans de la raiſon ſeule iſolée & ſéparée de Dieu qui en eſt l'Auteur. Si l'homme n'eſt guidé & éclairé que par ſa raiſon, ſans rapport à l'Etre ſuprême ; dans le concours d'une grande paſſion, & quand l'impunité lui ſera aſſûrée du côté de ſes ſemblables, qui l'empêchera de ſe parjurer ? Le cri de la raiſon pour lors non-ſeulement cédera au plus grand intérêt, mais devra être regardé comme une foibleſſe, comme une terreur puérile ; & de quel droit en effet, une prétendue lumiere bornée à la Métaphyſique &

aux idées abstraites, arrêteroit-elle un mouvement fougueux de libertinage, d'avarice, de jalousie, d'ambition, &c.? Encore une fois ce retour contre les Athées, qui ne préconisent que la raison, eût donné un degré de force à ce Traité, d'ailleurs plein de grandes choses & digne de toute l'attention des vrais Philosophes.

Outre la crainte du Législateur suprême, d'où dérive ce qu'il y a de capital dans la sanction, M. d'Aguesseau fait voir qu'il y a une autre voie de contrainte attachée aux Loix naturelles; c'est la crainte qu'on a de soi-même; c'est le remords qu'on éprouve quand on est assez hardi pour violer ces Loix. Ce cri intérieur est bien encore un effet & une preuve de la Justice divine; mais on le considere ici séparément, on s'attache à en montrer l'existence & la force. Les Payens l'ont connu & l'ont fait entrer jusques dans la construction de

leurs Fables ; témoin celle de Gygès. Ce Berger avoit un anneau qui le rendoit invisible ; & au moyen des expédients que cette machine lui fournissoit, il devint Roi de Lydie; mais Platon & Ciceron, demandent quel seroit l'usage de cet anneau entre les mains de l'homme de bien ? s'en serviroit-il pour agir contre sa conscience ? Non, sans doute, car l'homme de bien ne cherche point à se cacher ; il pratique la vertu en secret comme en public : *Honesta bonis viris non occulta quæruntur*, dit Ciceron. M. le Chancelier peint toute cette Histoire de Gygès d'après l'Orateur Romain ; elle est presque aussi-bien dans le François que dans le troisiéme Livre *de Officiis*. Nous invitons les gens de lettres à la lire dans les deux Langues.

M. d'Aguesseau ajoute pour complément de sanction, la crainte que les hommes ont les uns des autres ;

c'eſt par-là encore que la Loi naturelle ſe défend contre les prévarications, & ſe venge de ceux qui la violent. A tous ces détails l'Auteur ajoute les conſéquences de la Loi, les devoirs qu'elle inſpire par rapport à Dieu, par rapport à nous-mêmes, par rapport au prochain. Tout cela eſt rempli de bonnes regles, & la Religion ſur-tout s'y fait ſentir par-tout. Nous abandonnons cette utile lecture à la curioſité & à l'étude des Sages. *Nous rendrons compte inceſſamment du ſecond volume de ces Oeuvres du docte & célébre Chancelier.*

ARTICLE IV.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. LV. juſques & compris l'année M. DCC. LVIII. Tome XXVII. (*In*-4o. de plus

de 800 pages.) A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LXI.

ON ſait ce que c'eſt que l'Hiſtoire de cette Académie. C'eſt une collection d'extraits ou d'abregés de Mémoires plus étendus, & une ſuite d'Eloges. L'Hiſtoire compriſe dans ce Volume, offre, preſque dès l'entrée, tout le fond des remarques de M. le Comte de Caylus ſur les Boucliers d'Achille *, d'Hercule & d'Enée, morceau très-piquant par les rapports qu'il énonce avec les Arts. On ſait comment cet illuſtre Académicien traite ces ſortes de ſujets, la préciſion dont il uſe dans la maniere de s'énoncer, & l'intérêt qu'il répand dans les diſcuſſions où il eſt obligé d'entrer.

Juſqu'ici les hommes de lettres ſe ſont attachés à venger la poſſibi-

* Perſonne n'ignore que le Bouclier d'Achille eſt d'Homere ; le Bouclier d'Hercule, d'Heſiode ; & le Bouclier d'Enée, de Virgile.

lité du Bouclier d'Achille. Ils n'ont presque rien dit du Bouclier d'Hercule, & ils ont admiré en politiques le Bouclier d'Enée. M. le Comte de Caylus saisit ces trois Antiquités, les compare, les fait dessiner, graver, & les présente au public. Il démontre d'abord que ce ne sont point là des idées chimériques, & de pures fantaisies de Poëte; que ces Boucliers auroient pû contenir toutes les figures dont Homere, Hésiode, Virgile, les chargent. Si, dans des Planches d'environ sept pouces de diametre, le Dessinateur a pû faire entrer tous les ornements dont parlent les trois Poëtes, il ne seroit pas surprenant que ces Boucliers exécutés par d'habiles Artistes, dans un volume trois ou quatre fois plus grand, eussent présenté les mêmes sujets. Que sera-ce, si l'on suppose d'après Homere, Hésiode & Virgile, le travail de Vulcain & de ses Cyclopes, qui étoient, en Mythologie, des Ouvriers immortels?

M. le Comte de Caylus croit qu'Héſiode eſt un peu plus ancien qu'Homere : cela ſe vérifie aſſez par la ruſtique ſimplicité de ſon Poëme *des Oeuvres & des jours*, & par les détails languiſſants de ſa *Théogonie* ; mais il n'en eſt pas de même du Poëme ou Fragment ſur le *Bouclier d'Hercule*. On y ſent beaucoup d'ame & de chaleur ; on y voit des tableaux pleins d'action : ce qui prouve à notre Académicien que cette Poëſie d'Héſiode eſt poſtérieure à l'Iliade ; & que l'Auteur ſe ſera rempli du beau feu d'Homere, pour chanter l'armure d'Hercule. *Si l'on objecte que c'eſt attribuer à la vieilleſſe d'Héſiode un Ouvrage plus rempli de chaleur que ceux de ſa jeuneſſe, on répondra que le feu d'Homere avoit bien pû fondre les glaces du tempérament & de l'âge d'Héſiode.*

M. le Comte de Caylus décrit enſuite les trois Boucliers ; celui d'Achille plus ſuccinctement, par-

ce qu'on a déjà la deſcription & la gravure qu'en a publiées M. Boivin, de la même Académie. Les Boucliers d'Hercule & d'Enée occupent un peu plus notre Académicien ; il apprécie tous les ſujets ou tableaux dont ces Boucliers ſont chargés ; & c'eſt là que le langage des Arts, & les lumieres du parfait Connoiſſeur ſe font ſentir. « La compo-
» ſition de Virgile, riche & bril-
» lante quant à la partie poëtique,
» n'eſt pas, pour ce qui regarde
» l'Art, auſſi exacte que celle des
» deux autres Poëtes. Il s'eſt plus
» occupé de ce qui pouvoit flatter
» Auguſte & les Romains, que d'u-
» ne exécution complette pour
» l'ornement du Bouclier ; il a plus
» ſongé à ſon propre Ouvrage qu'à
» celui de Vulcain ; & le Dieu a
» ſervi le Poëte. On voit en effet,
» continue l'Auteur, que plus l'eſ-
» prit s'eſt civiliſé, moins les Poë-
» tes ſe ſont piqués d'exactitude
» dans les choſes étrangeres à leur

» Art. Leurs devanciers étoient uni-
» verſels, Hiſtoriens, Légiſlateurs,
» Théologiens, inſtruits de tous
» les détails des Arts. La Poëſie con-
» ſacrée à la perfection des mœurs,
» profitoit de la contrainte des vers
» pour fixer la mémoire, & perpé-
» tuer la connoiſſance des objets
» qui paroiſſoient utiles : les Poë-
» tes poſtérieurs ſe ſont contentés
» d'être Poëtes ».

Le Bouclier d'Achille l'emporte ſur les deux autres. « Au milieu ſe
» préſentent les plus grands objets
» de la Nature. A l'entour ſe rangent
» ſans confuſion les circonſtances
» les plus intéreſſantes de la vie hu-
» maine, entremêlées avec une ad-
» mirable variété. En comparai-
» ſon d'Homere, Héſiode & Vir-
» gile ſont tantôt chargés, tantôt
» maigres, & leur diſtribution eſt de
» beaucoup inférieure ».

Au ſortir de cette diſcuſſion ſur les trois Boucliers, nous entrons dans un autre Ouvrage également

agréable, du même Auteur: c'eſt une Deſcription de deux Tableaux du célebre Peintre Polygnote de Thaſe qui vivoit avant la 90ᵉ Olympiade, environ 400 ans avant J. C. Ces deux Tableaux repréſentoient *l'embarquement des Grecs après la priſe de Troie, & la deſcente d'Ulyſſe aux enfers*, l'un & l'autre placés dans un Bâtiment qui tenoit au Temple de Delphes. C'eſt Pauſanias qui nous fait connoître ces chef-d'œuvres de la Peinture ancienne; mais c'étoit un voyageur qui avoit plus de curioſité que d'eſprit, & plus d'envie de conſerver le ſouvenir des belles choſes qu'il avoit vûes, que d'intelligence pour les expoſer en vrai Connoiſſeur. Les deux Tableaux en queſtion ſont confus dans Pauſanias qui n'entendoit rien aux procédés & aux délicateſſes de l'Art. Mais qu'a fait M. le Comte de Caylus?

D'abord il a bien ſaiſi l'ordonnance de ces compoſitions; il en a

diſtribué les détails en interprétant le récit de Pauſanias conformément aux principes & au faire du Peintre ; il a ſuppléé aux réticences de l'Hiſtorien, & éclairé ſes obſcurités ; enfin il a fait graver les deux Tableaux, & dans ſon Mémoire lû à l'Académie, il a rendu compte de tout ce qu'ils contiennent : c'eſt cette deſcription ſur-tout qui fait connoître le goût & les talents de l'illuſtre Académicien. Il anime en quelque ſorte Pauſanias trop froid par lui-même & trop monotone ; il corrige ſes fautes ; il montre les attentions de Polygnote, & les progrès que la Peinture avoit déjà faits de ſon temps. Dans le Tableau de l'embarquement des Grecs, la planche eſt pour ainſi dire toute en action : une partie repréſente le ſaccagement de Troie, & l'autre rend aux yeux les mouvements du départ des vainqueurs. Le Tableau d'Ulyſſe aux enfers préſente bien autant de figures, mais beaucoup

moins de fracas. On est là parmi des Ombres ; mais par-tout où la morale est intéressée à la punition du crime, Polygnote a représenté les scélérats dans l'état de leur supplice, & c'est ce qui met du feu, de la variété, de la force dans cette composition.

M. le Comte de Caylus n'oublie aucun fait, & il saisit toutes les occasions d'instruire les Artistes. Par exemple, sur le Tableau du départ des Grecs, il observe l'exactitude du Peintre à exprimer les moindres circonstances de nombre, de positions, & d'armures. *Cette exactitude*, ajoute-t-il, *prouve combien les Artistes de l'antiquité étoient scrupuleux des faits : aussi étoient-ils regardés comme Historiens. L'exactitude est mal-à-propos soupçonnée de sécheresse. L'Art secondé du génie, peut allier sans peine le feu & la richesse des dispositions avec la précision de l'Histoire. Autrefois les Artistes étoient sinon savants, dumoins*

instruits. Sur le Tableau d'Ulysse aux enfers, M. le Comte de Caylus remarque l'attention qu'eut Polygnote d'épargner aux spectateurs des objets trop désagréables. Tityus étoit représenté non pas dans les tourments, mais le corps desséché à force de souffrances. On apprend aussi dans cette description à peindre les Ombres. *Leur couleur doit autant participer du blanc qu'il sera possible, avec le jour qu'on est dans l'habitude de répandre pour éclairer des objets dont les enfers sont remplis. Le trait de ces Ombres doit être fort allongé; c'est un des grands moyens pour faire sentir leur légereté.* Mais ç'en est assez sur ces Tableaux, dont tout homme de Lettres voudra voir la gravure & l'explication dans le volume même de l'Académie.

L'Histoire de cette Compagnie présente en abregé trois autres Ouvrages de M. le Comte de Caylus, savoir: 1°. des réflexions sur Dio-

dore de Scicile qu'il peint comme *un génie très-inférieur aux grands Hiſtoriens de la Grece*. 2°. Des obſervations *ſur les connoiſſances phyſiques des Anciens*. On fait voir qu'en beaucoup de points tels que la théorie des cometes, les ſecrets de l'optique, la circulation du ſang, la navigation aux Indes, &c. les Anciens connurent bien des choſes que nous regardons comme nouvelles. Cet article finit par une Maxime auſſi vraie qu'ingénieuſe: *l'amour qu'on témoigne pour ſon ſiecle, eſt une portion de l'amour propre; il eſt par conſéquent auſſi aveugle & auſſi dangereux*. 3°. La deſcription d'une chauſſée Romaine qui a été trouvée dans des marais ſitués en Artois. Ce morceau eſt traité avec les détails où entrent d'ordinaire les Naturaliſtes, les Phyſiciens, les Antiquaires, les bons Obſervateurs; & une Planche rend aux yeux tout le local de cette Antiquité. 4°. L'explication de deux Camées anti-

ques, où M. de Caylus ne voit pas des noms de Princes, mais ceux de deux Artistes. Cette discussion est bien dans le goût de l'Art, & doit être suivie en lisant le Mémoire même. 5o. L'annonce de deux Antiquités, (l'une médaille d'or, l'autre morceau de bronze,) trouvées dans des pierres de nature différente. Ce sont des piéces tombées en terre, & investies de la matiere qui sert à la formation de la pierre : on ne peut gueres douter que dans beaucoup de blocs de pierre quelconque, il ne doive se trouver des monuments semblables, mais ils échappent à la curiosité des Antiquaires.

Nous n'ajoutons ici que les premiers traits d'un des sept éloges compris dans cette Histoire de l'Académie. Il a pour objet M. le Cardinal Quirini (ou Querini, comme on parle en Italie.) Ce Prélat, noble Vénitien, fut d'abord Religieux de Saint Benoît, puis succes-

ſivement Abbé de ſon Monaſtere de Florence, Archevêque de Corfou, Evêque de Breſſe, Cardinal, Bibliothécaire de l'Egliſe, & Académicien honoraire-étranger de l'Académie des Belles-Lettres. Quoique M. le Beau, Auteur de cet Eloge, faſſe connoître les talents littéraires de ce docte & illuſtre Académicien, il s'applique plus particuliérement encore à peindre ſes vertus chrétiennes & paſtorales. » Il paſſoit à Breſſe neuf mois de » l'année, occupé ſans relâche à » remplir tous les devoirs d'un Evê» que plein de zele; les trois au» tres mois il les partageoit en deux, » & faiſoit deux fois l'année un » voyage de ſix ſemaines à Rome, » pour veiller aux ſoins de la Bi» bliothéque... Non-ſeulement il » honoroit les places par ſon mé» rite, il les enrichiſſoit par ſa gé» nérofité: les bienfaits qu'on lui » adreſſoit ne s'arrêtoient pas à lui, » & toute la bienveillance des Pa-

» pes ne put jamais lui donner que
» des moyens de faire du bien aux
» autres. Dès ſon entrée dans la Bi-
» bliotheque, il l'augmenta par la
» donation de la ſienne, fort choi-
» ſie & ſi nombreuſe, qu'il fallut,
» pour la placer, conſtruire au Va-
» tican une nouvelle ſalle : il eut
» bientôt racheté un grand nombre
» de livres qu'il donna de même à
» la Ville de Breſſe, pour en faire
» une Bibliotheque publique, à
» l'entretien de laquelle il aſſigna
» des fonds ſuffiſants. On s'éton-
» nera peut-être de toutes ces libéra-
» lités, bien moindres encore que
» les tréſors qu'il verſoit ſans ceſſe
» dans le ſein des indigents : il avoit
» beaucoup de revenus & peu de
» beſoins.

Si M. le Beau avoit voulu donner la liſte exacte des Ouvrages du Cardinal Querini, ç'auroit été comme un catalogue de Bibliothéque : ce Prélat écrivoit toujours, ſur toutes ſortes de ſujets, preſque dans

toutes les langues, & à toute espece de personnes. Une de ses bonnes qualités fut l'oubli de ce qui étoit dû à son rang. Il prévenoit les moindres Littérateurs par des Epitres pleines d'amitié. Il n'étoit pas insensible aux louanges, c'étoit un de ses petits défauts; mais il le rachetoit par la candeur de son ame, & par la reconnoissance qu'il témoignoit à ceux qui l'estimoient. On n'a peut être jamais vû un Grand moins fier, & plus touché de l'attention qu'on donnoit aux détails de sa vie Episcopale & Littéraire. Nous pourrions nous étendre sur ce qui concerne ce Personnage vraiment estimable. Nos Mémoires en ont parlé quelquefois avec sentiment, parce qu'il aimoit ce genre littéraire & périodique Nous n'avons point ignoré les divers points de vûe du caractere de ce Card. les ombres qui concouroient à la formation de ce tableau; les retranchements qu'il eût été à propos de faire dans les com-

positions précipitées de ce génie toujours en mouvement. Mais, tout ce que M. le Beau raconte de ses vertus, de sa charité, de son zele, de sa bienfaisance, de sa frugalité, est le résultat des faits les plus avérés & les plus constants. *On lira volontiers cet Eloge & les six autres, dont nous dirons aussi quelque chose.*

ARTICLE V.

RECUEIL DE MEMOIRES concernant l'Oeconomie rurale, par une Société établie à Berne en Suisse. *Tome premier : premiere & seconde partie.* (*In*-8°. Pag. 438.) A Zuric chez Heidegguer & Compagnie, 1760; & se trouve à Paris chez Barbou, rue Saint-Jacques.

LA postérité ne fera point à notre siécle, tous les reproches que Columelle faisoit au sien. J'ai

vû, diſoit il, à Rome tenir écoles publiques des vices les plus mépriſables : dans les unes on enſeignoit l'art funeſte d'apprêter & d'aſſaiſonner les mets, pour exciter & piquer la gourmandiſe : dans les autres on n'étoit occupé que du ſoin d'orner la tête & les cheveux par des friſures étudiées. L'Agriculture étoit ſans maîtres & ſans diſciples... *Contemptiſſimorum vitiorum officinas guloſiùs condiendi cibos... capitumque & capillorum concinnatores, ipſe vidi. Agricolationis neque doctores qui ſe profiterentur, neque diſcipulos cognovi.* (Colum. de Re Ruſt. lib. 1.).

L'Agriculture commence à reprendre parmi nous ce haut degré de conſidération que n'auroit jamais dû perdre l'Art le plus néceſſaire & le plus utile. La Nation revient enfin de ces préjugés injuſtes & gothiques, qui abandonnoient la culture des terres à des eſclaves, ou qui ne témoignoient que du mépris

pris pour une profeſſion ſi liée à la ſageſſe, dit encore Columelle. *Res ruſtica, ſine dubitatione proxima, & quaſi conſanguinea ſapientiæ eſt*, (Columel. *Ibid.*) Nous avons des Sociétés d'Agriculture; des Philoſophes qui les éclairent; des Grands qui favoriſent leurs recherches; des hommes d'Etat qui les encouragent, & le Souverain lui-même daigne jetter des regards de protection ſur leurs expériences. Quels fruits ne peut-on pas ſe promettre de ces précieuſes diſpoſitions chez un peuple qui n'a qu'à vouloir pour réuſſir? Ce qui ſe paſſe chez nos voiſins aſſure & garantit nos eſpérances. L'Irlande doit le doublement de ſes produits à l'Académie d'Agriculture de Dublin. C'eſt la Province de Bretagne qui la premiere a recueilli, dit l'Ami *

* Voyez ſon Mémoire adreſſé à la Société d'Agriculture de Berne en 1759.

des hommes, *un rayon de cette lumiere propice*, en formant chez elle une pareille Académie. Plusieurs autres Sociétés établies sur le même plan dans les autres Provinces du Royaume, annoncent la régénération de l'Agriculture en France.

A la tête de ce *Recueil concernant l'Oeconomie rurale*, dont nous allons rendre compte, on trouve d'excellentes réflexions sur l'Agriculture. L'Auteur commence par examiner le vrai degré de considération qu'il faut accorder à la culture des terres. Ce n'est point un enthousiaste ni un de ces hommes à préventions, qui possédés de la manie du goût exclusif, déclament contre toutes les autres professions, & voudroient proscrire les Lettres, les beaux Arts, les manufactures, le commerce, pour tourner tous les esprits, tous les talents & tous les bras vers l'Agriculture. Le bonheur du peuple ne demande point que toutes les classes des citoyens embrassent cette

profeſſion : on n'a qu'à éclairer & à protéger celle qui y eſt deſtinée.

L'Auteur trace enſuite rapidement le tableau des différents âges, & des révolutions de l'Agriculture. « Nous trouvons, *dit-il*, dans les » ſiécles les plus éclairés, des ou- » vrages ſur la culture des terres, » compoſés par les plus grands » hommes, dont l'éducation prou- » vé le cas qu'on faiſoit de l'Art » qu'ils enſeignoient. Xénophon, » auſſi grand Philoſophe que grand » Capitaine, donna, au milieu d'A- » thenes, des leçons d'œconomie. » Hiéron, Roi de Syracuſe, ne dé- » daigna pas d'inſtruire ſes ſujets » d'un Art ſi utile. Caton, Conſul » à Rome, & Mugon Suffete de » Carthage, ſont au jugement des » Anciens, les Auteurs œconomi- » ques les plus fameux. Parmi le » luxe Aſiatique & celui de l'Em- » pire Romain, nous voyons éclorre » des Traités d'Agriculture très- » eſtimés, & compoſés par Attale,

» Roi de Pergame ; par Archelaüs ; » Roi de Cappadoce, &c. ». Ceux de nos Lecteurs qui ſeroient curieux de connoître les anciens Auteurs qui ont écrit ſur l'Agriculture, trouveront dans les premiers Livres de Varron & de Columelle, une liſte chargée de plus de cinquante noms célébres. On n'a preſque rien ſauvé de cette immenſe tréſor œconomique ; & c'eſt peut-être la plus grande perte qu'aient faite l'Hiſtoire naturelle & la Littérature.

La dépopulation des Provinces Romaines, cauſée par des eſſains de Barbares ſortis du Nord, fut auſſi fatale à l'Agriculture, qu'au reſte des Arts & des Sciences. Ces conquérants deſtructeurs étoient tous chaſſeurs ou paſteurs, comme le ſont aujourd'hui les Tartares & les Sauvages de l'Amérique. Ils ſe contentoient de jouir ſans peine, ſans travail, des vaſtes deſerts de leur conquête ; ils ne cultivoient

que ſuperficiellement une partie du terrein à portée de leur habitation.

Les arts renaiſſants, le commerce plus étendu, augmenterent peu-à-peu, *dit notre Auteur*, le nombre des habitants de l'Europe; il ſe forma de grandes Villes : les pâturages, le bétail, la chaſſe ne ſuffiſant plus à nourrir un peuple nombreux, on ſe vit forcé à reprendre la culture des terres, à éclaircir les forêts, à défricher les landes. La Phyſique & l'Hiſtoire naturelle devenues plus communes, firent appercevoir l'inſuffiſance de quelques méthodes : on tâcha de remédier à ces défauts. C'eſt aux Anglois que nous devons les premiers progrès de la bonne Agriculture. Ils creuſoient dans cette riche mine, & en tiroient des tréſors immenſes, ſans que les autres Nations penſaſſent à les imiter. La derniere guerre pour la ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche, paroît avoir éveillé l'attention de l'Europe ſur un objet qui eſt le

véritable fondement de la grandeur & de la puiſſance des Etats. La paix d'Aix-la-Chapelle fut l'époque d'une fermentation générale : il faut lire dans notre Auteur le détail très-bien préſenté des efforts réunis de tous les peuples de l'Europe pour perfectionner l'Agriculture.

« Ces efforts redoublés ſeront-» ils couronnés par les ſuccès qu'on » en eſpere ? Swift fait expoſer par » Gulliver à un des Rois de ſes » pays imaginaires, toutes les fi-» neſſes du ſyſtême politique de » l'Europe : le Roi lui répond froi-» dement, ſi j'avois un homme qui » ſût faire venir deux épis, où » juſqu'ici il n'en vient qu'un ſeul, » je ferois plus de cas de cet hom-» me, que de tous vos grands po-» litiques. Cette connoiſſance ſeroit » admirable en effet, mais ſeroit-» elle poſſible ? ne ſurpaſſe-t-elle » pas nos forces ? » Pour répondre à ces queſtions, & pour juger ſi l'on

peut ſe flatter avec quelque vraiſemblance de parvenir à perfectionner l'Agriculture, il eſt néceſſaire d'examiner d'abord quelle eſt la cauſe de la fertilité de la terre, & comment on peut détruire les obſtacles qui empêchent l'activité de cette cauſe. Nous ne ſuivrons pas notre Auteur dans les détails où il entre ſur la décompoſition des végétaux, ſur la nature des ſels, ſur les différentes qualités des engrais propres à fertiliſer la terre, ni dans l'énumération des obſtacles qui empêchent l'entrée des ſels, & leur activité; obſtacles qui varient en proportion des différentes ſortes de terre. On ſait qu'une terre forte, dure, compacte, ne peut être pénétrée ni par l'eau, ni par les influences de l'air. Les racines des plantes ne ſauroient s'étendre aſſez pour chercher leur nourriture: une terre trop meuble, ne retient ni l'eau ni les ſels néceſſaires: une terre trop humide noie les végétaux;

une terre aigre les détruit par l'abondance des acides. L'Auteur indique d'après les expériences les plus certaines, & d'après la marche même de la nature, les moyens & les remedes qu'on peut mettre en usage, soit pour vaincre les obstacles qu'opposent à la culture les différentes propriétés de chacune de ces terres, soit pour améliorer le sol, & le rendre aussi fertile qu'il peut l'être par l'emploi des différentes sortes d'engrais, & surtout des especes de bleds & de graines adaptées à la nature même du sol. Ce morceau rempli d'observations utiles, doit être lû en entier.

C'est déja beaucoup sans doute, que d'avoir facilité la destruction des obstacles physiques, qui du côté de la terre, empêchent ou retardent la perfection de l'Agriculture générale; mais cela ne suffit pas, tous ces moyens resteront sans effet en grande partie, si le Gouvernement ne seconde & les découvertes

du Philoſophe, & les travaux du Cultivateur. Les expériences d'Agriculture ſont lentes & coûteuſes. Un eſſai emporte quelquefois le revenu d'une terre pour pluſieurs années. Tous ceux qui ont le deſir, & qui ſeroient en état de faire de bonnes expériences, ne poſſédent pas toujours des terres. Il faudroit, *dit notre Auteur*, deſtiner un fonds ſuffiſant pour la dépenſe, & un terrein aſſez vaſte & aſſez varié pour multiplier les eſſais. On propoſe enſuite d'autres réglements, & d'autres projets d'ordonnances & de loix, dont l'exécution ſeroit très-avantageuſe à l'Agriculture. Pour la porter à ſa perfection, il ſera bon d'ajouter des récompenſes aux loix qui la dirigent. Il ne s'agit pas toujours de récompenſes pécuniaires. Le Souverain poſſede un riche fonds dans les honneurs qu'il peut diſtribuer, & la plûpart des poſſeſſeurs de terres ſeront plus ſenſibles aux diſtinctions qu'à l'ar-

gent. A la Chine le Laboureur d'une Province qui a le mieux cultivé sa terre, est déclaré Mandarin de la huitiéme classe. Qu'on ne croye pas que chez nous, *reprend notre Auteur*, ces hommes grossiers soient inaccessibles au desir de la gloire: la nature n'est pas si avare de ses dons, qu'elle n'accorde souvent une grande ame à l'habitant d'une cabane.

Ces réflexions sur l'Agriculture, qui occupent près de cinquante pages dans ce Recueil, & dont l'Auteur ne s'est pas nommé, sont l'ouvrage d'un Philosophe judicieux, d'un bon Ecrivain, & d'un zelé Citoyen: elles étoient dignes de figurer à la tête d'un Ouvrage dont le plan fût tracé par l'esprit patriotique, & dont l'exécution intéresse tout le genre humain.

La Société œconomique établie à Berne, proposa pour sujet de ses prix en 1759 la question suivante: *Expliquer les raisons qui doivent engager la Suisse par préférence à la*

culture des bleds ; les empêchemens géneraux & particuliers qui s'y rencontrent ; les moyens géneraux & particuliers que ce pays fournit relativement à cette culture. Le premier prix a été ajugé au Mémoire de M. Albert Stapfer, Diacre de l'Eglise à Diesbach, près de Thoune ; & le second au Mémoire de M. Jean Bertrand, Pasteur à Orbe. Ces deux Mémoires remplis d'observations & de vûes fondées sur une parfaite connoissance de la Suisse, & des propriétés de son terrein, sont écrits d'un style simple & naturel ; & c'est ce qui les rendra d'une utilité plus générale, parce qu'ils sont à la portée des Cultivateurs mêmes, qu'il est sur-tout à-propos d'instruire & d'éclairer. Quand il s'agit d'Ouvrages tels que ceux-ci, l'attention des Auteurs & des Lecteurs doit se porter toute entiere sur les choses, & négliger les mots. La recherche & la parure du style seroient ici déplacées ; aussi

les Rédacteurs du Recueil œconomique demandent-ils qu'on ne s'arrête pas trop au style de cet Ouvrage. « Nous sommes Suisses, *disent-» ils*, & l'Allemand est la langue » maternelle de la plus grande par» tie de la Suisse..... Cette consi» dération nous assurera le pardon, » à ce que nous espérons, de bien » des fautes contre la pureté du lan» gage ». Cette observation pleine de modestie ne nous empêche pas de reconnoître que la Suisse même nous a fourni plusieurs Ecrivains très-estimables; témoins MM. Geinoz, de Zurlaube, &c.

Un Auteur célebre par des Ecrits qui respirent l'amour des hommes & le zele du bien public, (M. le Marquis de Mirabeau), traita la même question. Les prix n'étoient point son objet. Je suis trop éloigné, *dit-il*, pour combattre à armes égales; & d'ailleurs, *combattre* est un mot proscrit dans ma conscience. Je veux seulement rendre hommage au plus digne des Tribunaux,

& lui offrir mon foible tribut, mais tribut de zele, de tendresse & de respect. On conçoit en effet que MM. Stapfer & Bertrand ont eu de grands avantages sur M. le M. de M. dans le développement & l'explication de la question proposée : ils parloient d'un pays qu'ils habitoient ; ils en connoissoient les usages publics, la maniere de le cultiver, la nature du sol, les diversités locales prises de l'exposition, du climat, &c. M. de Mirabeau privé de ces connoissances par l'éloignement, s'est trouvé réduit à suivre des vûes générales, qu'il expose avec cette abondance d'idées, cette chaleur d'expressions pittoresques, & ces beautés quelquefois irrégulieres qui caractérisent son style. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce Mémoire dont nous avons déjà rendu compte au mois d'Octobre de l'année 1760. C'étoit un monument trop honorable à la Société de Berne, pour qu'elle ne

ſe fît pas un devoir d'en orner ſon Recueil œconomique ; elle le tranſcrit en entier.

Les Auteurs de ces trois Mémoires qui ont concouru aux prix, ſe réuniſſent à recommander qu'il ſoit permis, & même ordonné d'enclorre les champs, qu'on aboliſſe les communes, & qu'on les convertiſſe en propriétés, à l'exemple des Anglois. Sitôt que quelques-uns des *part-prenants* à une commune préſentent requête au Parlement d'Angleterre, à l'effet d'ordonner la diſtribution de ces biens, au marc la livre, à tous les ayants cauſe ; que les autres le veuillent ou non, le Parlement nomme douze Jurés-Experts qui, avec les formalités requiſes par les loix, font faire la répartition de ce territoire, dont chaque portion devient ainſi propriété incommutable dans les mains de chaque particulier.

Un payſan du canton de Berne, nommé Pierre Sommer, a inventé

une machine qui peut être d'une utilité très-étendue. A l'aide de cette machine, dans le mois de Décembre 1759, il arracha en huit minutes un chêne de trois pieds huit pouces de diametre, avec toutes ses racines; & il est à remarquer que le sol étoit gelé depuis près de deux mois. L'expérience se fit en présence des premiers Magistrats de Berne. Cette machine présente un moyen facile & prompt de défricher les bois & les forêts, en arrachant les troncs d'arbres & les souches, & de remuer le sol de la maniere la plus avantageuse pour la culture des terres. Ce n'est pas tout: elle peut servir à déplacer les granges, les maisons & autres bâtiments de charpente. Pierre Sommer a transporté dans son village la maison d'un de ses voisins à soixante & cinq pas de l'endroit où elle avoit été construite, & cela sans déranger ni portes ni fenêtres, & sans qu'on ait été obligé de *les*

ſortir de leurs gonds & de leurs fermentes. La deſcription exacte de cette machine occuperoit pluſieurs pages. Le coup-d'œil ſur les planches gravées qui la repréſentent aux pages 182 & 438, en fera mieux connoître la conſtruction & le jeu.

Une découverte bien plus intéreſſante encore, parce qu'elle touche de près à la conſervation des citoyens, dont l'épargne doit être le premier objet de la ſcience œconomique; c'eſt un remede ſimple, facile & très-efficace contre les effets de la morſure des bêtes enragées. Ce remede conſiſte à faire uſage d'une petite herbe nommée Anagallis ou * Mouron qui croît par-tout. Nous allons donner ici

* Le nom de *Mouron*, *Moron*, *Morgeline*, ſe donne également à l'*Anagallis*, & à l'*Alſine*. Il n'eſt ici queſtion que de la premiere, qu'on diſtinguera de l'autre à ſa fleur rouge-ponceau; elle croît dans les champs & terres labourées.

la maniere de s'en ſervir : Il faut recueillir cette herbe avec ſa petite fleur rouge (Anagallis flore puniceo) & ſa tige ; on laiſſe ſécher le tout à l'ombre, & on le conſerve dans des ſachets de toile épaiſſe, ou dans des boëtes garnies de papier en-dedans, pour en empêcher l'évaporation. Quand on veut l'employer, il faut réduire en poudre cette herbe avec ſa fleur & ſa tige, en donner à la perſonne mordue, depuis une demi-dragme juſqu'à une dragme entiere, dans un peu d'eau diſtillée de cette même herbe, ou bien, au défaut de cette eau, dans un peu de thé ou de bouillon : enſuite il faut que le malade s'abſtienne de manger & de boire pendant environ deux heures ; & quoiqu'une ſeule doſe ſuffiſe ordinairement, même quand la rage s'eſt dejà manifeſtée, on peut cependant pour plus grande ſureté, & ſans aucun riſque, réitérer la doſe dans ſix, huit, ou dix heures : le lende-

main encore on peut prendre une deuxieme, ou même une troiſieme priſe. Pour les chevaux, vaches, brebis, chiens, &c. la doſe eſt depuis une dragme juſqu'à deux, ſoit ſur un peu de pain mêlé avec un peu de ſel & d'alun, ſoit ſimplement dans un peu d'eau tiéde. Si une bête enragée s'étoit jettée dans un troupeau, il ſeroit à-propos de donner une doſe de cette poudre non-ſeulement aux animaux qui auroient été mordus, mais encore à tout le troupeau, du-moins à ceux qui auroient été les plus proches des animaux mordus, ou qui auroient pâturé autour d'eux. Des autorités reſpectables, &, ce qui vaut encore mieux, des guériſons bien conſtatées annoncent & garantiſſent l'efficacité de ce remede. Parmi un grand nombre de guériſons atteſtées par des Médecins de réputation (les Docteurs Bruch, Kæmpfer, & Raveſtein) nous choiſirons les deux faits ſuivants. Dans

le Duché de Deux-Ponts, vingt Habitants du village de Schellvyler, au Bailliage de Lichtenberg, furent mordus par un chien enragé; ils prirent de la poudre d'Anagallis ou mouron, & furent parfaitement rétablis. Dans le même Duché, un Payſan avoit eu deux chevres mordues par un loup enragé : il les mit dans deux étables ſéparées, pour s'aſſurer de la bonté du remede. La chevre à laquelle il fit avaler de la poudre d'Anagallis, fut bien-tôt guérie; & l'autre à laquelle il n'en donna pas, mourut enragée au neuvieme jour. Voici donc contre la rage un remede bien approuvé, & dont la préparation n'eſt ni difficile ni diſpendieuſe.

Nous rendrons compte, dans un autre article, de la troiſieme & de la quatrieme partie de ce Journal œconomique.

ARTICLE VI.

SERMONS ET PANEGYRIQUES par Messire Paul César de CICERI, Abbé Commendataire de N. D. en Basse-Touraine Prédicateur ordinaire du Roi & de la Reine, &c. A Avignon, M. DCC. LXI. (VI. vol. *in*-12).

M. l'Abbé de Cicéri avoit résisté long-tems à la demangeaison qu'a tout Auteur de se voir imprimé; & malgré tous les honneurs de la Chaire qu'il avoit eus & mérités, il vieillissoit tranquillement dans sa Patrie, persuadé que la France avoit un nombre suffisant de bons Sermonaires. C'étoit, dit-il lui-même, porter du bois à la forêt, suivant le mot d'Horace :

In sylvam non ligna feras insaniùs, &c.

Le principe étoit vrai; & une

obſervation à faire, à la gloire de la Providence, c'eſt que dans un ſiecle ſi fécond en livres peſtilents, les antidotes, c'eſt-à-dire, les livres de religion & de dévotion ſe ſont multipliés en raiſon égale ou même ſupérieure. Mais d'un principe certain & conſolant, il nous paroît que M. de Ciceri ne tiroit pas une conſéquence aſſez juſte, quand il vouloit ſupprimer ſes Sermons. Il n'y aura jamais trop de bons Ouvrages. Il en eſt ici comme de ces repas ſomptueux où l'abondance & la diverſité des mets annoncent la magnificence du Maître. Chaque convive ne fait pas la même attention à tous les détails de pareils feſtins; mais ce qui plaît moins à l'un eſt du goût de l'autre, & tout le monde ſe trouve content.

Dans l'avertiſſement de cinquante pages, qui eſt à la tête de cette Edition, & qu'on pourroit intituler *Diſcours préliminaire*, l'Auteur ſe fait à lui-même cette objec-

tion : « On s'étonnera peut-être que » pour donner mes Sermons au » Public, j'aie attendu qu'il m'ait » oublié ». Enſuite il propoſe avec la même modeſtie les raiſons qui l'ont décidé ; un peu de zele, un peu de complaiſance, quelque envie d'être utile à ceux qui courent la même carriere, &c. Il omet un autre motif que nous apprend l'Auteur de ſa vie : c'eſt qu'il étoit ſur la fin de ſes jours, non-ſeulement âgé & infirme, mais privé de la vûe, par conſéquent aſſez déſoccupé. Il falloit remplir les vuides d'un loiſir forcé. « Ce fut par-là qu'il ſe » détermina à revoir ſes diſcours, » & à les tirer d'un cahos inintelli- » gible, où il n'étoit permis qu'à » l'Auteur d'y appercevoir un ordre » & des parties. Sa mémoire fut ſon » guide ; on juge par là qu'elle étoit » prodigieuſe ». Auſſi M. de C. diſoit-il agréablement que *s'il n'avoit pas perdu la vûe, ſes diſcours n'auroient jamais vû le jour.*

On trouvera de plus dans cet avertiſſement le plan que s'étoit formé l'Orateur, relativement à ſon miniſtere : il en réſulte quelques conſidérations dont les gens du métier tireront parti. Par exemple, il juſtifie de ſon mieux la méthode des partitions que ſuivent nos Prédicateurs modernes. « Je n'ignore » pas, *dit-il*, qu'il eſt certains eſ- » prits qui, par un excès de délica- » teſſe & de rafinement, n'approu- » vent point cette méthode ; mais » ils ont beau vouloir s'ériger en » Réformateurs de la Chaire Evan- » gélique, je ne crois pas que leur » autorité doive l'emporter ſur » celle des célebres Prédicateurs » qui ont pratiqué cette méthode. » L'exemple de ces grands Maitres » a été une loi pour moi ». On y trouve quelques avantages pour l'Auditeur qui retient mieux, dit-on, un diſcours dont les compartiments s'arrangent dans ſon eſprit, comme par une ſorte de ſyſtême.

« C'eſt un canevas qui reſte tracé
» dans ſa mémoire, & qui l'aide à
» ſe rappeller en gros tout ce qui a
» été dit ».

Pour ce qui eſt de l'Orateur lui-même, dès qu'il apprend par cœur, il paroît certain que ſa mémoire eſt ſoulagée par le ſyſtême des diviſions, & ce n'eſt pas tout : un plan bien arrangé le détermine à mettre dans ſes idées, dans toute ſa compoſition, plus d'ordre, de liaiſon, de ſuite, peut-être même à mieux prouver ſes aſſertions : ſeulement il doit éviter que des diviſions & ſous-diviſions trop affectées, trop répétées, trop allongées, ne donnent au Sermon un air trop didactique, & par conſéquent froid & ſec. Cela n'eſt plus du goût d'aujourd'hui, & n'eſt gueres compatible en effet avec la vraie éloquence.

Vous entendez tous les jours des Critiques objecter que Démoſthene ne diviſoit point ſes harangues ; que

Cicéron

Cicéron lui-même & nos plus célebres Avocats n'emploient que rarement les divisions. Nous convenons du fait à l'égard de Démosthene : il n'en est pas tout-à-fait ainsi de Cicéron & de nos Orateurs François : dans la plûpart de leurs Plaidoieries, les divisions ne sont pas toujours énoncées, elles sont cachées avec art ; mais elles n'en sont pas moins réelles, & les connoisseurs n'ont pas de peine à les y démêler. Mais quoi qu'il en soit, il y a ici quelque différence à faire : c'est que les Orateurs profanes, tels que Démosthene & les autres, se proposent simplement d'obtenir un point, & de l'emporter par leur éloquence : au lieu que l'Orateur sacré, en même temps qu'il veut persuader, est obligé d'instruire. Pour être utile, l'instruction veut être retenue ; & encore une fois les partitions un peu marquées impriment l'instruction dans la mémoire, & l'y conservent. Voilà tout ce qu'on

peut dire en faveur de la méthode des diviſions. Elle ſubſiſtera juſqu'à ce qu'il s'en établiſſe une meilleure; & cet établiſſement ne peut être fait que par des Orateurs d'un mérite très-diſtingué, par des hommes qui ſachent mettre beaucoup d'ordre dans leurs compoſitions ſans l'énoncer, & qui aient le talent d'inſtruire, ſans propoſer des points particuliers d'inſtruction. Ajoutez la grandeur des idées, la force des ſentiments, la chaleur du ſtyle, &, ce qu'il y a de plus difficile, la ſainteté du Prédicateur.

Il eſt un autre préjugé dont ſe laiſſent préoccuper non-ſeulement les gens du monde, mais trop ſouvent les Prédicateurs eux-mêmes: ſavoir, que leur miniſtere n'exige pas un grand fond de doctrine. « On ne regarde ordinairement les » grands Prédicateurs que comme » des hommes qui poſſedent l'art » de bien parler; & en leur attri- » buant le mérite de l'éloquence,

» on leur refuſe celui de l'érudi-
» tion. Cependant j'oſe dire qu'on
» ne rend pas aſſez de juſtice à leur
» travail, puiſqu'ils ſont obligés de
» ſe donner par leur application,
» un fond conſidérable pour rem-
» plir dignement leur miniſtere,
» &c. » M. de Cicéri expoſe ici les connoiſſances propres de l'Orateur ſacré. D'abord, l'intelligence de l'Ecriture & des Saints Peres, la Théologie ſcholaſtique, une forte teinture de la Théologie myſtique, poſitive & morale. Sur bien des points la critique eſt d'uſage : la controverſe a ſouvent lieu, tantôt contre les hérétiques, tantôt contre la prétendue Philoſophie, autrement l'Incrédulité : il faudroit n'ignorer ni les anciens Canons, ni l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ni même abſolument l'Hiſtoire Profane, & les bons Ouvrages moraux, de quelque part qu'ils viennent. Tout cela trouve ſa place, &

diſtingue ſouvent l'Orateur ſolide & profond, du ſimple Diſcoureur qui n'a que des paroles. « Enfin, je dis » qu'il (le Prédicateur) doit bien » connoître l'eſprit du monde, les » mœurs du ſiécle, & ſur-tout le » cœur humain, pour en bien dé» velopper les détours & les re» plis. » Il tire enſuite ſa concluſion, qu'un bon Prédicateur n'eſt rien moins qu'un homme ignorant. Mais où ſont les Miniſtres qui raſſemblent toutes ces parties? A cette queſtion la réponſe eſt ſimple: plus ils en réuniront, & mieux ils rempliront leurs devoirs.

L'Auteur de ces diſcours, en travaillant à leur édition, n'avoit pas en vûe la gloire de ce monde: auſſi n'en a-t-il pas joui, il eſt mort durant l'impreſſion. Son intention avoit été de dédier ſon Ouvrage à la Reine: c'étoit un hommage que la reconnoiſſance exigeoit de lui. Après l'Avent, qu'il avoit eu l'honneur de prêcher devant le Roi,

« une Reine aussi éclairée sur le mé-
» rite, qu'amie de la vertu, le choi-
» sit pour son Prédicateur ordinai-
» re, charge qui n'avoit point été
» remplie depuis quarante ans, &
» dont il s'acquitta avec le même
» succès qui la lui avoit obtenue. »
Mais ce qu'il n'a pû accomplir, Madame la Marquise de Puygiron, sa sœur, l'a exécuté dans une Epitre qui allie la briéveté au sentiment, au respect, & à l'admiration qu'inspirent les qualités royales & chrétiennes de Sa Majesté.

A la fin de ces six volumes, l'Editeur, qui ne se fait pas connoître, ajoute une *Vie de l'Auteur*; si l'on peut appeller *Vie* un Eloge d'environ dix pages, mais qui part d'une bonne plume, & qui dit bien des choses en peu de mots. Nous apprenons par là que M. l'Abbé de Cicéri naquit à Cavaillon dans le Comtat Venaissin, le 24 Mai 1678, d'une famille noble & ancienne;

originaire de Milan, & qu'il eſt mort le 27 Avril 1759, âgé de quatre-vingt-un ans. On remarque auſſi dans cet Eloge, qu'aux vertus chrétiennes & morales, l'Auteur allioit le caractere le plus aimable, l'humeur la plus égale; & qu'enfin les actions de ce Panégyriſte de la Morale chrétienne, étoient d'accord avec ſes Diſcours.

Voici le jugement que l'Editeur porte des Sermons contenus dans ces ſix volumes. Nous l'adoptons parce qu'il nous paroît vrai: « S'il » eſt permis de prévenir les déci- » ſions du Public, j'oſe dire, ſans » craindre qu'on me reproche la » partialité d'un Editeur & d'un » ami, que s'ils n'obtiennent pas » le rang qu'on donne à ceux des » Bourdaloüe & des Maſſillon, » rang qui ſemble juſqu'ici réſervé » à ces deux Orateurs, on ne peut » leur refuſer une place parmi le » nombre encore petit de ceux qui » compoſent la ſeconde claſſe.

Ces Discours sont au nombre de cinquante-huit, tant Sermons que Panégyriques, y compris deux Oraisons funebres. On y verra, si nous ne nous trompons, une diction pure, saine & naturelle, des desseins communément bien pris, des citations choisies, & appliquées à propos, des mouvements bien ménagés, du raisonnement & de la preuve; une Morale vraiment évangélique, &, ce qui fait souvent un mérite, une honnête briéveté. La fécondité de l'Auteur paroîtra dans quatre petits Sermons de la Cene, qu'il eut l'honneur de prononcer devant la Reine; & où sans sortir de son sujet, il est toujours neuf. Nous pensons en particulier, que ses Panégyriques, au nombre de treize, seront du goût de bien des personnes; qu'entr'autres, celui de Saint Louis méritera leur attention. Il le prêcha en 1721, à la priere de Messieurs de l'Académie Françoise: c'est dommage qu'il sorte un peu du

naturel dans le Compliment, d'ailleurs vrai, qu'il adresse à ce Corps d'Hommes illustres.

« Ici, Messieurs, il semble qu'il soit » d'autant plus difficile de louer di- » gnement un Saint si distingué, qu'il » faut le louer devant vous. Mais je » sais que vous n'avez pas moins de » respect pour la parole de Dieu, » que d'autorité sur celle des hom- » mes. Vous formez une célébre » Compagnie, où les Belles-Lettres » sont cultivées par des mains, que » les Dignités du Sacerdoce rendent » sacrées, aussi-bien que par des » mains que les Dignités de l'Etat » rendent illustres. Si l'on y voit, » par ce qu'il y a de plus grand dans » le siécle, combien vos études » sont nobles, on n'y voit pas moins, » par ce qu'il y a de plus grand dans » l'Eglise, combien elles peuvent » être saintes. L'érudition, la po- » litesse, la piété se rassemblent » parmi vous, pour être commu- » nes à tous. Et parce que vous » joignez à l'art de bien parler,

» celui de bien vivre, je ſuis per-
» ſuadé que nos Diſcours vous pa-
» roiſſent éloquents, par la ſeule
» raiſon qu'ils ſont chrétiens, &
» que dans la chaire évangélique,
» le vrai moyen de vous plaire,
» c'eſt de vous édifier, &c.

ARTICLE VII.

MÉMOIRES *ſur la Langue Celtique*, *contenant* 1°. l'Hiſtoire de cette Langue, & une indication des ſources où l'on peut la trouver aujourd'hui. 2°. Une Deſcription étymologique des Villes, Rivieres, Montagnes, Forêts, curioſités naturelles des Gaules, de la meilleure partie de l'Eſpagne & de l'Italie, de la grande Bretagne, dont les Gaulois ont été les premiers habitants. 3°. Un Dictionnaire Celtique renfermant tous les termes de cette Langue (3 vol. *in*-fol.) *Janvier*, 1762. I. vol.

par M. Bullet, *Professeur Royal de Théologie, & Doyen de l'Université de Besançon, des Académies de Besançon, de Lyon, Associé de l'Académie-Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* A Besançon; chez Daclin; & se trouve à Paris chez Leprieur, rue S. Jacques. M. DCC. LIV. *& années suivantes.*

NOus avons annoncé plusieurs fois ce grand Ouvrage, mais sans rassembler toutes les parties qu'il comprend, & sans en donner une analyse suivie. Ce n'est pas que l'objet soit susceptible de grands détails, sur-tout dans un Journal littéraire qui ne peut s'appesantir sur les développements de trois *in-fol.* dont deux sont un Dictionnaire, & le troisieme contient une description étymologique des Gaules; le tout comparé & combiné avec les lexiques de presque toutes les langues.

Mais nous devons deux choſes au Public. 1°. Le témoignage d'eſtime que mérite une entrepriſe auſſi difficile que l'eſt celle-ci. 2°. Le coup d'œil général des ſujets qu'embraſſe l'Auteur. Quant à l'exécution, c'eſt l'uſage qui doit la juſtifier. Ceux qui étudieront les origines & la Langue Celtiques fonderont toutes leurs connoiſſances ſur ce livre, & feront par-là plus d'honneur à M. Bullet, que tous les Ouvrages périodiques pris enſemble.

Il ne faut pas ſe figurer cette étude comme quelque choſe de trop âpre, de trop hériſſé, de trop ſemblable aux cailloux que dévoroit Saturne. L'Auteur répand des traits hiſtoriques, raiſonne en Philoſophe ſur l'origine des Langues, diſſerte ſur les ſuites des conquêtes & des révolutions politiques, par rapport au langage; & c'eſt au commencement de ſon premier volume qu'il conſidere une partie de ces objets. On croiroit qu'il s'écarte du

ſentiment le plus reçu des Sçavants, quand il prétend d'abord que la confuſion des Langues arrivée à Babel, ne fut qu'une diverſité de dialectes; mais au fond, cette opinion a beaucoup de partiſans, quoiqu'ils ne s'expriment pas tous de même. Schukford, par exemple, croit que juſqu'à l'affaire de Babel, il n'y avoit qu'une Langue, & que la confuſion qui ſe fit alors vint du deſir qu'on forma d'inventer de nouveaux mots, de compoſer & d'allonger les anciens. Le même Auteur eſt perſuadé qu'au temps de la confuſion de Babel, & de la diſperſion des Peuples, les Langues ne furent pas fort différentes entre elles, &c.

M. Bullet adopteroit preſqu'en entier le ſentiment de cet Anglois, excepté qu'il ſe trouve un peu plus de merveilleux, & par conſéquent plus d'analogie avec la lettre du texte ſacré, dans la maniere dont notre Savant François explique ſes

penſées. Il y aura eu aſſurément du miracle dans une création ſubite de dialectes tirés de la même Langue originale & primitive. Schukford au contraire laiſſe preſque entierement à la diſpoſition des hommes les changements arrivés dans le langage : ce qui borne trop l'idée que nous avons de ce qui eſt raconté dans l'Ecriture.

C'eſt encore un ſentiment fort répandu parmi les bons Critiques, que les cauſes du changement des Langues ſont la diverſité des climats, le commerce avec les autres Peuples, l'inconſtance & la légereté des hommes. M. Bullet parle des deux premieres cauſes, ſans nier la troiſiéme qui eſt peut-être renfermée dans les deux autres. Il donne, ſur les climats, des obſervations philoſophiques qui plairont au Lecteur. « La diverſité des climats » produit la différence du tempé- » rament, & donne par conſé- » quent des organes plus ou moins

» déliés. De-là naît la variété de
» prononciation du même mot ;
» de-là vient la différence des façons
» d'exprimer ce qu'on penſe. Un
» Peuple délicat aimera les voyelles,
» parce qu'elles ſont faciles à pro-
» noncer & douces à l'oreille. Des
» hommes d'un tempérament plus
» fort, goûteront davantage les con-
» ſonnes dont le ſon eſt plus mâle; ils
» mettront des aſpirations fréquen-
» tes dans le diſcours ; ils pronon-
» ceront d'un ton plus rempli. Une
» Nation ſpirituelle & vive abré-
» gera les expreſſions, cadencera
» ſes paroles. Une autre plus pe-
» ſante les allongera, & les finira
» languiſſamment. Un Peuple qui
» aura une imagination brillante,
» ſous-entendra beaucoup de ter-
» mes, parce qu'il conçoit à demi-
» mot. Une autre qui l'aura plus
» froide, voudra qu'on exprime
» tout...... Dans les pays chauds,
» une imagination ardente décou-
» vre aiſément la plus petite reſſem-

» blance qu'une chose peut avoir
» avec une autre. Elle voit d'abord,
» par exemple, le rapport qui se
» trouve entre un homme cruel &
» une bête féroce; & pour faire
» connoître qu'elle apperçoit cette
» ressemblance, elle donne à cet
» homme le nom de Tigre: voilà
» l'origine du langage figuré & mé-
» taphorique. Dans les pays froids
» où l'imagination n'a pas une vi-
» vacité pareille, on se sert de ter-
» mes propres pour exprimer cha-
» que chose; on appelle tout par
» son nom, &c ».

Le parallele & la description continuent. M. Bullet traite ce morceau plus en grand que n'a fait aucun Moderne: il remarque toutes les diversités que le climat peut mettre dans la prononciation, dans l'expression, dans le style, dans tout ce qui appartient à la langue. Ne porte-t-il point un peu trop loin les effets du climat, quand il dit que *les Lappons sont inaccessi-*

bles au plaisir? Si l'on disoit que leurs plaisirs ne ressemblent pas à ceux des Orientaux ; qu'ils ne sont pas dans le goût des fêtes qu'on donne à Londres ou à Paris, le fait seroit incontestable ; mais les Lappons ont des plaisirs relatifs à leur état ; & dès que ce sont des hommes, la douleur & le plaisir ne peuvent leur être étrangers : cette critique au reste est une bagatelle qui n'a probablement d'autre objet que l'expression de l'Auteur : il a voulu dire que ces Peuples enveloppés de frimats sont moins riches en plaisirs que les citoyens élégants de nos Villes. Eh ! en cela même peut-on croire qu'ils soient moins heureux ? Venons-en au Celtique.

Cette Langue est, selon notre Auteur, un des dialectes de la premiere Langue. Japhet qui peupla l'Europe, la parla, & ses descendants la conserverent. Tout dans cette partie du monde fut Celtique & parla Celtique ; mais bien-tôt

il ſe fit des cantonnements, des peuplades particulieres. Les Gaulois furent ceux qui habiterent les vaſtes contrées entre l'Océan, la Méditerranée, le Rhin, les Alpes & les Pyrénées. Nombreux comme les ſables de la mer, & comme les feuilles de leurs forêts, ils peuplerent l'Eſpagne, une partie de l'Italie, & cette Iſle fameuſe qu'on appelle *grande Bretagne*. Le langage de ces Peuples fut à-peu-près le même; il ne s'y mêla que les différences dont le climat & le commerce avec d'autres Nations introduiſirent l'uſage. Par exemple, les Grecs & les Gaulois s'établirent dans le *Latium*; & des deux Langues ſortit le Latin. Ainſi les ancêtres de ces fiers Romains, vainqueurs dans la ſuite de nos Gaules, commencerent par ſubir le joug non-ſeulement des Gaulois comme guerriers, mais des Gaulois comme parlant, raiſonnant, formant une ſociété civile.

Les Romains ſe vengerent bien

de ces invaſions ; ils ſubjuguerent la Gaule ; mais le langage Celtique ſubſiſta au moins en ce qu'il avoit d'eſſentiel. Il n'acquit que les mots dont le commerce avec les Romains rendit l'uſage néceſſaire. Il en fut à-peu-près de même au temps de la conquête des Francs. Ces nouveaux hôtes ne détruiſirent point le langage ; ils le remplirent de termes Tudeſques. Le Latin s'accrédita de plus en plus dans les Gaules ; mais il eut comme deux formes, celle de la Langue même, telle qu'on la mettoit en œuvre dans les Offices de l'Egliſe, dans les Actes publics, dans les Ouvrages des Evêques, comme Inſtructions, Canons, &c. L'autre forme fut ruſtique, mêlée de Gaulois, de Tudeſque ; & c'eſt de-là qu'eſt venu notre François ; mais ce ne fut gueres qu'au X^e^ ſiecle que cette derniere Langue prit une ſorte de conſiſtence. Le Gaulois ou Celtique ſe reſſerra peu-à-peu dans les conditions

qui avoient moins de commerce avec le reste de la Nation ; & insensiblement il a été comme relégué dans la basse-Bretagne, dans le pays de Galles, dans la Biscaye, dans les montagnes d'Ecosse, &c.

M. Bullet prétend que les Langues qu'on parle dans ces contrées, sont des dialectes de l'ancien Celtique : il dit même absolument que le Celtique se parle en basse-Bretagne & dans le pays de Galles : ce qu'il faut entendre d'un Celtique, où se trouve encore quelque mêlange des autres idiômes, François, Saxon, Theuton, Latin, &c. mêlange au reste beaucoup moindre que celui qui a dénaturé les autres dialectes du langage primitif. Ainsi nos bas-Bretons & les Gallois peuvent se vanter, selon notre Auteur, d'être en possession d'une Langue qui remonteroit en bonne généalogie jusqu'à Japhet, ou tout au moins jusqu'à la Tour de Babel. Et voilà comment nous ne savons

ni eſtimer les choſes autant qu'elles valent, ni mettre dans nos jugements une meſure uniforme. Nous faiſons cas de certains monuments qui nous reſtent de l'antiquité, des médailles, des inſcriptions, des pyramides, des ſtatues, &c. monuments inanimés en quelque ſorte; & nous mépriſons une Langue qui remonte au temps des reſtaurateurs du genre humain, qui ſubſiſte dans l'uſage, qui ſe perpétue ſans que les Antiquaires aient la peine d'y veiller.

Ce bas-Breton, Celtique d'origine, eſt pauvre, il eſt vrai, c'eſt-à-dire, borné à peu de mots, parce que les beſoins de ſes fondateurs furent renfermés dans les limites de la pure néceſſité; & ce ſeroit-là un titre d'honneur, ſi nous étions vraiment Philoſophes. Nous apprendrions par-là quelle fut la modération, la frugalité, la ſimplicité de nos Ancêtres; mais ces obſervations ſont à pure perte. Ce langage

Celtique confiné dans les campagnes, perd tous les jours quelques parties de ſon domaine ; & il arrivera enfin, faute de livres, de culture & d'exercice, qu'il ſe perdra tout-à-fait.

En attendant, M. Bullet le fait ſervir amplement à ſon Ouvrage. Il indique auſſi toutes les autres ſources qu'il a conſultées. C'eſt ſurtout à la tête de ſon Dictionnaire qu'on trouve le fonds de toutes ces richeſſes : ce ſont des livres imprimés, & des manuſcrits. Ce Savant n'a rien épargné pour ſe mettre en état de dreſſer cette vaſte Nomenclature Celtique. Il compare toutes les Langues tant d'Europe que des pays étrangers ; il déterre dans cette multitude d'idiômes ce précieux Celtique qui étoit ordinairement réduit à des monoſyllabes. Il faut voir avec quel art il décompoſe, il débrouille, il analyſe ; comment il éleve enfin cette machine fort ſimple dans ſes commence-

ments, mais fort embarrassée à force de rouler dans l'espace des siecles.

Nous invitons nos Lecteurs à jetter au moins un coup d'œil sur ce grand Ouvrage. Ils y verront des richesses immenses, une sagacité singuliere, une adresse non commune à ménager des conclusions favorables au Celtique. Il y a dans le premier volume une dissertation fort nécessaire *sur le changement des lettres, & sur les altérations que souffrent les mots, sur-tout lorsqu'ils entrent en composition.* L'organe de la voix est d'une souplesse admirable ; il se prête aux changements des diverses lettres, & de-là combien de dialectes, d'idiômes même différents ! On trouve ensuite la *Description étymologique des Gaules*, que nous avons déjà indiquée. Ce morceau qui remplit tout le premier volume, est plein de discussions géographiques, historiques, grammaticales. Nous avons pris beaucoup de plaisir à le lire ; nous avons admiré

l'induſtrie de l'Auteur à ſe tirer des difficultés ; & il faut avouer que ce docte Lexicographe mériteroit toujours de grands éloges pour ſon eſprit & pour ſa ſubtilité, quand il n'auroit fait qu'un Ouvrage de pure imagination.

ARTICLE VIII.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO e contorni inciſe con qualche ſpiegazione (tomo ſecondo) *les Peintures antiques d'Herculanum, gravées avec l'explication des ſujets.* (Tom. 2. grand *in-fol.* Forme d'Atlas.) A Naples, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LX.

TOut le monde ſait que l'ancienne Ville d'Herculanum, enſevelie ſous terre par l'éruption du Veſuve en l'an 79 de l'Ere chrétienne, a été découverte depuis

peu d'années, qu'on y a trouvé des antiquités de toute eſpece, entre autres des Peintures, des Statues de bronze & de marbre, des inſtruments de tous les Arts, des médailles, &c. que le Roi des deux Siciles, aujourd'hui Roi d'Eſpagne, a fait raſſembler toutes ces richeſſes, & qu'il a ordonné qu'elles fuſſent communiquées au Public par la voie des gravures.

Nous avons rendu compte * du premier Volume de ce magnifique Recueil, & ce ne ſeroit pas de notre part une invitation commandée par l'amour- propre d'Auteur (ſentiment le plus impérieux & le plus ſot qui ſoit dans le cœur de l'homme), que de renvoyer nos Lecteurs à ces Analyſes. Elles ſont comme néceſſaires pour la ſuite des Volumes qui ſe publient & ſe publieront ſur Herculanum. C'eſt,

---

* Voyez Juillet, I. vol. Septembre & Octobre, I. vol. 1759.

pour

pour ainsi dire, l'entrée de cette Ville antique; c'est le fil qui doit conduire dans ces souterreins devenus le spectacle du monde entier, après tant de siécles, d'oubli & d'anéantissement.

Ce n'est pourtant pas qu'Herculanum conserve aujourd'hui ses richesses. On les a tirées de ces ruines immenses, & l'on en a composé le cabinet vraiment royal du Monarque qui gouverne les deux Siciles. Mais en voyant ce cabinet, ou la description qu'on en donne, il faut toujours se ressouvenir du lieu qui a fourni tant de monuments singuliers. C'étoit une Ville Grecque, fort curieuse de bagatelles, à ce qu'il paroît; car les sujets de Peinture & de Sculpture qu'on y a découverts, étoient la plûpart très-frivoles. C'étoit une Ville où les plaisirs & les cérémonies religieuses occupoient presque également les Citoyens. On en juge par la découverte des Antiquités

qui concernoient le Théâtre & le Temple, les piéces dramatiques & les ſacrifices. Au reſte le culte de ces Grecs étoit, comme celui de preſque toutes les Nations idolâtres, plein d'abſurdités & d'indécences : on en a une preuve particuliere dans les Peintures, où la Mythologie eſt traitée ſans raiſon., ſans bienſéance & ſans pudeur. Encore une fois Herculanum étoit une Ville Grecque : cela dit tout d'un mot ; cela met ſous les yeux ſes Arts, ſes mœurs, ſes amuſements, ſa Littérature, ſes ſuperſtitions, &c.

Si l'on avoit pû conſerver cette Ville ſans la dépouiller de ſes richeſſes, ſi l'on s'étoit fait un point de curioſité, de magnificence, d'intérêt même, de la reſtaurer, en déblayant ſes décombres, en débouchant ſes rues, ſes maiſons, ſes édifices publics, quel ſpectacle eût-on donné à notre ſiécle, & à tous les âges futurs ? Imaginez une Ville grande peut-

être comme nos Cités du ſecond ordre, mais beaucoup mieux percée & infiniment plus ornée, établie à quatre-vingt ou cent pieds ſous terre, redevenue telle à peu près qu'elle fut au ſiécle de Cicéron & d'Auguſte, pleine de belles rues, de maiſons décorées d'antiques, & poſſédant encore leurs ameublements : ajoutez-y un Théâtre magnifique, un *Forum**, des Temples, des Statues ſans nombre. Concevez après cela qu'on eût ménagé un eſcalier commode pour y deſcendre, qu'on y eût pratiqué des jours, qu'on eût mis en un mot tous les Curieux en état de s'y promener comme on ſe promene dans nos rues. Nous demandons ſi ce n'eût pas été la plus ſinguliere & la plus belle choſe qui fût au monde; ſi les voyageurs ne ſe fuſſent pas détournés de vingt, de trente, de cinquante lieues pour voir cette merveille ? Nous parlions ci-deſſus *d'intérêt :* eh ! quelle ſource de ri-

cheſſes n'eût-ce pas été là pour le Royaume de Naples, & pour ſes habitants ? Les Etrangers euſſent abordé en foule à cette Ville ſouterreine, ils en euſſent rapporté des Plans, des Relations, des Deſcriptions ; & toutes les Sociétés Littéraires y auroient député, comme à l'envi les unes des autres, pour éclaircir une infinité de queſtions concernant l'Antiquité.

On a ſuivi un autre ſyſtême : Herculanum eſt, ſous terre, un monceau de cendres, de terre, de pierres : on a fouillé par-tout, & l'on fouille encore, pour découvrir ce qui a pû échapper aux recherches des premiers Curieux. On trouve & l'on trouvera long-temps de menues Antiquités ; reſtes encore précieux d'une Ville qui étoit elle-même l'Antiquité la plus complette que le temps eût épargnée. Mais il eſt vrai de dire que cette Ville ne ſubſiſte plus, & qu'il faut aller dans le Cabinet de Sa Majeſté Sicilienne pour la retrouver.

Ce tréſor eſt gardé avec un ſoin extrême : c'eſt ce qui a fait imaginer & pratiquer une ſorte d'induſtrie, dont le ſuccès n'a pourtant pas réuſſi au frauduleux Artiſte qu'on nomme à la tête de ce ſecond Volume. Voici le fait : un bon Peintre Vénitien, nommé Joſeph Guerra, a dit dans ſa penſée : *le Cabinet des Antiquités d'Herculanum eſt gardé comme le jardin des Héſpérides ; il n'en ſortira rien qui puiſſe me convaincre de faux : je vais copier quelques-uns des meilleurs Tableaux dont on a donné la gravure : je dirai que ce ſont les Originaux mêmes, & je les vendrai comme tels à des Curieux de l'Antique.* Guerra travailloit à Rome, Ville aſſez éloignée de Naples pour donner le tems au ſyſtême de s'accréditer, & d'enrichir l'inventeur de cette fourberie. Les Tableaux ont été en effet compoſés, diſtribués, payés apparemment bien cher ; mais la vigilance des

Prépoſés au Cabinet de Naples a diſſipé toute cette manœuvre. Ils ont acquis quelques-unes des Piéces de Guerra, les ont miſes à côté des vraies Peintures d'Herculanum, ont démontré la fraude, & l'ont publiée dans la Préface du ſecond Volume. Voilà donc une Hiſtoire qui ſera le pendant de celle du Cupidon de Michel-Ange, avec cette différence que celui-ci ne pouvoit être réfuté pleinement que par lui-même, au lieu que le Brocanteur Guerra avoit contre lui tout le Cabinet de Sa Majeſté Sicilienne, & toute l'activité de ceux qui en ſont les ſurveillants.

Les plus attentifs ſont les Académiciens qui donnent ce Recueil, c'eſt-à-dire, qui le publient avec des notes très-ſavantes. Ils mettent dans le titre *Peintures d'Herculanum gravées con* QUALCHE SPIEGAZIONE. Eh! cette explication forme les neuf dixiemes du volume : pour quelques lignes deſtinées à la deſ-

cription ſimple de chaque ſujet, on a des colonnes *in-fol.* de notes très-érudites aſſurément. Nos Abram, nos Lacerda, nos Caſaubon, nos Dacier ne ſont que des Pygmées vis-à-vis des Académiciens *d'Herculanum:* car c'eſt le titre que prennent ces Meſſieurs, fondant ainſi comme par un effet rétroactif, *quaſi poſtliminio* auroient dit les Juriſconſultes anciens, la plus ancienne Société littéraire d'Italie. Si les citoyens d'Herculanum revenoient au monde, ils ſeroient tout ſurpris qu'on ſe donnât tant de peine pour eux, & non-ſeulement pour eux, mais pour leurs *bambochades*, pour leurs uſtenſiles de ſacrifice & de ménage, pour quelques-unes de leurs monnoyes diſſipées dans des ruines, &c. car toutes ces choſes paroîtront ſucceſſivement dans le recueil. Mais ſi ces Herculaniens penſoient au plaiſir que cauſe une découverte faite après dix-ſept ſiecles, & s'ils connoiſſoient le goût de nos Anti-

quaires pour tout ce qui a vieilli ſous terre, ils reviendroient de leur ſurpriſe ; ils approuveroient l'Académie d'Herculanum, ſauf à la dédommager de ſes peines par de bonnes explications de tableaux : car il y en a quelques uns dont les ſujets ſont lettre cloſe pour nous, quoique d'ailleurs ils aient le mérite de la belle compoſition.

Le premier volume commençoit par quelques *Monochromes* ou tableaux d'une couleur. C'eſt le goût le plus ancien : on l'a abandonné avec raiſon, pour mieux rendre la nature qui a toutes les couleurs à ſa diſpoſition. On voit, dans les tableaux de cette Ville Grecque, toutes les couleurs dont uſent aujourd'hui les Peintres ; & dans quelques morceaux, elles ſe ſoutiennent fort bien ; dans pluſieurs le grand air a fait des altérations. On ſait au reſte que ces pieces furent ou des Freſques ou des Peintures en détrempe ſur un ſimple enduit ; nul

monument de ce genre en toile ou en bois : ces matieres ſont trop fragiles pour réſiſter à une durée de XX. ſiecles.

On commence ce ſecond volume par des ſujets bien aſſortis à l'hiſtoire des Lettres & au goût des Littérateurs. C'eſt une ſuite de neuf Planches qui repréſentent Apollon & huit Muſes. Ces doctes Sœurs ſont au nombre de neuf; mais la ſeconde qui devroit être Euterpe, manque dans le Recueil, parce que ce morceau s'eſt trouvé preſque détruit, & hors d'état de guider un Graveur. Pour ranger les Planches de cette ſuite, on adopte l'ordre qui eſt dans Héſiode & dans Hérodote ; on préſente Clio, Thalie, Melpomene, Terpſichore, Erato, Polymnie, Uranie & Calliope. Apollodore & quelques Mythologiſtes forment un autre arrangement ; mais ce n'eſt point à eux qu'il faut s'en rapporter, quand Héſiode & Hérodote ont parlé.

L'Apollon qui mene cette belle troupe des Muſes, & qu'on croit être par cette raiſon le *Muſagete* des Anciens, ſe montre aſſis dans une attitude de repos, appuyé ſur ſa guittare, couronné de laurier, chauſſé de brodequins, & drapé à la Grecque, c'eſt-à-dire, de maniere que le nud paroît beaucoup. Les Muſes qui le ſuivent ſont drapées en plein, comme il convient à ces ſages Divinités du Parnaſſe. Deux d'entr'elles, Clio & Uranie, ſont aſſiſes, & n'ont que ſix pouces de hauteur, tandis que celles qui ſont de bout paroiſſent en avoir plus de ſept: ce qui montre après tout qu'il n'y avoit gueres que de petits tableaux dans Herculanum, & qu'il a été facile d'en faire le tranſport.

On ne peut prendre le change ſur les tableaux des Muſes trouvés dans Herculanum, puiſque le nom de chacune eſt au bas de chaque Figure. D'ailleurs, elles ont toutes

à la main les attributs de leurs fonctions. Polymnie ſeule eſt ſans aucun ſymbole ; mais elle tient ſon doigt ſur ſa bouche, comme ſi elle étoit occupée d'une profonde méditation. On donne à cette Muſe le ſoin de diriger les Fables des Poëtes ; d'autres la font Surintendante de la danſe, & la protectrice des Pantomimes. Ces emplois ſont-ils aſſez graves pour mériter les réflexions d'une Déeſſe? On croit ajuſter tout en diſant que la danſe chez les Anciens exprimoit divers ſujets de la Fable, à-peu-près comme on prétend que les Ballets modernes ſont des Poëmes en action. Reſte à ſavoir encore ſi, pour des compoſitions ſi frivoles, il étoit néceſſaire de donner à une Muſe l'attitude du ſilence, de la méditation, & du travail le plus important. Quoi qu'il en ſoit, la Figure de Polymnie n'eſt pas la plus intéreſſante dans cette troupe des Muſes ; c'eſt celle d'Erato qui attire particulierement

les éloges des Académiciens. Son air gracieux, sa belle draperie, la forme de l'instrument qu'elle tient à la main, l'inscription même qui l'annonce, sont autant de traits qui servent à caractériser cette Muse en beau & en grand.

En discutant ce qui concerne la Muse Erato, nos savants Editeurs rapportent par occasion une Sentence Grecque qu'on a tirée des décombres d'Herculanum : c'est une écriture courante fort-semblable à la nôtre, & chargée d'esprits & d'accents : découverte qui termine une question déjà ancienne & nullement résolue jusqu'ici. Il s'agit de l'usage & de l'emploi des accents chez les Grecs des hauts siecles. Plusieurs ont cru que ces signes ne remontoient pas au-delà de sept ou huit cents ans ; mais l'inscription trouvée dans Herculanum démontre le contraire, puisque cette Ville a péri en 79 de l'Ere Chrétienne, & qu'apparemment l'inscription

avoit déjà pour lors quelque ancienneté. C'est quelque chose que ce point, puisqu'il finit une controverse littéraire.

Nous terminerons ici ce premier extrait, bien résolus de suivre le Recueil où il se trouve encore quantité de sujets fort picquants.

ARTICLE IX.

HISTOIRE *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres*, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. LV. jusques & compris l'année M. DCC. LVII. (vol. *in*-4°.) *A Paris de l'Imprimerie Royale*, M. DCC. LXI.

En reprenant l'Histoire de cette Académie, nous tombons sur une analyse fort-belle & fort-noble des *réflexions* qui ont été faites par

M. de Burigny, *sur la conduite des Magistrats Romains dans les Provinces*. Il nous suffira presque d'en citer quelques traits. « Rien n'est » si fameux, *dit l'Historien de l'Académie, d'après M. de Burigny*, que » le désintéressement dans les cinq » premiers siecles : il n'est pas besoin d'en citer des exemples ; la » vertu étoit alors établie sur le » fondement le plus assuré, sur l'ignorance des vices. Occupés à » lutter contre des Peuples aussi » pauvres qu'eux-mêmes, leurs victoires ne les enrichissoient que de » gloire & d'honneur ; mais leurs » guerres avec les Carthaginois, » Nation opulente, leur firent connoître la richesse ; & la conquête » de la Macédoine, de la Grece, & » d'une partie des Etats d'Antiochus » transporta dans Rome d'immenses trésors. Cependant les vainqueurs résisterent encore quelque » temps aux attraits de l'opulence. » La République étoit déjà riche ;

» mais les particuliers ſe faiſoient
» encore honneur de cette pauvreté
» qui en avoit fait des Héros. Mar-
» cellus décora les temples de Ro-
» me des Tableaux & des Statues
» de Syracuſe vaincue. Mummius
» enleva les beaux Ouvrages de
» Corynthe, ſans en détourner un
» ſeul, & même ſans les connoître,
» &c. »

Cette conduite ſubſiſta, tant que l'eſprit de frugalité & de déſintéreſſement fit partie des mœurs générales; mais bien-tôt tout ſe corrompit: on fit de temps en temps des loix ou des projets de loix contre les concuſſionnaires; & quand ceux-ci furent puiſſants & titrés, ils ſurent bien échapper à la vengeance publique. Sous Tibere on propoſa de renouveller une Loi qui défendoit aux Gouverneurs des Provinces de mener leurs femmes avec eux dans leurs départements: on étoit perſuadé que c'étoit une des cauſes principales du luxe & de

l'avidité des Magiſtrats. *Mais*, dit M. de Burigny, *le mal étoit invétéré, & la coutume prévalut.*

M. de Monteſquieu, dans ſon premier tome de l'Eſprit des Loix, prétend que la propoſition de renouveller cette Loi fut rejettée, parce qu'on étoit alors dans une Monarchie, & que le luxe eſt néceſſaire ſous cette ſorte de gouvernement. Il cite à ce ſujet un paſſage de Tacite; & il en conclut *qu'on ſentit* dans Rome *qu'il falloit d'autres mœurs*, c'eſt-à-dire, d'autres façons de penſer & d'agir que celles qu'on propoſoit. Toutes ces aſſertions, avec l'explication du Texte de Tacite, ſont fondées ſur l'imagination de ce bel eſprit. Elles n'ont aucune ſolidité en elles-mêmes. 1°. Le luxe n'eſt néceſſaire dans aucun Gouvernement, puiſque c'eſt une dépenſe déplacée. 2°. On ne rejetta point le projet de la Loi ſuſdite, parce qu'on vivoit alors dans une Monarchie. Cette ſorte de Gou-

vernement, comme tous les autres, réprouve le luxe des Gouverneurs de Provinces, ſur-tout quand ils y ſont entraînés par des épouſes avides & voluptueuſes. 3°. L'auteur n'a point pris le ſens de Tacite. On voit dans cet Hiſtorien que le projet de loi fut rejetté par le contraſte de la tranquillité des temps où l'on vivoit, avec les guerres qui avoient troublé autrefois l'Empire Romain. On peut voir la note ci-jointe.

Cécina propoſa la Loi; Valerius Meſſalinus s'y oppoſa, en diſant, ſelon Tacite, *Multa duritiei veterum meliùs & lætiùs mutata, neque enim, ut olim, obſideri urbem bellis, aut Provincias hoſtiles eſſe :* ce qui ſignifie que *les circonſtances facheuſes où s'étoient trouvés les Anciens, étoient changées en mieux, puiſque la Ville n'étoit plus entourée d'ennemis, & que les Provinces n'étoient plus armées contre le nom Romain.* On conçoit que cette raiſon pouvoit être alléguée pour favoriſer la coutume qui régnoit alors de laiſſer aller les Gouverneurs dans les Provinces, avec toute leur Famille. Dans des temps de guerre & de détreſſe, le tranſport de tant de Perſonnes, & des femmes ſur-tout, n'auroit pû

Nous avons cru pouvoir faire ces observations au sujet du Mémoire de M. de Burigny qui a bien rappellé la Loi dont M. de Montesquieu a voulu donner l'esprit ; mais on voit la différence des vûes de l'un & de l'autre.

Dans cette même Histoire, on a l'analyse de deux autres Mémoires de M. de Burigny ; l'un *sur les livres* (prétendus) *sacrés des Peuples profanes* ; l'autre, *sur les Ouvrages apocryphes supposés dans les premiers siecles de l'Eglise.* Le premier Mémoire est plein de recherches, & touche un sujet bien plus neuf que le second : tout le monde sait qu'il y a eu au commencement du Christianisme beaucoup de faux Evangiles, de faux Actes des Apôtres, de

---

avoir lieu. Mais les temps étant devenus tranquilles, & les orages qui troubloient les Anciens ayant cessé, il paroissoit raisonnable d'accorder aux Gouverneurs ce qu'ils désiroient par rapport à leur cortége.

fauſſes Epîtres des Hommes apoſtoliques, de fauſſes Liturgies, &c. M. de Burigny fait le détail de tous ces monuments ſuppoſés : il comprend dans ce nombre juſqu'à la premiere Lettre de S. Clément : en quoi il contredit M. de Tillemont, M. Dupin, & la plûpart des meilleurs Critiques qui ſe fondent avec raiſon ſur les citations qu'on en trouve dans S. Irenée, dans Clément d'Alexandrie, dans Origene, dans Euſebe, dans S. Jérôme, &c.

Enfin on nous donne ici l'extrait d'un très-agréable Mémoire que le même Académicien a lû en 1756, *ſur la querelle qui s'éleva dans le XVI. ſiecle, au ſujet de l'eſtime qui étoit dûe à Cicéron.* La renaiſſance des Lettres avoit rappellé la lecture & l'imitation de ce grand Orateur. Rien de plus louable & de plus approprié aux ſuccès des hommes de Lettres ; mais ceux-ci donnerent dans un excès qui les rendit ridicules. « Ils ſoutinrent que c'étoit le

» seul Auteur qui méritât d'être lû, » & que toute expression qui n'é- » toit pas dans Cicéron, devoit » être proscrite par tous ceux qui » prétendoient à la gloire d'écrire » purement en latin.... La passion » pour le style de Cicéron étoit un » fanatisme. Lazare Buonamico dé- » claroit qu'il aimeroit mieux par- » ler comme Cicéron, que d'être » Pape ou Empereur; & le Cardi- » nal Bembo, qu'il ne changeroit » pas l'état de bien écrire en latin » contre le Marquisat de Mantoue ». Erasme entreprit de guérir cette frenésie qui devenoit épidémique. Il composa son Traité de la meilleure maniere de parler, *de optimo genere dicendi*; & il l'intitula *Ciceronianus*: c'étoit une Satyre des adorateurs de Cicéron; mais cet Ouvrage qui ne manquoit pas de défauts, fut cruellement attaqué avec son Auteur, par une foule d'ennemis dont les plus ardents étoient Jules Scaliger & Dolet,

deux hommes auffi fans modération & fans honnêteté dans leurs Ecrits. Ainfi pour & contre Cicéron, il fut dit plus d'injures que Cicéron lui-même n'en avoit raffemblés contre Verrès & contre Clodius. L'hiftoire de ce démêlé eft bien racontée dans ce morceau du vol. de l'Académie, & de plus elle tourne au profit du véritable efprit philofophique qui ne traite rien avec enthoufiafme, & moins que toute autre chofe, ce qui concerne les mots. Il faut pourtant dire deux chofes fur la maniere d'écrire en Latin, & en général dans toute Langue qui ne fe parle plus. 1°. Ceux qui s'attachent au meilleur modéle, (tel qu'eft fans contredit Cicéron dans le Latin) font les mieux confeillés & les plus fûrs de réuffir. 2°. Ceux qui ne veulent pas s'en tenir à un Auteur particulier, tel que Cicéron, ou tout autre du bon temps, & qui prennent tous les ftyles, courent très-grand rifque

de n'en avoir aucun bon. Il vaut mieux parler toujours comme Cicéron, ou comme Tite-Live, ou comme Saluste, ou même comme Tacite, que d'être tantôt l'un, tantôt l'autre de ces Auteurs.

Nous ajouterons ici la Notice d'un des Eloges compris dans ce Volume ; c'est celui du Marquis Scipion Maffei, dont le nom est connu de tous les Hommes de Lettres. Il fut *Poëte*, *Critique*, *Antiquaire*, *Historien*, *Physicien*, *Casuiste même*, & Théologien autant qu'on peut l'être, *quand on est tant d'autres choses*. C'est à la Théologie exclusivement qu'il auroit dû s'arrêter : il étoit sur le retour de l'âge, il voulut courir cette carriere, & il y fit des chutes. Dans tout le reste il se soutint parfaitement. M. le Beau a peint avec complaisance les travaux & le caractere de cet homme vraiment distingué dans la Littérature. Il commença par les occupations d'amusement : la Poësie & la Cri-

tique remplirent ſes premieres années. Il ſe jetta enſuite dans l'érudition, dans l'étude de la Langue Grecque, dans la recherche des manuſcrits, dans l'étude des Antiquités; & ce fut alors qu'il compoſa ſon magnifique Ouvrage intitulé *Verona Illuſtrata.* Jamais Ecrivain ne releva plus la gloire de ſa Patrie : Véronne ſeroit déja immortelle par l'avantage d'avoir vû naître ce Citoyen. Que ne lui doit-elle point pour l'Ouvrage où ſes Origines, ſes Antiquités, ſes Monuments, ſes Hommes de Lettres; en un mot, où tout ce quelle contient de remarquable eſt développé, expliqué, gravé, enrichi d'obſervations ? M. le Marquis Maſféi a voyagé dans les principales parties de l'Europe : on l'a vû à Paris pendant quatre années de ſuite, & nul Savant de ce temps-là n'échappa à ſa curioſité. C'étoit le caractere de cet eſprit toujours en action : il vouloit voir & entendre

tout : ce qui, en matiere de Littérature, est la route du savoir ; mais point du tout la route du bonheur en matiere de Morale. Pour être Philosophe, il faut recueillir moins afin de réfléchir mieux ; mais il s'agit dans cet Eloge d'un homme de Lettres, d'un Antiquaire surtout. Dans ses voyages, il rassembla une quantité prodigieuse d'Inscriptions, & à son retour à Verone, il les fit encastrer dans un mur de trente perches sous un portique d'ordre dorique. « Là toutes ces Inscriptions Puniques, » Etrusques, Grecques, Latines, furent distribuées par ordre & par » classes, & ce grand trophée de Littérature, cette muraille savante, » qui parle tant de Langues, & qui » étale aux yeux les monuments de » tant de Peuples, compose elle-» même un magnifique monument » de l'amour du Marquis pour les » Lettres & pour sa Patrie.

Le Marquis Maffei a vécu près

de

de quatre-vingts ans; il étoit Membre de presque toutes les Sociétés Savantes de l'Europe. Sans être riche, il avoit l'art de paroître magnifique dans les occasions d'éclat. L'économie étoit une de ses ressources, qualité qui manque si souvent aux Littérateurs, & qui ajoute à leur mérite quand ils la possédent. Ce Savant Italien étoit fort aimé de ses Concitoyens : ce qui n'est pas encore un avantage qui soit donné à tous les Hommes de Lettres. Ils sont exposés aux traits de l'envie, & souvent ils se ressouviennent trop qu'ils ont quelque chose au-dessus des autres. Enfin M. Masséi conserva les sentiments de la Religion & de la Piété dans le tourbillon des occupations Littéraires ce qui fait également honneur aux Lettres & à lui.

ARTICLE X.

LE VRAI PHILOSOPHE, ou *l'usage de la Philosophie, relativement à la société civile, à la vérité & à la vertu*; avec l'histoire, l'exposition exacte & la réfutation du Pyrrhonisme ancien & moderne, (vol. *in*-12. de 420 pages). *A Paris, chez* BABUTY *fils Quai des Augustins*; BROCAS *l'aîné rue S. Jacques*. M. DCC. LXII.

SI l'Auteur de ce livre est le premier qui nous fasse connoître les vrais caracteres du Philosophe & de la Philosophie, il faudra convenir qu'on a parlé long-temps dans le monde de ce qu'on ignoroit. Ces deux mots *Philosophe* & *Philosophie* sont fort-anciens; & bien-loin d'être vieillis par les années, ils ont plus de vogue que jamais. Tout le monde les répete,

les adopte, les goûte, & prétend en faire la regle de ſa conduite. Probablement l'Auteur n'a voulu peindre que ce qui exiſtoit déjà ; il n'eſt point homme à calomnier tous les ſiecles, & moins celui-ci que tous les autres. Il eſt doux, modéré, liant, aimable même par les objets qu'il traite, & par le ſtyle qu'il emploie. Il ſe trouve peu de choſes neuves dans ſon Ouvrage ; mais l'ordre qui y regne & les détails qu'il contient, peuvent piquer encore la curioſité des Hommes de Lettres. Pour les Philoſophes de profeſſion, de conduite, de langage même & de mode, ils ne manqueront pas de prendre la qualité de Juges : ce qui formera probablement un Tribunal trop nombreux.

L'Auteur conſidere le Philoſophe relativement à la ſociété, à la vérité, à la vertu : c'eſt la diviſion de ſon livre. La premiere partie ne roule que ſur les qualités ſociales. Le vrai Philoſophe doit être attentif aux bien-

ſcances, rendre ſes talents utiles, ne point heurter les préjugés quand ils ſont avantageux, ne point les ſuivre quand il n'en réſulte aucun bien. Ce doit être un homme bien inſtruit de la Morale, amateur de la Phyſique juſqu'à un certain point, exempt des défauts qui contrediſent l'urbanité, qui bravent la décence, qui rompent l'union, qui alterent la paix, &c. On a dit qu'*un Miſantrope doux & ſans humeur ſeroit un homme très-aimable dans la ſociété, que la Miſantropie a ſon ſel*, & qu'en la corrigeant un peu, *on ne lui laiſſeroit plus qu'une pointe agréable**. Cela nous paroît dit avec autant de vérité que d'eſprit ; mais on ne s'apperçoit pas que l'Auteur du *vrai Philoſophe* ait conſidéré ce point de vûe. Il prend le Miſantrope dans toute ſa bruſquerie, & il l'anathématiſe pour lui ſubſtituer quelqu'un qui ſeroit d'*un accès facile*, *plein d'indulgence* pour les ridicu-

* M. l'Abbé Trublet, Eſſais, t. 2. p. 203.

ses, toujours prêt à *tolérer les abus qu'il ne peut détruire.* Toutes ces choses peuvent & doivent se concilier dans un Traité de Morale. Le vrai Philosophe sera tout-à-la-fois un peu Misantrope, & plein de charité plûtôt que d'indulgence. Il lui faut des motifs supérieurs pour aimer les hommes : son penchant ne le porte point là ; mais la Loi l'y rappelle ; & après tout, la Loi bien observée ne vaut-elle pas bien une facilité naturelle qui n'est souvent qu'un fond d'adulation, de petitesse d'esprit, & de caractere sans consistence ?

La seconde partie envisage le Philosophe dans ses rapports avec l'amour de la vérité ; c'est à proprement parler le Philosophe instruit & capable d'instruire les autres. D'abord y a-t-il une *vérité ? Celui qui en doute*, reprend l'Auteur, *n'est pas digne que nous tournions nos armes contre lui. Un homme de cette espece n'est fait que pour recevoir des*

preuves matérielles. Il mérite qu'on en uſe à ſon égard comme on fit autrefois envers un diſciple d'Arcêſilas, & un autre prétendu Philoſophe de la Secte de Zénon: on en vint aux voies de fait contre eux; & ils furent obligés dans cette rude épreuve de convenir qu'ils avoient une exiſtence.

L'Auteur ne laiſſe pas d'indiquer des objets dont la vérité eſt inconteſtable; mais il convient que les paſſions offuſquent ſouvent la raiſon. « L'intérêt, l'envie, la vengeance, l'orgueil, la vaine gloire alterent la vérité. Tantôt elles ne la laiſſent paroître qu'à-demi; tantôt elles la défigurent au point de la rendre méconnoiſſable: ſouvent même au lieu du vrai, les paſſions n'offrent que la fauſſeté & le menſonge ». Ces choſes déjà ſi connues peuvent ſervir de correctif à ce que l'Auteur dit dans ſa premiere partie, que *les paſſions en elles-mêmes ne ſont ni bonnes ni mauvaiſes.* Eh! n'eſt-il pas cer-

tain, comme il l'enſeigne dans ſa troiſieme Partie, que les paſſions ſont des mouvements pleins de *révolte & de déſordre*; par conſéquent des défauts, des ennemis, des penchants *mauvais?*

Il faut bien éviter dans un Ouvrage tel que celui-ci, de s'en tenir aux premiers traits qu'on y rencontre. D'abord, on y trouve le Philoſophe tout occupé du ſoin de plaire au monde. C'eſt un honnête diſciple de la raiſon, ſuppoſée pure & ſans voile; mais enſuite vient la recherche de la vérité avec les obſtacles qui ferment l'entrée de cette carriere: viennent les paſſions, les préjugés, les divers ſyſtêmes ſur le témoignage des ſens, ſur l'origine des idées, ſur la méthode qu'il faut ſuivre pour éviter l'erreur. Dans la premiere Partie notre Auteur n'eſt qu'un élégant Moraliſte; dans la ſeconde c'eſt un Métaphyſicien qui commence à être ſubtil; enfin, dans la

troisieme, il fait son capital de la Religion ; & c'est alors que les grands principes de la vraie Philosophie se développent.

Mais avant que d'entrer dans ce sanctuaire, on demande la permission d'être plus hardi que Mallebranche. « Ce Philosophe qui exi-
» ge l'évidence pour juger des cho-
» ses naturelles, nous dit que,
» dans les matieres de la foi, *pour*
» *être fidèle, il faut croire aveu-*
» *glément.* Et moi, au contraire,
» *continue notre Auteur*, je soutiens
» que, dans l'ordre de la Religion,
» comme dans l'ordre de la nature,
» *il ne faut croire qu'avec un discer-*
» *nement éclairé.* Par-tout le flam-
» beau de la raison doit être notre
» premier guide. Je suppose qu'on
» dise à un Philosophe, ou seule-
» ment à un homme raisonnable,
» *croyez cela, parce que Dieu l'a*
» *dit* ; il répliquera d'abord, per-
» mettez qu'avant toutes choses,
» je m'assure que Dieu a parlé. Quoi

» de plus juste en effet ? S'il faut
» captiver son entendement sous le
» joug de la foi, du moins ne doit-
» on pas le faire imprudemment ».

Si le P. Mallebranche étoit témoin de cette bonne maniere de raisonner, il ne manqueroit pas d'y applaudir ; mais il feroit observer en même-temps que son principe, *pour être fidèle, il faut croire aveuglément*, subsiste en entier. Car il est question dans ce principe, de l'objet de la foi, à l'égard duquel *la foi aveugle* est nécessaire, parce que cet objet est toujours supérieur à nos connoissances. Notre Auteur au contraire, insiste sur les préliminaires de la foi, &, comme parlent les Docteurs en ce genre, sur les motifs de crédibilité, matiere où il est non-seulement permis, mais très-précisément enjoint d'exercer sa raison, afin que l'acquiescement à la foi ne soit taxé ni d'imprudence ni d'enthousiasme. Voilà tout le fond de cette question trai-

tée un million de fois, & toujours à l'avantage de la Religion Chrétienne, parce que ses motifs de crédibilité sont invincibles, tandis que ses mysteres s'élevent au-dessus de toutes les lumieres de l'esprit humain.

C'est donc dans la troisieme Partie de cet Ouvrage que s'acheve le tableau du vrai Philosophe. On commence par rappeller les notions naturelles du bien & du mal, du juste & de l'injuste. « Indépendamment de notre maniere de juger, » la vertu & le vice sont essentiellement différents l'un de l'autre; » la regle qui fonde cette différence » est invariable. Si les hommes en » étoient les auteurs, elle n'auroit » jamais été fixe, ni constante. On » y reconnoîtroit toujours des marques de leur foiblesse, de leur » aveuglement, & de leur légéreté ».

L'Auteur place ensuite un Chapitre des plus importants, pour

faire voir que la Philoſophie ne ſuffit pas pour réformer le cœur de l'homme ; & c'eſt ici que paroît l'hiſtoire de notre décadence & de nos malheurs ; qu'on expoſe le ravage qui s'eſt fait en nous par le péché ; qu'on affirme la néceſſité des ſecours divins pour ſortir de l'état de réprobation où nous étions plongés. En un mot, ce Chapitre eſt comme le tableau de la Religion révélée, & des grandes choſes qui ſe ſont faites pour remédier à la cataſtrophe du genre humain. Ici la pure Philoſophie eſt en défaut, ou plûtôt elle ſe taît ; elle écoute, elle s'humilie. On ne nous parle plus ſimplement de *bienſéances* du monde, de *décence*, d'uſage des *talents*, d'étude des *Arts utiles*, &c. mais on nous remet ſous les yeux le vuide immenſe des créatures, l'inquiétude du cœur humain, tant qu'il ne poſſede pas un objet infini ; la néceſſité d'être *uni à Dieu* par la vertu, &c. On

insiste fortement, & même avec l'appareil de l'éloquence, sur le malheur, le trouble, l'agitation, la terreur de ceux qui se livrent à leurs passions, qui oublient le Créateur & qui l'offensent. Tel est l'objet de trois longs Chapitres fort dignes de l'attention des Lecteurs. L'Ouvrage finit par quelques Lettres qui ont été écrites à l'Auteur, lorsque son Livre n'étoit encore qu'en manuscrit. Elles contiennent un petit nombre d'observations critiques, auxquelles le même Auteur répond : ce qui forme une suite d'éclaircissements pour le Livre entier. Nous faisons ici mention d'une des difficultés qu'on a proposées, & de la réponse dont elle a été suivie.

L'Auteur dit à la fin de sa troisiéme Partie : *Si je n'avois à parler qu'à des Chrétiens, je les renverrois à l'Evangile, & je leur dirois : Prenez, lisez, observez, pratiquez. Voilà le seul Docteur que vous deviez écou-*

ter. . . . Mais puisqu'un Ouvrage philosophique doit être fait pour tous les hommes, de quelque secte qu'ils soient, je vais proposer ici des regles générales que personne n'osera recuser. Suivent quatre regles, ou quatre principes généraux de Morale.

L'Ami à qui l'Auteur avoit communiqué son manuscrit, observa qu'il s'ensuivroit des dernieres paroles du texte qu'on vient de lire, *qu'un Philosophe pourroit désavouer & rejetter du moins quelques-unes des maximes & des regles de Morale que la Religion Chrétienne propose :* sentiment intolérable, puisqu'il *n'est rien de plus beau, de plus honnête, de plus digne de notre admiration & de nos éloges, que les préceptes & les regles des mœurs qu'on trouve dans les Livres saints.*

L'Auteur s'est expliqué, 1°. par l'aveu sincere & authentique de la beauté & de l'excellence des regles de Morale contenues dans les Li-

vres ſaints : 2°. par l'éclairciſſement du texte qu'on a lu ci-deſſus. Ma penſée, *dit-il*, eſt qu'*il y a peut-être des gens qui prévenus contre le Chriſtianiſme, viendroient m'objecter que j'aurois dû propoſer des regles générales de Morale, abſtraction faite de chaque Religion ou ſecte particuliére. Pour éviter cette objection, j'ai propoſé les regles morales, de maniere que tout le monde fût obligé d'en reconnoître la vérité & la juſteſſe, malgré la diverſité des ſectes, &c.* Cette réponſe met à couvert de tout reproche les intentions de l'Auteur. Mais il reſteroit à demander ſi ces gens prévenus contre le Chriſtianiſme qu'ils connoiſſent, méritent que, par complaiſance pour eux, on dreſſe un Code de Morale indépendant du Chriſtianiſme ; ſi d'ailleurs ce Code peut leur être utile, ou ſuffire à qui que ce ſoit, ſous prétexte d'abſtraction faite de toute ſecte ou religion ; ſi enfin, dans un Livre où

les lumieres croiſſent toujours, où l'on paſſe de la Philoſophie ſociale à la Philoſophie ſpéculative, & de celle-ci à la Philoſophie chrétienne, il falloit conclure par quatre regles, qui ſéparées du Chriſtianiſme, ne peuvent être bonnes que pour d'honnêtes Payens? L'Auteur jugera lui-même de ces queſtions, qui n'alterent en aucune façon le mérite & l'utilité du reſte de ſon Ouvrage.

Ce Traité du *vrai Philoſophe* eſt ſuivi d'un morceau de 100 pages ſur le Pyrrhoniſme. On en fait l'hiſtoire, on en expoſe les principes, on refute les principaux Auteurs qui l'ont ſoutenu, entr'autres Sextus Empyricus, Huet, Bayle; & les guides qu'on ſuit dans cette controverſe, ſont M. Deſlandes pour l'Hiſtorique (il falloit plûtôt conſulter Brucker) & M. de Crouzas pour la partie du dogme & du raiſonnement. On s'occupera volontiers de cette Addition à l'Ou-

vrage *du vrai Philosophe*. En général l'Auteur écrit sensément, purement ; quelquefois il s'éléve, il prend le ton de l'éloquence ; & c'est sur-tout quand la Religion se trouve intéressée dans la matiere qu'il traite.

ARTICLE XI.

TABLES SACRÉES ou NOUVELLE MÉTHODE *pour lire avec fruit toute l'Ecriture Sainte dans le courant d'une année, en y employant un quart-d'heure par jour ;* le tout disposé à l'usage des Missels de ROME, de PARIS, de ROUEN, & d'AMIENS, dédié à Monseigneur le Duc de BERRY, (grand *in*-8°). A Paris chez A. M. LOTTIN l'aîné, Libraire & Imprimeur de Monseigneur le Duc de Berry, rue S. Jacques. M. DCC. LXI.

ON remarque dans ces *Tables Sacrées* trois caracteres très-estimables, le goût de la piété, la

bonne diſtribution des matieres ; les attentions de la Typographie. On a voulu mettre entre les mains des Fideles un Ouvrage qui préſentât toute l'Ecriture Sainte partagée en lectures pour tous les jours de l'année. Cela ſuppoſoit du zele dans l'Auteur, de l'ordre dans ſon eſprit, de l'exactitude dans l'Imprimeur.

En effet ce ſont ici des *Tables* : on y voit pour les ſemaines & pour les jours des partitions, des caſes, des indications de livres & de chapitres, des ſommaires qui annoncent les ſujets ; le tout réduit dans des eſpaces fort limités, & diſpoſé dans un ordre comme ſymmétrique. On n'a pas même négligé de marquer le nombre des Chapitres de chaque livre, le nom de chaque Auteur Sacré, le temps auquel cet Auteur a écrit ; & tout ceci eſt le réſultat de pluſieurs détails chronologiques qui ne paroiſſent pas au

coup d'œil, mais qui ſuppoſent des connoiſſances en ce genre.

On a travaillé principalement pour ceux qui ſuivent les Miſſels de Rome, de Paris, de Rouen & d'Amiens. L'Auteur eſt un Paſteur des ames établi dans le Dioceſe de Rouen, mais limitrophe de celui d'Amiens : ainſi une ſorte de patriotiſme eccléſiaſtique bien entendu eſt entré dans ce projet.

Nous avons dit que le *goût de la piété* étoit le premier caractere qui ſe remarquoit dans ce livre. L'Auteur le manifeſte 1°. dans les petits ſommaires dont il remplit ſes Tables, & qu'il raſſemble encore à la fin de ſon volume. 2°. Dans ſa Préface qui réunit l'onction à la nobleſſe des ſentiments. Nous tranſcrivons ce début : « Il eſt preſ-» que ſuperflu de rappeller les avan-» tages que l'on retire de la lecture » des ſaints livres, quand elle eſt » entrepriſe par des vues de piété, » & dirigée par les conſeils d'un

» ſage & vertueux conducteur. Ces » monuments ſacrés contiennent » les deux Teſtaments du premier, » du meilleur & du plus reſpecta- » ble de tous les Peres : ſeroit-il » poſſible que des enfants bien-nés » négligeaſſent le dépôt vénérable » de ces Loix, de ces vérités, de ces » promeſſes ? car tels ſont les ca- » racteres des deux Teſtaments de » notre Dieu. Ils contiennent des » Loix qui exigent notre ſoumiſ- » ſion, des vérités qui éclairent nos » eſprits, des promeſſes qui ſou- » tiennent nos eſpérances ». Dans la ſuite de cette Préface on fait connoître le prix des ſecours que tout homme, dans ſon état, peut & doit retirer de la Sainte Ecriture. On donne après cela une idée ſuccincte de toutes les parties qui la compoſent, & l'on finit par rappeller l'oracle de S. Paul qui aſſure qu'*elle eſt utile pour inſtruire, pour reprendre, pour corriger, pour conduire à la piété & à la juſtice.*

L'Imprimeur-Libraire dédie l'ouvrage à Monſeigneur le Duc de Berry, par une Epître pleine d'intérêt & de ſentiment. « Cet ouvra-» ge, *dit-il*, eſt l'abregé ou plutôt » le tableau en racourci du livre » par excellence, le premier de tous, » & ſupérieur à tous par l'eſprit qui » l'a dicté, par la qualité de ceux » qui l'ont écrit, par les objets qu'il » renferme. . . . . Auſſi, Monſei-» gneur, eſt-ce le premier livre que » vos mains ont ouvert, ſur lequel » votre mémoire s'eſt exercée, & » dont vous avez voulu faire la » baſe de toutes vos connoiſſan-» ces. . . . . Qu'il eſt glorieux pour » les perſonnes illuſtres qui préſi-» dent à votre éducation, de vous » voir entrer ſi parfaitement dans » leurs vûes! Elles ont puiſé dans » cette ſource ſacrée les grands prin-» cipes qu'elles vous inſpirent; & » leur conduite retrace à vos yeux » les exemples des héros de la reli-» gion, dont vous liſez l'Hiſtoire....

» Je m'estimerai très-heureux que
» la premiere production de mes
» presses, à laquelle vous ayiez
» daigné faire un accueil favorable,
» soit un ouvrage chrétien ».

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

VENERABILIS CÆSARIS BARONII S. R. E. Cardinalis Bibliothecarii Epiſtolæ & Opuſcula, pleraque nunc primùm ex archetypis in lucem eruta. Novam ejuſdem Baronii vitam operi præpoſuit, recenſuit, & adnotationibus illuſtravit Raymundus Albericius, Congregationis Oratorii Romani Preſbyter (2. tom. *in*-4°.) *Lettres, Opuſcules & vie du Cardinal Baronius*, &c. La vie qu'on donne ici eſt plus étendue & plus

exacte que toutes celles qu'on avoit déjà. Au bas des pages il y a des notes pour expliquer quelques endroits des Lettres. A la fin du second vol. est la vie de S. Gregoire de Nazianze, composée par Baronius, d'après les Ecrits mêmes de ce Saint Docteur. On fait cas en Italie de tout ce Recueil.

De Florence.

On propose par souscription chez André Bonducci, le Recueil des discours de feu M. Antoine Cocchi, célebre Médecin, & Antiquaire de S. M. I. mort en 1758 (2. vol. *in*-4°.) le terme de la souscription doit être échû dès le mois d'Octobre dernier; mais apparemment qu'en Italie, comme ailleurs, on n'est pas d'une rigueur extrême à cet égard. Quand l'argent paroît, on se laisse toucher. On accorde le bénéfice des souscripteurs à celui qui paie bien.

Janvier, 1762, I. vol.

Della prima promulgazione de libri in Firenze lezione Istorica di Domenico Manni, &c. C'est une Dissertation Académique sur les premieres éditions faites à Florence. M. Manni prétend que Bernard Cennini inventa vers le milieu du XV siecle des planches chargées de lettres d'acier en relief avec lesquelles il fit quelques essais d'imprimerie ; mais il paroît que ces lettres n'étoient point mobiles. On soutient dans cette Dissertation que la premiere édition vraiment typographique faite à Florence, est de l'an 1471, non 1485, comme on l'a cru jusqu'à-présent.

Ce que dit ici M. Manni de l'époque du grand art de l'imprimerie à Florence en 1471 est vrai. Le Virgile avec les Commentaires de Servius commença cette année chez Bernard Cennini & ses deux fils Dominique & Pierre, dont le premier travailloit, & l'autre corri-

geoit ; mais quand le même Auteur avance que la vie de Sainte Catherine de Sienne eſt auſſi de l'an 1471, il ſe trompe ; elle eſt de 1477 par les PP. Dominique de Piſtoie & Pierre de Piſe, tous deux de l'Ordre des FF. Prêcheurs, & habiles Imprimeurs. Au reſte, il ſeroit à-propos de traduire en François l'Ouvrage de M. Manni : *c'eſt un* in-4°. *de 16 pages.*

On a publié *in-fol.* la Deſcription de l'Appareil funebre dreſſé dans l'Egliſe de S. Laurent de cette Ville, pour l'Archiduc Charles d'Autriche. L'Auteur eſt M. Pierre Philippe Morelli, Patricien de Florence ; & c'eſt auſſi ce Gentilhomme qui a prononcé l'éloge du jeune Prince.

Le premier tome des Caractères de Théophraſte paroît en Grec & en Italien. Le Traducteur eſt le Sénateur Leonard Ricci, Noble Flo-

rentin. Le format est *in*-8°. & ce premier vol. ne comprend encore que quatre caracteres; savoir, la *dissimulation*, l'*adulation*, le *diseur de rien*, & la *rusticité*.

De Venise.

Le cinquieme volume de la grande collection des Conciles, a été publié par Antoine Zatta, Imprimeur de cette Ville. Comme il a oublié quelques pieces dans les quatre premiers tomes, son dessein est de donner à la fin un supplément général aussi *in-fol.* Dans ce cinquieme volume il y a beaucoup de monuments & de dissertations contre l'hérésie des Nestoriens.

Le Rédacteur auroit peut-être bien fait d'y joindre les Actes du Synode de Diamper, tenu au Royaume de Cochin sur la côte de Malabar en 1599, par D. Alexis de Menezès, Archevêque de Goa. On en a donné une édition fort

ſoignée en 1745 à Rome (*in*-4°.). L'Editeur eſt le R. P. Jean Facond Raulin, Exgénéral des Auguſtins ; & ce volume eſt rempli de pièces curieuſes ſur l'Hiſtoire de l'Egliſe des Malabares : nous ſaiſiſſons volontiers cette occaſion de l'annoncer au Public.

On a imprimé chez Thomas Bettinelli une Traduction Italienne de Sallufte (*in*-8°. p. 295), avec le latin vis-à-vis, des notes au bas des pages, & deux planches gravées, l'une géographique pour la guerre de Jugurtha, l'autre généalogique pour la famille de Maſſiniſſa, Roi de Numidie. L'Auteur de cette Traduction eſt le Docteur Jean-Baptiſte Bianchi de Sienne.

Le Comte George de Polcenigo a compoſé un livre fort-court, mais fort-inſtructif ſur la nature des fiefs. *C'eſt un* in-8°. *de 64 pages.*

De Lucques.

Pii II. Pont. Max. *olim Æneæ Sylvii Orationes Politicæ & Ecclesiasticæ, quarum multas ex manuscriptis codicibus nunc primùm eruit, reliquas hinc indè dispersas collegit & ad manuscripta recensuit, argumentis, adnotationibus & præfatione exornavit, atque appendice aliarum lucubrationum ineditarum auxit Joannes Dominicus Mansi, Cleric. Regul. Congreg. Matris Dei Lucensis*, (in-4°.). *Pars prima* (Pag. 391). *Pars secunda* (pag. 236).

Il y a deux parties dans ce Recueil des Discours du Pape Pie II. La premiere contient ceux qu'il a faits avant que d'être Pape. La seconde présente ceux qui sont du tems de son Pontificat. On y a joint quelques opuscules du même Auteur; savoir, l'*Histoire de la Diette de Ratisbonne*; une *Lettre au Duc*

de Milan pour l'exciter à prendre le commandement des troupes contre les Turcs ; une autre *au Duc de Modène sur quelques griefs qu'il avoit contre lui ;* un *Abregé d'Histoire des hommes illustres de son temps*, &c. Ces Opuscules n'avoient point encore paru.

SICILE.

DE PALERME.

Acta sincera Sanctæ Luciæ, Virginis & Martyris, ex optimo codice Græco nunc primùm edita & illustrata. *Actes fideles & véritables du Martyre de Sainte Luce*, &c. (*in*-4°.) C'est un Ouvrage posthume de M. Jean Tauromenitani, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Palerme. On fait voir que ces Actes ont été écrits peu de temps après le Martyre de la Sainte, & qu'ils ne contiennent rien que de grave, d'édifiant, de sensé.

ALLEMAGNE.

De Wittemberg en Saxe.

Le Docte Professeur M. Weichmann a publié une bonne Dissertation latine sur le célebre passage de Job : *Scio quòd Redemptor meus vivit*, &c. Il y soutient contre l'opinion de quelques modernes, que Job parle en cet endroit de la résurrection future, & non du rétablissement temporel de Job lui-même. Cette derniere explication ne vaut absolument rien, & il faut croire que les Patriarches de l'ancien Testament ont connu la vie future, & la résurrection des corps.

De Vienne.

Antonii Storck, Medici Viennensis Tractatus quo demonstratur Cicutam non solùm usu interno tutissimè exhiberi, sed & esse simul remedium valdè utile in multis

morbis qui hucuſque curatu impoſſibiles dicebantur. *Traité de M. Storck ſur les bons effets de la Ciguë*, (petit *in*-12.). Il y a trois chapitres dans ce livre; le premier contient la deſcription de cette plante, & du remede où elle entre. Le ſecond expoſe les différents cas où ce remede a été employé avec ſuccès. Le troiſieme préſente quelques corollaires ou conſéquences du Traité. Il paroît que c'eſt ſur-tout contre les ſquirres & les cancers qu'on fait uſage de la Ciguë; que l'Auteur a pris la méthode d'en compoſer des pillules, & d'en former des topiques. Il a éprouvé que de l'une & de l'autre maniere cette plante opéroit les meilleurs effets. Il y a vingt cas ou exemples clairement préſentés avec la méthode du traitement relatif à chaque maladie. *Ce livre imprimé à Vienne, & dédié à S. M. I. la Reine de Hongrie, ſe trouve auſſi*

à Paris, chez Didot le jeune, Quai des Augustins.

SUEDE.

De Stockholm.

Le ſieur Charles Lehenberg ayant été élu Membre de l'Académie des Sciences de Suede, a prononcé pour ſa réception un fort-beau diſcours ſur l'Optique. Il inſiſtoit particulierement ſur l'hiſtorique des découvertes en ce genre. Il nommoit tous ceux qui ont contribué à perfectionner cette curieuſe partie de la Phyſique. Son ſentiment étoit que l'époque de l'invention du téleſcope doit être fixée à l'an 1590, & celle du téleſcope Newtonien à l'an 1668.

FRANCE.

De Paris.

Lettres instructives & curieuses sur l'Education de la Jeunesse : Ouvrage utile aux Peres de famille, & nécessaire aux Précepteurs, (vol. *in*-12 de près de 300 pages). Par le R. P. G. M. A. L. D. M. A. D. l'AD. d'A. chez *Musier pere, Quai des Augustins*, &c. Il y a vingt-quatre Lettres dans ce Recueil. L'Auteur conduit le plan d'éducation depuis le choix du parrein & de la marreine de l'enfant, jusqu'à son entrée dans le monde. On embrasse la science de la religion, celle des mœurs, & une grande étendue de connoissances littéraires. L'Auteur très-estimable pour le fond de l'Ouvrage, manque un peu de naturel dans la maniere de l'exécuter.

de pratique bénéficiale, conféré avec les maximes de la Juriſprudence de France, &c. (2 vol. *in*-4°.). Par M. Durand de Maillanne, Avocat en Parlement, chez Bauche, Quai des Auguſt. &c. L'Auteur a voulu donner à ſes Lecteurs la connoiſſance générale & particuliere des principes du Droit canonique relativement au For extérieur; & les aſſurer en même temps que ces principes ſont ou ne ſont pas ſuivis dans la pratique du Royaume. On a donc dans ce Dictionnaire tout ce qui concerne les matieres eccléſiaſtiques, ſuivant la diſcipline reçue en France. Il n'y a que la lecture & l'uſage qui puiſſent faire bien connoître la maniere dont l'Auteur exécute ſon plan. Voici ce que nous y avons remarqué.

1°. Il raſſemble ce qu'il y a de mieux ſur ces matieres dans les livres qui ont le plus d'autorité & de réputation, comme les Mémoires du Clergé, les Ouvrages de M. Pia-

les, les Traités de M. Collet, les Arrétiſtes, les Commentateurs du Droit, &c. Lacombe, Barboſa, & une infinité d'autres.

2°. Il écrit clairement, & s'étend aſſez ſur chaque Traité. On doit ſe reſſouvenir que c'eſt un Dictionnaire, & que les objets ont toujours dû être préſentés en abregé; mais il n'y a point ici autant de ſéchereſſe que dans pluſieurs des Dictionnaires modernes.

3°. Il paroît modéré dans ſes ſentiments; & il rapporte communément ſans prévention ce qui s'eſt dit contre l'opinion qu'il embraſſe. Il nous ſeroit impoſſible de garantir toutes ſes déciſions ou expoſitions; mais nous n'en rendons pas moins juſtice au ton d'équité & d'impartialité qu'il conſerve dans ſon Ouvrage.

4°. Il donne les formules entieres pour les Proviſions de Bénéfices, Priſes de poſſeſſion, Renoncia-

tions, Préſentations, Monitoires, *Exeats*, &c. avec quantité de Déclarations & Edits touchant les affaires eccléſiaſtiques.

Ces deux volumes ſont chacun de plus de 800 *pages*, *& ſe vendent* 24 *liv. reliés.*

Lottin l'aîné, rue S. Jacques, diſtribue *la Relation abregée de la vie & de la mort de Marie-Eliſabeth* TRICALET, *veuve de M. Lebeuf*, *Secrétaire du Roi*, &c. décédée à Dijon en 1759 (*in*-12. plus de 150 pages). Il s'agit d'une pieuſe veuve qui s'étoit retirée dans un Monaſtere de Religieuſes, & qui y a paſſé 19 ans dans la pratique des vertus chrétiennes, ſans toutefois prendre l'engagement des vœux. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce récit. C'eſt une vie commune, uniforme, pénitente, cachée : ces exemples n'en ſont que plus dignes d'imitation. L'Auteur ne raconte pas mal :

comme les faits éclatants lui ont manqué, il y a suppléé par les sentiments.

DIVERSES ANNONCES *d'Ouvrages, de Cours publics, de Conférences, &c.*

Les Volumes VIII. & IX. de *l'Histoire Naturelle, Générale & Particuliere, avec la description du Cabinet du Roi*, paroissent depuis deux mois. Durand, Libraire rue du Foin, qui les distribue, avertit le Public que le grand nombre de Planches qui y sont contenues, oblige d'en augmenter le prix, & chaque Volume sera désormais de 15 livres en feuilles, au lieu de 12 livres qu'on donnoit ci-devant.

Le sieur Maclot, Auteur d'un bon Traité de la Sphère, ouvrira le 10 de ce mois un Cours particulier de Leçons, qui auront pour objet la Géographie, la partie des

Mathématiques, qui ſe rapporte à cette Science, l'Hiſtoire des principaux Etats de l'Europe, ſur-tout de l'Allemagne. Ce Cours ſera de quarante Leçons ou Séances. *La demeure de ce Profeſſeur eſt au Caffé du Fort, au coin de la rue de la Verrerie, près S. Mery.*

Tout le monde aujourd'hui eſt curieux de repréſentations en Optique. L'illuſion que fait cette machine eſt un des amuſements de ce Siécle. Il eſt à déſirer que ce ſpectacle ſe perfectionne, parce que les Arts peuvent y gagner quelque choſe, & que cette ſorte de plaiſir n'eſt ni bruyant ni diſpendieux. Parmi les Artiſtes qui ſe diſtinguent en ce genre, le ſieur Girard mérite un accueil particulier. Il a pris dans notre France & en Italie quantité de beaux points de vue qu'il a peints, & qui dans l'Optique ſont rendus avec tous les avantages du naturel. Entr'au-

tres objets remarquables, il met ſous les yeux les travaux faits pour le canal de Languedoc, les Antiquités de Niſmes, le Pont du Saint-Eſprit, les Cours d'Aix & de Marſeille, pluſieurs Ports de France; la vue de Naples & du Mont-Veſuve, &c. Il y ajoute un des côtés de Paris qu'on n'avoit point encore pris, & qui eſt le plus favorable pour l'effet. Comme le ſieur Girard eſt bon Peintre, il ménage en habile homme les jours & les ombres, les proportions de grandeur & de diſtance, les couleurs aëriennes, les nuances du ciel, &c. *Sa demeure eſt chez M. Villars, rue du Four Saint-Honoré. On ſe rend chez lui tous les jours à deux heures après midi.*

Briaſſon, Le Breton, Durand & David, Libraires à Paris, rue Saint-Jacques, rue de la Harpe, rue du Foin & rue des Mathurins, *Janvier*, 1762. I. vol.

mettent en vente au commencement de ce mois, 269 Planches, qui composent *le premier Volume du Recueil des Planches sur les Sciences, les Arts, les Métiers & les Manufactures, avec Privilege & Approbation.* La collection complette doit être d'environ mille Planches, avec leur explication. Le prix de chaque Volume en feuilles sera de 100 livres.

Les ANNALES TYPOGRAPHIQUES sont un Journal dont le prix consiste dans la nomenclature exacte de tous les Livres qui paroissent chaque année en Europe. Si les Anciens nous avoient laissé un Ouvrage périodique dans ce genre-là, ce seroit un Livre plus estimable que celui de Photius. On a dessein de continuer cette collection, & pour mettre plus promptement les Lecteurs au courant des Livres qui ont paru dans l'année précédente, on donnera 1761 dès Janvier 1762.

Mais comme 1760 ſe trouveroit ſupprimé ſelon cet arrangement, on diſtribuera, pour remplir cette année, deux cahiers ſurnuméraires dans le cours de chaque mois juſqu'en Juin incluſivement : ce ſeront les douze Volumes de 1760. *Le prix de chaque année eſt de* 9 liv. 12 ſ. *& l'on ſouſcrit chez Vincent, rue Saint Severin.*

Le ſieur Pelletier, Machiniſte, a un Cabinet très-curieux, qu'on peut voir tous les jours depuis neuf heures du matin juſqu'à quatre heures du ſoir. C'eſt un nombre de Piéces que le *Proſpectus* ne détaille pas, mais dont les Connoiſſeurs font l'éloge. Quelques-unes ſervent à l'exécution de divers mouvements dignes de l'attention des Méchaniciens mêmes. Au reſte ce Cours public a cela de ſingulier qu'on y eſt admis gratuitement. *La demeure de l'Auteur eſt*

rue Charlot, au Marais; près le beau Boulevard, la premiere porte cochere à gauche en entrant par la rue de Bretagne.

Par l'ordre & ſous la protection de Sa Majeſté; on donne une nouvelle forme à la Gazette de France. Elle paroîtra déſormais le Lundi & le Vendredi de chaque ſemaine, & chacune ſera de quatre pages d'un caractere ſemblable à celui du *Proſpectus*. La feuille coutera 3 ſols à ceux qui ne ſeront pas abonnés; & 12 livres pour toute l'année aux Abonnés. Il y aura auſſi de ſix mois en ſix mois une Table des matieres & des noms. Tout cet ordre eſt bien expliqué dans un *Proſpectus* qui ſe diſtribue au *Bureau général rue neuve Saint-Roch*. Lorſqu'on voudra faire inſérer quelque article dans la Gazette, on s'adreſſera à M. Rémond de Sainte-Albine, ſi connu par le ſuccès qu'il a déja

eu dans la compoſition de cet Ouvrage périodique, national, politique & littéraire.

PRIX

Propoſé par l'Académie Royale de Chirurgie.

Pour l'Année 1763.

L'Académie Royale de Chirurgie propoſe pour le Prix de l'année 1763, le Sujet ſuivant :

Expoſer la théorie des Maladies de l'Oreille, *& détailler les moyens que la* Chirurgie *peut employer pour leur Curation.*

Ceux qui enverront des Mémoires ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs Ouvrages, mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront à part dans un papier cacheté & écrit de leur propre

main, leurs nom, demeure, & qualités; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par M. *de la Peyronie*; qui sera donnée à celui qui, au Jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le Sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre re-

présentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1762 inclusivement ; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1763, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Piéce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, *une Médaille d'or de deux cents livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matiere de Chirurgie que ce soit*, au choix de l'Auteur ; *Elle l'adjugera à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année* 1762. *Ce Prix d'Emulation sera proclamé le jour de la Séance publique.*

Le même jour, Elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

Il y a quantité de Livres nouveaux qui seront annoncés dans le second Volume de Janvier.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1762.
I. Volume.

ARTICLE I. *L'Artillerie raisonnee, &c.* page 5
ART. II. Lucius Annæus Seneca, de Brevitate vitæ, &c. *Traités de Séneque, &c.* 22

ART. III. *Oeuvres de M. le Chancelier d'Agueſſeau*, 43
ART. IV. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions*, &c. Premier Extrait, 56
ART. V. *Recueil de Mémoires concernant l'Oeconomie Rurale*, 71
ART. VI. *Sermons de M. l'Abbé de* CICERI, *&c.* 92
ART. VII. *Mémoires ſur la Langue Celtique*, *&c.* 105
ART. VIII. Le Pitture Antiche d'Ercolano, &c. *Les Peintures Antiques d'Herculanum gravées*, &c. Tom. II. 119
ART. IX. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions*, &c. Second Extrait, 133
ART. X. *Le vrai Philoſophe*, 146
ART. XI. *Tables ſacrées, ou Méthode pour lire toute l'Ecriture ſainte dans le cours d'une année*, 160
ART. XII. Nouvelles Littéraires, 166

Errata pour Octobre 1761. II. vol.

Pag. 2589, *lig.* 9, de Châlons, *lis.* de Challon. *Pag.* 2616, *lig.* 11, quel, *lis.* quels. *Pag.* 2647, *lig.* 22, Hypocrate, *lis.* Hippocrate.

Pour Décembre.

Pag. 2940, *lig.* 11, ont, *lis.* on. *Pag.* 3036, *lig.* 1, qui s'embarrassoit fort peu, *lis.* qui étoit fort peu touché.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Décembre 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1762. II. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1762. II. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,
chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉ[S]
en Janvier 1701, forment (compris
celui-ci) 790 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	2.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols e[n]
feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1762. II. vol.

ARTICLE XIII.

EXPLICATION
D'UN PASSAGE D'HERODOTE. *

On trouve au second Livre d'Hérodote (Ch. 142) un Paſ-

* Cette Diſſertation a été communiquée en manuſcrit ; elle eſt l'ouvrage d'un homme très-verſé dans les Langues & dans l'Antiquité.

ſage que feu M. Goguet, dans ſon Ouvrage ſur l'origine des Arts & des Sciences, a cru digne de ſon attention : mais après avoir examiné & diſcuté les différentes explications qu'on en a données, il a penſé que le texte de l'Hiſtorien Grec n'étoit pas ſuſceptible d'un ſens raiſonnable ; que cependant il contenoit des traces de faits véritables, & d'une tradition qu'Hérodote avoit mal entendue ou mal expoſée. Cette tradition eſt celle des prodiges arrivés dans le cours du Soleil au temps de Joſué & d'Ezéchias. Cette hypotheſe ingénieuſe eſt digne de la ſagacité de ſon Auteur, & de cette pieuſe érudition qui rendra ſon nom toujours également cher à la Religion & aux Lettres. Je ne crois cependant pas que le jugement qu'il porte du Paſſage dont il s'agit, ſoit irréformable, ni même que ſa conjecture ſoit fondée ; & je ne crains point de propoſer une nouvelle explication du même Paſſage.

Il s'y agit de la durée que les Egyptiens donnoient à leurs Hiſtoires depuis que les hommes régnoient chez eux ; car ils diſtinguoient un temps où les Dieux y avoient régné : mais c'étoit, *diſoient-ils*, avant les hommes, & non en même temps qu'eux : ils ſe moquoient des Grecs qui confondoient ces temps, & faiſoient régner pêle-mêle, ſi l'on peut ainſi parler, les Hommes, les Dieux & les Héros.

Les Egyptiens, au rapport de notre Hiſtorien, lui expoſerent, d'après un Livre, ἐκ βίϐλε, les principaux événements de leur Hiſtoire, & les noms de leurs Rois juſqu'au regne de Séthon, Prêtre de Vulcain, Prince d'une grande piété, qui étoit ſur le trône lorſque Sennacherib vint fondre en Egypte. L'Ecriture ſainte nous apprend que Sennacherib s'étant avancé juſqu'à l'entrée de l'Egypte, ſon armée y fut frappée par l'Ange ex-

terminateur, & périt toute en une nuit : Sennacherib lui-même ſe ſauva à peine, & s'enfuit à Ninive, où il fut aſſaſſiné au bout de quarante-cinq jours par deux de ſes fils. On voyoit encore au temps d'Hérodote, qui écrivoit environ deux cents cinquante ans après, une Statue érigée à Séthon, dans le Temple de Vulcain, en mémoire de cet évenement : elle repréſentoit ce Prince tenant un rat dans ſa main, avec cette inſcription au bas : *Qu'on apprenne, en me voyant, le prix de la Piété* : car les Egyptiens attribuoient le miracle de cet évenement à la piété & aux prieres de Séthon. Nous ſavons, au contraire, par le témoignage des Livres ſaints, qu'on le dut à la piété & aux prieres d'Ezéchias. Le rat que cette Statue portoit dans ſa main, étoit le ſymbole ordinaire de la deſtruction, & ſignifioit tout ſimplement que l'armée de Sennacherib avoit été entiérement dé-

truite. Mais Hérodote assure qu'on lui dit que c'étoit parce que des rats avoient mangé dans une nuit les cordes de tous les arcs, & les courroies de tous les boucliers de l'armée du Roi des Assyriens.

Que les Egyptiens lui aient effectivement fait ce conte, & qu'il nous le répete avec sa naïveté ordinaire, je ne vois à cela d'un côté que le ton énigmatique des Egyptiens, qui transforment l'Histoire en emblêmes & en allégories, & qui font mystere de tout; de l'autre, que le caractere d'un Grec, qui ne se plaît jamais mieux à dire la vérité que lorsqu'elle est déguisée sous l'écorce des fables. Cette écorce nuit peut-être moins à l'Histoire que la hardiesse de quelques Critiques qui mesurent à leur génie toutes les vraisemblances, sans connoître bien souvent les caracteres les plus réels de la vérité.

Les Egyptiens, après avoir ainsi

entretenu Hérodote ſur la foi de leurs Livres, le menent dans un vaſte Temple, lui montrent & lui font compter trois cents quarante-une Statues de Rois, juſqu'à Séthon, & l'aſſurent que chacune de ces Statues repréſente le fils de celui dont la Statue le précéde immédiatement; en ſorte qu'elles ſont une preuve que depuis leur premier Roi juſqu'à Séthon, il y a eu trois cents quarante-un âges d'hommes; que trois âges ou générations faiſant cent ans, les trois cents faiſoient dix mille ans; que les quarante-une reſtantes, valent treize cents quarante ans: ce qui fait en tout onze mille trois cents quarante ans; *que, dans cet eſpace de temps, le ſoleil s'étoit levé quatre fois des points où il a coutume de ſe lever; & que deux fois il avoit recommencé ſon cours du côté où il ſe couchoit au temps d'Hérodote, deux fois il l'avoit fini du côté où il ſe levoit au même temps.*

Τετράκις ἐξ ἠθέων ἀνατεῖλαι, ἔνθά τε νῦν καταδύεται, ἐνθεῦτεν δὶς ἐπαντεῖλαί, καὶ ἔνθεν νῦν ἀνατέλλει ἐνθαῦτα δὶς καταδῦναι.

C'eſt cette phraſe qui fait la matiere de la difficulté que j'entreprens de réſoudre. Les Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, ſur leſquels M. l'Abbé Geinoz avoit revu le texte d'Hérodote, dont il projettoit de donner une nouvelle édition, ne fourniſſent aucune variante ſur ce paſſage, qui paroît d'ailleurs correct pour l'expreſſion, & dans lequel je ne crois pas qu'il y ait aucune lacune. Mais je dois avant tout, remarquer deux choſes : l'une, que M. Goguet avoit auſſi déja remarquée, eſt que les Traducteurs ont mal rendu ce paſſage, en faiſant dire à Hérodote que le Soleil s'étoit levé quatre fois *hors des lieux* où il a coutume de ſe lever. Hérodote dit au contraire que le ſoleil s'eſt levé qua-

tre fois des lieux où il a coutume de ſe lever, ἐξ ἠθέων τετράκις ἀνατεῖλαι, & non pas ἔξω ἠθέων, & c'eſt s'abuſer étrangement que de citer, pour juſtifier les Traducteurs, cette autre expreſſion dont Hérodote ſe ſert dans ſon premier Livre, en parlant des Cimmériens qui avoient été chaſſés de leur pays, ἐξ ἠθέων ἐξαναστάντες; comme ſi ἐξ y étoit mis pour ἔξω: car certainement ἐξ s'y prend dans ſa ſignification ordinaire, & y marque le terme du départ, le lieu d'où les Cimmériens ont été chaſſés. Il eſt vrai qu'il étoit indifférent de s'y ſervir d'ἐξ ou d'y employer ἔξω, parce qu'être chaſſé d'un lieu, & être chaſſé hors d'un lieu, ſont entiérement la même choſe; mais il n'en eſt pas ainſi de notre phraſe, dans laquelle ἔξω feroit un ſens tout contraire à ἐξ, parce que *ſe lever d'un lieu* eſt directement contraire à *ſe lever hors d'un lieu*.

On allegue aussi deux ou trois endroits d'Homere, où, suivant quelques Grammairiens, ἐκ ou ἐξ est mis pour ἔξω, par une figure qu'ils appellent synalephe ; mais outre que bien des Critiques n'en conviennent pas, il est de principe qu'on ne peut recourir à une figure pour expliquer un mot & lui donner une signification extraordinaire, que lorsque sa signification ordinaire ne peut pas lui convenir dans l'endroit où il est placé : or on ne voit pas qu'ici la signification ordinaire de ἐξ ne puisse pas avoir lieu. En un mot, je conçois bien que ces prépositions peuvent se mettre ou se prendre l'une pour l'autre, lorsque le sens qui résultera de l'une ne sera pas contraire au sens qui résultera de l'autre ; mais je ne conçois pas que, quand il en résultera un sens absolument opposé, on puisse par quelque figure que ce soit, les substituer l'une à l'autre.

La seconde remarque préliminaire que j'ai à faire, est qu'après qu'Hérodote a dit : *Le Soleil s'est levé* quatre fois des lieux où il a coutume de se lever ; il n'ajoute pas *car par deux fois*, &c. ou *savoir par deux fois*, &c. Il n'y a dans le Grec rien qui indique ni *car* ni *savoir* ; on n'y voit que la simple conjonction copulative, comme je l'ai mise dans ma version, & *par deux fois il a recommencé son cours*, &c. ἔνθα τε νῦν καταδύεται. Cette seconde phrase n'est pas en effet une explication de la premiere, mais un second fait joint & lié au premier, & faisant partie du phénomene dont il s'agit.

Après ces observations nécessaires pour rendre raison des différences qu'on pourra trouver entre la maniere dont j'ai rendu le texte, & les versions qu'on en a jusqu'à présent données, je viens à mon explication, & je dis que toute l'obscurité de ce passage, vient de

ce qu'on y prend le mot *Soleil*, en Grec, Ἥλιος, au propre, au lieu de le prendre au figuré. En effet, ce mot ne ſert pas ſeulement à déſigner cet aſtre, mais encore à ſignifier ſes révolutions; en ſorte que, pour dire *un jour*, ou, pour dire *une année*, on diſoit très-bien en Grec, ſuivant le témoignage exprès de Phavorinus, au mot Ἥλιος, *un Soleil*. Et l'on juge aiſément qu'alors le lever & le coucher du Soleil devoient être le commencement & la fin de celle de ſes révolutions qu'on deſignoit par ce mot. Les Egyptiens aimoient trop le langage ſymbolique pour qu'on ne puiſſe pas raiſonnablement ſuppoſer que chez eux la même expreſſion avoit lieu au propre & au figuré. Quand on n'en auroit aucune preuve directe & poſitive, il me ſemble qu'on n'en ſeroit pas réduit à ne former ſur ce point que de ſimples conjectures; car Tertullien nous apprend que par le nom d'Oſiris,

par lequel ils déſignoient ſouvent le Soleil, ils entendoient auſſi le retour de cet aſtre aux mêmes points, *annum recidivum.*

Cette double acception du mot *Soleil* levera, ſi je ne me trompe, toute la difficulté de notre Paſſage. Car ſi l'on y entend ce mot d'une période ſolaire, il en réſultera un ſens clair & raiſonnable, qui eſt que cette période s'eſt renouvellée quatre fois dans 11340 ans, & qu'elle a recommencé quatre fois ſon tour au terme accoutumé; c'eſt-à-dire, au commencement de l'Année Egyptienne, d'où les Egyptiens comptoient ordinairement les révolutions du Soleil. Mais comme l'Année Egyptienne étoit vague, & que ſon commencement parcouroit ſucceſſivement toutes les ſaiſons, on ajoute que deux fois le renouvellement de la période en queſtion eſt tombé dans la ſaiſon où l'Année Egyptienne commençoit au temps d'Hérodote; deux

fois sa révolution s'est achevée au même temps.

Il me semble que cette explication est très naturelle, & pourroit être regardée comme une conjecture fort probable, quand même on ne connoîtroit pas de Période Egyptienne qui pût remplir ces conditions, parce que le peu de notions que les Egyptiens nous ont transmises de leur Astronomie, laisse d'épaisses ténébres sur la plûpart des résultats qu'ils en ont déduits. Mais elle acquerra, sans doute, un degré de vraisemblance qui l'approchera bien de la vérité & de la certitude, si l'on découvre une période qui remplisse exactement toutes ces conditions; & c'est à quoi je me flatte d'être parvenu.

Les Egyptiens avoient deux sortes d'années solaires, l'une de 365 jours précisément, qu'ils employoient dans l'usage civil & dans la distribution de leurs mois & de leurs fètes; l'autre, qui n'étoit

gueres connue que de leurs Prêtres & de leurs Astronomes, de 365 jours & un quart, qu'ils suppofoient être la mesure exacte de la révolution du Soleil dans le Zodiaque.

Leur année civile ayant un quart de jour de moins que l'année zodiacale ou tropique, reculoit tous les quatre ans d'un jour sur celle-ci, jusqu'à ce qu'ayant retrogradé de 365 jours, elle recommençât de nouveau avec elle. La durée de cette révolution étoit de 1461 années civiles, qui équivaloient à 1460 années tropiques ; & c'étoit là, comme on sait, leur période sothiaque si célebre, qui devoit ramener le commencement de leur année civile au lever de la canicule, où ils avoient fixé le commencement de leur année tropique.

On connoît moins bien leur année lunaire. Cependant il y a quelque lieu de présumer qu'ils la faisoient de 354 jours 9 heures. Je sais qu'un excès de 11 minutes &

quelques ſecondes, empêche que cette détermination ne ſoit exacte, & conforme à celle qu'en donnent aujourd'hui les Aſtronomes; mais on ne doit pas chercher plus de préciſion dans les obſervations de ces temps reculés; d'autant plus que les Egyptiens péchoient, comme on voit, à peu près de la même quantité dans la détermination de l'année tropique; & c'eſt bien aſſez, ce me ſemble, qu'ils euſſent déterminé à moins d'une minute près, la vraie quantité de la révolution ſynodique de la Lune: car l'année lunaire de 354 jours 9 heures, ſuppoſe cette révolution de 29 jours 12 heures 45 minutes, au lieu de 29 jours 12 h. 44 min. 3 ſecondes qu'elle a. Il eſt bien sûr que les premiers Aſtronomes Grecs, Cléoſtrate, Harpale, Eudoxe, Méton, péchoient encore plus que les Egyptiens, les uns en excès, les autres en défaut, dans la détermination dont il s'agit.

Suppoſant donc l'année lunaire Egyptienne de 354 jours 9 heures, le temps que le commencement de cette année doit mettre à revenir avec le commencement de l'année ſolaire, eſt de 2835 années ſolaires ; & cela, ſoit que l'on compte ce temps en années civiles, ſoit qu'on le compte en années tropiques. Car 2835 années ſolaires civiles en font 2920 lunaires, & 2835 années ſolaires tropiques en font 2922. Il eſt même aſſez remarquable que ces nombres 2920 & 2922 ſont exactement les doubles de 1460 & 1461 ; en ſorte que la période ſolaire de la Lune contient précisément deux fois autant d'années lunaires, que la période ſothiaque du Soleil en contient de ſolaires. Je ne doute pas que les Egyptiens n'aient été fort attentifs à la rencontre & à l'analogie de ces nombres ; & c'eſt une choſe qui ne ſert pas peu à me convaincre de l'uſage qu'on faiſoit chez eux de la Période des 2815 ans. Or,

cette même Période remplit exactement toutes les conditions données par le passage d'Hérodote.

1o. Elle s'est accomplie quatre fois dans 11340 ans, ni plus ni moins, car 2835 est le quart juste de 11340. Ainsi les quatre renouvellements de cette période donneront les quatre levers du Soleil aux points où il a coutume de se lever, c'est-à-dire au commencement de l'Année Egyptienne.

2o. Dans ces 11340 ans elle a commencé deux fois dans la saison où finissoit l'Année Egyptienne au temps d'Hérodote: elle a fini deux fois dans la saison où commencoit cette année dans le même temps: c'est ce qu'il est facile de vérifier.

Herodote qui avoit 53 ans, l'an 430 avant J. C. pouvoit avoir fait ses voyages entre trente & quarante ans, vers l'an 450 avant J. C. où le Thot, c'est-à-dire, le commencement de l'Année Egyptienne tomboit au 14 Décembre. Comme il

vivoit dans la ſixieme génération depuis le regne de Séthon, on doit placer le regne de ce Prince environ deux ſiecles plutôt, & j'en date la fin de l'an 659 avant J. C. Je ne puis certainement me tromper de beaucoup à cet égard; & quelques années plutôt ou plutard ne dérangeroient point mon hypotheſe; mais l'année 659 que je choiſis lui donne une préciſion ſinguliere. Le Thot y tomba au 4 Février Julien; & s'y rencontra juſtement avec une nouvelle Lune où dut recommencer une cinquieme période ſemblable aux quatre qui s'étoient accomplies dans les 11340 ans que les Egyptiens comptoient juſques & compris le regne de Séthon. Ces 11340 ans comptés ſur leurs années civiles, & réduits aux années Juliennes, remontent au 9 Novembre de l'an 11992 avant notre Ere, où par conſéquent a commencé la premiere de ces périodes: la ſeconde réduite ſur le même pied a com-

mencé au premier Décembre de l'an 9159 ; la troisieme au 23 Décembre de l'an 6326 ; la quatrieme au 13 Janvier de l'an 3494. Or le dernier mois de l'Année Egyptienne, au temps d'Hérodote, se comptoit du 9 Novembre au 8 Décembre, après lequel étoient les cinq jours épagomenes ; & au 14 commençoit le Thot où premier mois qui couroit de-là jusqu'au 13 Janvier. D'où il suit que la premiere & la seconde période qui ont commencé le 9 Novembre & le premier Décembre, ont commencé où finissoit l'Année Egyptienne, au temps d'Hérodote, & que la deuxieme & troisieme qui ont fini au 22 Décembre & 12 Janvier, ont fini où commençoit l'Année Egyptienne, au temps de l'Historien Grec. Ainsi voilà encore cette condition bien remplie, mon explication pleinement vérifiée, & un sens raisonnable donné au Passage tel qu'il est, & tel que tous les manuscrits le présentent.

Au reste, je suis bien éloigné de penser que les antiquités Egyptiennes remontassent ni à 341 générations successives, ni à 11340 ans: Quand il seroit vrai que les Histoires de ce Peuple présentoient une suite de 341 Regnes, on ne pourroit pas évaluer ces Regnes sur le pied d'autant de générations, puisqu'il est certain que leur succession n'étoit pas toujours du pere au fils. Hérodote lui-même en donne la preuve; car des 11 derniers Rois qu'il nomme depuis Sésostris jusqu'à Séthon, il y en a deux qui étoient freres, & un, conquérant étranger. Il nous atteste aussi que dans les 330 autres, il y avoit eu 18 Ethiopiens & une femme qui avoit régné après son frere. D'où il suit nécessairement que tous ces Rois ne donnoient pas autant de générations que de Regnes: c'est ce que personne ne peut révoquer en doute. Il y auroit donc là beaucoup à

rabattre ſur le calcul de la durée que nous avons dans Hérodote.

Mais quand les Egyptiens montroient à cet Hiſtorien, dans leurs livres, les noms de 341 Rois, quand ils lui faiſoient voir, dans leurs Temples, autant de ſtatues de Rois & de Grands-Prêtres, c'eſt qu'ils joignoient & comptoient enſemble les Rois & les Grands-Prêtres particuliers de tous les cantons de l'Egypte. C'eſt une choſe conſtante qu'il y en avoit pluſieurs en même tems dans les différentes contrées de ce pays, & que, pour groſſir leurs antiquités, leurs Ecrivains ont mis au bout l'une de l'autre comme ſucceſſives les ſuites de ces Rois, qu'ils appellent Dynaſties. Or ce que ces Ecrivains ont fait en publiant leur Hiſtoire, il y a tout lieu de préſumer que leurs Prêtres le faiſoient en l'expoſant aux voyageurs qui vouloient s'en inſtruire, & entr'autres à Hérodote. Auſſi je ſuis convaincu que des 341 Rois qu'ils lui

nommerent, il n'en reſteroit peut-être pas 50, ſi l'on les réduiſoit à ceux qui ſe ſont effectivement ſuccédé l'un à l'autre dans le même Royaume. Mais en les donnant pour autant de Regnes ſucceſſifs, & les évaluant ſur le pied d'autant de générations (ce qui ne peut jamais être qu'hypothétique), ils en concluoient que ces Regnes avoient rempli quatre de leurs périodes luni-ſolaires, qui font 11340 ans, parce que 11340 ans ſont à 20 ans près le temps qu'occupent 341 générations, à raiſon de cent ans par trois générations, comme on les compte ordinairement; bien entendu que ces périodes appliquées après coup à leurs Hiſtoires, n'ont d'autre réalité que d'être le réſultat des hypotheſes qu'ils ſuivoient au temps d'Hérodote, ſur le cours du Soleil & de la Lune.

J'ai vu des perſonnes douter ſi les Egyptiens connoiſſoient alors le quart de jour que l'année tropi-

que a de plus que les 365 jours de l'année civile; & leur doute étoit fondé principalement sur ce qu'Hérodote n'en a point parlé. Mais que fait son silence à la connoissance que les Egyptiens pouvoient en avoir? 1°. Il ne descend pas dans des détails assez particuliers sur la forme de l'Année Egyptienne pour en induire qu'il a ignoré tout ce qu'il n'a pas dit. 2°. Quand il l'auroit ignoré, on pourroit d'autant moins en rien conclure sur l'étendue ou les bornes des connoissances Egyptiennes, que jamais les Egyptiens ne les ont communiquées bien franchement aux Grecs; & quelle que soit la raison du mystere qu'ils en faisoient, ce mystere est un point de fait qu'on ne peut révoquer en doute, & qui ne permet par conséquent de tirer aucun argument solide de ce que les Grecs ont omis ou n'ont pas omis, lorsqu'ils ont exposé les connoissances qu'ils attribuoient aux Egyptiens.

Ils ſe fondent encore ſur la deſcription que Diodore nous a donnée du cercle d'or qui étoit placé ſur le tombeau d'Oſymandias. Il avoit, dit cet Hiſtorien, 365 coudées de circonférence; en ſorte qu'y ayant autant de coudées que de jours dans l'année, on avoit marqué ſur chacune le lever & le coucher des Etoiles, pour le jour auquel on la faiſoit répondre. Il n'eſt point queſtion là du quart de jour, & c'eſt, dit on, parce que l'obſervation n'en a été faite que dans des temps poſtérieurs. Marsham a, ce me ſemble, très-bien répondu à cette objection, que comme on n'avoit pu y marquer un peu exactement l'état du Ciel pour chaque jour, ſans que le quart du jour y fût, il étoit de l'équité de croire qu'il n'y manquoit pas *.

* Cum vero ſtellarum ortus & occaſus abſque quadrantis additione rectè deſignari non poſſint, æquum eſt ut illum in circulo non defuiſſe putemus. *Marsh. Chr. Can. ad ſecul. x. p. 247. Editionis Franeq.*

Je ne dirai rien ici de l'idée de M. le Chevalier de Louville ſur le paſſage en queſtion, où il croit que les Egyptiens ont eu en vue la variation qui arrive continuellement dans l'écliptique. M. le Chevalier de Louville a moins eu deſſein d'expliquer le paſſage d'Hérodote par un phénomene connu & poſſible, que d'appuyer une découverte nouvelle & encore peu accréditée par une prétendue ancienne obſervation qu'il a tâché d'y aſſortir. Auſſi ſon hypotheſe nous apprend-elle bien comment le Soleil a pu s'être levé autrefois, & pourroit ſe lever un jour du côté où il ſe couche à-préſent. Mais elle n'éclaircit point ce qu'ont entendu les Egyptiens par les quatre levers du Soleil des points où il a coutume de ſe lever.

Je ne parle pas de la difficulté qu'il y auroit d'accorder une révolution qui ne s'acheve qu'en des millions d'années, avec une révolution qui ſe renouvelloit quatre

fois en onze mille ans, ni de la différence ſenſible qu'il y a entre un phénomene qui auroit dérangé néceſſairement toutes les ſaiſons, & par conſéquent la température de l'air, la nature des climats, les débordements périodiques des rivieres, & un phénomene qu'on aſſuroit n'avoir opéré abſolument aucun changement quel qu'il fût en Egypte. Ceux qui voudront voir une ample expoſition de l'hypotheſe de M. le Chevalier de Louville, par rapport au paſſage d'Hérodote, la trouveront dans les obſervations de M. Freret ſur la chronologie de Newton, où le ſavant Académicien François s'eſt attaché à la bien développer, ſans vouloir ni la combattre ni la ſoutenir.

ARTICLE XVI.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO e contorni incise con qualche spiegazione, Tome II. *Les Peintures antiques d'Herculanum, gravées avec l'explication des sujets*, (tome 2. forme d'Atlas). A Naples, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LX.

IL y a dans ce second volume des *Peintures antiques d'Herculanum*, 111 Planches, dont 60 grandes, & 51 petites. Celles-ci sont des vignettes & des culs-de-lampe, appellées *Finali* en Italie, ou *Rami del finimento*, parce qu'on les met au bas des explications qui précédent les grandes Planches. On devroit compter soixante vignettes, puisqu'il y en a une pour chaque sujet; mais on n'en compte toute-

fois que trente, parce que la même eſt répétée deux fois : on en ajoute une qui eſt à la tête de la Préface : on joint à ce nombre vingt culs-de-lampe qui ſont auſſi répétés *. C'eſt la ſomme de 51 morceaux.

On ne doit pas oublier les lettres griſes qui toutes ſont auſſi très-proprement gravées ; mais les ſujets ne pouvoient être antiques. Des lettres griſes ſont dans leur origine de petites gravures qui rendent aux yeux la force ou l'uſage de la lettre placée à la tête d'un diſcours. Par exemple le ſieur Vanvitelli, inventeur des lettres griſes de ce recueil, place ſous le Q un Quadrige, *Quadriga* ; ſous l'R des Ruines antiques, *Ruinæ* ; ſous l'N un Vaiſſeau, *Navis* ; ſous l'I une Iſle, *Inſula* ; ſous le C une Couronne Royale, *Corona* ;

* Il n'y a que vingt culs-de-lampe, parce que la place qui eſt occupée par les explications, n'a pas toujours permis de mettre au bas un ornement de Gravure.

ſous le T un Temple antique, *Templum* ; ſous l'L un Lion, *Leo* ; ſous le D des Dauphins, *Delphines*, &c.

Enfin ſi l'on veut tenir compte de toutes les pieces d'antiquités qui ſont gravées dans ce recueil, il faut reconnoître qu'il y en a 180, par la raiſon qu'il ſe trouve quelquefois pluſieurs ſujets dans une même Planche. C'eſt ce qu'on a été obligé de faire pour ſuppléer à la petiteſſe des figures, & pour répondre au grand format des volumes. Nous avons déjà averti dans nos analyſes du premier tome, que la plûpart de ces Peintures antiques d'Herculanum ſont comme autant de petits Tableaux Flamands où la gaieté, le naturel, & l'expreſſion des Arts tiennent lieu des grandes machines. Ces Habitans d'Herculanum faiſoient comme tant d'hommes curieux de modes & de nouveautés, qui préferent aujourd'hui des Teniers & des Vowermans aux grands Tableaux d'Hiſtoire. Ce goût n'é-

toit pourtant pas général dans Herculanum, & nous verrons bien-tôt l'Hiſtoire traitée, même en grand, dans quelques-uns des ſujets que préſente ce volume.

Après Apollon & les Muſes, on trouve deux Planches dont les perſonnages ſont inconnus. Elles rendent aux yeux du ſpectateur & du lecteur deux Freſques bien compoſées & bien peintes. La premiere Planche préſente de plus une ſorte de pendant où l'on voit des Cariatides bizarres, des Maſques, des Paons, un Cygne & des Canards; le tout de bon goût, & d'une agréable compoſition. Quant aux deux ſujets inconnus, ils perdent beaucoup à ne rien dire des intentions & du but de l'Auteur. En fait de Peinture, l'œil doit toujours ſervir l'eſprit, & l'eſprit veut connoître tout ce qui plaît à l'œil. C'eſt une choſe remarquable, que tous les Tableaux d'Apelle, de Protogene, de Timanthe, dont les Anciens ont

parlé, ſont ſur des ſujets connus. Ils peignoient quelquefois des figures iſolées, mais c'étoient des ſujets de caractere : par exemple, un jeune homme, un vieillard, un héros, &c.

Nous ne voyons pas qu'on cite d'eux des Tableaux tels que le XI. de ce recueil, où l'on voit trois femmes, deux aſſiſes & une debout, la premiere aſſiſe plus bas que la ſeconde, & appuyée ſur un vaſe de bronze. Les Académiciens d'Herculanum croient que le Peintre a voulu repréſenter l'entrevue de Pallas & de Junon avec Venus, lorſqu'il fut queſtion, ſelon Apollonius de Rhodes, dans ſes Argonautes, d'engager la derniere de ces Déeſſes à favoriſer Jaſon dans l'entrepriſe de la Colchide. L'explication que tracent nos Interpretes à ce ſujet, eſt pleine de ſagacité & d'eſprit ; mais elle ne contient après tout que de légeres conjectures : on pourroit même l'attaquer par

bien des endroits. Dans ce Tableau, Junon, la Reine des Dieux, ſeroit debout & appuyée ſur le piédeſtal d'une colonne, tandis que les deux autres ſeroient aſſiſes; ce qui n'eſt gueres dans l'ordre des convenances. On ne voit point non plus, dans aucune de ces Figures, le moindre attribut qui déſigne les trois plus grandes Déeſſes de l'Olympe. Quand Polyclete fit la Junon d'Argos, il lui mit la couronne en tête, le ſceptre à la main, les Heures & les Graces à côté d'elle, &c. Nous avouons que les Académiciens d'Herculanum produiſent des exemples d'antiquité où Junon paroît ſans beaucoup d'ornements; mais en trouveroit-on un ſeul où elle n'ait aucun trait qui la diſtingue, aucun ſymbole qui la faſſe reconnoître? C'en eſt aſſez ſur cet article: nos obſervations tendent à conclure que dans les ſujets où l'intention du Peintre ne ſe manifeſte par aucun endroit, les conjectures ſur

ſa penſée & ſur ſon travail ne ſont que de l'érudition pour le temps préſent, ſans lumieres pour le paſſé.

L'art du Peintre n'excelle point dans le XII. Tableau; mais la compoſition & l'ordonnance parlent aux yeux & operent l'effet. C'eſt l'*éducation de Bacchus*, ſujet qui n'eſt pas tiré des Inſtitutions morales de la Philoſophie. D'abord que ce Dieu paroît quelque part, le Thyrſe, les Orgies, les folies des Bacchantes mettent en fuite la Sageſſe & la Vertu: mais enfin voici l'exécution de cette antique rêverie mythologique.

Sept Figures humaines paroiſſent dans le Tableau: trois ſont les nourrices de Bacchus; on les dit ſœurs de Sémélé: ſavoir, Ino, Antinoé, Agave. Une des trois couronnée de lierre, & drapée légérement d'une peau de cerf, préſente à l'enfant une grappe de raiſin. Cette attitude eſt frappante, auſſi bien

que celle du vieux Silene qui, placé ſur le devant du Tableau, ſoutient en l'air ſon jeune éleve, & celle pareillement de ce petit Dieu qui paroît s'élancer avec vivacité vers le raiſin. Si le ſujet peche du côté de la peinture, il faut reconnoître que le Graveur ſupplée bien à l'impéritie ou à la négligence du Peintre: car l'eſtampe eſt très-agréable. A l'oppoſite de Silene, un Mercure, jeune, tenant une lyre & aſſis ſur une tonne, conſidere la ſcène, tandis qu'un Satyre montre du doigt l'enfant, & laiſſe voir le pied d'une colonne ou pyramide qui contribue à la beauté du ſite. Au bas du Tableau eſt une Panthere, animal conſacré à Bacchus: on la voit lécher une cymbale ou un tambour de Bacchante, & vis-à-vis eſt l'âne de Silene, couché, endormi, couronné de lierre, & portant une ſelle ſur ſon dos, laquelle eſt toute ſemblable aux ſelles dont on ſe ſert aujourd'hui. Cet équipage fait naître une ſavante diſcuſſion de la part des

Académiciens. Le Juriſconſulte Jacques Godefroy, & le P. Montfaucon ont cru que les ſelles de chevaux ne remontoient pas plus haut que le temps de Théodoſe-le-Grand. Juſte-Lipſe les a reconnues dans les ſculptures de la Colonne Trajane ; mais tous ces doctes Commentateurs ſont mis en défaut par l'âne d'Herculanum, puiſqu'il eſt évident que cette Peinture eſt beaucoup plus ancienne que Trajan, qui ne commença de regner que vingt ans après la grande & funeſte éruption du Véſuve en 79 de l'Ere Chrétienne. Et voilà encore un petit objet des arts, dont l'époque eſt placée beaucoup plus loin de nous qu'on ne l'avoit cru juſqu'ici.

Le Tableau ſuivant eſt une lutte de Pan & de Cupidon, tous deux enfants ; le premier ſoutenu & encouragé par Silene ; l'autre par Bacchus qui a un grand Thyrſe à la main, & une phyſionomie intéreſſante. Ce ſujet paroît aſſez bien or-

donné; & le fond eſt remarquable par le vague de l'air, & par un grand Cippe chargé d'un beau vaſe.

On trouve de ſuite trois Tableaux ſur la Fable d'Ariadne; un autre très-bien deſſiné & colorié, mais inconnu pour le ſujet; un autre qui eſt une très-belle freſque, mais mal conſervée, (on croit que c'eſt un ſacrifice fait à Bacchus); un autre qui préſente la Fable de Marſyas vaincu, & près d'être écorché par les ordres d'Apollon. Si le coloris de ce ſujet qui comprend cinq figures, répondoit à la beauté du deſſein, à la vivacité des mouvements, & à la force des caracteres, ce ſeroit un des plus précieux monuments de la collection. Il peut avoir 20 pouces de long ſur 5 ou 6 de hauteur.

Dans la XX. Planche on a deux ſujets fort piquants. Le premier eſt une Bacchanale de cinq perſonnes remarquables par leur draperie, par leur coëffure, par les inſtruments

qui animent leur danſe, par l'action qui caractériſe ces Figures. L'autre Tableau eſt un Jardin très-décoré de fontaines, de volieres, de paliſſades, de boſquets d'arbres & de fleurs, de treillages tout ſemblables à ceux qu'on fait aujourd'hui. Ce Tableau eſt en long, & peut avoir quatre pieds & demi dans cette dimenſion, ſur douze ou treize pouces de haut.

Les neuf Planches qui ſuivent préſentent encore des Fêtes de Bacchus. Il faut en excepter trois pendants que les Editeurs ont ajoutés pour remplir les pages; & ce ſont de fort jolis ſujets d'oiſeaux, de vaſes à fleurs, d'architecture, &c.

Juſqu'à la Planche XXXIX. on a des ſujets inconnus, des Figures iſolées, peu caractériſées, & quelques-unes très-peu modeſtes. Les Planches XXXIX. & XL. préſentent deux Victoires volantes. On diſpute un peu ſur la premiere; nos Académiciens diſent qu'on a cru y

reconnoître la Déeſſe Hebé; mais ils abandonnent enſuite ce ſentiment. La ſeconde nous paroît un morceau de ſi grand caractere, qu'on doit le diſtinguer de beaucoup d'autres; & les Peintres ne pourroient faire mieux que de le copier dans l'occaſion.

La Planche XLI. eſt un ſacrifice que la Victoire fait à Minerve: cette Déeſſe eſt repréſentée ſur un Bouclier, tenant l'épée haute, & prête à frapper le Géant Pallas. Ce Bouclier eſt poſé ſur un piédeſtal, & ſoutenu par un Génie. La Victoire, au bas du Tableau, répand la liqueur ſacrée ſur un Autel; & un Génie aîlé & couronné conduit un Agneau pour conſommer le ſacrifice. Le fond eſt rempli par un édifice & par des oliviers qui s'élevent au-deſſus. Toute cette Peinture doit intéreſſer ſi elle eſt bien exécutée & conſervée. Au reſte, dans les trois Tableaux qu'on vient de voir, la Victoire eſt aîlée: c'étoit ainſi

qu'on la peignoit preſque toujours, & quand le Statuaire Calamis repréſenta cette Déeſſe ſans aîles, on en fit la remarque: on dit qu'il avoit copié la Victoire d'Athenes qui en effet n'étoit point aîlée, ſans doute pour marquer qu'elle réſidoit invariablement chez ce Peuple. On peut voir le cinquieme livre de Pauſanias. Les Académiciens d'Herculanum donnent une excellente Note ſur ces Victoires *aîlées & non-aîlées*.

Sur la Planche XLII. les mêmes Savants s'expliquent ainſi: *Correſpondente alla franchezza del pennello, e alla leggiadria del colorito è la ſimplicità, e vaghezza della ſantaiſia.* Notre Langue ne peut preſque pas rendre cette maniere vive, légere & aimable de caractériſer un joli Tableau. Il ne s'agit gueres ici que d'une eſpece de bambochade. Ce ſont deux petits Tableaux où l'on voit deux Satyres luttant contre deux jeunes Chevreaux. L'idée eſt

véritablement folâtre; c'eſt une vapeur, une *vagueſſe* de penſées, ainſi que parlent les Italiens. On voit dans la Planche, que l'exécution eſt *franche de pinceau.* Les combattants ſont en l'air; & les coups qu'ils ſe portent préſentent une ſorte de mouvement cadencé. Nos Editeurs avertiſſent qu'on a auſſi, dans le Tréſor de Béger, une pierre gravée où Pan fait aſſaut d'adreſſe & de force contre un Bouc: ce qui fait alluſion, dit le même Béger, aux travaux de la vie paſtorale dont le Dieu Pan étoit le chef & le protecteur. Cette alluſion nous paroît un peu tirée. Pour la juſtifier, il ne faudroit pas que ces perſonnages ſe combattiſſent; il ſeroit bien plus néceſſaire qu'ils fuſſent très-unis enſemble; mais peut-être prend-on cette lutte pour un jeu d'exercice, & pour un divertiſſement champêtre.

Il y a dans le reſte de ce volume quantité de petits ſujets gra-

cieux ; des chaſſes, des marines, des morceaux d'architecture, ſans compter les vignettes & les culs-de-lampe. On nous permettra de réſerver ce détail d'antiquités pour un troiſieme article.

En finiſſant celui-ci nous obſervons que les deux dernieres Planches du Recueil repréſentent deux Fêtes d'Iſis. Tout eſt là dans le goût Egyptien ; les draperies, les ſiſtres, les ibis, les ſphynx, l'architecture ſur-tout qui ſe diſtingue par ſa ſolidité & par les grandes maſſes ſans ornements à la Grecque. Au reſte, ces deux Fêtes d'Iſis ſont deux Tableaux d'Hiſtoire d'environ 3 pieds en tout ſens : on y voit beaucoup de perſonnages & aſſez de mouvement pour une cérémonie grave par elle-même, & dirigée par des Prêtres jaloux d'obſerver tout ce qui étoit marqué dans le Code Religieux de la Nation.

ARTICLE XV.

TRAITÉ ANATOMIQUE DE LA CHENILLE *qui ronge le bois de Saule*, par Pierre LYONET, Avocat par-devant les Cours de Justice, Interprete, Maître des Patentes, & Déchiffreur de leurs Hautes-Puissances, Membre de la Société Royale de Londres, de la Société des Sciences de Hollande, & de l'Académie Royale de Rouen, (*in-4°.* p. 587.), *aux dépens de l'Auteur, à la Haye ; se vend chez Pierre de Hondt, à la Haye ; Marc Michel Rey à Amsterdam ; Thomas Becket, & P. H. de Hondt, dans le Strand à Londres.* M. DCC. LX.

VOici un Ouvrage peut-être aussi singulier par son motif qu'il l'est dans son espece. La réflexion est de l'Auteur, & la Préface tend à la con-

firmer. On y voit comment M. Lyonet qui ne se proposoit d'abord que de publier des Mémoires sur les Insectes, a laissé son premier plan pour exécuter un Traité anatomique. Le dépit, *nous dit-on*, a eu beaucoup de part au changement. Il est juste d'en croire l'Auteur sur cette anecdote personnelle. Les preuves même qu'il en donne ont un caractere de sincérité qui intéresse : nous en avons suivi avec plaisir le détail.

Il n'est question dans tout ce Traité ni de systême sur la structure intérieure des Insectes, ni de conjectures sur le méchanisme de leur organisation. Le sage Naturaliste nous en prévient; persuadé que tout ce qu'on s'est permis en ce genre, est plus brillant que solide, il déclare qu'il s'interdira toute hypothese, & il tient parole. Son livre n'est que le Recueil de ses observations. On reprochera peut-être à M. Lyonet de s'être trop étendu

ſur un ſujet qu'il pouvoit, ce ſemble, épuiſer en moins de pages. Le reproche paroît fondé : on ne finiroit point, ſi l'on vouloit traiter avec la même diffuſion chacun des points de l'Hiſtoire Naturelle. Voici cependant une obſervation qui fait à la décharge de l'Auteur.

Le corps du moindre Inſecte eſt une machine ſi compliquée, qu'il faut des volumes entiers pour le décrire paſſablement. Encore eſt-on obligé de ſupprimer certains détails, faute de termes qui rendent exactement ce qu'on a vu. La Langue des Sciences eſt trop pauvre pour ſuffire au nombre & aux différentes nuances des objets qu'elle eſt chargée de faire connoître.

Après avoir donné, dans le premier chapitre, l'hiſtoire abrégée de la *Chenille du bois de Saule*, l'Auteur entame dès le ſecond la deſcription anatomique de l'Inſecte. Pour ſoulager la mémoire & parler en quelque ſorte à l'imagination,

M. L. a recours à des *lignes idéales.* J'ai cru, *dit-il*, pouvoir m'en ſervir pour l'explication de mes Figures, puiſqu'il ſemble que la Nature a pris ſoin de me les fournir, & de les fixer dans toutes ſortes de Chenilles par des marques ordinairement très-faciles à reconnoître. Tâchons d'expliquer un artifice qui rend les Figures plus nettes & moins chargées de caracteres.

Toutes les Chenilles ont en général le corps diviſé en douze anneaux; chacun de ces anneaux eſt diſtingué de ſes voiſins par un étranglement plus ou moins ſenſible, ſelon les eſpeces. Au milieu de chaque étranglement concevons une ligne qui ſerve de borne commune à deux anneaux contigus; donnons à chaque ligne le nom de *diviſion*; nous aurons autant de *diviſions* que d'étranglements & d'anneaux, nous les appellerons *premiere*, *ſeconde*, *troiſiéme diviſion*, &c. en commençant par celle qui ſépare la tête du

premier anneau : voilà conséquemment une division transversale du corps de la Chenille en douze parties ; & de la Chenille entiere, y compris la tête, en 13 parties distinctes.

Nous n'avons encore partagé la Chenille qu'en-travers : considérons-la dans sa longueur, c'est-à-dire, depuis la tête jusqu'à l'extrémité opposée. Elle peut être divisée en huit lignes. Deux de ces lignes la partageront dessus & dessous en deux parties égales, & s'appelleront *ligne inférieure*, *ligne supérieure*. Dans toutes les Chenilles on apperçoit à droite & à gauche de chaque anneau, excepté du second, du troisieme & du dernier, un petit organe, en forme de tache ovale, auquel on a donné le nom de *Stigmate :* ces taches placées à distance égale ou à-peu-près des lignes supérieure & inférieure, forment une file le long de chaque côté de la Chenille. Prenons pour *lignes*

latérales deux lignes qui passeront par tous ces stigmates à droite & à gauche, & joignons-les aux deux premieres appellées *ligne supérieure* & *ligne inférieure :* voilà quatre lignes longitudinales. Enfin à distances égales entre la *ligne supérieure* & les deux latérales, & entre les deux latérales & l'*inférieure*, imaginons quatre lignes intermédiaires que nous appellerons de leur situation respective *lignes intermédiaires supérieures* ou *inférieures.* Nous avons les huit lignes qui partagent toute la longueur de la Chenille. Les Figures qu'expose M. Lyonet rendent tout ceci extrêmement sensible.

La premiere chose qui frappe quand on regarde le corps de la Chenille, c'est la couleur de sa peau. Elle est en-dessous d'un rouge foncé & couleur de sang, qui tire quelquefois sur le marron. Cette couleur forme sur le dos de la Chenille une large raye qui se termine de

part & d'autre entre la ligne latérale & l'intermédiaire ſupérieure, & qui ſe ſalit aux trois premiers anneaux, ainſi qu'au bout du dernier. Depuis cette raye la peau eſt aux côtés & ſous le ventre d'une couleur de chair, qui tire tantôt plus, tantôt moins ſur le jaune, à la réſerve de quelques taches rouges ſemées dans des endroits de la ligne inférieure. On peut voir par le détail où entre M. L. ſur la couleur de la Chenille, qu'il ne néglige rien pour inſtruire ſon Lecteur. C'eſt par-tout la même exactitude. Quand on a lu ſes deſcriptions, il ne reſte plus rien à connoître ſur la forme, les inégalités, les poils, les écailles, les ſtigmates, &c. de la *Chenille du bois de Saule.*

Quand on fait réflexion au nombre de *ſtigmates* dont la Chenille eſt pourvûe, & à la quantité prodigieuſe de vaiſſeaux auxquels ces ſtigmates diſtribuent l'air, on eſt tenté de conclure que cet inſecte reſ-

pire. On apperçoit même à la loupe de petits mouvements alternatifs dans quelques parties du corps, mouvements qui ſemblent indiquer une véritable reſpiration. Cependant, quand on tient la Chenille plongée dans l'eau, la bulle d'air qui remplit ordinairement alors la cavité des ſtigmates, a conſtamment le même volume, quoique le jeu de la reſpiration dût alternativement le groſſir & le diminuer. Des chenilles ont réſiſté pendant l'été à une ſubmerſion totale pendant 18 jours. Eſſuyées au bout de ce temps, & laiſſées dans un lieu tempéré, elles ont repris en moins de deux heures le mouvement qu'elles avoient perdu dès la premiere heure de l'immerſion. Placée pendant plus de deux heures ſous un récipient vuide d'air, une Chenille n'a éprouvé aucun des accidents que cauſe la privation d'air aux animaux qui reſpirent. Ces faits dont M. L. s'eſt bien

assuré, lui font regarder la respiration de la Chenille comme un problême délicat sur lequel il n'ose prononcer.

La Loi que cet Auteur s'est imposée de décrire tout ce qu'il a observé, soit à l'œil simple soit à la loupe ou au microscope, le jette à chaque instant dans des détails peu amusants. S'il a eu besoin de patience pour observer, il faut un fond de courage pour le suivre. Une nomenclature seche de tiges, de bronches, d'arteres, de vaisseaux, &c. compose plus des trois quarts du Traité. En voyant tout cet appareil d'anatomie, on croiroit qu'il en a coûté la vie à des milliers de Chenilles; cependant l'Auteur nous assure qu'il a usé de la plus grande épargne par rapport à ses sujets. Il n'a pas ouvert plus de huit ou neuf Chenilles; & il ne les a ouvertes qu'après avoir pris la précaution de les noyer.

On ne peut qu'applaudir aux ré-

flexions religieuſes de l'Auteur ſur les Inſectes. Dans le moindre des objets animés, *dit-il*, plus je l'examine, plus j'y trouve d'arrangement & d'intelligence : tout y concourt à un but marqué. Rien de plus vrai, de plus ſolide ; mais il faut tempérer ce qu'il ajoute en parlant de certains corps inanimés : « Ces » lourdes maſſes, ces grands amas » ne m'annoncent que foiblement » la gloire du Dieu fort ; une cauſe » aveugle auroit pu les avoir raſ- » ſemblés : je n'y découvre bien » ſouvent ni ordre ni deſſein ». Cette penſée ne peut être admiſe ſans une forte reſtriction. Il n'exiſte parmi les œuvres du Créateur aucun être où l'on ne découvre quelque ordre & quelque deſſein ; aucun qui ait pû être l'effet d'*une cauſe aveugle*. Tout ce qu'il eſt permis de reconnoître, c'eſt que la puiſſance du Maître Souverain de toutes choſes frappe plus ou moins nos orga-

nies, ſe manifeſte plus ou moins à nos eſprits.

Ce que nous remarquons bien volontiers, parce qu'il tourne à la gloire de l'Auteur, c'eſt l'élégance & la netteté du burin : il a gravé lui-même toutes les Planches de ſon Livre, & chaque Figure eſt d'une correction qui ſatisfait l'œil, & ne lui laiſſe rien à deſirer. Rendons la même juſtice à la partie typographique. M. L. en a fait les frais en Auteur qui aime ſon Ouvrage, & qui s'intéreſſe à la perfection des Arts.

ARTICLE XVI.

TRAGEDIES DE SOPHOCLE, traduites par M. Dupuy, *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres*, (2. vol. *in*-12). A Paris, chez Bauche, Quai des Auguſtins. M. DCC. LXII.

On n'avoit encore traduit en notre Langue que trois Tragédies de Sophocle; l'*Œdipe Roi*, l'*Electre*, & le *Philoctete*. Il en reſtoit quatre à nous donner; les *Trachiniennes*, l'*Ajax*, l'*Oedipe à Colonne*, & l'*Antigone*. C'eſt la tâche qu'a entrepriſe & exécutée M. Dupuy. Nous déſirerions que tous les Savants vouluſſent ſuivre ſon Ouvrage avec leur Sophocle à la main. Nous ſommes sûrs qu'ils le trouveroient encore plus eſtimable que nous ne pouvons le dire ni l'écrire.

Ce travail consiste dans une version faite avec beaucoup de soin, & dans des notes pleines d'une sage critique.

L'avertissement est court, parce que l'Auteur n'a songé à faire ni l'apologie de son livre, ni l'éloge de son modele, ni la critique de ceux qui ont couru la même carriere que lui. Il se contente de présenter deux choses. 1°. L'idée qu'il s'est faite d'une vraie traduction: ce doit être une *copie* fidele *de l'original*. 2°. La différence du genre dramatique, tel que l'exercerent les Grecs, d'avec la maniere dont le cultivent les modernes. Les premiers ne mettoient pas tant de distance entre le brodequin & le cothurne, c'est-à-dire, que les Tragédies des Grecs admettoient des personnages qu'on croiroit trop peu dignes aujourd'hui de la Scene Françoise. Il ne s'agit pas de prononcer en faveur des uns ou des autres; on ne considére que le fait; & cette

considération est nécessaire pour bien juger d'une Traduction de Sophocle. Le Traducteur ayant dû copier son modele, on n'a pas droit d'attendre de lui une disposition plus grande, des couleurs plus fortes, un effet plus frappant. Il n'a pu supprimer des Interlocuteurs que le Théatre François réprouveroit.

Celui d'Athenes est le lieu d'où il parle à notre siecle. Son attention s'est bornée à rendre en notre Langue les sentiments & les discours de Sophocle. On va voir que M. Dupuy s'est acquitté de sa fonction en homme qui possede également & nos mœurs & celles de l'antiquité; & la Langue des Grecs & leur Histoire; & notre Langue Françoise & les regles d'une bonne critique. Dans cet article nous ne rendrons pas compte de ses deux volumes; il faut ménager, pour l'avantage de nos Mémoires, cette source de littérature. Il y avoit long-

temps qu'il ne s'en étoit présenté une si abondante, si agréable & si digne d'occuper des hommes de Lettres.

La premiere piece de ce Recueil est celle que Sophocle intitule *les Trachiniennes.* Déjanire, épouse d'Hercule, établie à Trachine en Thessalie, & le Chœur des jeunes filles de ce canton, fondent la dénomination de cette Tragédie: c'est à proprement parler la mort d'Hercule & de Déjanire; celle-ci coupable d'avoir fait périr son époux, en lui donnant une robe teinte du sang de Nessus. Ce trait d'Histoire ou de Mythologie est fort connu: il n'est point nécessaire de le détailler. La piece, est comme la plûpart des Pieces Grecques, fort-simple dans sa marche, & supérieurement écrite dans toutes ses parties.

Il s'y trouve cinq caracteres assez marqués; celui de Déjanire soupçonneuse, jalouse & imprudente; celui de Lichas, artificieux, souple,

timide, esclave, en un mot, de profession & de sentiments; celui d'Hyllus, précipité, impétueux, meilleur fils que réservé dans ses paroles; celui du Chœur, compatissant, fidele, riche en expressions & en images poëtiques; enfin celui d'Hercule trop sensible peut-être à ses maux; c'est un demi-Dieu qui dans le passage de la terre à l'immortalité, fait trop voir qu'il étoit homme. Deux ou trois autres personnages ne font que raconter, & racontent dans le caractere qui leur est propre. Pour dire la vérité, c'est Déjanire qui fait tout dans ce poëme; elle attire toute l'attention du Lecteur; elle lie toutes les Scenes du drame. Aussi Sophocle lui met-il dans la bouche les plus beaux vers du monde; & si nous étions assez Grecs pour les goûter, ou même pour les bien entendre, nous prendrions autant de plaisir à cette lecture qu'à celle des plus belles Pieces de Racine.

Le début est admirable. Déjanire raconte à sa Suivante ou Confidente l'histoire de son mariage avec Hercule, & comment il en coûta à ce Héros un combat terrible contre Acheloüs espece de Protée qui se changeoit en diverses formes. « N'attends pas de moi, *ajoute-t-elle dans la Traduction de M. Dupuy*, * » le détail & les cir» constances du combat : le Specta» teur libre d'inquiétudes & d'allar» mes, peut seul t'en instruire :

* Nous ne daignerions pas transcrire ici les Versions Latines de Sophocle, elles sont misérables vis-à-vis du Grec.

Καὶ τρόπον μὲν ἂν πόνων
Οὐκ ἂν διείποιμ' (οὐ γὰρ οἶδ') ἀλλ' ὅστις ἦν
Θακῶν ἀταρβὴς τῆς θέας, ὅδ' ἂν λέγοι.
Ἐγὼ γὰρ ἥμην ἐκπεπληγμένη φόβῳ
Μή μοι τὸ κάλλος ἄλγος ἐξεύροι ποτέ.
Τέλος δ' ἔθηκε Ζεὺς ἀγώνιος καλῶς,
Εἰ δὴ καλῶς· λέχος γὰρ ἡρακλεῖ κριτὸν
Ξυστᾶσ', ἀεί τιν' ἐκ φόβου φόβον τρέφω
Κείνου προκειραίνουσα.

» pour moi je l'ignore : mes sens
» étoient troublés, & la crainte
» qu'un peu de beauté ne fît un
» jour mon malheur & mon sup-
» plice, ne m'en permettoit pas l'u-
» sage. Je sais seulement que le Dieu
» des combats favorisa celui-ci d'un
» succès heureux. Mais que dis-je ?
» Devenue le prix & l'épouse du
» Vainqueur, mon cœur inquiet est
» sans cesse à son sujet en proie à
» de nouvelles allarmes ».

Ceux qui examineront de près cette version, n'y trouveront pas un mot qui ne corresponde aux expressions grecques ; nous disons les *expressions*, parce qu'il faut prendre les termes de l'original dans toute leur énergie. Par exemple, on croiroit qu'il n'y a dans Sophocle que, *n'attends pas de moi la maniere ou les circonstances du combat :* mais le verbe dont se sert le Poëte, indique aussi *les détails*. Ce membre de phrase, *devenue le prix*

& l'épouse du Vainqueur, est d'une fidélité & d'une adresse dont peu de Traducteurs auroient peut-être été capables. Hercule acquit une épouse; & il l'acquit par un combat: ainsi Déjanire devint *le prix & l'épouse* de ce Héros. Il n'y a dans tout ce morceau que le *Dieu des combats* sur lequel on puisse former quelque doute. Dans notre Langue il semble que le *Dieu des combats* est *Mars*; au lieu que Sophocle parle ici de *Jupiter* qu'il dit être l'arbitre & le souverain modérateur des combats. Nous ne savons pas au reste si cette critique est incontestable: il est toujours certain qu'elle ne roule pas sur un objet important.

Les Chœurs chez les Tragiques Grecs sont la pierre de touche de l'érudition Grecque moderne. Quiconque les entend bien, n'a plus rien à redouter dans toute l'Attique. Entreprendre de les traduire, c'est encore un pas plus avant; mais

les rendre dans toute leur beauté, c'eſt le chef-d'œuvre d'un Traducteur. Les Filles Trachiniennes viennent chanter les aventures de Déjanire, ou plutôt la conſoler dans ſes peines. Et d'abord elles font une apoſtrophe au Soleil, comme pour s'informer du lieu qu'habite le fils d'Alcmene. « O vous qui ſortez » chaque jour du ſein des ténebres » pour vous y replonger encore, » aſtre lumineux, flambeau de l'univers, Soleil, dont l'œil pénétrant voit tout, c'eſt vous que » nous invoquons. Apprenez-nous » quel lieu ſur mer ou ſur terre, » ſoit iſle, ſoit détroit, à l'orient » ou au couchant, habite le fils » d'Alcmene ». Telle eſt la ſtrophe;

Ὃν αἰόλα νὺξ ἐναριζομένα
Τίκτει, κατευνάζει τε φλογιζόμενον
Ἅλιον ἅλιον αἰτῶ
Τοῦτο καρύξαι τὸν Ἀλκμή-
νας, πόθι μοι πόθι παῖς

l'antistrophe qui suit est encore plus difficile; & notre Traducteur s'en tire avec le même succès. Quant à la strophe, observez comment il rassemble les attributs du Soleil: *astre lumineux*, *flambeau de l'Univers*, *Soleil*, *dont l'œil pénétrant voit tout*. Ces trois qualités sont distribuées dans la strophe; ce qui est un agrément dans le Grec, mais n'eut point réussi dans notre Langue. Voyez aussi le développement des terres & des mers, à l'occasion de deux ou trois mots du texte, qui indiquent toutes ces choses; il falloit mettre *isle*, *détroit*, *orient*, *occident*, pour satisfaire à l'énergie du Grec. On peut consulter le Scho-

---

Ναίει ποτ', ὦ λαμ-
πρᾶ ςεροπᾶ φλεγέθων.
Ἢ ποντίυς αὐλῶνας, ἢ
Δισσαῖς ἀπείροις κλιθεὶς.
Εἶπ' ὦ κρατιςεύων κατ' ὄμμα.

liaste qui a guidé le Traducteur.

M. Dupuy hasarde peu de corrections du texte de Sophocle ; & cette conduite est très-sage, parce que quand on se donne trop aisément cette liberté, bientôt on substitue des conjectures à la vraie pensée de l'Auteur. Mais il y a des occasions où ce remede est nécessaire ; & notre Traducteur insinue, par exemple, un changement qui seroit favorable au vers 535. Il ne s'agit d'ailleurs que d'une lettre, c'est-à-dire, de changer *μάτηρ mater* en *μάτην frustrà.* (Voyez la page 108 du premier volume de cette Traduction). Mais nous raisonnerons un moment sur une leçon qu'Alde Manuce a voulu introduire au vers 146, & que M. Dupuy adopte : nous croyons qu'on peut se dispenser de l'admettre. Voici le sujet de cette légere controverse.

Après que le Chœur des Trachiniennes a marqué l'intérêt qu'il prend aux inquiétudes de Déjanire,

la Princesse entre & dit à cette troupe de jeunes personnes *: *le bruit qui s'est répandu des chagrins dont mon cœur est dévoré, vous a sans doute attirées ici. Vous pourrez en être témoins*, continue-t-elle selon le Traducteur, *sans en connoître toute l'étendue; votre âge ne vous le permet pas, &c.* Au lieu de παθοῦσα qu'on lit dans le texte, Manuce lit παροῦσα, & M. D. suit cette leçon. Mais sans rien changer, il nous semble que παθοῦσα fait un fort-beau sens. Déjanire aura dit: *Mes filles, le bruit de mes malheurs vous attiré sans doute, & plaise aux Dieux que vous ne connoissiez jamais par l'expérience des maux aussi profonds que le sont les miens; pour le présent,*

Πεπυσμένη μὲν, ὡς ἀπεικάσαι, πάρει, Πάθημα τοὐμόν. Ὡς δ' ἐγὼ θυμοφθορῶ, Μήτ' ἐκμάθοις παθοῦσα. Νῦν δ' ἄπειρος εἶ.

vous n'êtes point exposées à cette infortune, votre âge vous en préserve, &c. ou simplement la même Princesse aura dit aux mêmes personnes : *le bruit de mes malheurs vous attire, mais vous ne pouvez connoître encore par expérience quelle est la profondeur de mes maux*, &c. Nous préférerions la premiere tournure, *plaise aux Dieux*; c'est la même que celle qu'on employe pour le vers 589, μήτ' ἐκμάθοιμι.

Cette Tragédie de Sophocle est sur-tout remarquable par les belles expositions d'événements passés ou présents ; comme quand Lichas raconte les aventures d'Hercule en Œchalie, à Tyrinthe & en Lydie; quand le Vieillard révele à Déjanire la passion du même Héros pour Iole; quand Déjanire rappelle l'histoire du don fatal que lui avoit fait le Centaure Nessus ; quand elle détaille ensuite l'artifice dont elle a usé pour s'attacher le cœur de son époux.

Déjà persuadée des effets pernicieux qu'auroit la robe qu'elle lui avoit envoyée, elle déplore son malheur en ces termes pleins de sentiment: « Cet évenement me trouble & me » déconcerte. J'entrevois, hélas! » que je suis coupable d'un énorme » attentat. Et quelle raison en effet » auroit eu le Centaure expirant de » me vouloir du bien dans un ins- » tant où j'étois la cause de sa mort? » Je ne dois sans doute le préten- » du bienfait, dont il me flattoit, » qu'à l'envie de perdre son ennemi. » Ah! je m'en apperçois trop tard, » & lorsqu'il n'y a plus de remede. » O malheur, si j'en crois un fu- » neste pressentiment, Hercule ne » meurt que de ma main. Je con- » nois trop la vertu de ses fleches; » le juste Chiron en reçut une bles- » sure incurable; elles font périr » tout ce qui en est atteint. Leur » poison mortel aura sans doute » passé dans le sang de Nessus; & » comment mon époux n'en seroit-

» il pas infecté ? &c. * ». Cette Traduction comparée avec le texte pa-

---

Ὥς' οὐκ ἔχω τάλαινα ποῖ γνώμης πέσω.
Ὁρῶ δέ μ' ἔργον δεινὸν ἐξειργασμένην.
Πόθεν γάρ ἂν ποτ', ἀντὶ τοῦ θνήσκων ὁ θὴρ
Ἐμοὶ παρέσχ' εὔνοιαν ἧς ἔθνησχ' ὕπερ;
Οὐκ ἔςιν. Ἀλλὰ τὸν βαλόντ' ἀποφθίσαι
Κρήζων ἔθελγέ μ'. Ὧν ἐγὼ μεθύστερον,
Ὅτ' οὐκέτ' ἀρκεῖ, τὴν μάθησιν ἄρνυμαι.
Μόνη γὰρ αὐτόν, εἴ τι μὴ ψευσθήσομαι
Γνώμης, ἐγὼ δύςηνος ἐξαποφθερῶ.
Τὸν γὰρ βαλόντ' ἄτρακτον οἶδα, καὶ θεὸν
Χείρωνα πημήναντα, χὠσαπερ ἂν θίγῃ,
Φθείρει τὰ πάντα κνώδαλ', ἐκ δὲ τοῦ δ' ὅδε
Σφαγῶν διελθὼν ἰὸς αἵματος μέλας,
Πῶς οὐκ ὀλεῖ καὶ τόνδε;

roîtra un peu ornée; mais il ſeroit impoſſible de dire qu'elle s'écarte du ſens de Sophocle. Elle ajoute peut-être au ſentiment: ce qui n'eſt qu'une beauté de plus dans cet endroit.

Il faut lire auſſi le morceau que Cicéron traduit dans ſes Tuſculanes. Hercule dévoré, conſumé juſques dans les inteſtins, jette des cris horribles; il mêle à ſes douleurs le récit de ſes anciens exploits: « O vi-
» gueur, ô forces jadis ſi célebres,
» qu'êtes-vous devenues? Eſt-ce-là
» ce bras qui étouffa le Lion de Né-
» mée, fléau redoutable des trou-
» peaux, & la terreur des bergers;
» ce bras qui trancha les têtes re-
» naiſſantes de l'Hydre de Lerne,
» & dompta les Centaures; ce bras
» qui fit tomber ſous ſes coups le
» Sanglier de la forêt d'Erimanthe,
» & tira des enfers le Cerbere; ...
» ce bras qui au fond de la Lybie mit
» en pieces le Dragon qui veilloit à la
» garde des pommes d'or; ce bras

» enfin

» enfin qui s'eſt ſignalé par mille
» travaux, & dont nul mortel n'a
» pu triompher » ? Pour jouir de cette belle verſion, il faudroit tranſcrire Sophocle, Cicéron, & les Traducteurs des Tuſculanes. Enſuite pour faire connoître tout le ſuccès de M. Dupuy, il ſeroit néceſſaire de rapporter les Notes hiſtoriques, critiques, & les Obſervations qu'il fait ſur pluſieurs endroits du Théâtre des Grecs donné par le P. Brumoy. Il ne ſeroit pas juſte d'oublier une faute qu'il reproche à Sophocle lui-même qui accumule & preſſe ſi fort les évenements, qu'on ne conçoit pas comment tout a pu ſe développer dans l'eſpace de 24 heures. Mais on voit que tous ces détails excéderoient de beaucoup les bornes ordinaires de nos Extraits. *Nous parlerons des autres pieces qui ſont au nombre de trois ; l'Ajax, l'Œdipe à Colonne, & l'Antigone.*

ARTICLE XVII.

L'ANTRO ELEUSINO rappresentato in un Greco antico Basso Rilievo del Museo Nani e spiegato col paragone del Sesto Libro dell' Eneide di Virgilio, Dissertazione di Giuseppe Bartoli Antiquario di S. M. il Re di Sardegna. L'Antre d'Eleusis, *représenté sur un Bas-relief Grec antique du Cabinet Nani, & expliqué par comparaison avec le sixieme Livre de l'Enéide de Virgile.* Dissertation de M. Joseph Bartoli, Antiquaire de S. M. le Roi de Sardaigne, (*in*-4°. pag. lv.) M. DCC. LXI.

Cette Dissertation est adressée au Seigneur Bernard Nani, noble Vénitien, & possesseur de ce Bas-relief. L'Auteur lui parle dans toute la suite de son Ouvrage : méthode

intéressante pour un Grand, surtout quand il s'agit d'une antiquité qui fait l'ornement de son cabinet. Ce n'est pourtant ici qu'un vieux morceau de marbre, où l'on voit des figures qui ont beaucoup souffert par le laps de temps & par le transport. Il faut que l'époque de cette Sculpture remonte à plus de deux mille quatre ou cinq cents ans, & que ce soit de quelque lieu voisin d'Athénes qu'on l'a fait passer à Venise. Mais voilà justement ce qui fait son mérite; beaucoup de vetusté, & une origine qui tient au pays de l'érudition & des Arts.

On voit dans l'enfoncement de ce Marbre trois Figures, dont une de Femme, portant une torche de chaque main, est élevée sur une très-petite base; les deux autres Figures sont plus grandes, & remplissent tout le fond de la niche: d'un côté paroît une femme, la tête chargée d'un boisseau; de l'autre un jeune homme, qui a dans

la main droite un vaſe en forme de carafe. Les deux femmes ſont drapées en plein & juſqu'au bout des pieds ; le jeune homme a les jambes nues, & releve le pan de ſa robe ſur le bras gauche. Deux chiens dont il ne reſte que le tronc, ſont au bas de la Sculpture, & autour de la grotte en dehors on voit deux Figures de vieillards, deux autres de lions, deux autres de moutons ; & tout cela eſt ſi groſſiérement travaillé, qu'on l'a cru l'Ouvrage de Dédale, cet antique Ouvrier qui ſe contentoit d'ébaucher ſans rien finir.

M. Bartoli, Auteur de cette Diſſertation, prétend que nous avons dans ce Bas-relief la grotte ou l'antre d'Eleuſis ; c'eſt-à-dire, la repréſentation de ce lieu fameux par des myſteres au moins ridicules. Eleuſis étoit une Bourgade de l'Attique : on alloit s'y faire initier aux cérémonies de Cérès & de Proſerpine ; il y avoit trois degrès ou

trois états par où devoient paſſer les Aſpirants ; celui de la purification, celui des myſteres inférieurs, celui des grands myſteres. Quand on feuillete les Tomes IV. & VII. de Gronovius, on trouve beaucoup de détails ſur ces pratiques ſuperſtitieuſes ; & Saumaiſe, dans ſon Commentaire ſur Spartien, place une note qui contient des éclairciſſements conſidérables à ce ſujet. M. Bartoli a profité du travail de ces Savants, & en général c'eſt un Erudit qui a beaucoup lu, qui cite beaucoup, & qui releve l'objet préſent par tous les acceſſoires dignes d'intéreſſer les hommes de lettres.

Il y a un de ces acceſſoires auquel on n'avoit point penſé juſqu'ici. Tout le monde connoît le 6e. Livre de l'Eneïde. Warburton avoit imaginé que l'Hiſtoire de cette deſcente aux enfers, n'étoit autre choſe qu'un récit de l'initiation d'Enée dans les myſteres de Cérès. On a la con-

jecture de ce Savant au troisieme Volume du Virgile de l'Abbé Desfontaines. Mais M. Bartoli fait un pas plus avant ; il croit que sous le nom d'Enée, le Poëte représente Auguste se faisant initier aux mysteres, & il est certain en effet, comme l'assure Dion Cassius, que ce Prince au retour de la bataille d'Actium, prit son chemin par Athenes, & fut initié au culte de Cérès & de Proserpine. Comme il avoit toute puissance, & qu'on ne pouvoit lui rien refuser, très-probablement il aura passé tout d'un coup des premieres épreuves à la connoissance des plus grands secrets d'Eleusis : des Héros lui en avoient donné l'exemple. Théfée, Hercule, Castor & Pollux n'avoient mis aucun intervalle entre les cérémonies ; ils étoient devenus tout d'un coup participants des principaux mysteres ; & depuis Auguste, Adrien & Marc-Aurele, franchirent dans un seul jour tous

les degrés de l'initiation. On ſuppoſa que les Maîtres du monde étoient parfaits ſans étude & ſans préparatifs.

C'eſt une choſe ſinguliere & amuſante que les rapports qu'on trouve entre les cérémonies d'Eleuſis & les aventures du ſixieme Livre de l'Enéide. Il y a dans cette belle Poëſie trois cavernes, celle de la Sibylle, celle de l'Entrée des Enfers, celle de Cerbere, & ces trois cavernes répondent aux trois degrés du culte de Cérès & de Proſerpine, aux trois épreuves des aſpirants à l'initiation. La Sibylle, conductrice d'Enée, étoit l'Hiérophante ou le Préſident des myſteres. Le ſacrifice qu'offrit Enée dans la premiere caverne en la préſence de ſes Officiers, dénotoit la liberté que toute perſonne avoit de prendre part aux œuvres préparatoires de l'initiation; & il eſt vraiſemblable, *ajoute M. Bartoli*, que, quand Auguſte ſe fit initier,

pluſieurs Romains aſſiſterent aux premieres épreuves ; mais lui-ſeul ſera entré dans les grands myſteres, de même qu'Enée ſeul, à la ſuite de la Sibylle, entra dans le veſtibule de l'Enfer, puis dans la barque du Nautonier Charon, & enfin dans l'Antre de Cerbere. Il y a bien de l'adreſſe à ſuivre ces allégories, à combiner le ſyſtême, à le calquer ſur les belles imaginations de Virgile. Mais ce n'eſt encore que l'acceſſoire, *comme nous le diſions plus haut*, de l'explication du marbre Nani. Voici préſentement les conjectures de notre Antiquaire.

Il réfute d'abord M. Paſſeri, qui a cru deux choſes, la premiere que ce Bas-relief repréſentoit l'Antre de Trophonius dont parle Pauſanias dans ſon neuvieme Livre ; la ſeconde, que les deux grandes Figures qui occupent le fond de cette Antiquité, ſont celles de la bonne Fortune & du bon Génie. Eh ! *reprend M. Bartoli*, comment ces idées

ſe concilieroient-elles ? Dans Pauſanias, le petit Temple du bon Génie & de la bonne Fortune eſt fort diſtingué de l'Antre de Trophonius : il falloit bien paſſer par ce petit Temple avant que de parvenir à l'Antre même ; mais c'étoient deux édifices ſéparés, deux demeures, dont l'une n'étoit point confondue avec l'autre. Cette critique eſt juſte ; nous nous en ſommes aſſurés par la lecture exacte de Pauſanias. M. Bartoli y ajoute les autres attributs, figures & caracteres du Bas-relief ; leſquels ne peuvent compatir avec le ſyſtême de M. Paſſeri. C'eſt ce que l'Auteur fait voir en détail.

Il entre après cela dans le développement de ſon opinion ſur l'*Antre d'Eleuſis*. Selon lui, les trois Figures du fond de la Grotte ſont Proſerpine, Cérès & Triptoleme ; Proſerpine avec ſes deux torches, Cérès avec ſon boiſſeau, ſymbole de l'abondance, Triptoleme avec

ſon vaſe deſtiné aux luſtrations. Il ne faut pas croire que l'explication de ces trois choſes ſe faſſe en peu de mots. On emploie dix-neuf ou vingt pages in-4°. à montrer que Proſerpine étoit une des Déeſſes honorées à Eleuſis ; que les torches étoient ſes attributs ; que Cérès, en conſéquence du préſent qu'elle a fait du bled aux hommes, étoit figurée avec un boiſſeau ſur la tête ; que d'ailleurs on la voyoit ſur les médailles & ſur les pierres gravées, dans la même attitude, & drapée comme ſur le monument du cabinet Nani ; qu'enfin Triptoleme adopté par Cérès, & inſtruit par elle, avoit auſſi reçu de cette Déeſſe la connoiſſance des myſteres. Tout ce morceau eſt plein d'érudition. L'Auteur parle d'Antiquités comme quelqu'un qui s'eſt familiariſé de bonne heure avec les cabinets & avec les Livres des Antiquaires.

Il ſe ſoutient dans le reſte de ſes éclairciſſements. Des deux Figures

de vieillards qui bordent le Bas-relief, il y en a une qui n'eſt qu'une tête, & qui paroît à peu près coloſſale. M. Bartoli croit que c'eſt un maſque, non-ſeulement parce qu'on s'en ſervoit dans les myſteres d'Eleuſis, mais parce qu'on y voiloit d'allégories les plus ſublimes vérités. On y enſeignoit, *dit-il*, la fauſſeté du Polythéiſme, & l'unité d'un Dieu, en repréſentant Cérès comme irritée contre tout l'Olympe à l'occaſion du rapt de Proſerpine. On y expoſoit le dogme des peines & des récompenſes de l'autre vie, en racontant que Cérès avoit pénétré dans les enfers pour y chercher ſa fille. On y rappelloit l'origine & les principes de la ſociété civile, en traitant des dons que Cerès avoit faits aux mortels, ſoit pour leur nourriture corporelle, ſoit pour leur gouvernement fondé ſur les Loix qu'avoit établies cette Déeſſe: *vi s'in-*

segnava la falsità di Politeismo, e l'unità di Dio, mentre s'introducea Cerere a risentirsi contro gli Dei a cagione del ratto della sua Figlia. Vi si esponea il dogma delle pene, e de' premi dell' altra vita, mentre si facea, che Cerere penetrasse nel inferno a cercar la figlia sudetta. E vi si rappresentava l'origine, e lo stabilimento della Società civile, mentre si ragionava delle biade, che Cerere dono a mortali, perche diversamente dalle fiere si nutrissero, e delle leggi, ch'ella, per ciò detta Tesmoforia, diede a' medesimi, onde nella civil Società perdurassero. Selon ce beau passage, il faudroit donc croire que les Assemblées d'Eleusis étoient des Ecoles de vertu: cependant les Gronovius, les Meursius, les Fasoldus & quantité d'autres laborieux Antiquaires racontent des infamies quand il s'agit d'expliquer les mysteres d'Eleusis, & les pratiques des Initiés. Ces doctes personnages auroient-ils pris le change

ſur cet objet ? M. Bartoli répondroit peut-être par ce mot qu'il cite de Saint Auguſtin, parlant auſſi de ce culte idolatrique : *decus latet, & dedecus patet :* au dehors c'étoient des folies, ou même des turpitudes ; & pour les Initiés c'étoient des leçons de ſageſſe. Quoi qu'il en ſoit, une Religion eſt toujours dèshonorante & indigne des hommes ſenſés, quand elle n'étend pas ſes loix à la décence & à l'honnêteté publique.

Notre Antiquaire acheve d'expliquer les Figures du contour de l'Antre. L'autre vieillard qui paroît placé tout au haut du monument, eſt, ſelon lui, Orphée : on le voit dans la même attitude, ſur pluſieurs médailles ; il eſt ſur ce marbre au milieu de divers animaux, lions, moutons, &c. & ne ſait-on pas qu'Orphée apprivoiſoit les bêtes féroces ? Pauſanias ne nous dit-il pas que, dans une repréſentation des myſteres de Cé-

rès, on voyoit Orphée au milieu d'une multitude d'animaux qui ſembloient l'écouter ? Les moutons placés parmi des lions n'autoriſent-ils pas à croire que c'étoit-là un ſymbole de la protection qu'implorent les petits & les foibles contre la cruauté des méchants ? Toute cette fin de la Diſſertation ſeroit à lire, parce qu'elle eſt remplie d'érudition, d'adreſſe, de ſagacité. Il faut bien, avec un tel Ecrivain, que l'Antre d'Eleuſis & les myſteres de Cerès ſe trouvent par-tout où il veut. C'eſt le propre de ces ſortes de ſujets : on les plie aux divers ſyſtêmes, on les ajuſte à toutes les opinions. Auſſi doit-on regarder les ouvrages qu'ils font naître, comme des exercices d'eſprit, ou comme des tours de force en matiere d'érudition. A cet égard, M. Bartoli doit tenir un rang diſtingué parmi ceux qui ſont capables d'entreprendre beaucoup & d'exécuter avec ſuccès.

ARTICLE XVIII.

RECUEIL DE MEMOIRES concernant l'Oeconomie rurale, par une Société éablie à Berne en Suiſſe. (Tome I. *in*-8°. troiſieme & quatrieme Partie.) A Zurich ; chez Heidegguer & Compagnie, *& ſe trouve à Paris, chez Barbou, rue Saint-Jacques.* M. DCC. LX.

LE Bled eſt la denrée la plus néceſſaire : il doit donc emporter les premiers ſoins, & fixer les principales attentions d'une Société œconomique. Mais l'eſprit patriotique auſſi vaſte dans ſes vues que la nature elle-même eſt riche & féconde dans ſes productions, embraſſe toutes les eſpeces de culture, & ne néglige aucune partie de l'adminiſtration générale. Il ſait

que tout terrein brut qu'on met en valeur, eſt une conquête ſur la barbarie & ſur la ſtérilité. S'il remarque des endroits qui ne ſoient pas favorables à la culture du bled, ou qui en abondent, il y cultive les plantes & les végétaux indiſpenſables au commerce, & qui ſont l'aliment des manufactures. Tels ſont ſpécialement le lin & le chanvre qui nous ſont devenus preſque auſſi néceſſaires que le pain. On trouvera dans la premiere & dans la ſeconde partie de ce Recueil, deux bons Mémoires ſur la Culture de ces deux plantes. Nous avons cru devoir les indiquer ici, parce que nous n'en avions pas fait mention dans l'Extrait que nous avons donné de ces deux premieres Parties du Journal œconomique. Le Mémoire ſur la Culture du Lin eſt tiré des eſſais de la Société de Dublin : cela ſeul garantit la bonté de l'ouvrage. On

ſait avec quels ſoins, & quels ſuccès, cette plante eſt cultivée en Irlande. L'Auteur du ſecond Mémoire a beaucoup profité du Traité de M. Marcandier ſur le Chanvre : il ne pouvoit pas choiſir une ſource plus abondante d'inſtructions utiles ſur cette matiere. Il s'eſt trompé à la page 206 lorſqu'il donne à M. Marcandier le titre de *Conſeiller au Parlement de Bourges*. Il a ignoré que cette Ville n'a point de Parlement. L'Auteur du Traité ſur le Chanvre eſt Officier en l'Election de Bourges.

On ne peut nier que le bois ne ſoit une denrée de premiere néceſſité: ſans bois que deviendroient nos maiſons ? comment préparerions-nous nos aliments ? quelle reſſource aurions-nous contre les rigueurs de l'hyver ? comment nous fournirions-nous de tant d'inſtruments néceſſaires pour le labourage, de tant d'uſtenſiles, de meubles, de

vaiſſeaux pour la navigation ? &c.
Horace avoit donc raiſon de dire :

. . . . . Domus haud ſine ſylvis
Eſſe poteſt, ſi grata velit, ſi commoda dici.

Cette denrée d'une néceſſité ſi indiſpenſable & ſi abſolue, ne commence-t-elle pas à devenir rare ? On ſe plaint en effet de la rareté du bois ; mais travaille-t-on à la prévenir ? On ne plante gueres de forêts. La nature veut néanmoins être ſecondée par l'Art. En ſemant, en plantant des bois, on pourroit ménager mieux le terrein, choiſir les eſpeces d'arbres qui viennent plus vîte, qui ſont plus convenables à la nature du ſol, & qui fourniſſent du bois en plus grande abondance.

Il paroît que la Suiſſe elle-même court riſque de manquer de bois. C'eſt du moins ce que dit aſſez expreſſément un long Mémoire contenu dans ce Recueil

ſous le titre ſuivant : *Traité ſur la diſette du bois, & ſur les moyens d'y remédier, où l'on indique la maniere d'établir des forêts, de cultiver & de ſoigner les arbres ſauvages.* Il eſt pourtant vrai, *dit l'Auteur de ce Traité*, que ſi un Etranger, placé ſur une montagne médiocre de la Suiſſe, conſidéroit les contrées voiſines, il ne pourroit ſe perſuader qu'on parlât ſérieuſement, en ſe plaignant de la diſette de bois. Il croiroit, au contraire, que les bois occupent bien plus de terrein que les terres cultivées. Mais qu'il entre dans ces mêmes bois, il ſera convaincu combien ſes ſens l'ont trompé ; il verra avec étonnement, d'un côté le petit nombre d'arbres répandus dans ce vaſte terrein ; en ſorte qu'à peine s'en trouveroit-il la quatrieme partie, & quelquefois pas même la huitieme de ce qu'il pourroit y en avoir : d'un autre côté il remarquera que les bois de charpente y

ſont très-rares, que toute cette futaye y eſt peu propre,* & que ſi l'on vouloit s'en ſervir pour le chauffage, la conſommation auroit bientôt fait diſparoître la forêt.

Après cela l'Auteur entre dans l'examen & l'énumération des cauſes trop multipliées de la diſette de bois. Il propoſe les moyens d'y remédier, ou du moins de les diminuer. Un des plus efficaces, *dit-il*, ce ſeroit de porter des loix ſéveres contre le luxe qui nous gagne. On veut, *dit l'Auteur*, vivre à la Françoiſe ou à l'Italienne: on a beau ſentir qu'on ne peut tranſporter dans la Suiſſe la même température d'air: il faut ſe diſtinguer: on ſubſtitue des cheminées aux anciens fourneaux qui étoient en uſage du tems de nos peres: on conſomme une très-quantité de bois, & les chambres à cheminées ne ſont jamais auſſi chaudes que l'étoient les chambres à

fourneaux. Il recommande auſſi de proſcrire autant qu'on le pourra ce qu'on appelle des haiés mortes, qui abſorbent beaucoup de bois; de faire *éſoucheter* ou déraciner les ſouches des arbres qu'on abbat; de veiller à ce que les gens prépoſés à la conſervation des forêts empêchent les vols, la déprédation des bois, & l'entrée des beſtiaux dans les jeunes plants, &c. Il traite fort au long de la différente culture que demandent les diverſes eſpeces d'arbres ſauvages: & c'eſt peut-être la partie du Mémoire qui ſoit développée avec le plus d'intelligence & de ſoin.

Le Mémoire eſt terminé par la deſcription d'un phénomene qui nous paroît aſſez ſingulier pour mériter l'attention des Naturaliſtes. Il s'agit d'une eſpece de noyer inconnue juſqu'à préſent. Cet arbre eſt appellé noyer de la Saint-Jean, parce qu'il ne commence à marquer qu'aux approches de cette

fête. Voici ce qu'en dit Valvassor dans son Livre intitulé la *Gloire du Duché de Carniole.* « Qui pourroit » le croire, qu'un noyer, qui la » veille de la St. Jean est encore » tout sec, le lendemain de grand » matin n'ait pas seulement des » feuilles toutes vertes, mais en- » core des fruits ? Qui ne traitera » cela de fable, à moins que ses » propres yeux n'attestent cette vé- » rité ? Cependant la chose est très- » certaine. » Il dit que de son temps il y avoit un de ces noyers à quelque distance de la Ville de Trieste, & qu'il n'en parle qu'a- près avoir été lui même en 1684. témoin de ce phénomene : il ajoute qu'un Comte de Kazeinf- tein n'ayant pas voulu croire ce qu'on lui en racontoit, avoit en- veloppé de papier une branche de cet arbre, qu'il croyoit mort, & qu'il l'avoit cachetée, en promet- tant de donner de bonnes étrennes au Paysan, qui le lendemain, jour

de Saint Jean, lui apporteroit cette même branche avec des feuilles : ce qui ayant été exécuté, le Comte satisfit à ses engagements. Le même Valvassor assure qu'on voit les feuilles croître, les fleurs jetter, & les fruits germer. C'est bien là, diroit M. de Fontenelle, *prendre la nature sur le fait.* Zeyler décrit un noyer de la même espece trouvé sur les bords du Rhin. On en a vû aussi près des Isles Borromées.

Enfin, l'Auteur de ce Mémoire a découvert deux autres noyers semblables actuellement existants, dont l'un est à cent pas du château qu'habite le Baillif de Mendrys, & l'autre dans le Comté de Neufchatel : il se propose de multiplier cette espece de noyers, soit par le fruit, soit par les entes. On ne peut guéres se refuser à des témoignages si formels. Combien d'autres mysteres ; combien d'autres jeux de la nature qu'on est obligé d'admettre, & qui ne sont ni moins

difficiles à expliquer, ni moins impénétrables? Nous ne devons pas oublier de dire, d'après Valvaſſor, que, pour la quantité de fruits, cette eſpece de noyers ſuit régulièrement le ſort des noyers ordinaires : il en porte beaucoup ou n'en porte que peu, ſuivant que les autres en ſont plus ou moins chargés.

On a dans ce Recueil œconomique un Mémoire fort étendu ſur la nature, la culture & les uſages du Hêtre, avec un *appendice* ſur les moyens dont il faut s'y prendre pour tirer le ſuc du bois de cet arbre, afin de le rendre durable & propre aux ouvrages de charpente. Ce Mémoire n'eſt guéres qu'un précis de ce qu'il y a de mieux ſur cette matiere dans les excellents Ouvrages de M. du Hamel, dans Ellis, dans Hales, & dans l'Auteur connu ſous le nom de *Sylvander.*

La Suéde eſt le Pays où l'Agri-

culture, & les Laboureurs jouiſſent d'une plus grande faveur, & d'une conſidération plus marquée. Les Payſans, cette claſſe de Citoyens avilie preſque par-tout ailleurs, quoiqu'elle ſoit la plus utile à l'Etat, ſont admis au partage de l'adminiſtration, & leurs ſuffrages reglent aſſez ſouvent les délibérations du Sénat. On y regarde avec raiſon la cabane du Laboureur, comme la ſource de la félicité publique : ainſi les plus grands fleuves ſont-ils redevables de l'affluence de leurs eaux, à mille petits ruiſſeaux dont à peine on apperçoit le cours. En Suéde les eſprits ne ſont pas encore infectés de ce goût fauſſement délicat, qui mépriſe tout ce qui ne porte pas l'empreinte du luxe & de la molleſſe. On y enſeigne l'œconomie dans les Univerſités ; & des Officiers du Roi ne croient pas s'abaiſſer en rempliſſant ces chaires conſacrées aux progrès & à la gloire de l'A-

griculture ; les Mémoires de Stockolm ſeront un monument éternel de l'eſprit patriotique qui anime tout ce qu'il y a de grand & d'illuſtre parmi cette Nation magnanime. Les autres Académies d'Agriculture profiteront ſans doute de l'exemple que leur donne un Membre de la Société de Berne, qui vient de puiſer dans les Mémoires de Stockolm des inſtructions ſur l'Œconomie rurale, inſtructions qu'il adapte & qu'il approprie au climat de la Suiſſe. *On donnera la ſuite dans le Journal de Février.*

ARTICLE XIX.

LE POUR ET LE CONTRE Sur cette Question proposée par l'Académie de Besançon, pour le Prix de M. DCC. LXI. LE DESIR de perpétuer son nom & ses actions dans la mémoire des Hommes, est-il conforme à la nature & à la raison? *A Lyon, chez les FF. Perisse, Libraires, &c.* M. DCC. LXI.

IL y a deux Discours dans cette Brochure in-8°. de 83 pages; l'un pour, l'autre *contre le desir de perpétuer son nom & ses actions dans la mémoire des Hommes*; le premier, couronné par l'Académie de Besançon; le second, moins fortuné au jugement de cette Compagnie Littéraire. Nous parlerons d'abord de ce dernier comme étant le plus philosophique; l'autre pa-

roîtra à ſon tour, & nous rendrons juſtice aux beautés oratoires qui lui ont mérité la Palme.

La propoſition ſeule du ſujet en comprend la diviſion. Prenez dans cette controverſe le *pour* ou le *contre*, ce ſera toujours la *Nature* & la *Raiſon* qu'il faudra conſulter. L'Orateur qui fixe ici notre attention, déclare hautement que *le deſir de perpétuer ſon nom & ſes actions dans la mémoire des hommes, n'eſt conforme ni à la Nature ni à la Raiſon.* Avouons qu'il eſt bien plus picquant de ſe décider ainſi, que d'embraſſer l'affirmative, c'eſt-à-dire, que de flatter les hommes vains, ambitieux, entreprenants, en leur faiſant accroire que la Nature & la Raiſon approuvent la fantaiſie qu'ils ont de vouloir s'immortaliſer.

L'Orateur, vraiment Philoſophe, qui nous occupe, ne met pas un grand appareil dans l'ordre de ſon diſcours. Il prétend d'abord

que, bien loin d'être conforme à la Nature, ce desir de vivre dans la mémoire des hommes lui est contraire. C'est tout le plan de la premiere Partie. Mais où pourra-t-on saisir la Nature pour juger de ce qui lui est conforme ou contraire ? « O Nature, *s'écrie-t-il*, à » quels traits pourrai-je donc te » discerner encore dans cet Etre, » le premier de tous ceux qui peu- » plent cet Univers, & l'abrégé de » tes perfections ? Altérée par l'é- » ducation, défigurée par la fausse » science, dégradée par notre goût » pour les frivolités, perdue & » presque anéantie dans un tas de » préjugés, de passions, & d'abus » de soi-même, comment dévoiler » ce qui est à toi, de tout ce qui » n'en est pas ?..... Le Peuple, les » Enfants, les Sauvages, voilà les » seuls d'entre les hommes dans » qui je trouve le mieux l'em- » preinte de la Nature ».

Or, ni le Peuple, ni les Enfants,

ni les Sauvages ne ſont ſenſibles au deſir de s'immortaliſer par des actions éclatantes : d'où l'Orateur conclut que ce deſir n'eſt donc pas le vœu de la Nature. Ce raiſonnement eſt ſolide : ſi la Nature eſt plus franche, plus ſimple, plus elle-même en un mot, dans le Peuple, dans les Enfants, dans les Sauvages, que dans les autres états ou conditions, & ſi ces trois claſſes d'hommes ſont inſenſibles à cette prétendue belle paſſion de l'immortalité, il s'enſuit que la Nature n'inſpire point cette paſſion. Les développements où l'on entre ſur ces trois eſpeces de mortels, ſont frappantes, mais toujours dans le genre philoſophique, qui a pour baſe un ſens profond & une vérité bien refléchie. Voici quelques traits qui concernent les Sauvages.

« Jettons les yeux ſur ces con» trées immenſes, où la Nature » ſeule commande à tout ce qui » reſpire, où l'éducation n'en fait

» pas ſon eſclave, & où jamais no-
» tre folle curioſité n'altéra ſes le-
» çons ſublimes, en y mêlant des
» études qui ne font rien à notre
» bonheur. Là réunis par le beſoin,
» ſans être jamais diſtingués par des
» préjugés humiliants, vivent des
» hommes que nous regardons
» comme Sauvages, parce qu'ils
» jouiſſent pleinement de leur li-
» berté, & que nous traitons de
» groſſiers, parce qu'ils ignorent
» ce commerce de fauſſetés que
» nous avons nommé politeſſe: là
» les peres n'ont d'autre temple de
» mémoire que le ſouvenir de leurs
» enfants; les mœurs de ceux qui
» vivent ſont l'hiſtoire de ceux qui
» ont vécu; les eſpérances éloi-
» gnées, les deſirs chimériques n'af-
» fligent point leur ame: ils ne ſon-
» gent qu'à ſatisfaire les beſoins
» préſents.... Si l'habitude à cher-
» cher ſa nourriture dans les forêts,
» ou à la défendre contre de fiers
» animaux; ſi la vie dure à laquelle

» la Nature a formé le Sauvage,
» lui font faire des actions grandes
» & héroïques, la vanité n'y ajoute
» sûrement aucune prétention. La
» vanité! elle est le résultat de la
» connoissance qu'on a de la foi-
» blesse ou de la simplicité des au-
» tres, & de la bonne opinion de
» soi-même: à peine le Sauvage
» sent-il qu'il existe....... De quel
» Huron, de quel Iroquois a-t-on
» jamais dit : il brûla du desir de
» s'immortaliser, & il devint le
» fléau ou le vainqueur de ses voi-
» sins? Cette folle ambition de se
» distinguer & de vivre dans la mé-
» moire, qui enfanta parmi nous
» les Alexandre, les Pyrrhus, les
» Charles XII. a-t-elle jamais mis
» le fer & le feu à la main de l'Ha-
» bitant des rives de l'Orénoque?
» L'a-t-on vu, guidé par cette paf-
» sion funeste, rassembler plusieurs
» hordes dispersées, porter le deuil
» & le ravage chez ses semblables,
» s'élever ensuite sur un tas de ca-

» davres, de cendres & de débris,
» & se mettre une couronne de
» laurier sur la tête » ?

Mais bien loin que ce desir de vivre dans la mémoire des hommes soit conforme à la Nature, reconnoissons plûtôt qu'il lui est absolument contraire. Pourquoi ? Parce qu'il blesse, qu'il réfute, qu'il combat deux sentimens nés avec nous, celui de notre propre conservation, & celui de notre paresse originaire. On expose ses jours & sa tranquillité pour acquérir de la gloire. C'est précisément là le contrepied de la Nature, considérée en elle-même, & hors de la sphere des préjugés : « Qu'on ne me mon-
» tre pas, *dit l'Auteur*, la Nature
» telle qu'elle existe dans les livres,
» où je ne la vois jamais peinte que
» de la main des préjugés ; qu'on me
» la montre comme elle est en elle-
» même, & sur-tout qu'on ne con-
» fonde pas l'Homme de la Nature
» avec l'Homme de la Société ».

C'eſt ce dernier qui veut voler à la poſtérité, le premier n'y penſe ſeulement pas. Notre Orateur eſt ſuccinct dans cette ſeconde ſubdiviſion de ſa premiere Partie. Il indique en fort peu de mots ce qu'il en coute aux amateurs de la gloire pour qu'on parle d'eux après leur mort. C'eſt la néceſſité de ſe conformer aux loix académiques, qui l'empêche de traiter en grand un ſujet d'ailleurs très-abondant.

Dans la ſeconde Partie il fait voir que ce deſir d'immortalité humaine (car il ne s'agit point de la vie future dans le ſein de l'Etre immortel de ſa nature) n'eſt point avoué de la Raiſon. *Elle combat*, dit-il, *un ſentiment inutile en lui-même, frivole dans ſon objet, preſque toujours déraiſonnable & dangereux dans les moyens qu'il commande. Trois caracteres frappants de ce deſir de perpétuer ſon nom & ſes actions dans la mémoire des hommes.*

C'eſt d'abord un *ſentiment inutile.* La Raiſon nous fait connoître nos devoirs eſſentiels, devoirs par rapport au Créateur & par rapport à la Patrie : la Raiſon nous ſuggere auſſi les motifs & les moyens de ſatisfaire à ces devoirs. Or le deſir de vivre dans la poſtérité eſt étranger à ces devoirs, à ces motifs, à ces moyens. Bien plus, il ſe met à la place du Créateur même & de la Patrie ; il veut qu'on ne travaille que pour lui, il ſubjugue l'ame, il la domine. Ce morceau eſt traité tout-à-fait en grand par l'Orateur.

Il fait voir enſuite que ce deſir d'une prétendue immortalité eſt un *ſentiment frivole.* Car enfin qu'eſt-ce donc que cette immortalité à laquelle on aſpire & pour laquelle on ſacrifie tout ? « Un état trom-» peur, puiſqu'il ne nous donne » qu'une exiſtence toute imagi-» naire & uniquement fondée ſur » les illuſions de notre eſprit ; un » état chimérique, puiſqu'il ne reſ-

» ſemble en rien à la ſeule immor-
» talité à laquelle notre ame puiſſe
» prétendre ; un état peu avanta-
» geux, puiſqu'il ne pourra ni ajou-
» ter à notre bonheur réel, ni di-
» minuer notre mal-être ; un état
» peu conſtant, puiſqu'il ne faut
» qu'une ou deux générations
» d'hommes frivoles ou ignorants,
» pour plonger dans un oubli éter-
» nel & le nom & les actions des
» Héros, &c. »

Enfin ce deſir de perpétuer ſon nom, *commande très-ſouvent des moyens déraiſonnables & dangereux.* C'eſt lui qui arme les Citoyens ſéditieux, qui anime les Conquérants féroces, qui inſpire les Ecrivains impies ou libertins. Tous ces objets ſont préſentés ſous les points de vûe qui leur conviennent ; mais comme il y a là beaucoup de matiere & peu de temps pour la traiter dans toute ſon étendue, le génie de l'Orateur paroît ſe retrécir ou plutôt ſe précipiter pour atteindre

le terme du diſcours. Cette piece, non-couronnée, eſt d'une vérité palpable. Le bon ſens & la ſolide philoſophie y dominent. On croiroit y remarquer un peu trop de profondeur : ce qui auroit l'air de nuire à la clarté & à la netteté du ſtyle. Mais au fond il n'y a aucune obſcurité réelle dans toute cette compoſition. L'Auteur ſeroit capable d'une entrepriſe littéraire plus grande, plus étendue, plus philoſophique encore, quoique celle-ci touche déjà la plûpart des principes de la Morale. *Nous verrons dans l'Article ſuivant ce qu'on a dit en faveur du deſir de perpétuer ſon nom & ſes actions dans la mémoire des hommes.*

*

ARTICLE XX.

LE POUR ET LE CONTRE *sur cette question proposée par l'Académie de Besançon pour le prix de l'année M. DCC. LXI.* LE DESIR DE PERPÉTUER SON NOM ET SES ACTIONS DANS LA MÉMOIRE DES HOMMES, EST-IL CONFORME A LA NATURE ET A LA RAISON? *A Lyon, chez les FF. Perisse, &c.* M. DCC. LXI.

SUR la question proposée on a pu prendre le *pour* ou le *contre*. On a vû dans l'article précédent le *contre* fortement établi; voici le *pour*: & c'est même l'ouvrage qu'on a couronné. S'il y avoit eu deux prix, on n'auroit pas pu les distribuer entre les deux Orateurs, sans approuver les deux contradictoires: ce qui est l'humiliation de l'homme, & le tombeau de la raison. Il faut nécessairement qu'un

des deux Aſpirants au prix ait tort, c'eſt-à-dire, qu'il ſe trompe, tandis que ſon Collegue dit des vérités; mais il pourroit bien ſe faire qu'ici l'on conſidérât plus l'éloquence que la Philoſophie, la tournure du diſcours que la force des raiſons, la maniere en un mot dont le ſujet eſt traité, que le fond même & le mérite de la déciſion.

Quoi qu'il en ſoit, l'Orateur couronné aſſure que *le deſir de s'immortaliſer eſt conforme à la nature & à la raiſon.* C'eſt la diviſion comme néceſſaire de ſon ouvrage. Pour prouver d'abord que ce deſir eſt conforme à la nature, il ſe borne à un point: ce deſir eſt une paſſion & une grande paſſion: c'eſt un des ſentiments les plus commandés par l'amour propre: on aime les louanges, on veut être célèbre, on s'imagine qu'il eſt beau de devenir l'objet des diſcours de tous les ſiecles: ſur cela on éleve l'édifice de

cette prétendue immortalité, de cette existence toute idéale dans la mémoire des hommes. Et selon l'Auteur, ce desir étant ainsi fondé sur ce qu'il y a de plus intime en nous, sur l'amour-propre, c'est une production de la nature; ce n'est point un fruit du préjugé. Voilà toute la premiere partie du discours.

Dans l'exécution il auroit été difficile de mettre plus d'esprit, plus d'art, plus d'attention à profiter de tous les avantages vrais ou prétendus de la cause. Comme l'Orateur compte parmi les passions ce desir de perpétuer son nom dans la postérité, il a dû raisonner quelques moments en Philosophe sur les passions; il n'a pu même, en traitant cet article, passer sous silence les principes de la Foi. On sent que c'est un Auteur qui respecte la Religion; il ne fait pas trop de grace aux passions; il n'imite point tant

d'autres Ecrivains qui les exaltent, qui trouvent dans elles le reſſort des grandes & des belles actions : au contraire, il met les paſſions en contraſte avec les lumieres ſurnaturelles ; il croit que ſi l'*homme ne perdoit jamais de vûe les biens ſolides que la foi lui propoſe, il n'auroit point de paſſions*. Cela eſt vrai dans une hypotheſe qui n'eſt point celle de l'état préſent du genre humain. Les paſſions ſont des mouvements de l'ame qui préviennent la raiſon, qui portent le cœur de l'homme vers des objets créés, & qui ont de plus la mauvaiſe qualité de tendre par eux-mêmes à l'excès. Notre condition actuelle eſt d'éprouver ces miſeres, & notre grande affaire eſt d'obtenir des ſecours ſurnaturels pour bien combattre & pour vaincre. De cette doctrine qu'il eſt impoſſible à la Philoſophie d'entamer ou de méconnoître, il s'enſuivra que le deſir de s'immortaliſer dans

la mémoire des hommes étant une grande paſſion, ſera un fruit très-pernicieux de la nature corrompue; & qu'eſt-ce en effet qu'un ſentiment qui ſe confond & s'identifie avec l'amour des louanges, avec le deſir d'être célèbre, avec le vain eſpoir de faire parler de ſoi dans la poſtérité? Il y a là de quoi détruire toutes les vertus, établir tous les vices, autoriſer même tous les crimes.

L'Auteur dit que ce deſir de vivre dans la mémoire des hommes *ne peut être l'effet du préjugé.* Tant pis encore; car on revient des préjugés, on s'inſtruit, on ſe deſabuſe: mais les paſſions ſubſiſtent; mais l'amour-propre maintient ſon empire, mais la fatuité des louanges eſt une vapeur dont on ſe laiſſe toujours entêter; mais la fantaiſie d'être célèbre eſt une mauvaiſe plante qui croît avec l'âge, & que la vieilleſſe même la plus décrépite ne déracine point. Voici un très-

éloquent morceau destiné à exclure tout préjugé de ce desir d'immortalité qui est l'objet de la question. « Je vois des hommes qui font métier de penser, de donner des leçons de sagesse, de faire la guerre » aux préjugés, mettre leur nom à » la tête de leurs Ecrits ; des Artisans le graver sur leurs meilleurs » Ouvrages ; le Laboureur sous le » chaume pleurer un fils unique » qui n'eût hérité que de sa misere, » mais qui eût fait revivre son nom. » Si j'égare ma vûe sur la vaste » étendue des mers, je trouve encore des noms gravés pour ainsi » dire sur cet élément où l'on ne » peut imprimer des traces durables ; je vois des Navigateurs hardis se consoler des travaux les » plus opiniâtres, oublier les plus » affreux dangers, en laissant leur » nom à quelques terres jusqu'alors » inconnues, à quelque isle sauvage ou déserte. Si je porte mes re-

» gards dans les Cieux, tous les » astres me répetent tous les noms » de ceux qui se sont appliqués à » les découvrir ou à les faire con- » noître. Enfin jusques dans les bras » destructeurs de la mort, je trouve » des noms conservés en dépit d'elle » sur la pierre & sur les métaux : » oui, jusques dans les tombeaux » le desir de s'immortaliser s'éleve » encore des trophées. Ainsi, même » en cédant aux coups de l'inexo- » rable mort, l'homme semble se » consoler du malheur de n'être » plus, en apprenant à ceux qui lui » survivent qu'il a été ; & dans la » ruine totale de sa fortune & de sa » grandeur, il s'empresse d'en sau- » ver quelques débris, & de con- » server son nom ».

Que le desir de vivre dans la postérité soit conforme à une nature passionnée, corrompue, déchue, malade ; c'est donc ce qu'on peut avouer : mais qu'il soit en même

temps conforme à la raiſon, c'eſt ce qui peut ne ſe trouver que dans une production oratoire. La ſeconde partie du diſcours couronné embraſſe cet objet. On y prétend que le deſir de s'immortaliſer, ſans ceſſer d'être une paſſion, produit des avantages véritables, & qu'on n'a point à en craindre d'excès fâcheux; d'où l'on conclut que la raiſon approuve & autoriſe ce penchant. Si l'on diſoit que la raiſon tempere quelquefois ce penchant, qu'elle lui met un frein, qu'elle le détourne des moyens illicites qu'il ſeroit tenté de prendre pour obtenir cette prétendue vie future; nous reconnoîtrions ici quelque vérité; mais en abandonnant à ſoi-même l'homme infatué de la paſſion d'être quelque choſe & même beaucoup dans la poſtérité; en le conſidérant comme ſouſtrait à l'empire de la raiſon (car tel eſt le point de vue où il faut ſe placer dans cette controverſe), il

eſt impoſſible de concevoir que la raiſon approuve & autoriſe les démarches qui ſeront commandées par ce deſir de l'immortalité. Laiſſez cette paſſion violente jouer ſon jeu, & vous verrez l'ambition d'un Alexandre abattre les trônes & déſoler les Provinces. Vous verrez la vengeance d'un Sylla ſubjuguer ſa Patrie, & faire un tableau de proſcriptions. Vous verrez la jalouſie des Savants & des Artiſtes troubler l'empire des Lettres & des Arts; & dans le détail des actions ſecrettes, combien de noirceurs, de forfaits, de rapines, de calomnies, de menſonges, d'artifices! Cependant on nous trace ici le portrait d'un homme animé du deſir de s'immortaliſer. « Je trouve en lui les idées
» les plus juſtes. Incapable de fixer
» ſes regards ſur l'inſtant qui paſſe,
» avide de les porter dans l'avenir
» le plus reculé, il s'élance, pour
» ainſi dire, au-deſſus de la terre,
» & meſure de l'œil toute l'éten-

» due des temps. Placé ſur ces hauteurs, de quel œil enviſage-t-il le temps ? comme une onde rapide qu'il voit couler ſous ſes pieds. Et cette portion du temps qui compoſe la vie de l'homme ? comme une vapeur légere échappée de cet Océan immenſe, où elle va bientôt s'abîmer. Que paroiſſent à ſes yeux les richeſſes ? un amas de pouſſiere que le vent de la fortune diſſipe, & porte ailleurs à ſon gré. Les dignités ? des habits de théâtre, dont on ſe dépouille en quittant la ſcène, &c. » *O Eloquence*, diſoit Cicéron, *ô maîtreſſe des choſes humaines*, *que tu es belle*, *que tu es divine ! quelle efficacité n'as-tu pas pour nous apprendre ce que nous ignorions** ! On nous repréſente ici un homme enyvré de

* Eloquendi vis rerum domina quàm eſt præclara quàmque divina? quæ primùm efficit ut ea quæ ignoramus diſcere poſſimus. *L.* 2. *de Nat. Deorum.*

l'immortalité factice, idéale, toute en vapeur, en ſonge, puiſqu'elle ne lui ſera donnée que quand il n'exiſtera plus; & l'on nous perſuade que ce mortel a des *idées très-juſtes ;* qu'il s'éleve au-deſſus de la terre, du temps, des biens de la fortune, &c. c'eſt-à-dire, que porté lui-même ſur un nuage qu'un ſouffle diſſipe, il foule aux pieds d'autres nuages qui ont après tout plus de conſiſtence & de durée que le ſien.

Notre Auteur ne compte point parmi les aſpirants à l'immortalité ceux qui ont déſolé la terre. *Les hommes*, dit-il, *vraiment immortels ſont comme ces fleuves bienfaiſants qui portent la fécondité & l'abondance ſur leurs rives ;* & dans cet endroit l'ingénieux Orateur fait un charmant portrait de ceux que leurs vertus font vivre en effet dans la mémoire des hommes; mais ces belles choſes ſont hors de la queſtion. *Vivre dans le ſouvenir de la poſtérité*,

postérité, est la récompense due au mérite, aux services, aux talents, aux grandes qualités du cœur & de l'esprit; mais il s'agit de savoir s'il faut entreprendre & exécuter dans la vue de cette récompense; si la raison avoue ceux qui font tout par le motif de cette récompense; & comme on reconnoît que le desir de cette récompense vient de l'amour-propre; qu'il n'est pas distingué de l'amour des louanges, de la vanité, & de tout ce qui accompagne ces foiblesses, on demande si la raison donne son suffrage à tous les procédés que tant de miseres commandent ou inspirent? On pourroit demander également si la postérité accorde en effet son souvenir & ses éloges à ceux qui pendant leur vie n'ont point eu d'autre motif que cette folle & fausse passion d'immortalité? Nous voyons bien la postérité couronner de lauriers le tombeau du modeste Turenne; nous la voyons admirer le Bouclier

du vertueux Scipion; mais il y a déjà beaucoup de ſiecles qu'on ſe moque de la vanité d'Alexandre, & que Juvenal a dit du Vainqueur de Cannes:

I demens & ſævas curre per Alpes,
Ut pueris placeas & declamatio fias.

Terminons cette analyſe. Le diſcours couronné eſt bien écrit dans tous ſes détails. Il a fallu des efforts de génie & d'imagination pour compoſer une piece auſſi ingénieuſe & auſſi artiſtement compaſſée. La vérité ne ſe trouve pas dans la ſeconde partie; elle ne ſe trouve dans la premiere qu'en convenant que notre nature eſt dégradée, & que parmi les paſſions qui l'offuſquent, on compte auſſi *le deſir de perpétuer ſon nom & ſes actions dans la mémoire des hommes.*

ARTICLE XXI.

L'ELOQUENCE DU CORPS, ou *l'Action du Prédicateur*, Ouvrage utile à tous ceux qui parlent, ou qui se disposent à parler en public. (Vol. in-12 pag. 444 sans l'Avertissement.) *Par M. l'Abbé* DINOUART, *Chanoine de l'Eglise Collégiale de S. Benoît, & de l'Académie des Arcades de Rome.* Seconde Edition revue & augmentée. A Paris, chez Desprez, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LXI.

LA premiere Edition de cet Ouvrage parut en 1754, & nous en rendimes compte en Février 1755. L'Auteur avoue lui-même que quelques-unes de nos observations lui ont été utiles ; qu'elles lui ont servi à mettre plus de correction & d'exactitude dans son Li-

vre. Quant à la ſubſtance même de cette compoſition, elle a toujours eu ſon prix, parce qu'elle tend à perfectionner l'exercice de l'Eloquence ſacrée. On ne peut que ſavoir gré à l'Auteur, des recherches qu'il a faites ſur cet objet. Il a conſulté tous les Maîtres de l'Art oratoire; il s'eſt rendu propres toutes leurs inſtructions; il place même à la fin de ſon Volume trois Poëmes eſtimés, & qu'il eſt bon de remettre dans le public; celui du P. Lucas *de Geſtu & voce*; celui de l'Abbé de Villiers ſur *l'Art de Prêcher*; celui du P. Sanlecque *ſur les mauvais geſtes*. Ce ſont des monuments qu'on eſt bien aiſe de voir réunis.

Il y a xxiij. chapitres dans cet Ouvrage, & l'Auteur y traite ſucceſſivement tout ce qui appartient au talent de bien dire. D'abord c'eſt une choſe néceſſaire, c'eſt un avantage dont l'éloquence ne peut être privée ſans perdre beaucoup de ſa force & de ſon éclat. « L'action eſt

» au discours, ce que le jour est à
» une riante campagne : sans lui,
» elle ne conserve pas moins ses
» agréments & ses richesses pen-
» dant la nuit, mais la lumiere lui
» donne de l'éclat, en découvre les
» beautés, en varie les couleurs,
» leur prête un nouveau lustre....
» Vous savez trouver des pensées
» nobles, les écrire d'une maniere
» correcte & facile? Si vous igno-
» rez l'art d'accorder, de propor-
» tionner votre action à votre ma-
» tiere, ce sont des richesses per-
» dues pour vous; il vous est donné
» de les posséder, mais l'usage vous
» en est refusé ». Aussi tous les
Anciens cultiverent beaucoup l'ac-
tion oratoire; ils avoient des maî-
tres qui leur en développoient les
leçons, les rapports, les variétés,
l'étendue. Les Orateurs sacrés ne
négligerent point cet avantage :
» S. Bernard dut en partie à l'ac-
» tion extérieure la réputation dont
» il jouissoit. Son air pénitent, sa

» voix pleine d'onction, son extérieur de prophete, parloient en sa faveur..... Quelle action pathétique & populaire dans saint Chrysostome ! Il rendoit la Religion victorieuse de la corruption des mœurs & des sophismes de l'incrédulité.... » A la vérité, les Apôtres n'avoient point étudié les regles de l'action ; mais « avons-nous comme eux ce qu'il nous faudroit pour y suppléer ? Ils reçurent l'éloquence comme l'esprit de leur ministere, par infusion. Dieu qui devoit ce prodige à l'Univers pour manifester sa divinité par la foiblesse apparente de ses ministres, ne le doit plus à leurs successeurs. La Religion établie n'a plus besoin de miracles. Nous ne naissons ni éloquents ni Apôtres, &c. »

On demande si un Orateur qui a peu d'esprit pourroit exceller dans l'action ? Et l'on répond que si le sentiment étoit vif & délicat dans

cet Orateur, son action pourroit être belle, quoiqu'il fût d'ailleurs *incapable de composer un discours selon les regles de l'art. Quand la Nature s'exprime en nous. quand elle donne le ton à nos sentimens, il ne faut que la suivre pour réussir.* A plus forte raison, les grands objets de la Religion, les mysteres d'amour qu'elle annonce, devroient-ils suffire pour enflammer l'ame, pour la remplir des sentiments les plus nobles, par conséquent pour embellir l'art d'un Orateur sacré. Ce morceau est traité avec force par M. l'Abbé Dinouart.

Il se propose cette autre question : *Si un Prédicateur peut avoir trop de feu*? Et il distingue la véhémence, les éclats, les mouvements pleins de vivacité & d'ardeur, *du feu* proprement dit, de cette célérité & vivacité qui accompagne le sentiment, & qui soutient l'action. Ainsi un Prédicateur peut bien avoir trop d'impétuosité, mais jamais

trop de feu; il peut faire beaucoup de bruit dans la chaire, & glacer les auditeurs qui desireroient du sentiment, au lieu de tout ce fracas presque théatral.

Plusieurs questions se présentent encore: *Un discours qui n'est point écrit, peut-il être prononcé avec l'action convenable?* Cela est rare; il faudroit pour ce succès être fort savant, avoir bien médité sa matiere, la posséder pleinement, pouvoir toujours compter sur le feu & sur l'abondance de son imagination. Encore une fois ces avantages se rencontrent quelquefois, mais on doit convenir que peu de personnes ont droit de s'en flatter. *Peut-on prêcher avec succès les sermons d'autrui?* C'est-à-dire peut-on bien rendre au public ce qu'on n'a pas composé? Cela n'est point impossible, pourvu qu'on prenne avec choix, qu'on ne puise que dans des sources analogues au talent qu'on peut avoir. La difficulté, en cette ma-

tiere, eſt de ſe connoître & de ſavoir apprécier ce qu'on emprunte: deux conditions qui ne ſe rencontrent preſque jamais dans un plagiaire de profeſſion. *Eſt-il avantageux que tous les Prédicateurs aient une figure qui prévienne en leur faveur?* On ne peut douter que ce qui prévient favorablement le Public ne ſoit une qualité eſtimable; mais dans la chaire on fait grace à des imperfections qui peuvent être rachetées par d'autres qualités beaucoup plus eſtimables. Il ſuffira que l'extérieur n'ait rien de choquant. *Il eſt,* dit l'Auteur, *des défauts naturels qu'on ne peut pardonner, & qui affoibliſſent le reſpect dû aux Miniſtres de la Religion.*

Les qualités de l'Orateur ſacré ſont diſcutées ici fort au long. M. l'Abbé Dinouart demande ſur-tout la *bienſéance* par rapport à l'extérieur: rien de trop négligé, rien d'affecté pour l'appareil, pour la maniere de ſe montrer. Il exige les

attentions qui concernent l'âge, l'état, les circonſtances. « Un Prélat, un Vieillard, un Prédicateur célèbre, peuvent répandre ſur leur extérieur un peu de cet air d'autorité, que le rang, l'âge, la réputation leur donne, & qui ne ſiéroit point à une premiere jeuneſſe. On tolere un ton de maître dans ceux qui ſont les Chefs & les Paſteurs d'Iſrael. Ce ſont des peres qui parlent à des enfans qui leur ſont ſoumis; mais cette conduite ſeroit déplacée dans un Miniſtre qui n'a d'autre miſſion que celle de ſon Evêque. Elle rend même ridicules ces hommes qui ſortant de leurs ſolitudes apportent dans le public un air de ſupériorité & d'amour-propre qui s'accorde peu avec l'humilité que leur habit doit inſpirer ». Il y a auſſi une bienſéance de l'action par rapport au ſujet qu'on traite, par rapport aux différens ſtyles qu'on employe, par rapport à la qualité des Auditeurs, & aux lieux où l'on

parle. L'Abbé de Villiers disoit dans son Poëme :

Tu dois des Auditeurs consulter le génie ;
Les Grands veulent qu'on parle, & le peuple qu'on crie.
Il faut, selon leur goût, les servir tour à tour,
Crier à Saint Eustache, & parler à la Cour.

Du temps de cet Abbé, on distinguoit encore les Auditeurs de Paroisse, des Auditeurs de Cour ; mais à Paris cette distinction n'est presque plus recevable, & dans cette grande ville où les oreilles sont si délicates, il ne faut *crier* nulle part, & il faut parler par-tout.

On place de suite sept Chapitres sur la prononciation & sur l'exercice de la voix : ce qui remplit un espace de plus de 100 pages. On retrace là les leçons des Anciens sur la maniere de s'énoncer en public ; des avis judicieux sur la nécessité de bien savoir la langue ; des observations refléchies sur l'harmonie du discours, sur les différences

du ſtyle, ſur les mauvais effets de la monotonie. Un long Chapitre, qui eſt le dix-ſeptieme, traite des diverſes inflexions de la voix : il a fallu être un peu verſé dans la Muſique pour prévoir tous les cas, appliquer toutes les regles, & marquer ce qu'exige chaque genre de l'Art oratoire. Le Chapitre ſuivant indique quelques remedes propres à corriger ou à diminuer les défauts de la voix. C'eſt un détail qu'il faudroit conſulter en quelques occaſions urgentes; mais en général il y a peu de remedes contre les indiſpoſitions de cette eſpece.

Il s'agit enſuite de la contenance, du geſte, de la mémoire : cette derniere qualité eſt ſi eſſentielle, que quand elle manque à un Orateur ſacré ou profane, il eſt comme impoſſible qu'il rempliſſe ſa fonction. M. Dinouart, toujours abondant en détails, prévient les diſgraces qui arrivent quelquefois aux plus célèbres Prédicateurs. Il ſe préſente

le moment, où une mémoire infidele refuſe ſon ſecours. Alors, *dit-il*, « poſſédez-vous, ajoutez quel-
» ques réflexions à ce que vous ve-
» nez de finir : compoſez ſur le
» champ, ſi vous êtes maître de
» vous-même, juſqu'à ce que vous
» trouviez votre bouſſole, ou qu'en
» paſſant une partie, vous entriez
» dans une autre par une tranſition
» inſenſible & faite à-propos. Si la
» crainte vous ôte la préſence d'eſ-
» prit, gardez plutôt le ſilence, re-
» fléchiſſez un moment ſans vous
» troubler, rappellez vos idées, &
» voyez par ce que vous venez de
» dire, ce qui doit ſuivre. On eſti-
» mera ce ſilence, & on vous le
» pardonnera plutôt que des répé-
» titions ennuyeuſes, ou des yeux
» égarés qui cherchent dans la voû-
» te ou dans l'auditoire la mémoire
» qui vient de vous échapper. Si le
» trouble vous ſaiſit, ſi la préſence
» d'eſprit vous manque juſqu'au
» point de ne plus trouver la pa-

» role dans votre bouche, levez » l'ancre, descendez & profitez de » cet événement pour vous humi- » lier devant le Dieu des lumieres, » & pour vous rendre plus atten- » tif ». On voit que tous les cas sont prévus dans ce morceau, & que le dernier, comme le plus contraire à l'amour-propre, méritoit d'être soutenu de l'avantage purement spirituel d'une humiliation qui est toute à l'avantage du Prédicateur.

On peut, on doit même imiter l'action de ceux qui réussissent en ce genre; mais il ne faut pas se rendre mauvais copiste. « Les jeunes » gens admirent quelquefois ce qui » est vicieux, & méprisent ce qui » est selon les regles : ils choisissent » mal ce qu'ils doivent imiter, & » s'approprient ce qui se rapporte » à leur maniere de penser, & non » à leurs talents naturels » Ce Chapitre sur l'imitation n'est pas le moins utile de tout le Traité.

On finit par une leçon qui comprend le fruit le plus essentiel qu'on puisse retirer de cet ouvrage ; c'est qu'en matiere d'action & d'éloquence, jamais on ne réussira sans l'*action des mœurs*. Les Payens mêmes ont exigé la vertu & la probité pour l'Orateur qu'ils prétendoient former aux exercices du Barreau. Que sera-ce donc du Ministre de la sainte parole ? « L'éloquence & » la profession du Prédicateur est » consacrée à l'instruction & à la » réformation des mœurs du Peu- » ple : pour le faire avec liberté & » avec fruit, il faut qu'un homme » soit desintéressé ; qu'il apprenne » aux autres le mépris de la mort, » des richesses, des plaisirs de la vie : » il faut qu'il inspire la modestie, » la frugalité, le desintéressement, » le zele du bien public, l'attache- » ment inviolable aux loix : il faut » que tout cela paroisse autant dans » ses mœurs que dans son discours. » Un homme qui cherche à plaire

» pour faire fortune, peut-il pren-
» dre cette autorité sur les esprits ?
» Quand même il diroit tout ce
» qu'il faut dire, croiroit-on ce
» que diroit un homme qui ne pa-
» roîtroit pas le croire lui-mê-
» me » ?

Tout ce Livre est de pratique : on y trouve des instructions sur toutes les parties de l'action oratoire. Quelques lecteurs pourront y remarquer du superflu, mais il faut considérer que c'est un recueil d'avis pour tout le monde, & qu'on a dû prévenir les besoins des génies les plus bornés, ou les moins en état de se procurer des secours. Le style n'est pas tout-à-fait uniforme : quelques endroits, en assez grand nombre, sont bien écrits ; d'autres pourroient être regardés comme des essais d'observations, indépendantes de tout ornement de discours. Mais en général toute cette composition est utile, estimable, & mérite de n'être pas bornée à une seconde édition.

ARTICLE XXII.

REMARQUES *sur un Ouvrage intitulé* LETTRE SUR L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE, &c. *pour servir de suite au Traité de l'origine & des productions de l'Imprimerie primitive en Taille de Bois*, (*in*-8°. pag. 84.) Par M. FOURNIER le jeune. *A Paris, de l'Imprimerie de Barbou.* M. DCC. LXI.

VOici le quatrieme Ouvrage que M. Fournier nous donne sur l'Imprimerie *. Le troisieme étoit une Critique du Livre de M. Schœpflin, Professeur de Strasbourg, lequel a pour titre, *Vindiciæ Typographicæ*, & pour ob-

* Voyez ces Mémoires, Avril, II. vol. 1758; Août, 1759; Juin, 1760; Octobre, I. Vol. 1761.

jet de faire voir que l'Art de l'Imprimerie a pris naissance dans Strasbourg. M. B... autre Savant de cette même Ville, a pris la défense de son Confrere, & s'est hautement & vivement déclaré contre la critique de M. Fournier. Celui-ci la soutient avec force, & c'est l'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui : ouvrage tout entier de controverse, & par cette raison très-difficile à analyser; car il faudroit rendre au public tout ce qu'a dit M. Schœpflin, tout ce que M. Fournier a répondu, tout ce que M. Beer a répliqué, tout qu'ajoute M. Fournier pour se défendre. Et dans cette controverse combien de hors-d'œuvre qui enflamment la dispute; combien de termes énergiques, de vérités fortes, d'expressions dans le goût & selon la maniere des Littérateurs du seizieme & d'une partie du dix-septieme Siécle! En ce temps-là on lisoit tant Homere, qu'on y avoit

pris la méthode des Héros de l'Iliade, gens querelleurs & qui sembloient ne pouvoir faire leur métier de guerriers sans haranguer beaucoup & sans se dire des injures.

Ce style trop vif s'est emparé des deux ou trois dernieres productions que cette question sur l'origine de l'Imprimerie a fait naitre. M. Fournier a un peu trop chargé sa critique des *Vindiciæ Typographicæ*. En attaquant un homme du mérite & de la réputation de M. Schœpflin, il n'y avoit point d'égards qu'on ne fût obligé d'avoir pour ses recherches, pour son opinion, pour sa maniere de la traiter, en un mot pour sa personne & pour son ouvrage. M. F. est un peu sorti des bornes de la modération. Mais M. B. s'est monté sur un ton bien plus haut, & en défendant M. Schœpflin, il n'a nullement ménagé l'adversaire. Nous avons pris la liberté de témoigner notre peine

à cet égard. * De ſon côté, M. Fournier combat à armes égales, & la diſpute eſt devenue une vraie querelle à la Scaliger ou à la Sciop-pius ; ce qui, encore une fois, n'eſt plus de nature à mériter le temps & les ſoins d'un Journaliſte impartial.

Il faut donc détacher quelques parties de cette queſtion, & prendre garde ſur-tout à ne pas faire comme ceux qui, pour vouloir ſéparer des combattants, attirent le combat & les coups ſur eux-mêmes. Nous croyons qu'il y a de fort-bonnes choſes dans les deux dernieres compoſitions des deux Adverſaires (M. Beer & M. Fournier), que celui-ci ſur-tout a écrit ſa juſtification du ſtyle le plus lumineux, & qu'il y a fait ſervir les grandes connoiſſances qu'il a de la Typographie & de l'Art de fondre les ca-

* Voyez ces Mémoires, Octobre, I. vol. 1761.

racteres. Nous avons mis ſa Brochure de 84 pages vis-à-vis de celle du docte Antagoniſte, laquelle n'en a que 44; & nous avons été témoins de la ſinguliere adreſſe de notre Artiſte à bien attaquer & à ſe bien défendre. De ſon côté M. Beer a fait quelques obſervations qui ſont juſtes; & voici enfin ce que nous recueillons de tout ce démêlé.

Il ne devroit être ici queſtion que de l'hiſtoire & des pratiques de l'Imprimerie; mais M. Beer dans ſa Brochure avoit ſouvent parlé de la *Logique* de M. Fournier, pour la rendre ridicule, s'entend; & celui-ci parle auſſi, à tout inſtant, de *Logique*, pour défendre la ſienne, & pour attaquer celle de M. B. Ce combat de *Logique* eſt ſingulier. M. Beer excede quand il reproche à M. F. ce que cet Artiſte a écrit dans ſa Diſſertation de 1758 ſur le dépériſſement des Arts, cauſé, dit-on, par les ravages des Goths, des

Huns, des Vandales, &c. Ce trait d'Histoire étoit utile & bien placé, parceque, durant la nuit des siecles en Europe, l'art de graver en bois fut connu & pratiqué à la Chine, au Japon, au Tonquin, &c. Observation qui n'étoit point étrangere à l'objet de M. Fournier.

Celui-ci de son côté reproche avec trop de rigueur à son Adversaire l'attention qu'il a eue de relever beaucoup de critiques répandues dans la Dissertation de 1759, aux pages 25 *& suiv.* M. B... a transcrit assez exactement plusieurs des phrases de M. Fournier, mais il n'est point vrai que cet Artiste ait dit que les *Auteurs* qu'il releve *se sont trompés sur plusieurs chefs, faute de n'avoir pas fait un apprentissage de Maîtres Imprimeurs & Fondeurs*. M. F. n'a point avancé cette simplicité, ou, comme il s'exprime lui-même, cette *sotise*.

M. Schœpflin prétendoit que Schoiffer avoit inventé les caracte-

res de fonte dès l'an 1452, & M. Fournier opposoit à ce sentiment quelques raisons dont une étoit foible : c'est que la Bible imprimée de 1450 à 1455 est en caracteres mobiles de bois, preuve qu'il n'y avoit pas alors de caracteres de fonte. On a fort-bien répondu que Guttemberg, Faust & Schoiffer ayant commencé leur Bible en 1450, & en caracteres de bois, ont dû la finir de même en 1455, quoiqu'ils eussent alors des caracteres de fonte. M. F. dissimule cette bonne réponse dans ses deux derniers Ouvrages. Il est plus fondé à objecter les deux Pseautiers de 1457 & de 1459, l'un & l'autre imprimés en caracteres de bois : car pourquoi les auroit-on imprimés de cette façon, si les caracteres de fonte avoient été trouvés en 1452 ? Cette raison toutefois n'est pas encore absolument décisive, comme nous l'observions en rendant compte de la Lettre de

M. Beer au mois d'Octobre dernier.

M. Schœpflin admettoit des caracteres de métal ſculptés & ſervant à l'Imprimerie de Strasbourg, ſoit avant, ſoit même depuis l'invention des matrices & des caracteres de fonte. M. Beer avoit appuyé fortement l'exiſtence de ces caracteres ſculptés; mais M. F. l'attaque avec d'autant plus de ſuccès qu'il eſt là dans ſon fort, c'eſt-à-dire dans les procédés de l'Art. Il nous paroît réſoudre avec facilité une objection de l'Abbé Trithême, & faire voir que cet Auteur n'a pas trop entendu ce qu'il avoit deſſein d'écrire ſur les origines de l'Imprimerie. On lui a obligation d'avoir touché la partie hiſtorique de cette invention; mais quand on en vient aux détails de la découverte, on le trouve obſcur, confus, peu inſtruit de la nature & de l'importance des premiers eſſais.

M.

M. Fournier continue de livrer divers petits combats à M. Beer, tantôt ſur les prétendus caracteres de bois percés & enfilés, méchanique impoſſible dans l'uſage de l'Imprimerie; tantôt ſur le *Codex Argenteus* d'Upſal en Suede, Ouvrage qu'on prétend mal-à-propos imprimé en Encauſtique; tantôt ſur les découvertes typographiques de Laurent Coſter de Harlem : découvertes ſi diſputées ou ſi bien réfutées, que M. Beer lui-même n'entreprend pas de les ſoutenir. Cette querelle incidente ne lui ſert qu'à jetter, comme il le croit, des doutes ſur la *Logique de M. Fournier.* Dans tous ces points celui-ci paroît avoir raiſon.

Mais nous deſirerions qu'il n'eût pas refuſé la dénomination de *véritable Art typographique* aux caracteres mobiles de bois, & à l'emploi qu'on en a fait, ſoit dans la Bible de 1450, ſoit dans les Pſeautiers de 1457 & de 1459. M. F. lui-même

avoue que ces caracteres sont *taillés très-hardiment*; que ces livres, surtout les Pseautiers, sont *imprimés avec la plus grande propreté, & avec une intelligence surprenante*; que *cette impression a été portée à un dégré de perfection auquel n'a jamais pu atteindre aucun Typographe soit ancien soit moderne*. M. Beer a remis sous les yeux de notre Artiste ses propres aveux, & celui-ci en les copiant pour se défendre, esquive un peu la difficulté. Il impute à son Adversaire de penser que l'*Imprimerie telle que nous l'exerçons en Caracteres de fonte, n'est pas le véritable Art typographique*. Il prétend aussi qu'il s'ensuivroit du sentiment de M. Schœpflin & de M. Beer que *la dénomination de véritable Art typographique doit être donnée aux Caracteres mobiles de bois par préférence à l'Imprimerie dont nous faisons actuellement usage*. Or nous croyons tout ceci porté un peu au-delà des bor-

nes. L'Imprimerie d'aujourd'hui en Caracteres de fonte mobiles, est assurément le *véritable Art typographique :* l'usage des caracteres mobiles de bois, ne mérite la préférence ni quant à la dénominaton, ni quant à l'emploi, sur l'Imprimerie d'aujourd'hui. Mais ne peut-on pas dire que l'*Art,* & même le *véritable Art typographique* a commencé dès qu'on a mis en œuvre des Caracteres mobiles de quelque matiere qu'ils aient été ? Un Art est toujours le même quant à l'essentiel, lorsque les principes, les procédés, & les effets ne sont pas différents, quoique d'ailleurs le temps & l'usage y produisent divers dégrés de perfection. On prouveroit cette vérité par l'histoire de tous les Arts.

Il faut avouer que dans plusieurs discussions qui occupent la suite des remarques de M. F. cet habile Artiste raisonne fort bien. Par exem-

ple, M. Schœpflin vouloit prouver qu'une ancienne Bible étoit en Caracteres mobiles, & il présentoit, pour qu'on pût en juger, un morceau gravé qui prouvoit bien plutôt que cette Bible étoit en Planches fixes. M. Beer s'en prend au Graveur; mais M. F. a beau jeu par cette maniere de répondre; car il s'ensuit que M. Schœpflin ne produit aucune preuve de son assertion, ou que la preuve même qu'il produit se tourne contre lui. Ce Savant & son Apologiste soutiennent que le *Décret de Gratien* & les *Offices de Cicéron* imprimés à Strasbourg en 1471 & 1472, sont en Caracteres sculptés de bois ou de bronze, nullement en Caracteres de fonte. M. Fournier démontre le contraire par l'égalité des Lettres, par leur uniformité, par l'état de quelques Caracteres plus minces qui ont été gravés séparément : ce qui n'auroit pu se faire en bois, à

cause du peu de consistence que ces petites lettres auroient eue *. Il y a ici des discussions de l'Art, où notre Auteur a de grands avantages. On peut voir le détail où il entre aux pages 60 & 61 de ses remarques.

Il s'agit ensuite des Pieces citées durant le Procès de Guttemberg avec les héritiers d'un de ses Associés pour l'Imprimerie.

M. Schœpflin a prétendu justifier par ces monuments que Guttemberg avoit imprimé à Strasbourg en Lettres mobiles vers l'an 1435, avant qu'il fût question de lettres de fonte. M. F. a tâché d'infirmer ces preuves. M. B. au contraire s'est empressé de les appuyer, & au-

---

* M. S. & M. B. disent que ces Caracteres étoient sculptés en bois ou en bronze. La raison que produit ici M. F. ne vaut que contre le bois; mais en d'autres endroits il rejette en général l'existence des Caracteres sculptés en métal.

jourd'hui M. F. les attaque encore: le tout, dans l'idée de cet Artiste, pour conclure que Guttemberg n'a imprimé à Strasbourg que sur des Planches fixes, & qu'ainsi l'Art typographique n'a point pris naissance dans cette Ville. Ce morceau du Procès & des pieces qui le concernent est chargé de tant de dits & contredits, d'allégations, d'exclusions, d'interprétations de passages, qu'il nous est impossible d'en rendre compte. Tout ce que nous pouvons dire, c'est 1°. que M. F. pare les coups avec adresse, en expliquant des phrases Allemandes citées contre lui. 2°. Que toute la question consiste à savoir si une Presse dressée par l'ordre de Guttemberg, contenoit des Planches fixes, ou des Formes de lettres mobiles. 3°. Qu'un mot Allemand qui signifie, selon M. Beer, *décomposer*, est pris par M. F. pour *séparer*; sans toutefois que cet Artiste trouve-là aucune différence essentielle: car il

croit qu'on a pu *décomposer* ou *séparer* quatre Planches fixes qui formoient une feuille. M. Beer au contraire prétend que le terme *décomposer*, & plus encore le mot Allemand *zerlegen* ne peut être employé que pour des Formes de Caracteres mobiles. Enfin comme Guttemberg vouloit faire *décomposer* ou *séparer* ses Planches ou ses Caracteres pour cacher son opération, il est assez concevable que son dessein devoit être rempli par la séparation de lettres mobiles, au lieu que la désunion de quatre Planches fixes n'empêchoit pas qu'on ne pût soupçonner les pratiques de son Art. M. F. convient lui-même que longtems avant Guttemberg, l'art de graver en bois sur des planches fixes étoit fort connu à Strasbourg. Il nous semble que cette objection tirée du secret de l'Art, n'est pas pleinement résolue par notre Artiste.

Mais ſur la fin de ſon Ouvrage, il raſſemble toutes ſes forces contre la prétendue Origine de l'Imprimerie dans la Ville de Straſbourg, & cette attaque eſt placée, ménagée, dirigée avec eſprit. Il conclut par quelques aveux flatteurs pour M. Schœpflin, & quelques nouvelles charges contre M. B. ſon défenſeur. Le tout eſt fort bien écrit; c'eſt-à-dire, exécuté d'un ſtyle clair, précis, énergique. C'eſt dommage, encore une fois, que la controverſe ſoit trop forte. On voudra bien croire que nous l'avons rendue avec la plus impartiale équité, & que ſi nous nous ſommes trompés en quelque choſe, c'eſt que notre intelligence n'a pas ſecondé pleinement nos intentions.

*

ARTICLE XXIII.

GRANDE LETTRE *sur la petite Edition du* CATO-MAJOR, *dans laquelle on pourra trouver quelques avis utiles aux* Editeurs, Fondeurs, Compositeurs, & Imprimeurs, (*in*-12 p. 48.) *A Avignon*, 1758, *avec un* Postscriptum *de* 1761.

NOus vivons dans un Siécle où tout se recueille, où tout devient un objet d attention, tantôt critique & maligne, tantôt flatteuse & complaisante; ensorte toutefois que l'envie de critiquer l'emporte de beaucoup sur le desir d'approuver. Au commencement de 1758, parut une très-petite Edition du *Cato-major*, ou du Traité de la *Vieillesse*, un des Ouvrages philosophiques de Cicéron. C'étoit, en quelque sorte, un Atôme

par la petiteſſe extrême du caractere & du format. Une compoſition de cette eſpece, fût elle-même un chef-d'œuvre de Typographie, ne devoit preſque pas tenir de place dans la mémoire des hommes; mais la critique n'oublie rien: elle ſuit toujours les traces de l'occaſion pour la ſaiſir au premier moment favorable.

Cette *grande Lettre* que nous annonçons eſt donc un Ouvrage de critique ſur le petit *Cato-Major*; & ſurement elle n'eſt pas ſortie de la tête d'un ſeul homme: divers Artiſtes y auront concouru; le Fondeur de Caracteres, le Correcteur d'Imprimerie, l'Imprimeur le plus expérimenté auront fourni des obſervations à un Homme de Lettres très-bon Ecrivain, & ſuffiſamment pourvu du talent d'aiguiſer l'épigramme.

Si cette Lettre péche par les motifs, ſi elle s'écarte de la modération ou de l'équité, nous ne vou-

ſons, en aucune maniere, partager ces mauvaiſes diſpoſitions. Notre intention eſt de profiter ſimplement des lumieres qui ſont répandues dans cet Ecrit. On y examine le travail de tous ceux qui ont eu part à l'Edition du *Cato-Major*. Cicéron eſt à quartier comme Auteur. Il ne s'agit pas du fond de ſa compoſition. Il a raiſonné ſur la Vieilleſſe en Philoſophe & en Romain. Son Affranchi Tiron a pû être ſon Copiſte ; la ſuite des Siécles, même barbares, a tranſmis ſon Ouvrage : il étoit réſervé à la Typographie de lui rendre les honneurs qu'il mérite. Dès les premiers temps de ce bel Art on fit des efforts pour mettre toutes les Œuvres de ce grand Homme entre les mains des Gens de Lettres. En 1466 on donna les Offices, en 1469 la plûpart des autres Traités philoſophiques, & en particulier le *Cato-Major*, ou le Dialogue ſur la Vieilleſſe : d'année en année on a mul-

tiplié les éditions de ce Livre, & en général de tous les autres de Cicéron. Les Bibliotheques possedent, dans tous les formats, l'esprit, les principes, les leçons de ce grand Orateur. Enfin on est parvenu en 1758, comme par une progression descendante au très-petit voume *in*-32, imprimé chez Barbou. Nous suivrons dans cette courte Analyse toutes les observations critiques qu'on fait sur ce Livre si menu & si leger.

I. L'Auteur de la *grande Lettre* examinant ce qu'ont fourni les divers Membres ou Assesseurs de la Typographie, s'attache d'abord à la partie qui concerne l'Editeur : c'est M. l'Abbé Valart, dont les soins ont dirigé l'entreprise. Personne n'a plus de réputation que lui parmi les amateurs de la bonne Latinité. L'Avertissement ou Avant-propos qui précède ce petit Volume, conserve toutes les traces de ce mérite littéraire. Cependant on

lui reproche plusieurs choses dans la grande Lettre.

1°. Il s'est borné, pour le choix & la disposition du texte, à une seule Edition, qui est celle d'Alde Manuce en 1582. Le Critique anonyme auroit voulu qu'il fût remonté jusqu'à l'Edition de 1469, & qu'il eût fini par la plus belle de toutes, qui est celle de M. l'Abbé d'Olivet : on eût pris ainsi dans chacune ce qu'il y auroit eu de mieux ; & l'on conçoit qu'alors le petit *Cato-Major* eût été comme la Pandore des Poëtes, un objet paré de toutes les graces & enrichi de tous les dons. Mais il nous semble, après tout, que c'est demander un peu trop pour un seul petit Traité fait pour les Vieillards, gens qui ont passé leurs beaux jours, & qui ne sont plus si curieux de l'exactitude littéraire ou typographique.

2°. M. l'Abbé Valart a partagé son *Cato-Major* en quatre vingt-dix-sept Articles ou Chapitres, & l'on

ſuggere, dans la grande Lettre, une diviſion plus raiſonnée, plus appropriée au ſujet. On ſuppoſe que l'Abbé a ſuivi dans ſa partition, comme en tout le reſte, l'Edition d'Alde, faite à Lyon en 1582. Nous n'avons point ſous les yeux ce Volume, mais ſeulement la grande Edition d'Alde *in fol.* faite à Veniſe dans la même année 1582; & nous n'y voyons point les quatre-vingt-dix-ſept Articles. Cependant il nous ſemble qu'il a été auſſi permis à M. Valart de couper ſon texte en quatre-vingt dix-ſept morceaux, qu'au docte Verburge, Editeur de Cicéron en 1724, de le diviſer en quatre-vingt-quinze. On ne peut nier toutefois qu'il n'y ait bien du goût & de l'intelligence dans l'arrangement que ſubſtitue notre Auteur critique: c'eſt ce qu'il faudroit voir dans ſa Lettre.

3°. Le même Editeur, M. l'Abbé Valart, a placé très-peu de Notes à la fin de cette petite Edition du

Traité *de la Vieilleſſe :* peut-être auroit-il bien fait de n'en point mettre du tout. Elles ſont au nombre de ſix, dont cinq touchent uniquement le premier Chapitre, & la ſixieme n'a pour objet qu'un mot du quatre-vingt-quatrieme. D'ailleurs, ces ſix Notes, à l'exception d'une ſeule, ſont données ou indiquées par Manuce, Lambin, Græ-vius, Verburge, &c. La réponſe à ceci pourroit être que l'Editeur n'a pas prétendu enrichir ſon Edition d'un Commentaire; mais préſenter ſeulement un eſſai de corrections pour l'Edition de Manuce. Il avertit lui-même, en finiſſant, que le petit Livre du ſieur Barbou, contient d'autres changements ou améliorations dont on ne rend pas compte, ſans doute, pour ne pas charger un volume dont on a voulu que le mérite particulier conſiſtât dans la légéreté.

II. L'examen des Caracteres fondus par M. Fournier le jeune eſt-

fort févère. Nous croirions affez qu'il s'y trouve un peu de pointillerie ; mais à cela près, & toute difpute à part, on remarque ici beaucoup d'attentions & de recherches fur l'art de graver, de fondre, de préparer les Caracteres d'Imprimerie. On paffe en revue la plûpart des Lettres de M. Fournier : les romaines, les italiques, les capitales, les communes, &c. toutes font appréciées au jufte ; on les déclare tantôt trop petites, tantôt trop groffes, tantôt maigres, retrécies, étranglées ; tantôt fans déliés, fans agréments, ou bien trop droites, trop penchées ; & quantité d'entr'elles mal-deffinées. Il en eft peu qui échappent à la cenfure. Et concevons à ce fujet ce que c'eft que la critique, & combien on doit fe faire fcrupule d'en abufer. Après la difcuffion où entre l'Auteur, fi l'on jette les yeux fur les endroits critiqués dans le petit volume, on croit remarquer que le

Cenſeur a raiſon. Mais ne ſeroit-ce point une illuſion de la vue ? les objets ſont ſi minces, & les défauts ſi peu ſenſibles à cauſe de l'extrême petiteſſe des lettres, qu'on pourroit porter là, ſans s'en appercevoir, un de ces jugements de prévention dont parloit le P. Mallebranche, quand il vouloit expliquer pourquoi la lune paroiſſoit plus grande à l'horiſon qu'au méridien. Quoi qu'il en ſoit, ſi M. Fournier, tout excellent qu'il eſt dans ſon Art, a manqué la perfection de quelques caracteres preſque imperceptibles, c'eſt un bon avis pour ſes Confreres, de n'en point entreprendre de ſemblables, & pour les Imprimeurs de renoncer aux Editions en Nompareille & en Sédanoiſe : deux caracteres auſſi-bien qui ne ſont bons qu'à donner de la pratique aux Oculiſtes.

III. L'Article qui concerne la Compoſition Typographique eſt

fort détaillé. On prend garde à tout, & nous sommes tentés de croire qu'à beaucoup d'égards, la critique est juste. Par exemple, à la premiere page du Traité, on n'a pas dû imprimer CATO MAJOR SEU DE SENECTUTE, en sorte que SEU DE soit à la seconde ligne, & SENECTUTE à la troisieme : ces mots DE SENECTUTE sont inséparables. Le Compositeur s'est permis des singularités que notre Censeur rassemble au nombre de huit, presque toutes contraires au bon usage : par exemple, on se sert, pour l'indication des Chapitres ou Articles, de chiffres arabes, qui devroient céder ici la place aux chiffres romains en capitales. On met des chiffres en italique à la tête de quelques Chapitres qui sont tout entiers composés dans cette lettre ; ce qui est confondre l'indication & le numéro avec le texte de Cicéron. On supprime toute réclame, toute signature au bas des pages,

quoiqu'il soit connu que c'est ce qui guide les Relieurs. On ne chiffre ni l'Avertissement, ni les Notes, quoique ces Additions fassent partie du volume, &c. Voilà bien des singularités; mais comment exécuter sans cela une Edition qui est elle-même toute singuliere par sa petitesse & par son peu d'utilité?

IV. On trouve la correction de cette jolie bagatelle, très-défectueuse quant aux accents, à la division des mots au bout des lignes, aux lettres capitales, à la ponctuation, aux parentheses, à l'emploi de l'italique & des guillemets. Enfin, dans le cours du volume il s'est glissé un assez grand nombre de fautes, dont on donne la liste, & en géneral on avertit que, *pour lire couramment cet Ouvrage, il faut mettre par-tout les points sur les i, cette voyelle ayant été cruellement maltraitée par la tête.* Il y a, par exemple, un peu d'exaggération dans cet avis. Les points sur les *i*

manquent quelquefois, mais non par-tout dans ce *Cato-Major*. Le Censeur a voulu faire observer sans doute, qu'avec lui le proverbe mettre *les points sur les i*; c'est-à-dire, *ne manquer à rien*, & *veiller sur tout*, avoit son application dans le sens le plus étendu, & de la maniere la plus précise.

V. On reproche aussi des défauts à l'Impression; on se récrie contre le prix de cette très petite Edition; c'est la somme de 3 liv. pour 86 pages *in-32*, & Robert Etienne donnoit son beau Virgile *in-fol.* de 1532 pour 5 liv. 6 s. 9 d. de notre monnoie actuelle. Il n'y a guéres que le Buste de Ciceron gravé par le sieur Fiquet qui reçoive des éloges. « Mais Monsieur, *ajoute-t-on*, autant la tête fait-elle d'honneur à l'Artiste, autant la partie accessoire est-elle révoltante. Un Buste dans un cadre, & quel cadre! Une mince guirlande de fleurs en forme le

» contour, & la partie supérieure
» est plus forte que la partie infé-
» rieure qui sert cependant de sup-
» port. Le Dessein n'auroit-il donc
» pas d'autres ressources pour faire
» accompagner dignement la tête
» d'un Cicéron » ?

La Récapitulation & Conclusion de la Lettre commence ainsi ; « En-
» fin, me voici à la fin de mes Re-
» marques, je vous laisse le plaisir
» d'en tirer la conclusion. Qu'allez-
» vous prononcer sur une Edition
» dont la conduite est mal dirigée ;
» dont le caractere n'est joli qu'au-
» tant qu'on le regarde dans un cer-
» tain lointain ; dont la composi-
» tion est mal entendue ; dont la
» correction a été totalement né-
» gligée ; dont l'impression péche
» par l'inégalité de couleur ; dont
» le seul ornement étranger (le
» Buste gravé), porte une marque
» sensible du peu de goût dans une
» partie aussi essentielle que le Des-
» sein ; dont enfin le prix est si exor-

» bitant, que l'emplette devient » une folie pour un Amateur peu » aiſé » ? Toute la ſuite tend à juſtifier de plus en plus ces reproches, & l'Auteur *finit par aſſurer le Public de la pureté de ſes intentions.*

Ce n'eſt pourtant pas encore là le terme de ſes Obſervations critiques. Quand le *Cato-Major* parut, la plûpart des Journaliſtes s'empreſſerent de l'accueillir favorablement. Outre que les Preſſes du ſieur Barbou & les Caracteres du ſieur Fournier ſont en général dans une grande réputation, le coup d'œil du petit Traité de la Vieilleſſe eſt ſéduiſant, & une nouveauté dans ce goût paroît toujours une ſorte de phénomene Littéraire. Bref, ces Meſſieurs des divers Journaux prodiguerent les louanges à la nouvelle Edition ; & voici notre Cenſeur qui recueille tous ces ſuffrages, qui les place de ſuite, qui en montre les défauts par de petites Notes concomitantes ; & tel eſt d'ailleurs

le Titre qu'il donne à cette petite collection d'Eloges : *Monuments élevés par Messieurs les Journalistes de Paris à la gloire de M.* FOURNIER *le Jeune, à l'occasion du célebre Cato-Major dont il a gravé & fondu les Caracteres.* Il n'est pas difficile de reconnoître que le Censeur a d'autres vues que celle de couronner l'ouvrage des Journalistes. Il les cite & les nomme au nombre de six par ordre chronologique, en sorte que nous tenons le dernier rang comme ayant parlé les derniers sur le Cato-Major. Mais l'Observateur critique use à notre égard de quelque indulgence dont nous lui savons gré, sans croire mériter plus de grace ou de distinction que les autres Ecrivains d'Ouvrages périodiques. Tout ce qu'il faut dire à la décharge de tous, c'est que n'étant ni Fondeurs de Caracteres, ni Correcteurs ou Compositeurs d'Imprimerie, ni même Editeurs de Livres, & leurs

fonctions étant d'ailleurs très-multipliées & très-disparates, ils n'ont pu prendre à l'égard du *Cato-Major* de Barbou, que des pensées générales, & se laisser conduire par le coup d'œil qui est véritablement avantageux. Ils ont voulu de plus encourager les efforts Typographique; ce qui est un sentiment louable, & un procédé honnête. Aujourd'hui qu'ils sont éclairés par les discussions où entre l'Auteur de la *grande Lettre*, ils auroient tort de vouloir soutenir leur jugement, & d'opposer une constance déraisonnable à la vérité connue. Ils doivent bien plutôt desirer que sur chaque partie des Arts on donne des Observations semblables à celles-ci, pourvu toutefois qu'on se souvienne en les donnant, de cette leçon d'un Sage*: *Moderatio propè omnium pulcherrima est virtutum quæ ne ipsos quidem quos damnat, offendit.* (Ambros. L. 1. de Pœnit. C. 1).

NOUVELLES

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LOGNE.

DE VARSOVIE.

ON voit ici un Imprimé contenant la disposition que vient de faire de sa riche & immense Bibliotheque M. le Comte Zaluski, Grand-Référendaire de Pologne, & Evêque de Kiovie. Ce Prélat extrêmement zélé pour les Lettres, & Auteur lui-même de plusieurs Ouvrages, entr'autres d'un beau projet de collection des Loix Ecclésiastiques & des Conciles de Pologne, veut que son trésor littéraire soit appliqué à l'instruction publi-

que. Il l'a placé dans un très-magnifique bâtiment conſtruit par ſon frere, ci-devant Evêque de Cracovie. La propriété de cette Bibliotheque appartiendra aux Jéſuites de Varſovie, à qui le Fondateur legue un revenu annuel pour l'entretien des livres. Ils ſeront obligés de leur côté à choiſir & entretenir quatre perſonnes de leur Société pour garder, ſoigner, & ouvrir ce dépôt de littérature qui doit être public tous les jours de la ſemaine non-Fêtes.

Cette Bibliotheque au reſte eſt de près de deux cent mille volumes. Elle eſt formée des livres de feu M. André-Staniſlas-Koſtka Zaluski, frere du Donateur & Evêque de Cracovie, & de ceux que M. le Grand-Référendaire lui-même acquiert ſans ceſſe depuis pluſieurs années : elle comprend de plus les livres de M. André Olzowski, Primat de Pologne, oncle maternel de M. le Référendaire ; ceux de

MM. André-Chrysostome Zaluski, Evêque de Varmie, & Louis-Barthelemi Zaluski, Evêque de Plosko, & mort désigné Archevêque de Gnesne, ses oncles paternels; enfin on y voit les Manuscrits du riche cabinet de S. M. le Roi Jean III. si connu sous le titre de Grand Sobieski.

Une longue Inscription latine détaille toutes les circonstances, & fait connoître tout le prix de cette importante donation, & finit par ce mot:

Opus vel Rege dignum, nedum Privato.

SUISSE.

De Zurich.

Nova clavis Homerica, cujus ope aditus ad intelligendos sine interprete Iliadis libros omnibus recluditur. Interspersæ sunt selectæ clarissimorum virorum Camerarii, Clarckii, Ernesti. &c. annotatio-

nes & ſcholia. Operâ Joannis Schaufelbergeri, Publici in ſchola Turic. Pædagogi. Præfatus eſt Joannes-Jacobus Breittinger Prof. Philolog. S. Public. & Canon. Turic. (*in*-8o, pag 300). NOUVELLE CLEF D'HOMERE, *Ouvrage deſtiné à faire entendre ſans Maître les Livres de l'Iliade*, &c. M. Breittinger expoſe, dans une Préface aſſez longue, les avantages de la Langue Grecque, même pour la Science de la Religion. Il croit que la Providence divine s'eſt intéreſſée ſpécialement à la conſervation des Livres Grecs, ſans en excepter les plus profanes; tels que les Poëtes Lyriques, Comiques, Epiques, &c. Il y a un peu d'exaggération & d'enthouſiaſme dans cet éloge des Lettres Grecques, quoiqu'on ne puiſſe révoquer en doute leur utilité & leur agrément. Pour l'amour du Grec, M. Breittinger a preſſé M. Schaufelberger, Profeſſeur de Belles-Lettres à Zurich, de donner une analyſe d'Ho-

mere, c'est-à dire, un Ouvrage qui en expliquât toutes les difficultés, & voici l'Ouvrage de ce Maître sur les quatre premiers Livres de l'Iliade. Imaginez une interprétation grammaticale de tous les mots qui peuvent arrêter un Lecteur peu fait au Grec; une dissection des Noms, des Verbes, des Adverbes, avec l'indication de ce qu'ils sont & de ce qu'ils font dans Homere; c'est tout le fond, le goût, l'ordre & le fruit de cette composition. De temps en temps on y insere des Notes savantes qui relevent un peu la façon un peu trop pédagogique de cette méthode. Il est à présumer qu'on nous donnera la suite. *Barbou, rue S. Jacques à Paris en a des Exemplaires.*

FRANCE.

DE PARIS.

OBSERVATIONS sur différents cas singuliers, relatifs à la

Médecine pratique, à la Chirurgie, &c. auxquelles on a joint quelques réflexions en faveur des Etudiants, (vol. *in*-12. plus de 560 pages), par M. Fichet de Flechy, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne, ci-devant Médecin des Troupes de S. A. S. E. Palatine à Dusseldorp, &c. Il y a quatre parties dans cet Ouvrage, & 120 Observations qui forment l'Histoire d'autant de maladies, avec celle de leur traitement & de leur guérison. On y ajoute de temps en temps des Réflexions propres à instruire & à guider les jeunes Médecins. L'Auteur a beaucoup pratiqué dans les Camps & dans les Villes, sur toutes sortes de sujets & en toutes sortes de circonstances, d'âge, d'accidents, de cas singuliers. Il écrit simplement & clairement : c'est ce qui suffit pour des Ouvrages de cette espece; le Livre n'est point ennuyeux. La description des maladies est courte. Le

traitement expéditif, la partie hiſtorique des infirmités humaines très-variée. On aime cette variété juſques dans les choſes qui humilient la Nature. L'Auteur promet d'autres Obſervations. Nous oſons le prier d'y joindre celles où le traitement n'auroit pas réuſſi. Nul Médecin n'eſt infaillible : tous ſe trompent ou ſont trompés quelquefois : il eſt bon de connoître les erreurs des habiles gens, pour les éviter quand il en eſt encore temps, & pour ſe conſoler quand il n'y a plus de remede. *Cet Ouvrage a été imprimé, & ſe trouve à Paris chez Lambert, rue de la Comédie Françoiſe.*

NOUVEAU CODE DES TAILLES, ou *Recueil par ordre chronologique & complet des Ordonnances, Edits, Déclarations, Réglements, & Arrêts rendus tant ſur cette matiere & autres impoſitions, que ſur la Juriſprudence qui s'obſerve dans les Cours des Aydes & Elec-*

tions, ensemble les Privileges attachés aux Officiers qui les composent; avec une Table Alphabétique des Matieres, très-ample & très-utile, quatrieme édition revue, corrigée & augmentée jusqu'à-présent, (3 vol. *in*-12). La premiere Edition de ce Livre parut en 1712, & n'avoit alors qu'un volume. On réimprima l'Ouvrage en 1723, avec des additions, le tout néanmoins ne formant encore qu'un volume. En 1740 on donna un second tome, & voici la quatrieme Edition en trois volumes. Une Table fort-ample placée à la tête de tout le Recueil, fait connoître les divers objets qui y sont traités. On y ajoute de temps en temps des Notes dans les marges ou au bas des Ordonnances, soit pour éclaircir le texte, soit pour rappeller d'autres Loix. Il seroit à-propos que tout l'Ouvrage fût précédé d'un discours historique sur l'institution des tailles & autres impositions, sur la

création des Magiſtrats de la Cour des Aydes, ſur l'établiſſement des Elections, &c.

On vient de donner une troiſieme Edition fort-augmentée du *Dictionnaire portatif de Santé*, (2 vol. *in*-12). Deux Médecins grands Praticiens ont dirigé cet Ouvrage qui n'eſt que le réſultat des plus nombreuſes expériences, des meilleures manieres de traiter les maladies, & de l'uſage des remedes les plus autoriſés. Les différentes matieres concernant la Médecine y ſont expoſées avec aſſez d'étendue, & l'on s'y eſt attaché par préférence aux méthodes qui ont le plus d'utilité, de facilité, & qui exigent le moins de dépenſe. Ce Dictionnaire n'eſt point hiſtorique quant aux progrès de l'Art, au nombre, au ſiecle, & à la célébrité de ceux qui l'ont exercé. On ſe contente de placer ſous chaque article ce qui concerne chaque infirmité humai-

ne, & ce qu'on a trouvé de mieux pour la guérir. La bonté de l'Ouvrage & le desir du gain ont engagé des Libraires avides à faire des contrefaçons : pratique dangereuse à l'égard sur-tout des Livres de Médecine, parce qu'elle expose les méthodes à être dénaturées, les remedes à être changés, les principes de l'art de guérir, à se tourner en principes de destruction. Pour obvier à ces inconvénients, le sieur Vincent qui a le privilege, contresigne tous les Exemplaires qui sortent de son magasin. *Ce Libraire demeure à Paris, rue S. Severin, à l'Ange. Il distribue aussi le Journal de Médecine, par M. de Vendermonde, Médecin de la Faculté dc Paris.*

PRAULT pere, & VALLAT-CHAPELLE, Quai de Gêvres, ont imprimé un *Code des Terriers*, (vol. *in*-12.) On y trouve deux parties ; la premiere renferme les principes des droits exigibles par

les Seigneurs directs ſur leurs Vaſſaux. La ſeconde embraſſe les différents Réglements qui ſe ſont faits pour le papier-terrier du Domaine du Roi. La premiere partie eſt contenue dans l'eſpace de 75 pages ; la ſeconde s'étend à près de 300. Ce Livre doit être utile aux Seigneurs pour n'être point trompés, aux Vaſſaux pour n'être point foulés, aux Notaires pour dreſſer exactement tous les Actes relatifs à cette matiere, enfin aux Commis des Domaines pour exiger ce qui eſt dû, & pour ne rien entreprendre au-delà de leur Commiſſion.

LIVRES NOUVEAUX dont on rendra compte dans la ſuite de ces Mémoires.

MINÉRALOGIE, ou *nouvelle Expoſition du regne minéral, &c. avec un Dictionnaire nomenclateur, & des Tables ſynoptiques* (2 vol. *in*-8°.), par M. Valmont de Bo-

mare, Démonstrateur d'Histoire naturelle, Membre de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres, & Beaux-Arts de Rouen, &c. *Chez Vincent, rue S. Severin, &c.*

Abregé CHRONOLOGIQUE *de l'Histoire generale d'Italie, depuis la chute de l'Empire Romain en Occident, c'est-à-dire, depuis l'an 476 de l'Ere Chretienne, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en* 1748, (*in*-8°. pag. 500, sans compter la Table qui en contient plus de 200, & la Préface de XX), par M. de SAINT-MARC, de l'Académie de la Rochelle, tome premier, partie premiere, depuis l'an 476, jusqu'à l'an 840. *Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c.*

LA FOI JUSTIFIÉE *de tout reproche de contradiction avec la raison; &*

l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison dans ses raisonnements contre la révélation, avec une analyse de la Foi, (vol. *in*-12. pag. 340 sans les sommaires). *Chez Brocas & Humblot rue S. Jacques, &c.*

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET RAISONNÉS *de l'orthographe Françoise, avec des Remarques sur la prononciation*, (*in*-8°. pag. 180), par M. DOUCHET, Avocat au Parlement, & ancien Professeur-Royal en Langue Latine. *Chez la veuve Robinot, P. F. Didot, Quai des Augustins ; Duchesne, rue S. Jacques ; Lambert, rue de la Comedie ; Leclerc, Grand' Salle du Palais, &c.*

ESPRIT DES TRAGÉDIES, ET TRAGI-COMÉDIES *qui ont paru depuis* 1630 *jusqu'en* 1761, *par forme de Dictionnaire*, (3 vol. *in*-12. prix 6 liv. en blanc). *Chez Brocas & Humblot, rue S. Jacques ; Dufour,*

Quai de Gesvres ; Desaint junior, *Quai des Augustins, &c.*

Traité de l'Asthme, *contenant la description, les causes, & le traitement de cette maladie*, (*in*-8°. pag. 350), par Jean Floyer, Docteur en Médecine, *traduit de l'Anglois.* Chez P. Fr. Didot le jeune, Quai des Augustins, &c.

Antonii de Haen Consiliarii & Archiatri S. C. R. A. Majestatis, &c. Ratio medendi in Nosocomio practico, &c. *Méthode de guérir les maladies, par M. Antoine de* Haen, *premier Médecin de S. M. l'Imperatrice Reine, &c.* (2. vol. *in*-12). On y trouve aussi une Dissertation sur la Colique de Poitou. *Chez le même Libraire ci-dessus.*

Apologie du Célibat Chrétien, par M. l'Abbé ***, Prêtre & Licentié ès Loix, (*in*-12. plus de 400 pag.) *Chez la veuve Damonneville, & Mu-*

ſier fils, Quai des Auguſtins; Vatel, Quai de la Tournelle, la veuve Berton, rue S. Victor, &c.

Recherches sur la gnomonique, *les rétrogradations des Planetes, & les Eclipſes de Soleil* (*in*-8°. près de 200 pag.) *Chez Deſaint & Saillant rue S. Jean de Beauvais.*

Recueil *de Médailles de Rois, qui n'ont point encore été publiées, ou qui ſont peu connues*, (*in*-4o. p. 218. ſans les Planches). *Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.*

Idylles & Poemes champetres *de M. Geſſner, traduits de l'Allemand*, (*in*-12 près de 200 pages), par M. Huber, Traducteur de la Mort d'Abel. *A Lyon, & ſe trouve à Paris, chez Ducheſne, Deſaint & Saillant, Lottin le jeune, &c.*

Le commencement de la nou-

velle année nous donne lieu de faire les annonces suivantes.

Pasquier & Denys, Graveurs rue S. Jacques, ont publié ce qu'ils appellent la *Géographie des Dames*, ou *l'Almanach Géographique-Historique, où l'on a mis tout ce qu'on doit savoir de la Géographie moderne en 55 cartes, dont plusieurs pour les environs de Paris, avec une Table alphabétique des principales Villes du monde, & un Calendrier dressé pour douze ans.* Ce petit volume (form. *in*-32) est agréable au coup-d'œil, & peut servir pour l'intelligence des Nouvelles publiques.

Nyon, Quai des Augustins, a mis au jour des *Etrennes Maritimes*, où l'on donne une idée succincte de la marine & de son utilité, de la construction & de la forme des vaisseaux, des termes propres de cet Art, avec cinq Planches gravées, relatives au service de mer.

LOTTIN, Libraire-Imprimeur de Monſeigneur le Duc de Berry, rue S. Jacques, a donné un ſupplément de ſon *Almanach de la Vieilleſſe, ou Notice de ceux qui ont vécu cent ans & plus.* Hors la ſuite des mois de 1762, ce Calendrier prend tout le contrepied des autres ; il ſe borne aux choſes antiques. Il préſente une ſorte de gazette de l'année 1662, c'eſt-à-dire, une ſuite d'évenements arrivés en ce temps-là. Le corps de l'Ouvrage eſt l'hiſtoire chronologique des centenaires & plus que centenaires. C'eſt dans la rigueur de l'expreſſion le *Senat* du monde entier. Il s'y trouve des perſonnes de toutes conditions, plus de pauvres que de riches, & probablement preſque tous exempts d'ambition ; car ce penchant détruit les principes de la vie. On peut compter ſur la plûpart des nécrologes modernes qu'on a dépouillés ; mais quand on cite ſur la foi de quelques Auteurs, des vies humai-

nes de 300 ans & au-delà, ce n'est plus une histoire : aussi le Redacteur de ce petit Ouvrage paroît-il ne pas faire beaucoup de fond sur ces autorités. Il invite les centenaires jaloux de la célébrité que mérite leur âge, à donner pour le supplément de l'année prochaine leurs noms & qualités. Cette nomenclature ne doit pas occuper beaucoup le Bureau chargé de l'enregistrer.

La Veuve Thibouſt, Place de Cambrai, a imprimé le CALENDRIER DE L'UNIVERSITÉ, *contenant le Tribunal, les quatre Facultés, les Indications & Instructions aux Candidats pour passer dans les différents degrés des Facultés*, (in-16. p. 82.) On trouve de plus dans ce Calendrier les principaux usages de l'Université, avec les noms de ceux qui y occupent les premieres places, qui président aux Colléges, qui remplissent les Chaires, &c.

QUILLAU, Libraire rue Christine, Fauxbourg S. Germain, reçoit

les Souſcriptions du JOURNAL ETRANGER, toujours dirigé par M. l'Abbé ARNAUD. Cet Auteur publie un Avertiſſement relatif à ſon Ouvrage; il ne diſſimule pas les révolutions qu'il a eſſuyées; mais il répare tout par ſa conſtance, par ſon courage, par le bon emploi de ſes talents, par le deſir d'accroître la ſomme de notre Littérature, en y ajoutant les richeſſes de l'Etranger. Quelques perſonnes ont deſiré pour ce Journal, plus de détails ſur les matieres de pur agrément. M. l'Abbé Arnaud répond fort bien à cette inſtance; mais de plus, s'il avoit pris les ſuffrages de tous les Savants de l'Europe, il ajouteroit que leur vœu général, inconteſtable & uniforme, eſt de voir un Journal Etranger qui ſoit inſtructif, exact, profond, & critique, qui ne redoute & n'omette aucune des matieres qu'on eſtime les plus remplies d'érudition. En peu d'années un tel Journal deviendroit l'o-

racle de toute la République des Lettres. Leipfic s'eft foutenu par-là, & s'il avoit allié plus de développement à l'importance des fujets qu'il traite, ce feroit une collection encore plus eftimable, & plus eftimée qu'elle ne l'eft. *La fouscription de notre Journal Etranger eft toujours de 24 liv. par an, & les non-Soufcripteurs payeront le Volume 2 liv. 5 fols.*

GRANGÉ, rue de la Parcheminerie, continue d'imprimer, même très-bien, & de diftribuer *la Gazette de Médecine*, appellée auffi *Gazette d'Epidaure*. Le troifieme Volume a commencé le 2 Janvier de cette année, & l'on y voit le nom de l'Auteur, qui eft M. BARBEU DUBOURG, Docteur & ancien Profeffeur de la Faculté de Médecine de Paris. Son plan eft toujours le même : il a en vue de faire connoître au Public tout ce qui concerne l'Art de guérir; il reçoit les Obfervations qu'on lui adreffe, & par

exemple dans les deux premiers Ordinaires de cette année on trouve une *Lettre* fort bien écrite *d'un Amateur de la Médecine à l'Auteur de la Gazette.* Nous desirerions pourtant qu'on en eût retranché cette phrase : *Il seroit bon d'inspirer de la confiance en l'Art de guérir, quand bien même il seroit illusoire.* Un *Art illusoire* en soi-même n'est capable que de tromper, & ne mérite par conséquent aucune confiance. On a voulu dire que, quand même l'Art de guérir ne seroit pas aussi fort de principes qu'il l'est, l'intérêt de l'humanité seroit même de s'y confier, parce que la confiance du malade encourage le Médecin à bien faire, & la Nature à le bien seconder. *On distribue la Gazette de Médecine deux fois la semaine pour le prix de deux sols chaque ordinaire.*

*

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1762.
II. Volume.

ARTICLE XIII. *Explication d'un Passage d'Hérodote*, p. 198

ART. XIV. Le Pitture Antiche d'Ercolano, &c. *Peintures Antiques d'Herculanum gravées, &c.* 223

ART. XV. *Traité Anatomique de la Chenille, &c.* 238

ART. XVI. *Tragédies de Sophocle traduites, &c.* 249

ART. XVII. L'Antro Eleusino, &c. *l'Antre d'Eleusis représenté sur un Bas-relief, &c.* 266

ART. XVIII. *Recueil de Mémoires concernant l'Oeconomie rurale, &c.* 279

ART. XIX. *Le Pour & le Contre*

ſur cette Queſtion, le deſir de perpétuer ſon nom & ſes actions dans la mémoire des Hommes eſt-il conforme à la nature & à la raiſon ? 291

Art. XX. *Le Pour & le Contre ſur la même Queſtion*, &c. 302

Art. XXI. L'*Eloquence du Corps*, ou *l'Action du Prédicateur*, &c. 315

Art. XXII. *Remarques ſur un Ouvrage intitulé* Lettre ſur l'Origine de l'Imprimerie, &c. 329

Art. XXIII. *Grande Lettre ſur la petite Edition de* Cato-Major, &c. 345

Art. XXIV. Nouvelles Littéraires, 361

Errata pour Janvier I. vol.

Page 162, *lig.* 7 & 8, l'Auteur eſt un Paſteur des ames établi dans le Diocèſe de Rouen, mais limitrophe de celui d'Amiens, *liſ.* établi dans le Diocèſe d'Amiens, mais limitrophe de celui de Rouen.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 31 Décembre 1761.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FEVRIER, 1762.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FEVRIER, 1762.

SE DISTRIBUENT A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 791 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	3.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Fevrier, 1762.

ARTICLE XXV.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO e contorni incise con qualche Spiegazione. (Tom II.) *Les Peintures Antiques d'Herculanum gravées avec l'explication des Sujets.* (Tom.

II.) A Naples, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LX.

QUand on veut apprécier d'un coup d'œil le Cabinet du Roi des deux Siciles, il faut parcourir le Catalogue des richesses qu'il contient. C'est un vol. (aussi forme d'Atlas) qui a été donné en 1755. Depuis ce temps-là on a fait encore des découvertes dans les souterreins d'Herculanum ; mais à s'en tenir même à l'état du Cabinet tel qu'on le fit connoître il y a six ans, on trouve chez Sa Majesté Sicilienne sept cents trente-huit Tableaux ; trois cents cinquante Statues, Bustes, Têtes, Bas-reliefs, Masques, Hermès de marbre ou de bronze ; neuf cents quinze Vases, Patères, Amphores, & autres ustensiles de ménage ; vingt-quatre Trépieds, cent soixante & trois Lampes, quarante Candelabres, sept cents trente-deux autres Antiquités de toute espece,

ſans les Médailles, Médaillons, Inſcriptions, qui font une claſſe à part.

Ou ne doit pas s'étonner de l'abondance & de la variété des pièces d'une collection ſi promptement & ſi heureuſement faite. C'eſt une Ville entiere qu'on a trouvée. Chacun de ceux qui l'habitoient avoit ſes meubles, ſes inſtruments de ſacrifice ; & comme le luxe des Grecs & des Romains y avoit pénétré depuis long-temps, chacun poſſédoit auſſi des Tableaux, des Buſtes, des curioſités en marbre & en bronze. Si l'on imaginoit qu'une de nos Villes les plus opulentes diſparût tout-à-coup, pour n'être découverte enſuite qu'au bout de dix-ſept ou dix-huit ſiécles, que ne verroit-on pas dans ſes décombres ? combien de meubles précieux, de bijoux, de dorures, de vernis ; de tableaux & de ſtatues en quelques endroits, &c. ! Nous n'avons pourtant pas

l'uſage de peindre toutes nos maiſons comme faiſoient les Herculaniens. Il paroît qu'au lieu de tapiſſeries & de boiſeries, ils couvroient leurs murailles de figures tantôt peintes à freſque, tantôt tracées ſimplement ſur l'enduit, comme on auroit pu faire ſur bois ou ſur toile.

Ces hommes ſi jaloux du plaiſir des yeux, manquoient pourtant d'un certain goût dans la décoration de leurs maiſons. La plupart ne faiſoient mettre ſur leurs murailles que des bagatelles, comme des fleurs, des ornements bizarres d'Architecture, des jeux d'enfants, de petites chaſſes, des animaux, oiſeaux & autres, des payſages ordinairement fort bornés, des vues champêtres, ou des marines médiocres. Pour un tableau d'hiſtoire, il y avoit cent groteſques ou morceaux de fantaiſie : auſſi leurs Peintres excelloient-ils en ce genre. On peut aſſurer qu'à tout prendre, les

petits tableaux d'Herculanum ſont plus eſtimables que les grands ; il s'y trouve de l'expreſſion, de la gaieté, de la fraicheur, & une très-bonne maniere de rendre les Arts ou les Jeux : on va voir quelques exemples.

Nous en étions reſtés à la Planche xliv. qui préſente trois petites freſques fort jolies. La premiere eſt une Vénus marine avec ſa compagnie ordinaire ; ſavoir, un Triton qui la précede, & deux Cupidons, l'un qui tire le char, l'autre qui porte une eſpece de paraſol ſur la tête de la Déeſſe : pour elle on la voit aſſiſe ſur la croupe tortueuſe d'un cheval marin qui s'éleve au-deſſus des eaux, & qui forme un ſillage que le Peintre a rendu. Avant tout l'équipage eſt un Dauphin qui ſemble montrer la route. Tout ce morceau eſt d'un ſvelte admirable. Le Triton & le char volent ſur cet élément liquide, & la Déeſſe avec ſa draperie

légere, forme une ſorte de voile flottante au gré du vent.

Dans le ſecond morceau on a deux petits Génies montés ſur deux cabrits, & ſe diſputant apparemment le prix de la courſe: car il y a deux cylindres de feuillages qui font le même effet que deux bornes à chaque extrémité du champ.

Le troiſieme ſujet eſt une lutte de deux très-petits enfants. Il y en a un par terre, qui ſemble demander grace, & l'autre le poing fermé va ſur lui comme pour le frapper encore: aux deux bouts de l'eſpace ſont deux vaſes & deux palmes qu'on ſuppoſe être le prix du vainqueur. Ces trois peintures peuvent avoir quatre pieds de long, ſur ſeize ou dix-ſept pouces de hauteur.

Il y a dans les vignettes & dans les culs-de-lampe de ce Recueil, quelques autres ſujets où de petits Génies font l'action principale du tableau; par exemple, à la deſcrip-

tion du ſixieme grand morceau, où la muſe Erato eſt repréſentée, on voit, en vignette, un chien de chaſſe lâché par un Génie contre un ours qui mange une pomme, & au cul-de-lampe de cette même deſcription, un Génie qui terraſſe un cerf. Pour la Planche xx, c'eſt une chaſſe de Génies contre des ours & contre un loup. L'action eſt fort vive; les ours & le loup ſe défendent, terraſſent, bleſſent ces petits chaſſeurs; mais il paroît que le morceau n'eſt pas bien conſervé. En général les figures d'enfants ſont gracieuſes dans ces Antiquités d'Herculanum. On y retrouve ce que Pline appelle ſi bien *ſecuritas & ætatis ſimplicitas*.

On a remarqué dans l'Analyſe donnée en 1759 du premier Volume de ce beau Recueil, que l'Architecture étoit peinte d'une maniere tout à-fait bizarre par les Artiſtes d'Herculanum. Il ſemble que ces gens-là préludoient à notre Go-

thique du douziéme siécle. Voyez la Planche xlvj. de ce second Tome ; c'est un amas de colonnes où il n'y a de beau que la cannelure : tout le reste est contre les régles, soit pour les chapiteaux, soit pour les fusts, soit pour les bases. On croiroit être dans ces grandes Cathédrales où des piliers très-déliés vont porter en l'air un misérable petit chapiteau grossiérement sculpté par un Maître-Maçon. La Planche xlvij. est encore dans ce goût-là, excepté qu'on y remarque un peu plus d'attention à feindre l'Ordre Ionique : il y a du moins une corniche, une frise & un architrave qui se rapprochent des régles. On a voulu représenter le vestibule d'un Palais : sous la corniche est suspendu un bouclier, selon une pratique assez familiere aux Anciens. Nos savants Interpretes rapportent beaucoup d'exemples de boucliers suspendus dans les Temples ou dans les Palais des Grands.

Les quatre Planches lj. lij. liij. ljv. ne présentent que des marines dans des tableaux ronds. Il y a deux choses propres de ces sujets ; la vue des eaux de la mer, soit répandues loin des rivages, soit resserrées entre des constructions faites de main d'hommes. Dans ces huit tableaux il y a des édifices ; mais les uns sont sur le bord de la mer, les autres paroissent fondés dans la mer même. Il y avoit un grand luxe à construire ainsi au milieu des eaux. Lucullus voulut donner le spectacle de cette magnificence : près de Naples, il établit une pêcherie en ouvrant le flanc d'une montagne, & introduisant par-là les eaux de la mer & les poissons dans ses réservoirs. C'étoit là, comme dit Varron, faire plus de dépense que toute la pêche ne pouvoit rendre de profit, *potius marsupium Domini exinaniunt quam implent.* Dans les huit marines qu'on nous rend ici, on remarque des Palais,

des Temples, des Colonades, mais le tout d'une Architecture bizarre, & nullement dans la proportion des Grecs. Ces vues ſont néanmoins agréables & paroiſſent conſerver encore aſſez de fraicheur. La Planche lvj. eſt remarquable par un beau port, ſujet du premier tableau, & par une belle terraſſe ornée de Statues, ſujet du ſecond.

Dans les Planches lvj. lvij. & lviij. on n'a que des animaux, des oiſeaux, des poiſſons, des fruits, des vaſes, des corbeilles propres au ſervice de la table. Les Anciens réuſſiſſoient parfaitement dans ces ſujets, ainſi que dans les fleurs, les guirlandes, les arbres; & l'on pourroit revoir ce que nous en avons dit en rendant compte du premier Volume *. Au reſte, les vignettes & les culs-de-lampe de celui-ci abondent auſſi en orne-

* Voyez Octobre I. vol. 1759.

ments de cette eſpece, auxquels on ajoute de temps en tems des livres, des maſques, des inſtruments de muſique, des conques marines, des trépieds, & fort ſouvent des pieces d'Architecture.

Sur les livres en particulier nos ſavants Académiciens de Naples promettent des explications très-étendues, quand ils ſeront parvenus au Volume où il ſera traité des papiers, de l'écriture, des accents, des lettres majuſcules & des lettres courantes, &c. On fixera auſſi dans ce Volume l'époque certaine & indubitable de la ruine d'Herculanum, & l'on expoſera les nouvelles découvertes qui s'y font tous les jours.

En attendant l'avantage d'être inſtruits de tant d'objets intéreſſants, nous jouiſſons avec complaiſance du travail de pluſieurs hommes très-attentifs & très-érudits ſur les Antiquités des deux premiers Volumes. Si l'on diſoit que l'Ita-

lie eſt déchue du côté de l'érudition, tout le Cabinet du Roi des deux Siciles réclameroit, & l'Europe entiere rendroit témoignage aux recherches des Académiciens d'Herculanum. Nous terminerons ici nos Notices en avertiſſant que ce ſecond Tome eſt dédié comme le premier à Sa Majeſté le Roi D. Carlos, quoiqu'il ſoit devenu Roi d'Eſpagne depuis la publication du premier Volume. Il convient que le premier Protecteur de l'Ouvrage continue de retirer la gloire qu'il fait à ſon nom déja ſi vénérable à tant d'autres titres.

ARTICLE XXVI.

ELEMENTS DE MUSIQUE théorique & pratique, suivant les principes de M. RAMEAU, *éclaircis, développés & simplifiés,* (vol. *in*-8°. pag. 236, sans le discours préliminaire & les exemples gravés), par *M. d'*ALEMBERT, de l'Académie Françoise, des Académies Royales des Sciences de France, de Prusse, & d'Angleterre, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suede, & de l'Institut de Bologne, *NOUVELLE ÉDITION revue, corrigée & considérablement augmentée.* A Lyon, chez Bruyset, Imprimeur-Libraire. M. DCC. LXII.

IL y a dix ans que la premiere édition de ce Livre parut. Celle-ci plus ample & plus parfaite, développe aussi de plus en plus les

vrais principes de la Muſique. C'eſt, comme l'Auteur s'exprime, un *Rudiment* de cet Art ; mais il ne faut point prendre le change ſur ce terme de *Rudiment*. Dans l'uſage ordinaire, il ne promet que les premieres notions de l'Art ou de la Science qu'on veut apprendre. Un *Rudiment* eſt un livre fait pour les Eleves du premier & du plus bas degré ; c'eſt un Recueil de leçons élémentaires, qu'on eſtime devoir être à la portée de tous les Maîtres pour être bien enſeignées, & de tous les Diſciples pour être bien entendues. Il faut ici rectifier un peu ce langage.

Des éléments dans le goût de ceux-ci ſuppoſent un Auteur très-habile, & des Lecteurs très-appliqués. Le premier a dû ſaiſir tous les principes, & connoître preſque tous les rapports de l'Art Muſical. Il ne lui ſuffiſoit pas de ſavoir lire ou même compoſer de la muſique. Sa fonction le mettoit dans la néceſſité d'éclaircir, d'approfondir,

d'analyſer, de diſtribuer ſur-tout dans l'ordre le plus convenable une multitude de regles, la plupart très-fécondes, & ſouvent fort-abſtraites. Sans affecter de répandre beaucoup de calculs dans le cours de ſon Livre, il n'a pu ſe diſpenſer de calculer à chaque inſtant, afin de préſenter des réſultats faciles, & de ſimplifier des préceptes dejà aſſez compliqués par eux-mêmes.

Les Lecteurs de leur côté ne doivent pas ſe regarder comme exempts d'un travail ſuivi, réfléchi, conſtant & même opiniâtre. Il s'agit de Muſique, c'eſt-à-dire, de l'art le plus touchant & le plus agréable; mais il eſt de la deſtinée des hommes de n'acquérir qu'à grands frais ce qui leur fait le plus de plaiſir, & de paſſer par des épines avant que d'arriver au terme où ils ſe promettent le plus d'agrément.

M. d'Alembert place à la tête de ſon volume un Diſcours qui expoſe tous les caracteres de l'Ouvrage:

c'eſt d'après les découvertes de M. Rameau qu'il a travaillé, & il rend juſtice aux talents, aux connoiſſances, à la ſagacité de cet Artiſte célèbre. Ce n'eſt pas qu'il s'accorde en tout avec lui : il y a bien dans ces éléments quelques traces de controverſe entre ces deux habiles hommes; mais ils s'accordent ſur l'eſſentiel, & il n'eſt point néceſſaire de tenir compte des différences de leurs opinions, beaucoup moins encore des différends qui ſeroient entr'eux. S'il y a un Art qui doit unir & concilier tous ſes partiſans, c'eſt aſſurément la Muſique, puiſque, ſelon les Anciens, une de ſes principales fonctions eſt de *purifier l'ame en y faiſant regner une ſorte de conſonance & d'harmonie*. (Voyez le Dialogue de Plutarque.)

Ceux qui auroient bien voulu ſuivre nos Mémoires, connoîtroient dejà le ſyſtême & la plupart des Ecrits qui l'expliquent. Ils ſe

rappelleroient aisément que M. Rameau a trouvé dans le corps sonore deux sons harmoniques qui accompagnent le son principal qu'on tire de ce corps : c'est-là tout le fond, toute la base du systême, & c'est aussi de-là que part M. d'Alembert après avoir expliqué les termes principaux & essentiels dans un autre préambule qu'il appelle *introduction.* Ce morceau & le Discours préliminaire sont écrits avec une clarté qui ne laisse rien à desirer. Le Discours contient de plus des observations en forme des *Desiderata* de Bacon, pour obtenir, s'il est possible, de nouvelles lumieres sur la Musique des Anciens. On a déjà beaucoup de remarques dans les savants Mémoires de feu M. Burette, Membre de l'Académie des Belles-Lettres ; mais ce n'est point une histoire suivie de la Musique ancienne, & l'on y trouve encore moins ce que M. d'Alembert desire, *les premieres traces incontestables de*

l'harmonie dans les ſiecles plus modernes.

C'eſt une choſe étonnante que le goût qu'on a toujours eu pour la mélodie ou le chant ; & le peu de ſoin qu'on a pris de perfectionner l'harmonie, c'eſt-à-dire, la ſcience des accords qui ſe ſuccedent les uns les autres, ou qui ſe font entendre dans le même temps. On a cependant toujours eu de l'harmonie dans le chant, puiſque, ſelon M. Rameau & ſelon notre Auteur, ou plutôt ſelon la Nature même, le corps ſonore ne rend jamais aucun ſon ſans faire entendre tout-à-la-fois deux autres ſons qui l'accompagnent, ſavoir, l'octave de ſa quinte, & la double octave de ſa tierce majeure ; c'eſt la douzieme & la dix-ſeptieme au-deſſus du ſon principal. Les inſtruments s'élevent juſques-là ; mais les voix n'ont point cette étendue ; & la Nature y ſupplée en leur donnant la facilité de ſe mettre tout d'un coup à

l'octave au-dessous : ce qui opere absolument le même effet. « Qu'u-
» ne personne, *dit M. D.* chante un
» air en notre présence, & le chante
» sur un ton trop haut ou trop bas
» pour notre voix : si nous voulons
» chanter cet air avec elle, nous
» prenons naturellement l'octave
» en bas ou en haut, & souvent
» en prenant cette octave, nous
» croyons prendre l'unisson ». Ceci est l'abregé de tout ce que M. Rameau a écrit tant de fois sur l'*identité des octaves.*

Les deux harmoniques se réduisent donc naturellement à la quinte & à la tierce majeure, & leur union avec le son principal, appellé aussi *générateur*, forme l'accord le plus parfait, parce que c'est l'accord même qu'inspire la nature. Supposons que le générateur soit *ut;* on aura *ut*, *mi*, *sol*, & en y joignant l'octave *ut*, qui est la replique du générateur, on aura ce qu'on appelle aussi le *genre* ou le *mode ma-*

jeur ainſi nommé parce que la tierce *ut mi* eſt majeure. Il faut dès les premieres pages du Livre, ſe familiariſer avec toutes ces idées & avec tous ces termes. M. D. place dans ſes marges les calculs arithmétiques deſtinés à comparer les ſons entr'eux. Quoiqu'on puiſſe abſolument ne pas s'occuper de ces calculs qui ſont la preuve des principes contenus dans l'Ouvrage, on perdroit néanmoins beaucoup à s'en priver. Ils préſentent comme dans un tableau tous les détails de l'empire muſical. Ils font voir les origines & les rapports de ces ſons dont la ſuite & l'enſemble operent tant de choſes dans notre ame. On admire comment des vibrations qui s'eſtiment par de ſimples chiffres entiers ou rompus, élevent ou répriment en nous des ſentiments, &c.

Ces chiffres indiquent quelquefois la longueur des cordes qu'on ſuppoſe donner du ſon, & quelque-

fois

fois le nombre des vibrations que fait chacune de ces cordes quand on les touche : sur quoi il faut bien observer que les vibrations sont en raison inverse de la longueur des cordes ; c'est-à dire , que plus la corde est longue, moins elle fait des vibrations ; & que plus elle est courte, plus le nombre de ses vibrations est grand. On ne doit donc pas être surptis de trouver que si le générateur est 1, son octave est 2, tandis qu'on trouve aussi que le générateur étant 1, son octave est $\frac{1}{2}$; car au premier cas il est question de vibrations deux fois plus nombreuses à l'octave que dans la corde du générateur ; & au second cas il s'agit de la longueur des cordes, laquelle n'est à l'octave que la moitié de celle qui donne le générateur ou son principal. M. d'Alembert procede dans ses calculs par le nombre des vibrations. M. Rameau indique aussi dans sa démonstration du principe de l'harmonie, la lon-

gueur des cordes, ou plutôt les chiffres qui l'expriment; mais il croit le nombre des vibrations plus propre à désigner le son & ses différences.

Le mérite particulier du systême de ce grand Musicien, est que de la seule expérience du son générateur & de ses harmoniques, on déduit tous les phénomenes de l'Art musical: à quoi il faut néanmoins ajouter, d'après le même Auteur, le frémissement des corps sonores qu'on accorde à la douzieme & à la dix-septieme au-dessous du générateur. Quand on produit ce son principal, ces corps sonores placés près du générateur frémissent & se divisent par une espece d'ondulation, le premier en trois & le second en cinq parties. Cette propriété est expliquée fort au long par M. Rameau, & rappellée en peu de mots par M. d'Alembert dans une de ses Notes. Ces deux fremissements, l'un représentant la

douzieme & l'autre la dix-ſeptieme au-deſſous du générateur, ſont encore des eſpeces d'harmoniques, & ils font cette fonction dans le ſyſtême de la baſſe fondamentale.

M. Rameau s'en ſert pareillement pour trouver l'origine du *mode mineur*, mais M. d'Alembert ſimplifie cet endroit de la doctrine du célèbre Artiſte. Dès qu'il a le mode majeur *ut*, *mi*, *ſol*, *ut*, il ajoute ſimplement un *bémol* à *mi*, en ſuppoſant ce *mi bémol* à la double octave en remontant du ſon placé ou imaginé à la dix-ſeptieme majeure au-deſſous du *ſol*. Ce *mi bémol* devient auſſitôt générateur par rapport à *ſol*, & il ſe fait une tierce majeure entre *mi* & *ſol*; mais le *mode* ou *genre* eſt toujours mineur, parce qu'entre *ut* & *mi bémol* il n'y a qu'une tierce mineure; *mi* étant baiſſé d'un ton par le *bémol*. Tout ceci paroîtra ſcabreux aux Lecteurs non familiariſés avec cette doctrine; mais au fond rien n'eſt plus

aiſé à concevoir, quand on a bien ſaiſi le principe du ſon principal ou générateur, accompagné de ſes harmoniques.

C'eſt de-là que dépend auſſi l'uſage ſi important de la baſſe fondamentale : cette baſſe n'eſt autre choſe qu'un chant compoſé du ſon principal & de ſes deux douziemes, l'une au-deſſus, l'autre au-deſſous, ou de ſes deux quintes, quand on veut avoir une baſſe fondamentale par quintes. Ainſi prenant le ſon principal *ut*, on a pour ſa baſſe fondamentale *fa*, *ut*, *ſol*. On voit que *fa* eſt la douzieme, ou ſon épuivalent la *quinte*, au-deſſous d'*ut*; que *ſol* eſt ſa douzieme, ou ſa *quinte*, au-deſſus. Il y a auſſi des baſſes fondamentales par tierces tirées des deux dix-ſeptiemes, & ſervant à conſtituer le genre chromatique. C'eſt ce que notre Auteur explique au Chapitre XVIII. de ſa premiere Partie.

Il y en a deux dans cet Ouvra-

ge ; la premiere deſtinée à la théorie, la ſeconde à la pratique de l'harmonie ; c'eſt-à-dire, qu'on expoſe d'abord les principes de la Muſique, & qu'enſuite on donne les regles de la compoſition ; le tout d'après la doctrine de M. Rameau. Mais M. d'Alembert avertit, dans ſon diſcours préliminaire, « qu'il ne ſuffit pas, pour faire de » bonne Muſique, de s'être fami- » liariſé avec les principes expoſés » dans ce Livre : on pourra ſeu- » lement, *continue-t-il*, y appren- » dre juſqu'à un certain point, la » Méchanique de l'Art ; c'eſt à » la natute à faire le reſte : ſans elle » on ne compoſera pas de meil- » leure Muſique pour avoir lu ces » éléments, qu'on ne fera de bons » vers avec le Dictionnaire de Ri- » chelet : ce ſont, en un mot, des » éléments de Muſique, & non » des éléments de génie que je » prétends donner.

Nous n'avons fait qu'effleurer

cet Ouvrage. Il nous reste à le considérer dans quelques-uns de ses détails les plus importants. Nous le reprendrons dans un autre Article. Si quelqu'un s'étonnoit que nous prissions tant d'intérêt à un Livre de Musique, quoique cet Art ait contribué si souvent à rendre les hommes plus vicieux, il nous seroit aisé de répondre avec plus d'avantage encore qu'on ne l'a fait en réfutant les Détracteurs des Lettres : cet Art est aussi ancien que le monde ; tous les âges l'ont connu, tous les peuples l'ont chéri : cet Art fut destiné dans son origine à honorer l'Etre immortel, & à insinuer des leçons de vertu : cet art, traité par des Sages, est encore aujourd'hui une source de vraie Philosophie, tant pour l'esprit que pour le cœur. La beauté des principes & l'ensemble merveilleux des regles qu'il comprend, peuvent occuper long-temps la curiosité des génies les plus étendus ;

la douceur de ses compositions, la variété de ses chefs-d'œuvre peuvent calmer l'ame, la toucher, l'humaniser, la tirer de cette sphere des passions qui deshonorent. *La Musique*, disoit Platon, *c'est-à-dire la mesure & l'harmonie impriment à l'ame la forme du beau : celui qui en saisit bien les principes, devient honnête & vertueux.* Ce Philosophe raisonnoit ainsi dans sa République & pour sa Republique; mais il ne proposoit après tout, qu'une chose très-possible. Donnons donc encore quelques moments aux ELEMENTS de M. d'Alembert, afin d'estimer du moins la Musique du côté des regles, si nous condamnons d'ailleurs l'abus trop fréquent qu'on en fait.

ARTICLE XXVII.

DISCOURS sur l'Origine & les effets du desir général & si ancien de transmettre son nom à la Postérité. (in-8°. pages 56.) à la Haye, M. DCC. LXI.

UN homme de Lettres, qui ne se nomme pas, a travaillé sur la question proposée par l'Académie de Besançon; mais il n'a point formé de prétentions à l'égard des Prix; il a même un peu changé l'énoncé du sujet; il ne s'est point astreint non plus aux Loix Académiques pour l'étendue de son Discours; en un mot, sur la base du Programme il a élevé un édifice indépendant des formalités de la construction; & voici son Ouvrage.

Dans une Préface de huit pages, il expose un ordre ou suite de di-

vers Diſcours qu'il veut donner au Public. Nous croyons d'après l'eſſai qu'il nous préſente ici, que le ſuccès lui eſt aſſuré ; mais pour ſurprendre agréablement les Lecteurs, il eût été peut-être à propos de ne pas faire d'annonce préliminaire. Il y a des Miſantropes qui n'aiment point qu'on leur diſe, *je veux faire ceci*, & *je promets cela ;* ils répondent bruſquement comme Alceſte, *voyons* votre Sonnet.

Le reſte de cette même Préface explique les qualités que doit avoir un Ecrivain, & les défauts dont il doit être exempt : l'Auteur ajoute que c'eſt d'après cette idée qu'il a conçu le deſſein d'écrire. Ce projet eſt fort vaſte, & ce plan eſt très-parfait. Le talent de l'Ecrivain tracé de cette grande maniere, eſt comme celui de l'Orateur deſſiné par Ciceron ; ou comme la Minerve que Phidias avoit dans l'eſprit quand il faiſoit la ſtatue de cette

Déesse : la difficulté est de réaliser tout ce qu'on imagine.

L'Orateur se décide pour *le desir de transmettre son nom à la Postérité*, c'est-à-dire qu'il le trouve digne de l'estime, de l'approbation, de l'émulation des Sages ; & pour se mettre comme en possession de n'être point contredit sur ce point, il présente ce même desir comme *très-ancien & très-général :* en quoi il faudroit néanmoins des exceptions ; car tous les Peuples non policés ne l'ont point eu, & parmi les Peuples policés, les deux tiers au moins l'ignorent ; & dans ce qu'il reste d'hommes instruits & cultivés, après ces déductions faites, c'est encore le plus petit nombre qui se conduit par ce desir. L'intérêt & la vanité actuelle guident la plupart ; les vertus & les grands motifs ont de l'ascendant sur quelques-uns ; il n'y aura que très-peu de spéculatifs, d'hommes remplis de la lecture

des Poëtes, des Hiſtoriens, des Orateurs, qu'on pourra ſoupçonner d'entreprendre & d'exécuter de grandes choſes pour vivre dans la mémoire des hommes.

Mais, quoi qu'il en ſoit du calcul qu'on peut tenter en cette matiere, écoutons notre Auteur ſur *l'origine* & les *effets de ce deſir :* c'eſt toute la diviſion de ſon Diſcours. Il nous dit d'abord que nous voulons perpétuer notre nom dans les races futures, parce que nous ſommes *attachés à la vie, à la ſociété, à la réputation* : tel eſt le plan de ſa premiere partie. Cet Orateur a beaucoup d'eſprit, de fineſſe, de ſubtilité. Il s'éleve ſouvent à la ſublime éloquence ; il pare ſon ſtyle de tous les agréments qu'on aime aujourd'hui. Ce n'eſt pourtant ni affectation, ni laconiſme fier, ni profondeur énigmatique ; c'eſt une maniere tout-à-la-fois grande, forte, brillante, variée cependant ſelon les objets. Nous ci-

terons des exemples, en avouant qu'il ne manque rien à ce Diſcours, hors la vérité qu'aucune autre perfection ne rachete.

Nous deſirons donc, ſi l'on en croit ce bel eſprit, de vivre dans la mémoire des hommes, parce que nous ſommes *attachés à la vie :* & il ſe fait une ſorte de compenſation entre ces deux deſirs; l'un de la vie réelle, l'autre de la vie idéale que donne la poſtérité. Quand la premiere finit, la ſeconde commence, & le coup d'œil de celle-ci conſole, réjouit même le grand homme mourant. Notre Orateur exprime noblement cette ſubſtitution : « La mort ef-
» fraie, deſole, conſterne l'hom-
» me vulgaire; l'homme ſupérieur
» n'en eſt pas même ébranlé : sûr
» de trouver dans ſa gloire un ſup-
» plément à ſa vie, il oſe enviſager
» le trépas & le défier; il abbat en
» eſprit & d'une main triomphante
» la borne qui ſépare le paſſage
» étroit de la vie d'avec le chemin

» interminable de l'Immortalité ; il
» pourſuit ſa courſe, & dans un
» noble tranſport il s'écrie : Mort ?
» c'en eſt fait, je brave tes fureurs :
» frappe, immole, détruis ce corps
» qui m'empriſonne ; c'eſt la der-
» niere & la plus foible portion de
» mon être : mes actions, mes
» écrits, ces monuments éternels
» de mon ame ſubſiſteront avec
» elle, & me rendront préſent à
» l'Univers ; je vécus par eux, je re-
» vivrai par eux ».

Ce diſcours, ſauf l'étalage des *actions*, & ſur-tout des *écrits*, ſeroit fort ſenſé dans la bouche de l'homme de bien, parce que cette *ame* dont il eſt parlé comme de la *portion* principale de l'*être*, emporteroit avec elle des vertus qui lui ſeroient comptées au lieu du repos, ſans être oubliées ſur la terre. Mais, dans toute autre hypothèſe, de quelle conſolation eſt pour cette *ame*, le ſouvenir très-lointain, & ſouvent très-équivoque de la Poſtéri-

té ? Il n'y a que de la vapeur, de la fumée, de l'enthouſiaſme, du délire à raiſonner ainſi, quand on n'a fait que de bruyantes actions, ou des écrits inſpirés par la vaine gloire.

L'Orateur a bien conçu que tout cet édifice d'immortalité n'eſt qu'une *illuſion*, un jeu de l'*imagination ;* mais cette *illuſion*, dit-il dans une note, *eſt bien chere ;* cette *imagination eſt le feu qui nous échauffe & l'aiguillon qui nous précipite*, tandis que la raiſon nous *éclaire* & nous *appelle*. Vaine *lumiere*, voix *inutile :* l'imagination décide de tout ; elle trace juſqu'au plan de ce diſcours : en le ſuivant, il faut faire comme les Héros de la piece ; il faut ſe ſoutenir juſqu'au bout par le ſyſtême de la prétendue Immortalité.

Ce deſir de vivre dans la mémoire des hommes vient auſſi, ſelon notre Auteur, du très-vif & très-continuel *attachement* que nous avons *à*

la réputation. Et ceci, après tout, peut être une vérité; car cet *attachement à la réputation*, n'eſt qu'un fruit de l'amour propre, & un exercice de vanité; or nous ne diſputons pas cette origine au deſir de la frivole Immortalité dont on nous parle ici. Suivons notre Orateur, il peint admirablement, mais d'une maniere très-analogue à ce que nous venons de dire, *le deſir de la réputation.*

« Après le beſoin d'être & celui » d'aimer, nous n'en avons point » de plus preſſant que celui de plai» re. Non-contents d'exiſter pour » nous-mêmes, d'exiſter pour nos » ſemblables, nous prétendons en» core que nos ſemblables exiſtent » pour nous, qu'ils penſent à nous, » qu'ils parlent de nous, qu'ils » adoptent nos idées, qu'ils s'é» chauffent de nos ſentiments, qu'ils » marquent du reſpect pour nos » vertus, de l'admiration pour nos » talents, de la reconnoiſſance pour

» nos bienfaits ; qu'ils nous con» noissent, qu'ils nous estiment, » qu'ils nous célebrent ; en un mot, » qu'ils consacrent une partie de » leur existence à étendre & à em» bellir la nôtre. C'est en quoi con» siste le desir de la réputation : il » n'y a qu'un pas de ce desir à celui » de l'Immortalité ». Qu'on reprenne tous les caracteres répandus dans ce portrait, on verra qu'il n'y a rien qui ressemble mieux aux prétentions ridicules de l'amour-propre, à l'enthousiasme de la vaine gloire, à la fatuité des importants, à la misere, aux foiblesses de l'humanité.

Mais quels sont les effets du desir de perpétuer son nom dans les siecles à venir ? La seconde partie de ce discours est destinée à nous l'expliquer. *Ce motif*, dit l'Orateur, *indépendamment de tout autre motif*, fait que celui qui en est touché *entreprend & exécute les plus grandes choses, malgré les plus*

grands obstacles, malgré ses passions, malgré ses ennemis, malgré même son siecle. Voilà, nous le croyons, une hypothèse bien métaphysique. Qu'un homme sans autre motif que l'espérance d'un encens dont la fumée ne s'élevera qu'après sa mort, se livre aux plus grands dangers, aux plus grands travaux, à la mort même; cela est impossible. Cet homme aura deux autres espérances; 1°. celle de survivre aux dangers & aux travaux; 2°. celle d'être loué & fêté pendant sa vie. Otez-lui ces deux appuis, les siecles futurs ne le toucheront guéres. Si Alexandre avoit cru périr à 32 ans, & s'il ne s'étoit vu entouré que de Philosophes qui lui eussent dit l'équivalent des vers de Boileau, *ce fougueux l'Angely*, *&c.* jamais il n'eût quitté ses foyers domestiques.

D'ailleurs avec ce principe, *indépendamment de tout autre motif*, on écarte trop le grand & le pré-

cieux motif de la vertu, du devoir, de la vérité. On cite Descartes, qui malgré ses ennemis, *brisa entre les mains d'Aristote le sceptre de la chicane* ; mais il est sûr que Descartes pensoit moins à vivre dans la postérité, qu'à rendre un hommage actuel à la vérité qu'il croyoit avoir trouvée. On cite Thémistocle qui ne voulut pas marcher contre Athenes, quoique cette ville fût ingrate, & que Xerxès le pressât de satisfaire sa vengeance ; mais Thémistocle se présenta l'image de la Patrie, & non directement ni principalement celle de la Postérité. On cite Régulus, qui préféra une mort glorieuse à la honte d'un parjure ; mais sur l'ame de tout homme de bien, la crainte d'un parjure doit avoir plus d'ascendant que tous les lauriers des races futures. On cite un Helvidius Priscus qui, sous Vespasien, affecta une liberté cynique, séditieuse, déraisonnable, inutile à la Patrie, & funeste à lui-même.

La poſtérité lui ſait-elle gré d'avoir donné ce mauvais exemple aux Citoyens ? On cite un Empereur Othon, qui ſe tua après avoir été vaincu par ſon compétiteur à l'Empire ; mais le ſuicide eſt une manie qui ne mérite que les reproches des ſiecles de lumiere & de vraie probité.

Cependant, il faut le reconnoître, outre beaucoup d'eſprit & d'agrément dans le ſtyle, notre Orateur n'admet que des hommes vertueux dans ce temple de mémoire dont l'aſpect, ſelon lui, eſt ſi propre à encourager tous les talents. « Comment, *s'écrie-t-il*, un homme jaloux d'une gloire immortelle » ne reculeroit-il pas à l'aſpect d'un » grand crime ? Il le voit inſéparable d'une immortelle infamie. Il » voit les hommes de ſon ſiecle » immoler en l'honneur de la vertu outragée, les Mânes coupables de tout ce que les ſiecles paſſés ont vu naître d'illuſtres ſcélé-

» rats ; briſer avec courage, je di-
» rois preſque avec fureur, tant
» d'indignes ſtatues que la flatterie
» & la ſervitude éleverent autre-
» fois au vice triomphant ; repro-
» duire dans tous les écrits, en tous
» les monuments, la honte des paſ-
» ſions humaines avec l'hiſtoire des
» forfaits qu'elles enfanterent. Avi-
» de de ſe faire connoître de la Poſ-
» térité, voudroit-il ne s'en faire
» connoître que pour s'en faire dé-
» teſter » ?

Cela prouve véritablement qu'il faut être vertueux pour mériter l'eſtime de la poſtérité ; mais cela ne prouve-t-il pas en même tems que l'eſpoir de cette eſtime ne peut être le ſeul motif qui éclaire, qui guide, & détermine le grand homme ? Préalablement à tout, la vertu doit influer dans la conduite de quiconque veut entreprendre & exécuter des choſes éclatantes. La gloire ne manquera pas de le ſuivre ; comme l'ombre ſuit le corps : mais

ſi cette gloire, (nous entendons les louanges du Public préſent ou futur) eſt le motif déterminant, la raiſon d'agir, le reſſort & le mobile de l'ame ; il n'en ſortira jamais que de la vanité, de la ſuffiſance, de l'enflure, rien que de l'appareil extérieur, du reſpect humain, de l'artifice, de la diſſimulation : en un mot, ce ne ſera que le ſimulacre de la vertu & du véritable héroïſme.

Il eſt donc très-beau encore une fois & très-néceſſaire, que la poſtérité réſerve ſon admiration pour les grands hommes qui ne ſont plus ; mais durant leur vie, les grands hommes doivent ſe conduire par des motifs bien ſupérieurs au plaiſir d'être loués après leur mort. *Le deſir de l'immortalité*, dit notre Auteur, *fait naître un grand homme*, tandis que *la raiſon livrée à elle-même feroit naître tout au plus un homme de bien.* Voilà des oppoſitions qui devroient être excluës

de la Morale. *Le desir de l'immortalité* n'est qu'une fantaisie quand on le sépare de la *raison*; & le *grand homme* n'est souvent qu'un très-grand fripon, quand il n'est pas *homme de bien.*

L'Auteur finit en desirant que le mot de *Postérité* fût gravé par-tout; *sur les degrés de tous les Trônes*, *sur les murs de tous les Aréopages*, *sur l'étendard de tous les Guerriers*, sur le frontispice de tous les livres, sur la porte de toutes les Ecoles & de toutes les Académies, &c. Mais admirons ce que peut la raison & l'équité dans l'ame d'un bon Orateur; le Nôtre voudroit qu'on ajoutât, au moins sur les livres, le mot de *vérité.* Etendons ce mot à tous les autres objets que cet Auteur indique, & tout sera dans l'ordre. Mettons la *vérité* à la tête de toute entreprise, de toute action, de toute convention, de toute opération politique & littéraire, intérieure & publique; & l'appobation des sie-

cles ne nous manquera pas. Ce discours tel qu'il eſt avec les imperfections du fond, mérite d'être connu, parce que l'exécution eſt ingénieuſe, agréable, & promet beaucoup pour la ſuite des autres Ouvrages qu'annonce l'Auteur.

ARTICLE XXVIII.

LETTRE *ſur les avantages & l'origine de la Gaieté Françoiſe.* A Lyon, chez Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville. M. DCC. LXI.

JUſqu'à préſent le tableau de nos mœurs n'avoit été tracé que de la main de nos Compatriotes. Ce tableau eût-il d'ailleurs le mérite de la reſſemblance, & de la plus exacte vérité; les autres Nations pourroient croire qu'il étoit

flatté, s'il étoit favorable: elles pourroient ſoupçonner que la vanité, l'amour-propre avoient broyé les couleurs, & que le préjugé national avoit conduit le pinceau.

On n'auroit point à ſe défendre contre la malignité de ſoupçons pareils, ſi le tableau de nos mœurs étoit l'ouvrage d'un Etranger. Mais il faudroit que cet Etranger eût aſſez vécu parmi nous pour avoir appris à nous connoître, & qu'il fût aſſez exempt de préventions, pour ne vouloir pas nous défigurer. Or telle eſt préciſément la ſituation de l'Auteur de cette Lettre. Au talent de peindre, il joint l'avantage de n'être point dominé par les préjugés nationaux.

Il avoue d'abord que les François ſont les plus aimables, & les plus ſociables de tous les hommes. Enſuite faiſant ſemblant d'adopter l'idée qu'on trouve dans la quatrieme des Lettres Péruviennes, il

il répete d'après Zilia *, que les François ont commencé d'exister, au moment qu'il n'y avoit encore que deux éléments ; l'air & le feu. Ceci sembleroit d'abord présenter une critique de notre légéreté, & de notre vivacité. Mais l'Auteur se hâtant de prévenir les applications malignes qu'on pourroit faire de ce trait, déclare qu'il *ne nous en estime pas moins.*

Après cette espece de préambule ou d'exorde, il entre en matiere ; & dit que ce qui le touche davantage dans nos mœurs, c'est ce fond de gaieté, qu'il regarde comme le caractere marqué de la Nation Françoise. Elle l'a rellement frappé, qu'il n'a pu s'empêcher de faire là-dessus quelques réflexions.

---

* Cette Péruvienne exprime sa pensée d'une maniere qui n'est pas trop religieuse. L'Auteur de la Lettre auroit pu faire cette remarque, & ne pas transcrire sans précaution le propos de Zilia.

En les communiquant au public, il avertit qu'on ne doit pas attendre d'un Etranger comme lui, cette tournure légere, ces saillies brillantes, qui semblent glisser à peine sur les objets, lors même qu'elles les approfondissent. Souvenez-vous, *ajoute-t-il modestement*, que, si je vous parle des François, je ne le suis point malheureusement, & que je vous détaille leurs agréments sans les avoir.

Si notre gaieté lui paroît aimable, il ne la trouve pas moins utile. C'est un ornement, c'est une ressource; un ornement dans les biens, une ressource dans les maux. « Les esprits qu'on nomme graves, » & que je nomme tristes, *dit notre* » *Auteur*, sentent fort peu les bons » succès, & infiniment les mau- » vais. Leur imagination chargée » d'idées noires, en admet diffici- » lement d'autres; ils aggravent le » poids de leurs malheurs, en y » joignant celui de leurs craintes;

» ils troublent le cours de leurs
» plaiſirs en y mêlant le poiſon de
» leurs inquiétudes : ſi la ſcène du
» préſent déploie à leurs yeux de
» riants ſpectacles, ils ſe tranſpor-
» tent ſur la ſcène de l'avenir, &
» s'y préparent de loin les ſpecta-
» cles les plus déſolants... Heureux,
» tant qu'il vous plaira, par ce
» qu'ils ſentent, ils ſont toujours
» malheureux par ce qu'ils imagi-
» nent.... Parlez-moi d'un carac-
» tere naturellement gai : il ſe joue
» de tout, des peines, des difficul-
» tés, des revers mêmes ; il éclaire
» d'une lumiere douce & aimable
» tout ce qui l'environne ; il donne
» une teinte de joie à tout ce qu'il
» touche.... il ſe conſole du paſſé
» par le préſent, du préſent par
» l'avenir : en tout il ne ſaiſit que
» les côtés qui lui ſont analogues ;
» & gliſſant avec rapidité ſur ce
» qu'il pourroit y avoir de triſte &
» de fâcheux, il court ſe repoſer,
» avec tranſport, ſur ce qu'il y a

» d'heureux & d'agréable ». Ces deux tableaux dont nous avons copié les principaux traits, produisent par leur contraste un effet très-piquant.

La gaieté semble être l'élément des François. Ils l'apportent, ou la cherchent en tous lieux : elle préside à tous les repas, à toutes les fêtes, à tous les cercles. Ailleurs, *dit l'Auteur*, on s'assemble ou pour raisonner, ou pour s'enyvrer, ou pour tramer des complots : en France, on ne s'assemble que pour s'égayer. Aussi n'est-il rien de si insupportable, qu'un François ne supporte sans peine, dès qu'il peut en plaisanter sans crainte.

Notre gaieté, *dit l'ami des hommes*, nous tient lieu de patience. Un couplet ingénieux, un trait de raillerie, font oublier aux François de vraies calamités. Tout nous réveille, tout nous ranime : un tambourin garantit du scorbut des équipages entiers de nos Matelots.

Quand M. de Louvois apprenoit que la desertion se mettoit parmi les troupes d'une forte garnison, il l'arrêtoit soudain en envoyant Tabarin vendre son orviétan sur la place.

Un Politique attentif & judicieux, peut tirer de notre gaieté même d'excellentes ressources. Henri IV. le Duc Régent, & le Maréchal de Villars en fournissent des preuves frappantes.

Henri IV. par son caractere gai, vif, aimable, par ses bons mots & sa franchise, *dit notre Auteur*, fit ce qu'il n'auroit jamais fait par son seul courage, ni par tout autre moyen : il étouffa la fureur des guerres civiles, transforma un peuple de fanatiques & de séditieux, en un peuple d'excellents Sujets ; & se rendit sans peine l'idole des François, dont il avoit eu tant de difficulté à se rendre le maître. Les deux autres exemples ne sont ni moins sensibles, ni moins intéres-

ſants. Nous y renvoyons nos Lecteurs.

Après avoir développé les avantages que produit la gaieté de notre caractere, l'Auteur veut en démêler les cauſes & les analyſer. Il trouve la premiere de ces cauſes dans la nature de notre climat. Vous tenez de lui, *nous dit-il*, cette légereté ; cette vivacité qui vous donne, ce ſemble, une ſeconde ame que les autres peuples n'ont point. L'inaction, qui eſt leur ſituation la plus douce, vous eſt preſque inſupportable ; vous appellez ennui, ce qu'ils appellent repos : c'eſt pour eux un tourment que d'agir, que de ſe mouvoir, que de rouler éternellement dans un tourbillon de projets & d'affaires ; mais c'eſt un beſoin pour vous. Nous ne rapportons pas la ſuite de ce morceau, parce que s'il renferme des choſes flatteuſes pour les François, il contient auſſi quelques expreſſions qui nous pa-

roiſſent ſortir un peu des égards qu'on doit à des Nations reſpectables.

Si notre climat nous prépare à la gaieté, notre éloignement des affaires publiques nous y fixe. Ce ne ſera guéres dans un Etat républicain qu'on trouvera une certaine gaieté : le bonheur y eſt, mais non pas l'enjouement. Rien de plus oppoſé que cet enjouement aux objets importants dont chaque Citoyen doit s'occuper. L'idée d'amuſement & de badinage, *pourſuit notre Auteur*, ne s'allie pas trop aux idées graves de liberté & de politique : une chanſon réjouit aſſez peu des gens occupés d'une guerre, d'un traité de paix, d'un ſyſtême d'adminiſtration ; & les ridicules d'un particulier ne ſont rien pour celui qui contemple ſans ceſſe les beſoins du public. Dans une République bien conſtituée, les eſprits s'élevent naturellement au grand : ce ne ſera donc qu'avec

peine qu'ils deſcendront au frivole.
Ces derniers mots ne ſeroient-ils pas, contre l'intention peut-être de l'Auteur, une critique autant qu'un éloge de notre gaieté ? Du moins eſt-il certain qu'on n'eſt point fait à voir le goût de la frivolité devenir la matiere & l'objet d'un compliment.

La gaieté ſe trouvera-t-elle dans un Etat deſpotique ? Non : elle ne peut être dans un Deſpote, trop révéré pour n'être point haï ; trop environné de ſa grandeur, pour n'en être pas embarraſſé... Elle ne ſe communique pas non plus aux infortunés Sujets du Deſpote : la raiſon en eſt toute ſimple. Les troupeaux bondiſſent dans la prairie au ſein de la liberté : en entrant dans l'étable, ils s'atriſtent, ils mugiſſent d'horreur en entrant dans la boucherie.

Il n'y a qu'un Etat monarchique, & monarchique comme le vôtre, *nous dit encore l'Auteur*. où

la gaieté puiſſe ſe montrer avec ſuccès, & régner ſans contrainte. Aſſez de liberté, ſans les prétentions de l'indépendance; ni trop, ni trop peu d'occupations; des maîtres puiſſants & affables, qui gouvernent par amour; des ſujets obéiſſants par honneur; mille routes ouvertes à la gloire, à la fortune, nulle qui le ſoit à l'ambition; tout cela laiſſe un champ libre à l'eſprit vif & enjoué des François.

Veut-on ſe convaincre parfaitement de la différence qu'il y a ſur ce point, entre une République, un Etat deſpotique, & une Monarchie ? Que l'on conſidere une Famille : le pere gouverne, les eſclaves languiſſent, les enfants s'amuſent : le pere repréſente les Républicains; les eſclaves, ces malheureuſes victimes d'un Deſpote; & les enfants, ces ſujets fortunés d'un Monarque tel que le Monarque François. On ne peut diſconvenir que cette idée vraiment ingé-

nieuſe, ne ſoit rendue avec élégance & préciſion.

Une autre cauſe de cette gaieté particuliere à notre Nation, c'eſt, *ſuivant l'Auteur de la Lettre*, le point d'honneur qu'on nous inſpire dès la plus tendre jeuneſſe. Ce point d'honneur conſiſte à ne rien oublier pour faire mieux que les autres ce que l'on fait. Le François eſt ſans ceſſe occupé à ſe comparer, & pour l'ordinaire à ſe préférer à tout ce qui l'environne; car on ne ſe compare guéres, qu'on ne ſe préfére. C'eſt ce qui lui donne cette confiance, l'aliment, & quelquefois le ſupplément de ſon courage, & cet air ouvert qui annonce ſinon quelqu'un qui eſt bien, du moins quelqu'un qui croit l'être. Il ne faut que ce tour d'eſprit dans un peuple pour le rendre heureux; & ce tour d'eſprit, eſt le vrai caractere des François, & une des raiſons qui contribuent le plus à leur gaieté. Nous ne ſavons pour-

tant si, dans ce petit trait qui porte qu'on *se compare & qu'on se preférе*, il n'entre pas une teinte de ridicule & de fatuité, qui rembruniroit fort le tableau de notre gaieté.

Enfin, *dit l'Auteur*, la plus efficace de toutes les causes qui contribuent à nous rendre gais & aimables, c'est le goût que nous avons pour la société. Si l'homme est un être sociable, *dit M. de Montesquieu, cité par l'Auteur*, le François est l'homme par excellence : on diroit qu'il ne peut exister en lui-même, & qu'il ne se soucie d'exister que parmi ses semblables : toute sa conduite se rapporte à cet unique point. Etre & paroître, *ajoute la Lettre*, agir & représenter, vivre & plaire, sont deux choses presque égales pour le François. Mais pour plaire à quelqu'un il faut s'humaniser, s'adoucir avec lui, le flatter, l'amuser, faire en un mot, qu'il se plaise avec nous... On trouve chez les autres peuples, le feu du Gé-

nie, l'audace de Mars, les talents de Minerve : on ne trouve que chez les François le ſourire des Graces.

L'Auteur finit ſa Lettre par ces mots : *Après vous avoir parlé de l'origine & des avantages de la gaieté Françoiſe, vous me demanderez peut-être, de vous en montrer les dangers ; mais je vous laiſſe ce ſoin : c'eſt à vous, comme François, à dire du mal de votre gaieté, par humeur, ou par modeſtie ; & c'étoit à moi, comme Etranger, à en dire du bien par juſtice.*

Nous ne nous étendrons pas ſur le mérite de cette Lettre : nous en avons cité un aſſez grand nombre de morceaux, pour mettre nos Lecteurs à portée de la connoître & de l'apprécier. Ils y auront remarqué, ſans doute, de l'élégance dans le ſtyle, de la fineſſe dans les penſées, & de la vérité dans les portraits. Cette Lettre ſe trouve à la ſuite du Diſcours que le même Auteur compoſa l'année derniere

pour concourir au Prix de l'Académie des Jeux Floraux, ſur la queſtion : *La Lumiere des Lettres n'a-t-elle pas plus fait contre la fureur des duels, que l'autorité des Loix ?* Nous avons rendu compte de ce Diſcours, qui a mérité les honneurs d'une ſeconde édition. Dans l'Avis du Libraire, on lit *que cette Lettre eſt détachée d'un Recueil que l'Auteur compte mettre au jour, ſuppoſé que celle-ci trouve grace aux yeux du Public.* Nous n'avons point la vanité d'imaginer que nos Mémoires ſoient ou puiſſent être l'organe du Public ; mais nous croyons pouvoir dire à l'Auteur, que ſi les autres Lettres ſont auſſi bonnes que celle-ci, on peut lui répondre du ſuccès.

ARTICLE XXIX.

RECUEIL *de Mémoires concernant l'Œconomie rurale*, par une Société établie à Berne en Suisse (2 vol in-8°.). A *Zurich*, *& se trouve à Paris chez Barbou*, *rue S. Jacques*, *&c. M. DCC. LX.* Dernier Extrait.

PArmi les excellents Mémoires que contient ce Recueil, il y en a un où l'on propose les moyens de prévenir la carie du bled. Nous insistons quelques moments sur cet objet.

En vain le cultivateur auroit-il prodigué ses soins, ses travaux & son argent pour engraisser la terre, & la bien préparer par des labours multipliés; il ne verra point une abondante récolte couronner ses espérances & récompenser ses peines, si la semence qu'il y répand se

trouvoit attaquée de la carie : on ſait que c'eſt le poiſon du froment.

Mais par quels moyens peut-on prévenir cette peſte ſi fatale, comment peut-on purifier le bled qui ſeroit infecté de cette maladie ? tels ſont les objets intéreſſants que ſe propoſe d'examiner M. *Sturler de Cottens*, dans une Lettre qu'il adreſſe à la *louable Société*. L'Auteur commence par avouer qu'il avoit douté que la pouſſiere noire contenue dans les grains cariés fût effectivement un poiſon capable de corrompre le grain ſain ; il ne croyoit pas même que cette pouſſiere noire eût aucune qualité vicieuſe. Différents eſſais qu'il fit le conduiſirent à ſoupçonner qu'il pouvoit bien être dans l'erreur. Mais il n'en fut entierement convaincu qu'après avoir lû la Diſſertation de M. Tillet qui remporta le prix propoſé par l'Académie de Bordeaux en 1750, & le précis des expériences faites à Trianon par ordre du Roi ſur les

cauſes de la corruption des bleds, & ſur les moyens de la prévenir. Il répéta ces mêmes expériences, & le ſuccès juſtifia les principes établis par M. Tillet, & l'exactitude des obſervations faites à Trianon. Comme l'Auteur écrit principalement pour ſes compatriotes qu'il ſuppoſe n'être pas à portée d'avoir les Ouvrages dont nous parlons, il leur en préſente un extrait fidele, & leur communique la recette pour la préparation des grains dont ils doivent enſemencer leurs champs.

Nous n'entreprendrons pas ici de décrire ces procédés ſi connus en France. Nous obſerverons ſeulement, d'après notre Auteur, qu'au moyen de cette préparation qui n'eſt ni difficile ni diſpendieuſe, les grains levent avec plus de promptitude, au point de devancer des grains non préparés qui auroient été ſemés dix ou douze jours plutôt. Les ſels & la chaux qui enveloppent ainſi le grain lui donnent

dès la naiſſance du germe, au moment qu'il eſt le plus foible, une vigueur ſalutaire qui, en le mettant à l'abri de bien des dangers, dédommage amplement des dépenſes faites pour la lui procurer. Ces ſels & cette chaux communiquent aux grains une acreté qui les garantit de la voracité des animaux. « C'eſt » ce que j'ai expérimenté, *dit l'Au-» teur ;* je laiſſai dans une Cour » une quantité de grain préparé : » les rats ni les oiſeaux n'y touche-» rent, ou s'ils en gouterent, le » premier grain fut ſuffiſant pour » leur ôter l'envie d'y retourner ». Cette perte de moins eſt dejà un profit conſidérable pour le Laboureur qui gagne tout ce que les animaux n'ont point mangé : la récolte en ſera plus abondante ; & il aura de plus la conſolation de voir que la carie ne lui aura point ravi une partie du fruit de ſes travaux.

Nous remarquerons que les Anciens avoient auſſi différentes pré-

paration qu'ils mettoient en uſage ſoit pour donner plus de force & d'activité aux ſemences, ſoit pour empêcher qu'elles ne devinſſent la proie des animaux. Ils employoient le nitre, le marc d'huile, le jus de concombre ſauvage, &c. Voyez dans Varron, l. 1. & dans Columelle l. 2. le détail de ces recettes. Virgile les connut; on en a la preuve dans ces vers:

Semina vidi equidem multos medicare ſerentes
Et nitro prius, & nigrâ perfundere amurcâ.

Georg. Liv. I. Vers 197 & 198.

Il ne ſuffit pas d'enſeigner au Laboureur le precieux ſecret de ſe procurer une riche moiſſon: il faut étendre ſes vues plus loin, & pourvoir à la conſervation de ſon bled pour les temps de diſette & de ſtérilité. Bien loin de ſe plaindre de ceux qui ſont des amas de bled dans les années d'abondance, il faut les

les encourager, *dit un Académicien célebre* (M. Duhamel), & regarder ces trésors particuliers comme une grande ressource pour l'Etat. Mais plusieurs considérations d'intérêt pécuniaire s'opposent à la multiplication de ces utiles établissements. 1°. La construction de ces magasins coûte beaucoup; il faut des bâtimens immenses pour former de grands amas de bled, parce que dans la vue d'empêcher qu'il ne fermente, on est forcé de le réduire dans les greniers, à 18 pouces d'épaisseur. 2°. Le bled doit être remué fréquemment, & cela même entraîne de grands frais; cette opération demande dans ceux qui en sont chargés beaucoup de probité, d'intelligence & d'assiduité. 3°. On est encore malgré tout cela souvent exposé à voir dépérir ses bleds tant pour la quantité que pour la qualité, par les teignes & les charançons qui s'y mettent. D'habiles Physiciens, de savants Naturalistes ont

travaillé à découvrir une méthode peu embarrassante & peu coûteuse, à l'aide de laquelle on pût 1°. faire tenir beaucoup de grain dans un petit espace, sans craindre qu'il ne s'y échauffe & qu'il n'y fermente. 2°. Le mettre à l'abri des animaux & des insectes qui s'en nourrissent.

Le *Ventilateur* inventé par M. Hales, pour renouveller l'air des prisons & de la calle des vaisseaux, & dont M. Duhamel fit l'application à une sorte de grenier qu'il avoit imaginée, parut d'abord présenter la méthode qu'on recherchoit avec tant de soins; mais, *dit l'Auteur d'un Mémoire qui va nous occuper*, on reconnut que ce *Ventilateur*, quoiqu'il offrît de grands avantages, ne remédioit cependant pas à tous les inconvénients des anciennes méthodes. Il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, de donner un même dégré d'air à un gros tas de bled tout-à-la-fois. La machine devroit pour cela être

extrêmement grande; mais alors il ſeroit trop pénible de s'en ſervir. Il faudroit conſidérablement augmenter le nombre des ouvriers: rarement ſeroit-il praticable de la faire mouvoir par eau. De plus ce Ventilateur, en arrêtant la fermentation, ne détruit pas le principe qui en eſt la ſource: la preuve en eſt claire, *continue notre Auteur*, puiſqu'au bout de quelques années ce bled *ventilé* peut encore ſervir de ſemence, & germer, &c. Si l'Auteur de ce Mémoire avoit bien lu le Traité de M. Duhamel ſur la conſervation des grains, il y auroit trouvé des réponſes ſatisfaiſantes à la plûpart des objections qu'il forme contre la méthode du Ventilateur, dont l'efficacité eſt juſtifiée par de nombreuſes expériences. (Voyez le chapitre deuxieme de ce Traité, pag. 48 & ſuiv.)

Quelque avantageux cependant que fût le *Ventilateur*, le ſavant Académicien toujours zélé pour le bien

public, se livra tout entier à de nouvelles recherches sur cet objet important. Il lui vint en pensée qu'en faisant étuver les grains, on pourroit les conserver plus sûrement. Dans le même temps qu'il travailloit à réaliser cette idée par des essais, un Italien nommé M. *Intieri* l'exécutoit aussi de son côté. Il paroît que tous les deux ont la gloire de l'invention. Quoi qu'il en soit, la méthode est infaillible; & c'est celle que propose à ses compatriotes l'Auteur de ce Mémoire: il leur en détaille les avantages & les succès. Elle pare aux inconvéniens des anciennes méthodes. Elle enleve dans un moment & pour toujours les principes de la fermentation, & de tous les déchets qui résultent des insectes, de l'humidité, de la moisissure, des mauvais goûts, &c. Comme ces grains bien étuvés ne sont plus exposés à s'échauffer, on peut les entasser aussi haut que la solidité des bâtimens le permettra.

Il suffira de remuer ce bled une ou deux fois l'année seulement pour ôter la poussiere qui s'y attache. Cette opération d'étuver les grains n'est ni longue ni fort coûteuse, puisqu'avec 20 ou 30 sols de bois on peut en moins de quarante-huit heures étuver plus de 200 pieds cubes de froment.

On objectera sans doute que ce froment perdant plus ou moins de son volume, suivant qu'il étoit plus ou moins chargé d'humidité avant que de passer par l'étuve, & se vendant néanmoins à la mesure, il souffre un déchet qui tourne au desavantage du vendeur. A cela nous répondrons, d'*après M. Duhamel*, que la perte n'est qu'apparente, & qu'elle n'est pas réelle. En effet la partie farineuse reste, or la farine d'un froment bien sec fournit plus de pain que celle du même froment non desséché; & les Boulangers achetent ces froments desséchés un

peu plus cher que les autres. Ainsi pour peu que le prix de ce froment augmente, le vendeur sera bien dédommagé du déchet qu'il aura souffert par la diminution du volume.

On trouvera dans le Traité de la conservation des grains, chapitre IV^{e}, la description de ces étuves, la maniere de les construire, de s'en servir, & le dégré de chaleur qu'il convient de leur donner pour l'opération. L'Auteur du Mémoire contenu dans le Journal œconomique de la Société de Berne, conseille de *se servir d'un œuf frais pour connoître le dégré de chaleur, & le moment où le grain est suffisamment sec : ce sera lorsque cet œuf est presque cuit dur.*

On a construit de ces étuves par ordre du Roi, à Lille, à Strasbourg, à Colmar, &c. Il est à souhaiter que cet usage se répande dans toutes les Provinces, & même dans toutes les Villes. On préviendroit les grandes disettes & les temps de famine,

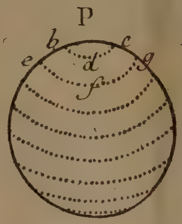

Fig. 1.

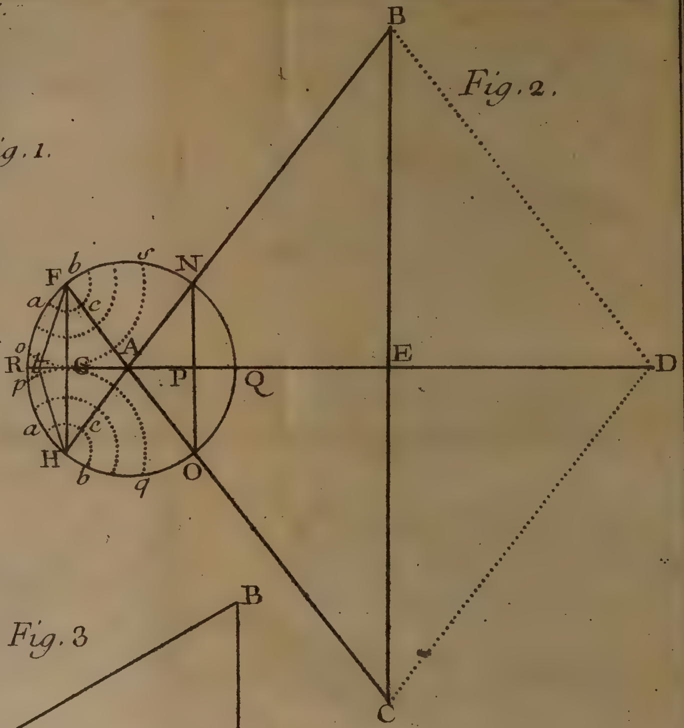

Fig. 2.

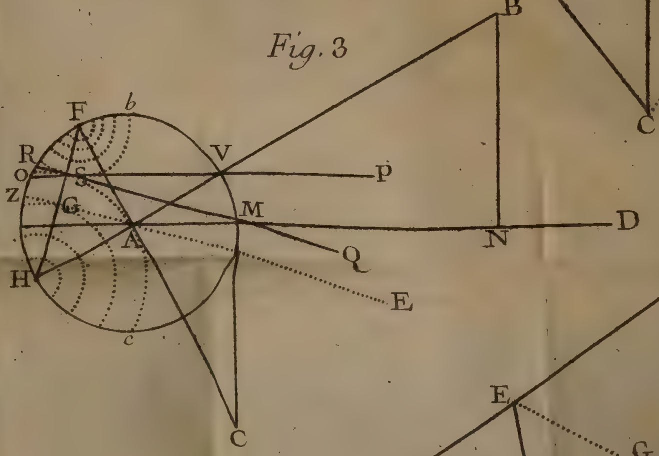

Fig. 3

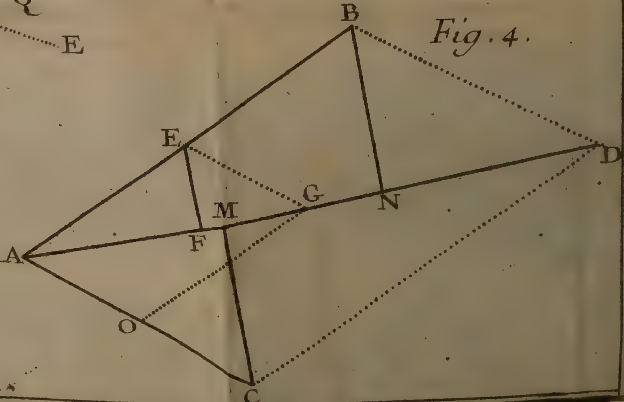

Fig. 4.

famine, en conservant ainsi le froment de surcroît que fournissent les récoltes abondantes.

ARTICLE XXX.

ESSAI SUR LE *MOUVEMENT Composé.* *

1°. LE Mouvemement d'un corps est appellé *simple*, lorsqu'il est produit par l'action d'une seule puissance motrice : il est dit *composé*, lorsqu'il est produit par l'effort réuni de deux ou de plusieurs puissances, qui en agissant ensemble, contribuent toutes à le produire.

2°. L'effet le plus remarquable du mouvement composé est dé-

---

* Ce Morceau a été communiqué en manuscrit par un habile Physicien.

taillé dans ce Théorême : *Un corps pouſſé * à-la-fois par deux forces dont les valeurs & les directions ſont repréſentées par les deux côtés contigus d'un Parallélogramme, décrit la Diagonale de ce Parallélogramme dans le même temps qu'il décriroit un des côtés, s'il n'étoit pouſſé que par une des forces ſeule.* La force qui dans ce cas meut le corps ſur la Diagonale, eſt appellée *force compoſée*, parce qu'elle réſulte & eſt compoſée des deux forces qui ſont dirigées ſuivant les côtés, & que l'on nomme pour la même raiſon *forces compoſantes*. Je les appellerai quelquefois *forces latérales*.

3°. Il eſt évident que le mouve-

---

* Je ſuppoſerai toujours que les corps ſont pouſſés. Mais comme les corps attirés ſe meuvent préciſément de la même maniere, que s'ils étoient pouſſés par une force égale à celle qui les attire, tout ce que je dirai des corps qui ſont pouſſés, s'appliquera de ſoi-même aux corps attirés.

ment du corps ſur la diagonale, dans le cas du Théorême, eſt un effet phyſique, qui dépend, tant en ſoi que dans ſes circonſtances, de la maniere dont les forces imprimées au mobile ſuivant les directions des côtés, s'étendent, ſe combinent & s'arrangent dans l'intérieur de ſa maſſe. Il ſemble donc plus naturel de remonter à cette premiere cauſe du mouvement composé, pour en déduire, s'il eſt poſſible, toutes les circonſtances de ce mouvement, que de s'en tenir, ainſi qu'on a fait juſqu'ici, à des principes purement mathématiques. C'eſt l'objet que je me ſuis propoſé dans cet écrit. Les démonſtrations que j'employerai ſeront moins ſimples que des démonſtrations purement géométriques : mais peut-être ſeront-elles plus ſenſibles, parce qu'elles ne renferment aucune ſuppoſition abſtraite.

4°. Il eſt clair que la combinai-

ſon des forces latérales dans l'intérieur du mobile, eſt elle-même une ſuite de la maniere dont le mouvement ſe communique. Or le mouvement ne ſe communique pas dans un même inſtant indiviſible à toutes les parties d'un corps. Les parties qui ſe trouvent les plus immédiatement expoſées à l'action de la puiſſance motrice, le reçoivent d'abord, & ſe portent dans la direction du mouvement ſur les parties qui leur ſont contiguës, auxquelles elles en communiquent une certaine portion : celles-ci pouſſées à leur tour ſur les parties qui les ſuivent, leur tranſmettent une portion du mouvement qu'elles ont reçu, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à ce que le mouvement ſe ſoit répandu dans tout le corps.

5°. Cela poſé, ſi le corps auquel le mouvement eſt communiqué eſt un corps ſphérique (les corps ſphériques ſont les ſeuls qu'il y ait à conſidérer ici), ou pour ſimpli-

fier encore les choſes davantage ; ſi c'eſt une de ces ſurfaces circulaires dont les corps ſphériques ſont composés, voici ce qui doit néceſſairement arriver. Soit (*fig.* 1.) une de ces ſurfaces, à laquelle eſt appliquée une puiſſance dans quelque point de la circonférence, comme P. Ce point P étant à une circonférence de cercle, ſe trouve d'abord ſeul exposé à l'action de la puiſſance, & reçoit toute l'impreſſion de ſon premier effort. Les points *b* & *c*, qui ſont à côté de P ſur deux autres côtés du cercle, ne ſont atteints par l'action de la puiſſance, qu'après le point P, & ne reçoivent pas la même impreſſion qu'il a reçue, parce que la puiſſance en agiſſant ſur lui, a déja conſumé une partie de ſa force. Le point P commençant plutôt à ſe mouvoir, & ayant plus de force que *b* & *c*, doit s'enfoncer davantage vers le centre ; & ces trois points doivent néceſſairement s'arranger en arc de

courbe *b d c*. Donc en transmettant le mouvement aux parties qui les suivent dans le corps, ils forceront aussi ces parties à s'arranger en arc semblable *e f g*. Ce second arc en produira un troisieme, & ainsi successivement; de sorte que le mouvement se propagera dans tout le corps par des arcs semblables au premier qui aura été formé.

6°. Je suppose, dans cette explication, que la puissance agit immédiatement, mais successivement, sur différentes parties de la circonférence d'une surface circulaire; mais il est visible que tout ce que j'ai dit, auroit également lieu, quand même la puissance, par un seul effort instantané, agiroit sur le seul point P, & communiqueroit par le moyen de ce point le mouvement à tout le corps.

7°. Théor. *Un corps poussé à-la-fois par deux puissances dont les directions sont dans une même ligne droite & en même sens, se meut*

dans la direction de cette ligne droite avec la somme des forces que chaque puissance lui communique ; & avec la différence de ces forces, si les directions des puissances, étant dans une même droite, sont en sens contraire, ou diamétralement opposées.

On peut regarder ce Théorême comme un axiome. Il suit nécessairement de l'idée qu'on a de la force qui meut les corps.

8°. Cor. Lorsque les forces agissent en sens opposé, une partie de la plus grande, égale à la moindre, est entierement détruite. Si les forces opposées sont égales, elles se détruisent entierement ; & réciproquement des forces qui se détruisent entierement sont opposées & égales.

9°. Théor. *Soit* (fig. 2) *une surface circulaire* F H Q : *si deux puissances égales représentées par* F A & H A, & *dont les directions* A C & A B *font un angle quelconque* B A C,

sont appliquées à deux points de la circonférence F & H, *& agissent ensemble pour faire mouvoir le corps; l'une d'*A *en* C *dans un certain temps* T, *l'autre d'*A *en* B, *à une distance égale, dans le même temps* T; *si sur les côtés* AB & AC, *on construit le parallélogramme* ABCD, *& qu'on mene la diagonale* AD: *je dis que par l'effort réuni des deux puissances, le corps décrira la diagonale* AD, *dans le même temps* T *qu'il décriroit un des côtés* AC *ou* AB, *s'il n'étoit poussé que par une seule puissance* FA *ou* HA.

DEM. L'action de la puissance FA appliquée au point F, formera dans le corps de petites courbes *a c b*, *&c.* par lesquelles le mouvement se propagera (5). La puissance HA produira de son côté d'autres petites courbes, qui seront semblables & égales aux premieres, parce que les forces qui les produisent sont égales. Je supposerai, afin de rendre la démonstration plus

ſenſible, que ces petites courbes ſont des arcs de cercles dont les centres ſont en F & en H. Je ferai voir dans la ſuite que cette ſuppoſition eſt indifférente. Ces petits cercles iront de part & d'autre en s'aggrandiſſant également; donc ils ſe toucheront dans un point également éloigné du point F & du point H; & ce point ſera, par la propriété des cercles égaux qui ſe touchent extérieurement, le point G, milieu de la ligne F H qui joint les centres. Les points qui ſe touchent étant dans la même ligne ſont diamétralement oppoſés, & ont d'ailleurs des forces égales; donc ces forces ſe détruiſent (8). Les forces imprimées au mobile ne pourront donc plus ſe propager dans la direction F H ou H F; mais elles continueront toujours de ſe répandre de part & d'autre de cette ligne vers R & vers Q, par les arcs G *o*, G *p*, G *s*, G *q*, & par les autres arcs qui ſeront formés juſ-

qu'aux extrémités du corps. Or comme les forces de tous les points correſpondants de ces arcs G *o* & G *p*, G *s* & G *q*, &c. ſont égales, il s'enſuit que tous ces points & les forces qui les animent ſe réuniront dans une ſuite de points dont chacun ſera également éloigné de F & de H, & qui formeront par conſéquent la ligne R Q. Ceci nous donne déja la direction du mobile: car il eſt évident qu'il ne peut ſe mouvoir que ſur la ligne R Q, où toutes les forces qui ſont imprimées à toutes ſes parties viennent ſe réunir. Or je dis que cette ligne eſt dans la direction de la diagonale A D. En effet, par ſa formation, elle paſſe par tous les points également éloignés de F & de H; donc elle coupe en deux parties égales l'angle F A H du triangle iſoſcèle A F H; donc elle coupe auſſi en deux parties égales l'angle C A B, du parallélogramme ABDC, dont tous les côtés ſont égaux par

la construction ; donc elle est dans la direction de la diagonale.

Présentement, toutes les forces qui viennent se réunir sur R Q, de part & d'autre de la perpendiculaire F H, s'y réunissent suivant les lignes F *t*, H *t*, &c. F A, H A, &c. inclinées en sens contraire de chaque côté de F H ; donc celles qui se trouvent depuis G jusqu'en R, tendent à faire mouvoir le corps dans la direction G R ; & comme elles se trouvent toutes répandues sur tous les points de cette ligne ; on peut prendre cette ligne pour en représenter la somme. Par la même raison les forces qui se portent de G en Q, tendent à faire mouvoir le corps dans la direction G Q, & peuvent être représentées par cette ligne. Le corps est donc sollicité à se mouvoir par deux forces G R, & G Q, inégales & diamétralement opposées. La force qui le fera mouvoir sera donc (7) G Q — G R. Or si en vertu d'une force F A, ou H

A, il doit parcourir A C ou A B dans un certain temps, ce qui eſt ſuppoſé; je dis qu'en vertu de cette force G Q — G R, il décrira dans le même temps la diagonale A D. Pour le faire voir il ſuffit de démontrer que G Q — G R. A D : : F A. A C, ou : : H A. A B. Pour cela ſoit tirée N O, on aura P Q = G R; donc G Q — G R = G P. Cela poſé, que l'on tire C E parallele à F G. Les triangles ſemblables A G F, C E A, donnent G A. A E : : F A. A C; donc 2 G A. 2 A E : : F A. A C. Or 2 G A = G P; & 2 A E = A D; on a donc G P (G Q — G R). A D : : F A. A C, ou : : H A. A B. *Ce qu'il falloit démontrer.*

10°. J'ai ſuppoſé que les petites courbes *a c b*, &c. étoient des cercles : mais j'ai averti que cette ſuppoſition étoit indifférente. En effet ces courbes, de quelque genre qu'elles ſoient, ſeront de part & d'autre ſemblables & égales, parce

qu'elles ſont produites par des forces égales, & qui agiſſent de la même maniere. Donc tous leurs points correſpondants & les forces qui les animent, ſe réuniront à des diſtances égales de F & de H, & conſéquemment ſur la ligne R Q. Entre ces divers points il y en aura néceſſairement deux qui ſe réuniront dans la direction de la perpendiculaire F H, & dont les forces ſe détruiront entierement. Les autres avec les forces qui les animent ſe réuniront ſuivant des directions obliques de G en R, & de G en Q, & tout ce qui a été dit aura lieu également, quelque ſuppoſition que l'on faſſe par rapport au genre des petites courbes.

11°. On voit ici clairement comment une partie de chaque force compoſante eſt détruite dans la compoſition; & l'on voit de plus que cette partie détruite eſt égale de part & d'autre. Or avec la plus legere attention, on remarquera

que dans chaque partie détruite, il faut distinguer deux portions différentes, qui font chacune des fonctions diverses. La premiere portion est celle que perdent les deux points qui se rencontrent perpendiculairement en G : elle n'a d'autre effet que d'arrêter la propagation des courbes en ce point, & de déterminer par-là la position de la ligne R Q, sur laquelle toutes les forces des autres points viennent se réunir, ou ce qui revient au même, de déterminer la ligne de direction du mobile. L'autre portion peut être représentée par G R : son effet est de détruire une portion égale de la force G Q. Il est évident qu'on peut représenter les deux effets des deux portions de chacune des forces détruites par une seule ligne F G, ou H G, menée des points F ou H, perpendiculairement sur la ligne de direction du mobile. Car chacune de ces lignes étant opposée & égale à l'autre, représentera une force,

laquelle en détruisant une force opposée & égale, place & retient le mobile sur la ligne de sa direction. Si l'on représente les forces latérales par les espaces A B & A C qu'elles tendent à faire décrire, ainsi que cela se pratique ordinairement, les perpendiculaires qui représentent les effets des forces détruites, ou, ce qui est la même chose ici, les forces détruites elles-mêmes, doivent être tirées des extrémités B & C des espaces A B & A C. Ces perpendiculaires seront ici BE & C E. Quelqu'un qui ne seroit pas bien au fait de cette matiere pourroit demander pourquoi ces perpendiculaires doivent être tirées des extrémités des espaces, plutôt que de quelque autre point, puisque de quelque point qu'on les tirât, pourvu qu'elles fussent égales, elles représenteroient toujours le double effet des forces détruites. Voici donc la raison de ce procédé : si le corps étoit abandonné

à une des forces ſeule, AB, par exemple, il décriroit cette ligne dans le temps T. Il ſe trouveroit donc à la fin de ce temps en B, éloigné d'AD de la quantité EB. Il a donc en partant d'A une force égale à EB, pour s'éloigner d'AD dans le temps T; donc puiſqu'il ne s'éloigne pas, cette force eſt détruite : elle ne peut l'être que par une force égale (δ); donc la force, qui en la détruiſant, place & retient le corps ſur AD, doit être repréſentée par BE, c'eſt-à-dire par une perpendiculaire tirée de l'extrémité B de la ligne AB, ſur la ligne de direction du mobile.

12°. A l'égard de la partie qui reſte de chaque force compoſante pour faire mouvoir le corps dans la direction ſur laquelle les forces détruites le placent, on voit que, lorſque les forces compoſantes ſont égales, cette partie eſt égale de part & d'autre. La ſomme des parties réſidues étant repréſentée par GP,

ou AD, chaque partie doit être repreſentée par GA, ou AE, c'eſt-à-dire, par le co-ſinus de la moitié de l'angle des directions des forces latérales. Il eſt facile de conclure de-là, que ſi l'angle des directions étoit de 120 d. la diagonale décrite par le mobile ſeroit égale à chacun des côtés. Car dans ce cas GA ſeroit co-ſinus de 60 d. & conſéquemment égal à la moitié du rayon FA, ou HA; donc GP ſeroit égal au rayon; donc la force GP feroit décrire, en temps égal, un eſpace égal à celui que feroit décrire la force FA ou HA, c'eſt-à-dire égal à AB ou à AC. On voit de plus que lorſque les directions des forces compoſantes forment un angle droit, la partie qui en eſt détruite n'eſt pas égale à la moitié de leur ſomme, comme quelques Auteurs l'ont prétendu. Car dans ce cas GA eſt plus grand que la moitié du rayon FA, ou HA; & par conſéquent

GP, eſt plus grand que la moitié de la ſomme de ces deux rayons.

Le Théorême précédent ne regarde que les cas où les forces compoſantes ſont égales ; & dans la méthode que je me ſuis propoſé de ſuivre, il n'eſt pas ſi facile de déterminer les circonſtances du mouvement, lorſque les forces ſont inégales.

13°. Soit (fig. 3) une ſurface circulaire F H V. Si deux forces inégales capables de faire parcourir dans le même temps, l'une la ligne A B, & l'autre la ligne A C, & qu'on repréſentera conſéquemment par ces lignes, agiſſent enſemble ſur le corps aux points F & H, voici ce qui doit arriver. Les petits cercles ſe formeront, comme dans les cas où les forces ſont égales : mais ceux qui ſeront produits par la plus grande force ſe propageront & s'aggrandiront davantage en temps égal que ceux que formera

l'action de la moindre force. Donc ces cercles ne se rencontreront pas dans un point également éloigné des points F & H, mais sur quelque autre point S plus éloigné du point H, où la plus grande force est appliquée, que du point F. Les points qui se rencontreront, devront avoir des forces égales. Car H S, par exemple, & F S, étant supposées les distances auxquelles les deux forces se propagent dans le même temps, on peut prendre le rapport de ces deux distances pour représenter le rapport des deux forces au premier moment de leur action, & ces distances mêmes pour représenter les forces. Or des forces qui se répandent en cercles sont entr'elles à diverses distances de leur origine, en raison inverse de ces distances, ou des rayons des cercles qu'elles parcourent. Donc en considérant le rapport des deux forces H S, & F S au point S, on aura

cette proportion, $HS . FS :: FS . HS$; donc $\overline{HS}^2 = \overline{FS}^2$, & $HS = FS$; c'eſt-à-dire, que la partie de la force HS, qui réſide dans le point S de l'arc R S *c*, eſt égale à la partie de la force F S qui réſide dans le point S de l'arc R S *b*. Cela ſuppoſé, il eſt évident que les forces imprimées des deux côtés au mobile commenceront, comme dans le cas du théorême précédent, à ſe réunir ſur la ligne R Q, qui eſt perpendiculaire ſur H F: mais ce ne ſera pas ſur cette ligne qu'elles continueront à ſe réunir. En effet R Q étant perpendiculaire ſur H F, eſt la tangente commune des deux cercles qui ſe touchent. Donc les points qui ſuivent le point S dans le petit cercle R S *b*, ou dans l'arc S *b*, ſont plus éloignés de R Q, que les points pareils dans l'autre cercle plus grand R S *c*, ou dans l'arc S *c*. Donc le point de l'arc S *c* qui ſuit le point S, s'élevera un peu au-

dessus de la tangente avant que de rencontrer le point correspondant de l'arc S *b*. Les points des autres arcs qui seront formés par l'arc S c s'éleveront encore davantage, & toujours de plus en plus, comme il est aisé de voir; donc la réunion de toutes les forces se fera sur une ligne comme O P inclinée à R Q. Si l'on pouvoit déterminer géométriquement la position de cette ligne, celle d'entre ses paralleles qui passeroit par le centre du mobile, en donneroit la direction. Si de plus on pouvoit trouver sur la corde O V, qui seroit alors donnée de position, des segments propres à faire connoître les parties soit perdues, soit conservées de chaque force latérale, & réduire les valeurs trouvées à d'autres segments pris sur le diametre, dans la direction duquel le corps se mouvroit, on découvriroit immédiatement, comme dans les cas où les forces sont égales, toutes les circonstances du

mouvement. Mais ces opérations sont impossibles. Ne pouvant donc pas déduire de cette explication une détermination exacte, il faut nous contenter d'en tirer des principes qui aideront à en trouver une.

14°. I°. La direction du mobile doit être plus inclinée vers la direction de la plus grande force; car si les forces se réunissoient sur R Q, qui est perpendiculaire à F H, celle d'entre les paralleles à R Q qui passeroit par le centre (c'est ici Z E), & qui feroit la direction du mobile, couperoit en deux parties égales l'angle C A B; donc la parallele à O P, qui passe par le centre, & sur laquelle le corps doit se mouvoir (nous supposons que c'est A D), ne coupera pas le même angle en deux parties égales, mais passera entre Z E & la direction de la plus grande force. Cette observation donne dejà lieu de soupçonner que le corps doit se mouvoir sur la dia-

gonale d'un parallélogramme fait avec les côtés A B & A C.

15°. II°. Il y a une partie de chaque force compoſante qui eſt détruite, & cette partie eſt égale de part & d'autre, tant parce que les forces ſont égales au point où la deſtruction commence, que parce que des forces qui ſe détruiſent ſont égales. (8). De plus, dans chaque partie détruite on doit diſtinguer, comme dans le N°. 11, deux portions différentes, dont l'une détermine la ligne de direction, & l'autre détruit une partie égale de la force qui lui eſt oppoſée. On peut donc, ſuivant la remarque du N°. cité, repréſenter les forces détruites de part & d'autre par deux perpendiculaires égales, tirées des extrémités des lignes qui repréſentent les directions & les valeurs des forces latérales, ſur la ligne de direction du mobile; & la ligne ſur laquelle on pourra tirer de pareilles perpendiculaires, ſera néceſſaire-

ment celle ſur laquelle le corps doit ſe mouvoir.

16°. III°. Les forces compoſantes étant inégales, & la perte que fait chacune étant égale, les forces réſidues ſont inégales. On peut déterminer la force réſidue de chaque force compoſante lorſque la ligne de direction eſt donnée. Soit ſuppoſé (même figure) A D la ligne que le mobile doit ſuivre en vertu des deux forces A B & A C. Ayant mené B N perpendiculaire ſur la direction, je dis que A N repréſente la force qui reſte d'A B pour faire mouvoir le corps. Suppoſons que la force A B agiſſe conjointement avec une autre force égale, dont la direction faſſe avec A D, de l'autre côté de cette ligne, un angle égal à l'angle D A B. Par le N°. 12 la force réſidue d'A B ſeroit, dans ce cas, repréſentée par A N. Or je dis que dans le cas préſent elle doit être repréſentée préciſément par la même quantité A N, & la choſe eſt

aſſez

assez visible. Car si la force A B, lorsqu'elle agit conjointement avec une autre force égale, est réduite par la composition à A N, c'est parce qu'il s'en perd une partie représentée par la perpendiculaire B N. Or la partie qu'elle perd dans le cas présent est représentée (15) par la même ligne B N; donc la quantité à laquelle elle est réduite par la composition doit être précisément la même. Par un raisonnement semblable on prouvera que la partie résidue de la force A C, est représentée par A M; & comme A N est le co-sinus de l'angle D A B, & A M le co-sinus de l'angle D A C, il s'ensuit que la force résidue d'une force composante quelconque sera toujours représentée par le co-sinus de l'angle compris entre la ligne de direction de cette force & la ligne de direction du mobile.

17°. PROB. *Etant données deux forces A B & A C* (fig. 4) *inégales*,

dont les directions font un angle quelconque C A B , *& qui agissent ensemble sur un corps pour le faire mouvoir, l'une d'*A *en* B *dans un certain temps* T , *l'autre d'*A *en* C *dans le même temps* T, *déterminer la direction & la valeur de la ligne que le corps, en vertu de ces deux forces, décrira dans le même temps* T.

Sol. Que l'on coupe A B en deux parties égales en E, & que l'on mene E G parallele à A C. Que l'on coupe pareillement A C en deux parties égales en O, & que jusqu'à la rencontre d'E G on mene O G parallele à A B. Que par le point de rencontre G de ces deux lignes & par A, on tire la ligne A D telle qu'A D=2 A G; je dis 1°. *que la ligne* A D *est la direction du mobile.*

Dem. Que des extrémités B & C des lignes A B & A C on abaisse sur A D les perpendiculaires B N & C M, je dis que ces perpendiculaires sont égales. Pour le prouver, du point E soit abaissée la perpen-

dicelaire E F ; les triangles ſemblables BNA, EFA, donnent BN, EF : : BA, EA. Or par la conſtruction BA=2 EA ; donc BN=2 EF. Les triangles ſemblables A M C, EFG donnent CM, FE : : AC, EG. Or par la conſtruction AC=2 EG, puiſque EG=AO=$\frac{1}{2}$AC ; donc CM=2 EF ; donc CM=BN ; donc (15) la ligne AD ſur laquelle ces deux lignes ſont perpendiculaires, eſt la direction du mobile.

Je dis 2°. *qu'en vertu des deux forces* AB & AC, *le mobile décrira* AD *dans le même temps* T *qu'il décriroit* AB *s'il n'étoit mu que par la force* AB ; *ou* AC *s'il n'étoit mu que par la force* AC.

Dem. AN repréſente la force réſidue d'AB pour mouvoir le corps (16) ; & AM repréſente la force réſidue d'AC pour le même effet. Donc le corps en vertu de la ſeule force A N décriroit la ligne A N dans le même temps T qu'il décriroit AB ſi aucune partie de la force

AB n'étoit perdue; & en vertu de la seule force AM il décriroit la ligne AM dans le même temps qu'il décriroit AC, si aucune partie de la force AC n'étoit perdue, c'est-à-dire, puis que les temps par AB & AC sont supposés égaux, dans le temps qu'avec la force AB il décriroit AB; donc en vertu des deux forces AM & AN agissant ensemble, il doit décrire dans le même temps AM+AN. Il suffit donc de démontrer qu'AM+AN=AD, ou 2 AG, puisque par la construction AD=2 AG. Les triangles semblables AMC, EFG donnent AM, FG :: AC, EG; or AC=2 EG; donc AM=2 FG: mais FG=AG—AF; donc en substituant AM=2 AG—2 AF. Les triangles semblables BNA, EFA, donnent AN, AF :: BA, EA: or BA=2 EA; donc AN=2 AF; donc en ajoutant cette équation à la précédente ou à AM+AN=2 AG—2 AF+2 AF; & en retranchant ce qui se détruit, AM+AN=2 AG. Donc la ligne

AD eſt la direction & la valeur de la ligne décrite dans le cas propoſé. *C. Q. F, T & D.*

18°. *La ligne* AD *eſt la diagonale du parallélogramme fait ſur les côtés* AB *&* AC.

Dem. Puiſque AD=2 AG, & AB=2 A E, par la conſtruction, ſi l'on joint BD, cette ligne ſera parallele à EG, & parallele & égale à A C=2 E G; donc ſi l'on joint CD, le quadrilatere ABCD ſera un parallelograme. C. Q. F. *D.*

19°. Cor. Gen. Donc un corps pouſſé à-la fois par deux forces dont les directions font un angle quelconque, ſoit que ces forces ſoient égales ou inégales, doit décrire la diagonale du parallélogramme fait ſur les lignes qui repréſentent les directions & les valeurs de ces forces dans le même temps qu'en vertu d'une des forces ſeules, il décriroit un des côtés; & cet effet du mouvement composé qu'on n'a démontré juſqu'ici que par les prin-

cipes abſtraits de la Géométrie, & d'après des ſuppoſitions quelquefois purement idéales, ſe déduit auſſi naturellement qu'évidemment des loix phyſiques du mouvement.

20. On tire du principe qui a été démontré un grand nombre de conſéquences, auxquelles je ne m'arrête pas, parce qu'on les trouve dans tous les Ouvrages qui traitent du mouvement.

ARTICLE XXXI.

TRAGÉDIES DE SOPHOCLE, traduites par M. Dupuy, *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres*, (2 vol. *in*-12). A Paris, chez Bauche Quai des Auguſtins, &c. M. DCC. LXII.

LA ſeconde piece que vient de traduire M. Dupuy, eſt l'Ajax de Sophocle. Nous ne croyons pas que ce ſoit une des plus belles Tra-

gédies de ce grand Poëte. Elle eſt tout auſſi bien écrite que les ſix autres qu'on a de lui : elle ne peche ni dans l'unité de lieu, ni dans l'unité de jour ; elle eſt pathétique, inſtructive, remplie de caracteres deſſinés au naturel ; elle préſente les Héros Grecs tels qu'ils furent, & tels qu'on vouloit les voir ſur le Théatre d'Athenes ; Ajax vindicatif, entier, peu religieux, intrépide néanmoins & très-utile aux Grecs dans leur expédition contre Troie ; Agamemnon fier, impérieux, jaloux de ſon autorité, ſans égards pour les Rois ſes collegues ; Ménélas faux imitateur d'Agamemnon, foible dans le danger, intraitable dans la proſpérité ; Ulyſſe toujours ſage, modéré & ami des Dieux ; Teucer zelé pour l'honneur d'Ajax ſon frere, mais dur, violent, pur militaire & mauvais courtiſan ; Tecmeſſe dame Troyenne, captive & épouſe d'Ajax, caractere excellent, plein de tendreſſe, de vertu,

de fidélité, malgré ſes malheurs & le peu de complaiſance de ſon époux; enfin le chœur des Salaminiens bons ſujets, bons amis, &, ſous la plume de Sophocle, très-bons Poëtes. Nous ne parlons point de Minerve qui paroît au commencement de la Piece. On ſait que les Dieux des Anciens ſe montrent communément moins bien que les Hommes. Minerve a un reſſentiment contre Ajax: la juſtice convient aux Immortels, ils doivent punir les impies; mais ils ne doivent pas ſe permettre les petites & baſſes pratiques qu'on remarque dans le rôle de cette Déeſſe.

Le grand défaut d'ailleurs de cette Piece, & ce qui la rabaiſſe au-deſſous des autres Drames de Sophocle, c'eſt le défaut d'unité d'action. Ajax ſe tue au commencement du quatrieme Acte, & tout le reſte, c'eſt-à-dire une ſuite de près de 600 vers, eſt ſurajouté pour faire part au Spectateur de la querelle des

Généraux Grecs touchant la ſépulture du Héros mort. C'eſt une ſeconde action qui ne doit plus intéreſſer. On ſait bien que chez les Anciens la ſépulture étoit un objet capital; mais il s'agit ici de la conſtruction d'une Tragédie; on exige un évenement unique, une cataſtrophe qui fixe l'attention du Parterre. Sophocle pouvoit faire une Piece *de la ſépulture d'Ajax:* la mort de ce Héros n'eût été en quelque ſorte que l'acceſſoire; le Drame eût été ſoutenu juſqu'à la fin du cinquieme Acte, & la diſpute née entre les Héros Grecs n'eût point paru un hors-d'œuvre, une alonge purement poëtique de la Piece.

Mais toute cette critique eſt comme étrangere à l'Ouvrage de M. Dupuy. Cet Académicien traduit & ne réforme pas Sophocle. C eſt un Tableau qu'il copie avec les défauts d'ordonnance ou de *coſtume* que l'Auteur principal y a

laissés. Ce qui distingue cette copie des autres, sur-tout de celles qu'on nous a données en latin, c'est que les beautés de l'original sont conservées dans le François, & qu'elles disparoissent presque entiérement des versions latines. C'est, par exemple, une chose étonnante que la multitude des inepties & même des contre-sens qui se trouvent dans la traduction de Cambridge ; on sent par-tout l'ouvrage d'un Ecolier & d'un mauvais Ecrivain ; on doute s'il a su assez de Grec pour bien distinguer les interlocuteurs, pour construire leurs phrases, & pour suivre le fil de la Piece, &c.

Nous aurions besoin de beaucoup de citations Grecques & Françoises, pour rendre une pleine justice au travail de M. Dupuy. On n'aime pas les textes Grecs dans un Journal ; cette couleur étrangere met en fuite la plupart des Lecteurs. Voici donc notre tâche pour cet Article de nos Mémoires.

Si notre Académicien condamne le rôle de Minerve comme indigne d'une Déesse, il reconnoît néanmoins, à l'occasion d'un avis qu'elle donne à Ulysse en le quittant, que *Sophocle, dans toutes ses pieces, s'est appliqué à inspirer du respect pour les Dieux.* Il marque aussi les sujets de plainte que Minerve avoit contre Ajax, *Prince peu religieux*, & très-indiscret dans ses propos. Ce caractere d'impiété justifie un peu la conduite des Dieux à son égard, le rend digne des malheurs qui lui arrivent, fait, en un mot, de ce personnage un homme coupable; & le Spectateur se console de le voir dans l'état d'humiliation où le Poëte le représente. Voici l'avis plein de sagesse que Minerve donne à Ulysse. « Que cet exemple vous » apprenne donc à ne laisser jamais » échapper de votre bouche aucu- » ne parole pleine d'arrogance con- » tre les Dieux, & à ne pas tirer

» vanité de la supériorité que la
» bravoure ou les dons de la for-
» tune peuvent vous donner sur les
» autres. Un seul jour suffit pour
» élever & pour abbattre les cho-
» ses humaines. La vertu charme
» les Dieux, l'impiété les offense.

Cette traduction rend parfaitement le Grec, elle est presque aussi expéditive & aussi dégagée que ce texte; elle parle en général de l'amour que les Dieux ont pour la *vertu*, quoique le terme, qui est dans l'original, semble n'indiquer que la modestie: c'est qu'en cet endroit il doit être question de la *vertu*, sans restriction & sans bornes, puisqu'il s'agit aussi de condamner le *vice* en général & tous les *méchants*.

Ajax outré de douleur d'avoir perdu les armes d'Achille, tombe en frénésie. Son cerveau troublé lui représente les troupeaux des Grecs comme n'étant point des animaux, mais des Hommes, & les Chefs même de l'expédition; savoir, Agamemnon, Ménélas, Ulys-

ſe. Il les mene dans ſa tente ; il égorge les uns, il aſſomme les autres, il fait un carnage horrible, s'applaudiſſant de ſa bonne fortune, & triomphant de ſes ennemis, comme s'il les avoit tous immolés à ſa vengeance. Bientôt après ſa fureur ſe calme, il reconnoît l'illuſion, la honte le ſaiſit, le dépit le transporte ; il ne veut plus ſurvivre à ſes malheurs ; il projette de ſe donner la mort, & il exécute cette funeſte réſolution : c'eſt là le ſujet de la Piece.

On y voit un contraſte frappant entre la ſituation de ce Prince pitoyablement livré à l'erreur, & le moment de ſageſſe qui le rend à lui-même. Vis-à-vis des troupeaux ſur leſquels il ſe jette en frénétique, ce n'eſt plus un Héros, ni même un Homme ; & revenu à ſon ſens, c'eſt une ame élevée, trop ſenſible il eſt vrai, à ſes diſgraces, mais pleine de nobles idées, & ſuſceptible des plus beaux ſentiments ;

témoin ce diſcours qu'il tient à ſon fils Euryſaces : « O mon fils, plus » fortuné qu'Ajax, ſois lui ſembla- » ble en tout le reſte : la lâcheté ne » ſera pas ton partage. J'envie, en » ce moment ton bonheur, de ne » pas ſentir les maux qui m'acca- » blent. Heureux âge où l'on vit » inſenſible ! qu'il a de douceurs ! » ſi l'inſenſibilité eſt un mal, elle » eſt du moins exemte de douleurs. » Mais un temps viendra que tu » connoîtras les plaiſirs & les pei- » nes : c'eſt alors que tu dois faire » ſentir à nos ennemis de quel pere » tu tiens le jour.... Quant à mes » armes, je ne prétens point que » les Princes Grecs, encore moins » Ulyſſe, cauſe de ma perte, les » propoſent en prix. Euryſaces, » mon Fils, tu dois hériter & faire » uſage de ce large & impénétra- » ble Bouclier, dont tu portes le » nom : pour le reſte de mes ar- » mes, je veux qu'on les enſeve- » liſſe avec moi. » Cette traduction

eſt très-bien liée ; elle l'eſt peut-être mieux que le texte même : elle fait l'image de ce Bouclier tout auſſi grande que la préſente Sophocle. Enfin, nous pouvons aſſurer que ce morceau eſt extrémement bien rendu. Quelque Critique pourra demander s'il falloit mettre, *la lâcheté ne ſera pas ton partage*, tandis que le Grec porte, *tu ne ſeras pas méchant*, ou *doué de mauvaiſes qualités* ; mais le terme qu'emploie Sophocle ſe rend bien auſſi par *lâche*, *timide*, *ſans cœur ni ſentiment.* D'ailleurs, la qualité principale d'Ajax, étoit la valeur, & il étoit naturel qu'il crût ſon fils richement pourvu par la nature & par l'éducation, ſi la valeur l'égaloit un jour à ſon pere.

Ce Héros déterminé à ſe donner la mort, diſſimule ſon deſſein en préſence de ſon Epouſe & du Chœur. On ne croiroit pas d'abord qu'un homme de ce caractere fût capable de feindre ; encore

moins qu'il pût raiſonner dans un moment ſi critique avec tant de préſence d'eſprit. Cependant Sophocle le fait parler ainſi : « Le » temps qui embraſſe tout dans ſon » immenſité, enſevelit dans l'ou- » bli le préſent qui nous frappe, » & produit des événements ineſ- » pérés. Non, il n'eſt rien à quoi » on ne puiſſe s'attendre. Il triom- » phe (le temps) de la fermeté des » ames les plus fortes, & de la » ſainteté des plus redoutables ſer- » ments. Moi-même, plus inflexi- » ble auparavant que l'acier, je » viens de me laiſſer attendrir par » les larmes de cette femme. Je me » ſens en effet touché de compaſ- » ſion, quand je penſe que ſon » veuvage ne peut que la livrer, » elle & un fils orphelin, à la diſ- » crétion de leurs ennemis. Je vais » donc à la prairie & à la fontaine » voiſine, me purifier de mes ſouil- » lures, pour tenter de fléchir le » courroux de Minerve, &c. » Ce

monologue eſt écrit dans les plus beaux vers du monde, trop beaux peut-être pour le langage d'un Militaire occupé du projet le plus funeſte ; mais il étoit difficile à Sophocle de négliger ſon ſtyle. Quoi qu'il en ſoit, M. Dupuy a dû éprouver des difficultés dans la traduction de ce morceau. Il commence par l'image du Temps que Sophocle appelle *long & infini*, ou compoſé de parties *innombrables*. Notre Traducteur rend cette penſée par *le temps qui embraſſe tout dans ſon immenſité:* expreſſion convenable, parce qu'il ſeroit comme impoſſible d'en trouver une meilleure. Il ſemble pourtant que le texte fait naître l'idée d'une ſucceſſion que le terme d'*immenſité* ne réveille pas. Ajax dit que par le laps de temps qui eſt infini, *les choſes cachées paroiſſent, & celles qui ont paru tombent dans l'oubli.* Mais en général, tout cet endroit eſt ſuffiſamment rendu, car il eſt impoſſible

de jamais égaler toute la force d'un texte original. Cet *acier* par exemple, auquel Ajax se compare, est dans le Grec *un fer trempé & endurci par la trempe.* M. Dupuy met *inflexible :* ce terme n'est peut-être pas le plus propre : une lame d'acier est souvent très-*fléxible*, quoiqu'elle résiste aux efforts qu'on fait pour la rompre. *Ci-devant*, dit Ajax, *j'étois horriblement endurci, j'avois toute la dureté, toute la fermeté que peut avoir un fer de la meilleure trempe ;* mais ce François long & lâche ne seroit guéres convenable dans une version soignée.

Nous citerions cent traits de cette Tragédie, s'il étoit question de la faire connoître aux Hommes de Lettres. Elle gagne à être lue & relue ; la plûpart de ses défauts semblent disparoître & ses beautés fixer seules l'attention du Lecteur. Nous ne transcrirons plus qu'un trait tiré du discours que tient Ulysse à Agamemnon, pour lui per-

ſuader d'être plus humain à l'égard d'Ajax, & de le laiſſer jouir des honneurs de la ſépulture : « Depuis que les armes d'Achille me » furent adjugées, il étoit mon plus » mortel ennemi ; mais malgré ſes » ſentiments pour moi, jamais je » ne lui ferai l'injuſtice de ne pas » avouer qu'après le fils de Pélée, » c'étoit le plus brave Guerrier qui » ait abordé avec nous ſur les rivages de Troie. Rien ne ſeroit plus » inique que le dèshonneur dont » vous le menacez : ce ſeroit encore moins un affront pour lui, » qu'un attentat contre les Loix divines. Jamais la haine ne peut » être un prétexte légitime pour » outrager un Héros après ſa mort. » Cette verſion eſt exacte, M. Dupuy a raiſon de dire, *ce ſeroit encore moins un affront pour lui, qu'un attentat contre les Loix divines*, quoique le texte de Sophocle porte mot à mot, *ce ne ſeroit pas lui, ce ſeroit les Loix divines que vous bleſ-*

feriez. Il eſt évident, en effet, que le refus de la ſépulture auroit toujours été *un affront* pour Ajax, quoique *l'attentat contre les Loix divines*, fût encore plus marqué & plus repréhenſible. Il étoit donc à propos de laiſſer ſubſiſter la comparaiſon.

Les Notes qui ſuivent cette Tragédie, occupent 37 pages, & ſervent toutes à l'éclairciſſement du texte : il y en a beaucoup de très-curieuſes, & quelques-unes pleines d'une ſage quoique vaſte érudition. *Nous parlerons auſſi de l'Œdipe à Colone & de l'Antigone.*

ARTICLE XXXII.

ESPRIT *des Tragédies & Tragi-Comédies qui ont paru depuis* 1630 *jusqu'en* 1761, *par forme de Dictionnaire* (3 vol. in-12. prix 6 liv. en blanc). A Paris, chez Brocas & Humblot, rue Saint-Jacques; Dufour, Quai de Gesvres; Desaint *junior*, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LXII.

LE titre de cet Ouvrage n'en explique pas suffisamment le projet, l'exécution, & le fruit qu'il peut produire. Il y a dans la République des Lettres toutes sortes d'esprits; d'abord en général *Esprit des Auteurs*, c'est le systême de leur travail; *Esprit des Livres*, c'est le fond de la doctrine qu'ils contiennent; *Esprit des Lecteurs*, c'est le goût qui les porte à vouloir s'instruire ou simplement s'amu-

ſer ; *Eſprit de la Littérature regnante*, c'eſt le genre, la façon, le ſtyle qu'on accueille le plus en certain temps, en certain pays. Il y a enſuite l'*Eſprit* de chaque partie des Sciences, des Lettres, des Arts : autre eſt l'*Eſprit* de la Philoſophie & des Philoſophes ; autre, l'*Eſprit* de l'Eloquence & des Orateurs. l'*Eſprit* de la Géométrie n'eſt pas celui des Poëtes, & l'*Eſprit* des Poëtes n'eſt pas même uniforme entre tous les partiſans de la Poéſie. Il en eſt à-peu-près ainſi de chacune des connoiſſances humaines : on y découvre preſque autant *d'Eſprits* qu'il s'y trouve de points de vue, d'eſpeces, de goûts, de modes même & de fantaiſies.

Quand on nous préſente l'*Eſprit des Tragédies & Tragi-comédies*, compoſées depuis 130 ans, il nous vient en penſée de croire que c'eſt le tableau de cette partie du genre dramatique qu'on nous propoſe ; que c'eſt le caractere diſtinctif de

ces pieces de Théatre qu'on prétend nous analyser; & telle n'est cependant point la pensée de l'Auteur, à qui nous devons cet *Esprit* en forme de Dictionnaire. Son but est de montrer en quoi & comment les Ecrivains de *Tragédies & Tragi-Comédies* se sont copiés ou imités les uns les autres, ensorte que cet *Esprit* est une sorte de Métempsycose littéraire dont on voit le fil, la trace, l'usage & l'étendue. Imaginez que, dans la forme d'un Dictionnaire, on transcrit quantité de morceaux récités au Théatre, lesquels se ressemblent plus ou moins. Ces pensées ont appartenu d'abord à ceux qui les ont conçues les premiers; elles ont passé depuis par succession à un nombre d'autres Ecrivains dramatiques : succession qui a été dans les uns le plagiat le plus formel, dans les autres, un effet du bonheur, & une rencontre purement fortuite.

Il faut cependant observer que

notre Auteur relegue toutes ces pratiques parmi les induſtries des Plagiaires : ſur quoi on doit lire l'ingénieux Avant-propos qui eſt à la tête de ſon premier volume. Il y diſtingue trois ſortes de plagiat ; « » la premiere, qui conſiſte à ne » penſer que d'après autrui, à ne » dire ou répéter que ce que l'on » a entendu dire ou répéter aux au- » tres : plagiat, *continue l'Auteur*, » très commun dans ce ſiecle éclai- » ré, & qui éprouve la plus exceſ- » ſive tolérance ; ſans doute, parce » qu'il y auroit de l'inhumanité à » réduire à un ſilence abſolu & à » une apathie totale, ce grand » nombre d'hommes qui renoncent » à penſer & à parler d'eux-mêmes. » D'ailleurs les hommes, ſi on les » privoit de ces emprunts de pen- » ſées qui circulent d'ames en ames, » & de ces répétitions de diſcours » qu'ils ſe dérobent mutuellement, » auroient trop peu d'objets de » converſation & trop rarement le

» droit

» droit de parler ; puiſqu'il n'y au-
» roit plus alors que le ſentiment
» & le génie qui euſſent quelque
» choſe à dire, & auxquels il fût
» permis de converſer ».

Il y a un air de critique dans ce morceau : cependant rien de plus vrai, de plus juſte, & de plus raiſonnable, que la néceſſité où eſt le genre humain de laiſſer circuler les penſées des hommes. Quand elles ſont inſtructives, c'eſt la lumiere qui ſe répand : il eſt du bon ordre qu'une partie des habitants de la terre éclaire l'autre. C'eſt pour cela qu'il y a des Sages, des Légiſlateurs, des Philoſophes, des Politiques, &c. Quand les conceptions de certains eſprits ſont frivoles ou pernicieuſes, le Public à la longue en fait juſtice par le mépris où tombent ceux qui les adoptent.

Il y a une ſeconde eſpece de plagiat, & c'eſt celui qui s'exerce ſur les penſées écrites. Quand on étend la liberté de voler juſqu'à

donner ces pensées sous la même forme qu'on les a prises, & comme si l'on les avoit produites de son fond, la République des Lettres exerce une sorte de *vindicte* contre ce brigandage; l'infamie & le décri général est la peine qu'elle impose. Ses loix ne vont pas plus loin, mais c'en est assez pour punir cette licence, parce que les hommes qui se piquent de littérature étant fort susceptibles de vanité, sont aussi très-sensibles au mépris de leurs confreres.

« Mais ne s'est-on approprié que » le fond d'une pensée qu'on a » rendue dans d'autres termes? N'a-» t-on volé qu'un tour heureux » d'expréssion qu'on a détourné à » un objet différent? A-t-on fine-» ment remis dans le goût moder-» ne quelque vieille vérité que les » Anciens avoient exprimée à leur » maniere? Non-seulement on est » à l'abri de toute punition; mais » on reçoit des récompenses distin-» guées ».

L'Auteur dit que d'après ces considérations il a fait sa compilation *qui est tout-à-la-fois à l'usage de ceux qui se destinent à courir les honneurs du plagiat, & de ceux qui bornent leur gloire à l'éviter.*

Il y a de l'agrément dans ce court avant-propos, & dans le cours de l'Ouvrage, beaucoup de recherches sur nos Tragédies & Tragi-comédies publiées depuis 150 ans. Il est étonnant qu'un homme de Lettres & d'esprit ait pris la peine de compiler tant de choses pour apprendre simplement au Public que les pensées des Littérateurs se filtrent dans les esprits comme les eaux dans les terres. On place à la tête du premier volume un catalogue alphabétique & chronologique des Pieces, avec le nom des Auteurs; & de plus on donne aussi pour chaque tome la table des sujets qui y sont contenus. Le premier tome renferme les trois premieres lettres; le second, depuis le D inclusivement

jusqu'à la fin de l'O; le troisieme, tout le reste de l'alphabet.

On ne peut bien connoître ce Recueil qu'en le parcourant dans ses principales parties; il y a des sujets qui fournissent jusqu'à 30, 40, 50, 70, 80 & 100 pages; tels sont: AMI, AMITIÉ, AIMER, CIEL, DIEU & DIEUX, MORT, PEUPLE, ROIS, &c. Nous ne pouvons transcrire ces longs articles; il suffira de citer celui de FILS. En peu de vers il fera comprendre le goût, la fin & l'utilité de toute la collection.

FILS.

Que ne peut point un fils sur le cœur d'une mere?
Corneille P. *Rodogune*, *Act.* 4.

Un fils vit sans honneur, s'il ne venge son pere,
Chilliac, *Cid*, *Act.* 3.

Quelqu'amour que la grandeur nous donne,
On aime toujours mieux un fils qu'une couronne.
La Grange, *Alceste*, *Act.* 4.

Un fils doit tout pouvoir sur le cœur d'une mere.
Id. *Méléagre*, *Act.* 3.

La gloire désavoue un fils qui dégénere.
Longepierre, *Electre*, *Act.* 4.
Que ne peut un fils sur le cœur de son pere.
Danchet, *Nitétis*, *Act.* 4.
Un fils ne s'arme point contre un coupable pere;
Il détourne les yeux, le plaint, & le révere.
Voltaire, *Brutus*, *Act.* 1.

Voilà donc dans cette citation des pensées semblables; mais on auroit tort de les prendre pour une pratique de plagiat: ces sortes de choses viennent à tout le monde. Il est connu qu'un fils peut beaucoup sur le cœur d'un pere, d'une mere; qu'un fils bien-né est sensible aux injures que reçoit son pere; qu'un pere qui a des torts conserve néanmoins tous ses droits sur le cœur de son fils, &c.

Dans d'autres endroits du Recueil on indique apparemment des malversations, des larcins évidents. Mais quoi qu'il en soit, l'effet de cette compilation sera d'apprendre aux jeunes Poëtes comment leurs Devanciers ont emprunté, imité, recueilli, copié, acquis, en un

mot, & mis en œuvre les richesses d'autrui, sans compter, comme nous le disions, les cas fortuits, les rencontres naturelles, & les identités heureuses.

ARTICLE XXXIII.

APOLOGIE du Célibat Chrétien, (vol. in-12. pag. 424), par M. l'Abbé *** Prêtre & Licentié ès-Loix. *A Paris, chez la Veuve Damonneville, & Musier fils, Quai des Augustins; Vatel, Quai de la Tournelle; la Veuve Berton, rue S. Victor, &c.* M.DCC. LXI.

ON vit il y a quelques années, un Livre intitulé, *Avantages du Mariage, & sa nécessité pour les Evêques & les Prêtres*. C'est cet Ouvrage qu'on entreprend de réfuter aujourd'hui, en faisant l'*Apologie du Célibat Chrétien*. L'Auteur (M.

l'Abbé de Villiers) eſt fort méthodique. Il partage ſon Livre en ſix Chapitres ; le premier, ſur l'origine toute ſainte du Célibat Chrétien ; le ſecond, ſur le ſentiment de ſix anciens Peres de l'Egliſe, touchant le Célibat ; le troiſieme, ſur le Célibat Chrétien & Religieux ; le quatriéme, ſur le Célibat Sacerdotal ; le cinquiéme, ſur les avantages du Célibat Chrétien ; le ſixiéme, ſur les précautions qu'on doit prendre pour conſerver la chaſteté. Ce Chapitre eſt une ſuite d'avis tirés du Traité de la Perfection Chrétienne de Rodriguez.

Ces ſix Chapitres ſont précédés d'un Avant-propos où l'Auteur éleve la voix en faveur des Saints Peres, & ſur-tout de S. Paul, que l'Ecrivain Anti-célibataire traite avec une indécence dont il n'y a preſque point d'exemples. « Quelque » prudent, quelque ſage, quelque » circonſpect que ſoit le grand Apô» tre dans ce qu'il dit ſur le Maria-

» ge & ſur la Virginité, au Chapitre VII. de ſa premiere Epître aux Corinthiens, l'Anti-célibataire n'y voit qu'imprudence ; qu'étourderie, qu'un Apôtre qui n'a aucune intelligence de l'Ecriture, qui ſe contredit ſans ceſſe dans ſes Epîtres, *& dont le zele étoit ſi ardent, que le Saint-Eſprit avoit beau le tenir en bride, il excédoit quelquefois les bornes* ».

Cette maniere de parler du vaſe d'Election, du *Maître de la Terre*, ainſi que s'exprime S. Jean Chryſoſtôme, ne devroit être réprimée que par la voie de l'autorité, ou expiée que par les larmes des vrais Fideles. Il eſt très-vraiſemblable qu'un tel Ecrivain ſe ſoucie fort peu qu'on produiſe contre lui & contre ſa doctrine, les textes des Saints, les Canons des Conciles, les exemples de tous les ſiecles. En s'élevant contre S. Paul, cet Anti-célibataire fait trop voir qu'il eſt auſſi ennemi de J. C. que de l'Apôtre; qu'il ne

conſerve plus l'eſprit du Chriſtianiſme, & qu'il eſt du nombre de ces Philoſophes qui, ſelon le langage de l'Epître aux Romains, *ſe ſont égarés dans leurs vains raiſonnements.*

Cependant il eſt toujours de l'édification publique d'oppoſer une digue à ces entrepriſes d'irréligion; & notre Auteur, qui eſt véritablement homme de zele, entre dans ſon plan par une expoſition détaillée des Origines du Célibat Chrétien. C'eſt J. C. lui-même qui en eſt la ſource : c'eſt lui qui en a loué la pratique : ſans préjudicier à la ſainteté du Mariage, ou plutôt en ſanctifiant & conſacrant cette alliance, il a fait connoître l'excellence de la virginité volontaire. Faut-il s'étonner qu'à meſure que l'Evangile s'eſt répandu, *l'Univers ait vu les deſerts & les montagnes, les villes & les campagnes, les provinces & les royaumes, le monde enfin rempli de Vierges?*

On rapporte enſuite les paſſages de S. Cyprien, de S. Jerôme, de S. Chryſoſtôme, de S. Athanaſe, de S. Ambroiſe, de S. Auguſtin. Ce ſont les ſix témoins principaux qu'on entend ſur la queſtion préſente. Rien de plus formel que ces textes en faveur de la virginité Chrétienne. On doit les lire dans le volume de notre Auteur, qui a eu ſoin de les préſenter en latin & en françois ſur deux pages différentes & comme en regard, le françois à gauche & le latin à droite. Le paſſage de S. Chryſoſtôme eſt ſingulierement remarquable, en ce qu'il fait très-bien comprendre que le conſeil donné par l'Apôtre au VII. Chapitre de la premiere aux Corinthiens, n'eſt pas ſeulement un conſeil Apoſtolique, mais un conſeil Divin. S. Paul dit, *quant aux autres, c'eſt moi qui leur parle, & non le Seigneur*; mais il ſait bien ajouter que *l'Eſprit de Dieu étoit en lui*: ainſi le conſeil qu'il donne

eſt de l'*Eſprit de Dieu*, & non une penſée, un deſir de l'homme: *Puto autem quod ego Spiritum Dei habeam.* Qui peut diſputer contre un pareil témoignage?

Ce conſeil eut tant d'effet dès les premiers jours de l'Egliſe, qu'on vit bientôt un grand nombre de perſonnes faire profeſſion du Célibat. Ce ne fut qu'au *quatriéme ſiecle que ſe formerent les Monaſteres & autres Communautés Religieuſes; mais il n'en eſt pas moins vrai que les Vierges conſacrées à Dieu, ſont auſſi anciennes que l'Egliſe même.* Notre Auteur préſente dans ſon troiſiéme Chapitre une chaîne de tradition qui ſe termine par la Regle qu'écrivit S. Auguſtin en 423 pour le gouvernement des Religieuſes. Ce morceau eſt encore dans les deux langues, Latine & Françoiſe, & diſtribué en deux pages correſpondantes, comme les textes des autres ſaints Peres, indiqués ci-deſſus. M. l'Abbé de V. con-

tinue de donner une ſuite d'exemples, même de perſonnes qui ont gardé la virginité dans l'état du mariage. Nous n'y trouvons point celui de S. Elzéar & de ſainte Dauphine; c'eſt une addition à faire dans une ſeconde édition.

Ce qui concerne le Célibat Sacerdotal, remplit le quatriéme Chapitre & un eſpace de 140 pages: c'eſt pour ainſi dire le Recueil des Loix portées en divers temps pour obliger les Miniſtres de l'Egliſe à garder le Célibat. M. l'Abbé de Villiers commence par le 33 Canon du Concile d'Elvire, dont la date eſt placée à l'an 365. Ce doit être une faute d'impreſſion, puiſque ce Concile a été célébré au commencement du quatriéme ſiecle, ou même plutôt. Mais, quoi qu'il en ſoit, la déciſion eſt formelle, & plus expreſſe même que celle du Concile de Néocéſarée qu'on cite auſſi. Ce ſecond Concile tenu en 314, défend ſimplement aux Mi-

iiſtres déja ordonnés Prêtres, de
e marier, au lieu que le Concile
l'Elvire interdit aux Diacres, aux
Prêtres, aux Evêques l'uſage du
nariage contracté avant l'Ordina-
ion.

L'Auteur appuie enſuite ſur le
roiſiéme Canon du grand Concile
le Nicée en 325. Il l'explique dans
e ſens le plus favorable à la Loi du
Célibat Sacerdotal; en quoi il ne
'accorde pas entierement avec le
Pere Alexandre & quelques autres
Modernes; c'eſt une diſcuſſion où
ious ne devons pas entrer. Nous
emarquons avec plaiſir qu'en ce
nême endroit M. l'Abbé de V.
ie s'inſcrit point en faux contre le
rait qu'on cite du S. Evêque Paph-
iuce L'Hiſtorien Socrate a une
iutorité ſuffiſante pour faire foi au-
près de Lecteurs éclairés, & ce
rait au fond ne préjudicie point
iux Loix & à la pratique de l'Egli-
e, qui s'eſt tant de fois déclarée
pour la continence de ſes Miniſtres.

Selon notre Auteur, tout ce que dit Paphnuce dans le Concile de Nicée, se bornoit à une sorte de condescendance *pour le passé*, *sauf à faire observer exactement par la suite* la Loi Ecclésiastique du Célibat. Il n'y a rien en effet dans le passage de Socrate, qui contredise ouvertement cette interprétation.

On passe à quantité de Loix portées sur-tout en Occident, pour maintenir le Célibat Sacerdotal. Nulle difficulté sur ce point : l'Eglise Latine s'est constamment attachée à cette sainte & ancienne Discipline : l'Eglise Grecque n'a pas été si fidele à la maintenir. On fait voir ici la foiblesse des autorités sur lesquelles ces Orientaux s'appuient : on cite les dispositions du Concile prétendu Général *in Trullo* ; & l'on marque en quoi elles s'éloignent des anciens usages de l'Eglise universelle. On ajoute cette raison : « si l'Eglise Grecque » convient, comme la Latine, que

» les Miniſtres des Autels doivent » être purs, afin d'être dignes d'of- » frir au Dieu ſuprême le Sacrifice » où J. C. eſt le Pontife & la Victi- » me ». (Telle eſt la Doctrine qu'é- nonce le Concile même *in Trullo*) ; « elle doit auſſi convenir que la » parfaite & entiere continence que » demande la Latine, répond infi- » ment mieux à la pureté de ce » motif, que le relâchement qu'a » introduit l'Egliſe Grecque, relâ- » chement qui ne ſert qu'à faire l'é- » loge de l'Egliſe Romaine, qui a » conſervé l'ancienne & pure Diſ- » cipline de l'Egliſe univerſelle ».

Les avantages du Célibat Chrétien ſont expoſés dans le cinquieme Chapitre. L'Auteur obſerve que les déclamations contre cet état viennent principalement des Célibataires Anti-Chrétiens ; que le Célibat Chrétien eſt plus favorable à la ſociété humaine, qu'il ne lui eſt deſavantageux ; qu'en cette matiere il faut retrancher les abus, & non

abolir les Loix; que les Célibataires de profeſſion embraſſent ce parti très-volontairement, & que tant qu'ils ſont vertueux, ils ne ſe dégoutent point de leurs engagements; qu'enfin il réſulteroit de très-grands inconvénients d'une Diſcipline contraire à celle qui oblige les Miniſtres de l'Autel au Célibat. M. l'Abbé de Villiers inſiſte ſur les avantages de cette Loi, & en peu de mots il trace auſſi le plan qu'on devroit ſuivre pour obvier aux deſordres. Ces avis ſont judicieux, & mériteroient l'attention des perſonnes qui ont l'autorité en main. On ſait néanmoins depuis long-temps toutes ces choſes; & il eſt à préſumer qu'on redoute les difficultés qui ſe trouveroient dans l'exécution d'une bonne réforme.

Quoi qu'il en ſoit, notre Auteur termine ſon Ouvrage par les extraits d'Alphonſe Rodriguez; & de toute cette compoſition, réſulte un Recueil d'obſervations, de le-

çons, d'exhortations utiles & édifiantes. Le style de M. l'Abbé de Villiers est simple, quelquefois négligé. Sa maniere de raisonner est bonne, & toujours appuyée sur des autorités & sur des monuments. On trouve à la fin du volume un petit Ouvrage du même Ecclésiastique *sur le Mémoire fait au sujet des Mariages clandestins des Protestants*; c'est un écrit de quatorze pages, dont nous avons donné la Notice au mois d'Avril 1756.

ARTICLE XXXIV.

BIBLIOTHEQUE PORTATIVE DES *PERES DE L'EGLISE*, *qui renferme*, 1°. l'Histoire abregée de leur Vie; 2°. l'Analyse de leurs principaux Ouvrages; 3°. les endroits les plus remarquables de leur Doctrine sur le Dogme, la Morale & la Discipline; 4°. les plus belles Sen-

tences Spirituelles contenues en leurs écrits, &c. (*In*-8°.) *Tome VI. contenant* THEODORET, S. LEON Pape, S. CESAIRE D'ARLES, & S. GREGOIRE Pape. *Tome VII. contenant* S. JEAN DAMASCENE, S. ANSELME & S. BERNARD. A Paris, chez Aug. Mart. Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur de Monſeigneur le Duc de BERRY, rue S. Jacques au Coq. M. DCC. LXI. (Le prix de chaque Vol. eſt de 4 liv. en feuilles & de 5 liv. relié).

ASſez peu d'ouvrages dans le goût de celui-ci ont eu le même ſuccès. Il ſemble qu'un Auteur qui n'entreprend rien de lui-même, qui ſe contente de compiler, d'abréger, de tranſcrire les Livres qu'il abrege, devroit renoncer à tenir un rang parmi les Ecrivains du ſiécle. Nous ſommes perſuadés que M. Tricalet, qui nous a donné cette Bibliotheque des Peres, n'a

formé aucunes prétentions dans le genre littéraire ; mais le Public n'a pas laissé de lui faire accueil, & l'on est convenu que son Livre étoit bien exécuté. Nous parlerons à la fin de notre Extrait des qualités personnelles de cet Eccésiastique, que la mort a enlevé, tandis qu'il consommoit l'œuvre de sa Bibliotheque. Ici nous recherchons en quelque sorte les causes de la bonne fortune qu'a eue sa compilation.

Imaginez qu'un Homme placé vis-à-vis de l'Histoire de M. Fleury, des Recueils de M. Dupin, de D. Ceillier, & de quelques autres Bibliographes, se met à donner l'Abrégé des principaux d'entre les Saints Peres de l'Eglise. Si cet Auteur a peu d'esprit, il gâtera nécessairement ses modeles en les réduisant : il tronquera tout, choisira mal, détruira l'ensemble des matieres, fera parler les Peres d'une façon basse, mesquine, peut-être

incorrecte. En un mot, on peut compter ſur une mauvaiſe collection, ſur un ſquelette de Livre, où tout ſera ſans grace, ſans ordre, ſans clarté, ſans goût, ſans utilité.

Mais M. Tricalet n'eſt point tombé dans cet inconvénient: il avoit l'art de bien choiſir, de bien lier, de bien préſenter, de faire un Livre comme de la premiere main, d'être abréviateur avec eſprit, compilateur avec diſcernement, & copiſte avec une ſorte de ſagacité qui lui étoit propre. S'il avoit eu plus de ſanté, de temps, de livres, il ſeroit remonté aux ſources, il auroit reformé quelques-uns des Extraits qu'il trouvoit tout dreſſés, il ſe ſeroit aſſuré par-tout du vrai ſens des Peres; mais il auroit eu de la peine à choiſir mieux & à écrire d'une maniere plus convenable.

Nous avons rendu compte de ſes cinq premiers volumes; voici le ſixieme & le ſeptieme. Le ſixie-

me comprend Théodoret, S. Léon, S. Céſaire d'Arles, & S. Grégoire le Grand; le ſeptieme roule ſur S. Jean Damaſcene, S. Anſelme, & S. Bernard. Les Vies de ces Saints ſont racontées ſimplement, mais avec intérêt; l'analyſe de leurs Ouvrages eſt preſque toute entiere d'après Dom Ceillier; mais abrégée & bien liée. Quelquefois l'Auteur s'approprie des morceaux de M. Dupin, & il ſait les enchâſſer à propos : on peut citer pour exemple le Caractere de S. Bernard, qui eſt rendu avec beaucoup de vérité.

La partie qui appartient le plus immédiatement à M. Tricalet, eſt le Recueil de Sentences ou Maximes Spirituelles tirées des SS. PP. Il auroit pu en raſſembler un plus grand nombre; mais il faut ſe ſouvenir que cette Bibliotheque eſt *portative*; que tout doit s'y trouver comme en racourci : ce qui n'empêche pas qu'on n'y voie 78 Sentences de S. Léon; 56 de S.

Grégoire, 56 encore de S. Anselme, 167 de S. Bernard, &c. Quoique ces Sentences soient d'ordinaire exactes pour le sens, ce sera encore l'affaire de ceux qui donneront d'autres Editions de cette Bibliotheque, d'entrer dans une discussion févere, de comparer partout la traduction avec le texte, de revoir toutes les citations, tous les renvois; il s'est glissé des méprises en quelques endroits; par exemple, dans l'article de S. Léon, la Sentence lxxvj. qui est si sublime & si touchante, qui encourage si efficacement l'homme à l'amour de Dieu, à la confiance en la grace, à la soumission aux volontés du Très-Haut, est tirée du Sermon 92, non 90, comme le marque la Bibliotheque. Un autre excellent Passage du même S. Pere sur les dispositions qu'on doit apporter à la participation de l'Eucharistie, est du Sermon 89, non 80. En un mot, le plan de tout ce Recueil est

ſi bien pris, & cette Bibliotheque eſt ſi utile, que nous déſirerions qu'on en fît un Ouvrage parfait. Toute la collection doit avoir neuf volumes : ce ſeroit une entrepriſe digne d'un eſprit ſage & attentif, que d'ajouter un dixieme tome pour les corrections & additions dont les neuf autres pourroient être ſuſceptibles. Il en eſt à peu-près de cet Abrégé, comme de la Collection immenſe de tous les Ouvrages des Peres : puiſque les éditions ſont faites & même refaites depuis un ſiécle ; il ſeroit temps de les reprendre toutes, de les examiner avec ſoin, de les corriger avec une judicieuſe critique, & de former deux ou trois volumes *in-fol.* des changements qu'on y deſire. Nous croyons qu'en matiere d'étude eccléſiaſtique, rien ne ſeroit plus beau, plus utile, plus approprié à l'inſtruction des maîtres & des éléves de la Théologie.

Nous ne diſcuterons point en

particulier ce qu'on nous donne dans les volumes vj. & vij. de cette Bibliotheque; tout y eſt dans le goût des autres tomes dont nous avons rendu compte avec tant de ſoin. Nous plaçons ici la Notice hiſtorique qui concerne l'Auteur; elle eſt tirée preſque en entier d'un manuſcrit qui nous a été communiqué par un Eccléſiaſtique, homme d'eſprit, confrere de M. Tricalet, & très-inſtruit des particularités de ſa vie.

Pierre-Joſeph Tricalet étoit né à Pagney, Diocèſe de Beſançon, le 30 de Mars 1696, d'une famille honorable & bien alliée dans le Pays. Elle poſſédoit la Seigneurie de Pagney, où M. Tricalet fut Curé dès qu'il eut été promu au Sacerdoce. Ses premieres études furent faites à Beſançon, où il reçut en 1719 le degré de Docteur en Théologie. Les fonctions du ſaint Miniſtere ne le retinrent que deux années en Franche-Comté,

il

il quitta sa Cure de Pagney, vint à Paris, & se consacra parmi Messieurs de S. Nicolas du Chardonnet, à l'éducation des jeunes Ecclésiastiques.

On n'a pas toujours une idée exacte de cette vie cachée, intérieure & cependant très-laborieuse que menent les Prêtres destinés au gouvernement des Séminaires. Il s'agit de former une jeunesse qui a encore peu de vertus, & déjà des défauts; qui est dans l'âge des passions, sans connoître entiérement l'obligation & les moyens de les réprimer; qui rend souvent inutiles par sa légéreté, par sa curiosité, par son inconstance, les heureuses dispositions qu'une premiere éducation avoit cultivées. Il faut apprendre à ces Eleves, qui sont l'espérance de l'Eglise, la science de l'Evangile & celle des Controverses, en faire des hommes qui allient les lumieres & l'humilité, la priere & l'étude, le travail & la méditation,

le talent de traiter avec le monde pour le ſanctifier, & le deſir de n'être point du monde, de peur de s'y perdre. En France, plus que partout ailleurs, la conſtitution des Séminaires eſt excellente, c'eſt delà que ſortent continuellement des eſſains de Sujets auſſi éclairés que vertueux; & c'eſt ce qui a donné tant d'éclat au Clergé de nos Egliſes depuis près de deux ſiécles; mais ces fruits abondants ſont la preuve des travaux de ceux qui dirigent ces maiſons d'épreuve.

M. Tricalet embraſſa ce genre de vie à l'âge d'environ 26 ans; & il remplit ſucceſſivement preſque tous les emplois de la petite Communauté & du grand Séminaire de S. Nicolas. Il s'y diſtingua ſur-tout par les Diſcours ou Conférences qu'il fut chargé d'y faire. Cette ſorte d'exercice tient, en quelque maniere, le milieu entre les Sermons & les purs Catéchiſmes. Ce ſont des Inſtructions qui exigent des

détails, de la clarté, de l'onction. On y embrasse les différents devoirs de l'Etat Eccléſiaſtique : obligation par conſéquent de varier le ſtyle, le ton, la maniere ; & quelle étendue de connoiſſances ne ſuppoſe pas un genre qui s'étend à tous les objets du S. Miniſtere ! Ceux qui ont eu l'avantage d'entendre M. Tricalet, font encore l'éloge de ſes Diſcours. Ils ſe félicitent d'avoir été formés par des leçons ſi propres de l'Etat Sacerdotal ; ils deſireroient qu'on pût les raſſembler & les mettre au jour pour l'inſtruction du Public.

Les Prêtres de S. Nicolas ne ſont pas tellement livrés aux exercices des Séminaires, qu'ils ne ſe chargent auſſi du ſervice de la Paroiſſe ſur laquelle ils ſont établis : cette deſtination ajoute beaucoup à leurs travaux : la direction des ames, fonction ſi délicate & ſi étendue, entre dans ce plan d'occupations. M. Tricalet s'y engagea & rendit

ſon miniſtere auſſi honorable qu'il étoit utile & laborieux. Pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur rang & par leurs lumieres lui donnerent leur confiance. La Communauté & la Paroiſſe perdirent en ce temps-là un Prêtre de grande réputation, nommé M. Chevrolat : ſa mémoire eſt encore chere à tous ceux qui ont eu des rapports avec lui ; & l'on a recueilli quantité de ſes Maximes ſpirituelles qui étoient comme l'Abregé de ſa doctrine. M. Tricalet hérita, pour ainſi dire, de ſon eſprit & de ſes talents. Madame la Ducheſſe d'Orléans Douairiere trouva en lui un ſage & ſaint Directeur ; elle eſtima ſes lumieres, & ſe conduiſit par ſes déciſions. Feu M. le Duc d'Orléans, fils unique de cette Princeſſe, honora auſſi notre vertueux Eccléſiaſtique de ſa bienveillance ; il daigna le viſiter & lui écrire pluſieurs Lettres. Quantité de Prélats entretinrent des rapports intimes avec lui ; & M. de

Vintimille Archevêque de Paris, l'admit au nombre de ses Vicaires Généraux.

Il y a dans le gouvernement des ames une fonction qui ne peut être confiée à beaucoup de personnes, parce qu'en effet il s'en trouve très-peu qui aient le mérite nécessaire pour s'en bien acquitter. Nous parlons de la direction & de la supériorité des Communautés de Religieuses. La sainteté de la vie est bien un préliminaire essentiel à cet emploi; mais avec cela même on n'est pas exempt d'y commettre bien des fautes. C'est peut-être une des occupations du Ministere où il faut plus de patience, de raison, d'industrie, de fermeté; où l'humeur peut produire plus de mauvais effets; la partialité, plus de murmures; les vûes peu réfléchies, plus de troubles & de divisions, &c. M. Tricalet, sans être engagé dans la Profession Religieuse, connoissoit tous les devoirs de la Vie Mo-

nastique. Les Communautés de Filles auxquelles il donna ses soins, le regardoient comme l'interprete le plus sûr des volontés du Seigneur sur elles, & comme le conducteur le plus propre à leur montrer la route qu'elles devoient suivre.

Parmi ces Communautés il y en a qui allient les observances du Cloître à la liberté de se montrer encore au monde pour l'édifier & pour lui rendre des services. Celle des Filles de Sainte Génevieve, dites communément *Miramiones*, est une des plus estimées; elle représente bien ces anciennes Sociétés de Vierges que l'Eglise, dès les premiers siecles, honoroit de sa protection, & qu'elle appliquoit même aux exercices de la charité, & de l'instruction chrétienne. M. Tricalet fut long-temps Supérieur de cette Maison; il ne cessa de la gouverner que quand ses infirmités le séparerent entierement de tous les rapports

extérieurs; mais alors il continua par ses Lettres & par ses autres Ecrits, d'instruire & de consoler. On suivoit ponctuellement ses avis, quoiqu'il ne fût pas en état d'y ajouter le spectacle de ses vertus.

C'est durant ses longues souffrances que ce Ministre fidele a mis tous les moments à profit. Les 14 ou 15 dernieres années de sa vie ont été partagées entre des douleurs presque sans relâche, & de continuels travaux. Réduit à ne pouvoir faire aucun usage des facultés de son corps, il conserva la vigueur de l'ame; & cet homme borné auparavant à la vie cachée de Directeur des ames, devint, à force de maladies, Auteur d'un assez grand nombre de Livres. Voici ceux dont on nous donne la liste:

Abregé du Traité de l'amour de Dieu de S. François de Sales, (in-12. Paris, 1756).

Bibliotheque portative des Saints Peres de l'Eglise, (in-8°. sept vo-

lumes, & deux autres ſous preſſe. Paris, 1758-1762).

Précis hiſtorique de la vie de J. C. de ſa doctrine, de ſes miracles, &c. (in-12. Paris, 1760).

Année ſpirituelle, contenant pour chaque jour tous les exercices qui peuvent nourrir la piété, &c. (3 vol. *in*-12. Paris, 1760).

Abregé de la Perfection Chrêtieune de Rodriguez. (2 vol. *in*-12. Paris, 1761).

Le Livre du Chrétien, où l'on trouve tout ce que le Chrétien doit ſavoir & pratiquer par rapport à la Religion. (in-18, ſous preſſe. Paris, 1762).

Si l'on ne ſe faiſoit Auteur que quand on a paſſé les trois quarts de ſa vie dans la pratique des bonnes œuvres, quand on eſt affligé de maux qui détruiſent le corps en détail, & qui montrent à tout inſtant le chemin de l'éternité, il eſt à croire qu'on ſeroit toujours modeſte; qu'on chercheroit même à n'être

point connu, quoiqu'on méritât les applaudiſſements de tout le monde. M. Tricalet ne voulut jamais permettre qu'on mît ſon nom à ſes Ouvrages. Il ne faiſoit aucun cas du talent rare qu'il avoit de ſuſpendre en quelque ſorte ſes maux pour apprécier au juſte les Livres des autres, pour les mettre dans une forme agréable, & pour bien écrire. Il donna juſqu'à la fin l'exemple d'une inaltérable modeſtie. Sa piété & ſa foi le ſoutinrent durant une vie de 66 ans, & il mourut le 31 d'Octobre dernier à Villejuif près de Paris, dans la Maiſon que Meſſieurs de S. Nicolas poſſedent en ce lieu. Tout le canton accourut à ſes obſeques, & rendit à ſa mémoire cet hommage de ſentiment que les vertus ſeules peuvent mériter & inſpirer.

Nous avons cru pouvoir tracer rapidement cet eſſai d'éloge hiſtorique. Les Grands & les Puiſſants du ſiecle ne manquent jamais de

Panégyriſtes ; c'eſt même aux plus célebres qu'on s'adreſſe pour pallier les vices qui déshonorent ſi ſouvent la Grandeur & la Puiſſance. Les hommes qui ont fui le monde meurent preſque toujours dans l'obſcurité. Il eſt néanmoins ſi beau de leur rendre juſtice, & ſi aiſé de tracer leur portrait ! on n'a beſoin que du récit de leurs vertus ; l'Eloquence obſcurciroit cet éclat ſi naïf & ſi touchant : mais les hommes ont-ils l'équité de louer ſans prétentions d'intérêt ou de vanité ?

ARTICLE XXXV.

DISCOURS qui a remporté le prix des Sciences, au jugement de la Société Royale de Nancy, en l'année 1761, par Mademoiselle de BERMANN. A Nancy, chez la Veuve & Claude Leseure, Imprimeurs Ordinaires du Roi, &c.

LA lecture de plusieurs Ouvrages de Morale & de Belles-Lettres, le parallele des uns & des autres, ont fait naître à Mademoiselle de Bermann un doute qu'elle propose comme un problême Littéraire; savoir, *s'il seroit plus utile à notre siecle de faire des Ouvrages de pure Littérature, que d'écrire sur la Morale?* Sous le nom d'*Ouvrages de Littérature*, on entend ici les livres qui ne tendent qu'à nous amuser, ou qu'à nous rendre plus

ſavants ou plus éloquents. Sous le titre d'*Ouvrages de Morale*, on comprend tous ceux dont le but eſt de nous rendre plus ſages, de réformer nos mœurs, de nous éclairer ſur nous-mêmes & ſur nos défauts.

Quatre raiſons principales déterminent Mademoiſelle de Bermann à donner dans la queſtion préſente la préférence à la Morale ſur la Littérature. 1°. La Morale plus utile & plus néceſſaire que la Littérature. 2°. Le but de la Littérature qu'atteint ſouvent la Morale, ſans que la Littérature ait le même avantage. 3°. Le grand nombre de bons Ouvrages dans ce dernier genre, leur diſette dans le premier. 4°. Les mœurs d'un ſiecle auſſi éclairé que corrompu.

Nous ſuivrons l'Auteur dans le développement de ces propoſitions; nous emprunterons ſouvent ſes penſées & ſes expreſſions, perſuadés que c'eſt-là le meilleur

moyen de faire sentir le mérite de ce discours.

« Se connoître soi-même, en
» apprenant quels sont ses devoirs,
» apprendre à les remplir, n'est-ce
» pas de toutes les Sciences & la
» plus utile & la plus nécessaire ?
» Telle est la Morale, c'est la doc-
» trine des mœurs, la regle de nos
» actions ; &, s'il étoit un Art d'être
» vertueux, je dirois l'Art de la
» vertu ; ce qui doit nous intéresser
» vivement tous, & nous affecter
» le plus ; ce qui nous touche réel-
» lement de plus près, & ce que
» nous sommes obligés de savoir,
» parce que l'ignorance en seroit
» aussi dangereuse qu'inexcusable :
» voilà les matieres que traite
» la Morale ; voilà l'objet de ses
» Maximes. Nous avons des dé-
» fauts, elle s'efforce de les détrui-
» re ; nous courons après la gloire,
» elle nous en montre le véritable
» chemin ; nous voulons être heu-
» reux, elle nous en indique des

» moyens infaillibles. Quoi de plus » utile ? quoi de plus néceſſaire ? » C'eſt elle qui le flambeau à la » main pénetre juſques dans les re- » plis du cœur les plus cachés ; c'eſt » elle qui nous fait toucher au » doigt ces limites quelquefois im- » perceptibles qui ſéparent le bien » du mal. C'eſt dans ſes leçons que » l'homme de bien puiſe cette no- » bleſſe de ſentiments qui dirige » toutes ſes démarches : ce ſont » ſes préceptes qui inſpirent au mé- » chant, avec la honte d'être ce » qu'il ne doit pas, le repentir de » n'être pas ce qu'il devroit ».

Nous naiſſons avec un germe de vertu, *continue l'Auteur*, mais nous ne naiſſons pas vertueux. Semblables à ces plantes excellentes qui ne viennent qu'à force de culture, il faut du travail & des ſoins pour faire éclore ce germe précieux. La premiere étude de l'homme eſt donc l'homme même ; & ce n'eſt qu'après elle qu'il peut paſſer à celle

des objets étrangers. En vain ſerez-vous habile Phyſicien, Mathématicien profond, Poëte, Orateur, vous ne ſerez rien, ſi vous vous ignorez vous-même. Ya-t-il du deshonneur, y a-t-il du danger à n'être pas ſavant, à n'être pas Littérateur ? Ne trouve-t-on pas l'un & l'autre à n'être pas vertueux ? Sans ſcience, ſans éloquence, je puis être fidele à mes devoirs, utile à ma famille, à mes amis, à la ſociété ; & le puis-je ſans vertu ? L'ignorance eſt tolérable, le vice l'eſt-il ?

Qu'on ne croïe pas au reſte que notre Auteur veuille ternir l'éclat des lauriers que tant de beaux génies ont cueillis dans la carriere des Lettres. Mademoiſelle de Bermann croit au contraire qu'on ne peut aſſez louer leur zele, & récompenſer leurs travaux ; mais la premiere couronne ſera pour le Sage. L'étude des mœurs doit être notre premiere & notre principale étu-

de : les Républiques ſubſiſteroient ſans éloquence ; ſans ſcience on verroit des ſociétés ; on n'en verroit point ſans mœurs. Quelle différence entre la gloire de commander aux Sciences mêmes par l'étendue de ſes lumieres, & le mérite de ſe commander à ſoi-même par la force de la raiſon ! Athenes apprenoit à parler ; Lacédémone à bien vivre : un homme qui penſe, dans laquelle de ces deux Républiques voudroit-il habiter, ſi elles ſubſiſtoient encore ? On ne lit qu'avec une admiration mêlée d'étonnement & de ſurpriſe, les prodiges qu'enfanta Sparte : République illuſtre, peuple de héros, dont toute la ſcience fut celle du devoir ; toute l'éloquence, de bien faire ; toute l'ambition, de ſervir la patrie ; & toute la gloire, celle d'être homme de bien. A peine l'enfant pouvoit-il entendre, que le ſage Lacédémonien ſe hâtoit de l'inſtruire de ſes devoirs, & de lui inſpirer les prin-

cipes de la plus ſaine morale ; enſorte que devenu plus grand, le jeune Spartiate ignoroit encore ſi c'étoit aux préceptes, ou à la nature qu'il devoit toutes ces vertus dont il ſentoit les impreſſions au fond de ſon cœur.

De tous ces avantages réunis, on eſt donc en droit de conclure que la Morale eſt plus utile & plus néceſſaire que la Littérature. Seroit-elle moins agréable ? Non. La Morale atteint ſouvent le but que la Littérature ſe propoſe. Parmi les ouvrages de Belles-Lettres, il en eſt de pur agrément, uniquement compoſés pour amuſer & pour plaire. D'autres plus utiles, mais en plus petit nombre, nous inſtruiſent des ornements du ſtyle, des beautés du langage, des principes de l'éloquence. Les uns réveillent l'eſprit, égaient l'imagination ; les autres forment le goût, apprennent l'art de parler & d'écrire. Ces deux carrieres, *demande notre Auteur*, ſont-

elles toujours fermées à la Morale? ne peut-elle amuſer en corrigeant, éclairer l'eſprit en réformant le cœur, donner en même temps des préceptes à l'un, & des lumieres à l'autre? A l'avantage précieux d'inſpirer l'horreur du vice, & l'amour de la vertu, l'habile Moraliſte ne ſauroit-il joindre celui de plaire, & de faire naître le goût de la véritable éloquence? On détaille enſuite les reſſources que la Morale fournit au génie: on fait voir que ce genre d'ouvrages peut allier les graces de l'expreſſion & la beauté des images, à la ſolidité des maximes & à la force des raiſonnements. Quel vaſte champ pour l'imagination dans la Morale! quelle variété, quelle étendue, quelles richeſſes! La multiplicité des paſſions, la diverſité des mœurs, la diſproportion des eſprits, la bizarrerie des inclinations, l'inégalité des talents, des conditions, des fortunes; les rapports & les différences

des vertus & des vices, leurs causes, leur naissance, leurs progrès & leurs suites. Quel sujet plus propre à donner au génie tout l'essor dont il est capable!

Si l'éloge qu'on fait ici de la Morale, quant à la partie littéraire, & aux agréments dont on dit qu'elle est susceptible, rencontroit des incrédules, il ne faudroit, pour les convaincre, que les engager à relire avec attention, le Télémaque & les caracteres de la Bruyere. « Le » Télémaque offre tout ce qu'il » faut, non-seulement pour for- » mer un Sage, un Héros, mais » même un Virgile & un Cicéron. » Les leçons & les préceptes que donnent Horace & Quintilien pour l'éloquence & la Poësie, sont réduits en exemples dans l'ouvrage de l'Archevêque de Cambrai.

Voici comment l'Auteur s'exprime au sujet de la Bruyere: nous croyons devoir citer en entier ce morceau: « Quel modele de bon

» goût, que les caracteres & les
» mœurs du ſiécle ! Brillant dans le
» pinceau, variété dans les por-
» traits, force dans les tableaux,
» vivacité dans les couleurs; à cha-
» que pas on ſe voit arrêté par de
» nouvelles beautés d'autant plus
» frappantes, qu'elles ſemblent s'ê-
» tre placées d'elles-mêmes dans
» tout le cours de l'ouvrage. Une
» diction pure, des idées rendues
» avec netteté, un ſtyle aiſé, cou-
» lant, & quelquefois ſublime;
» des expreſſions choiſies, ſouvent
» neuves, & cependant naturelles.
» Hazarderois-je de dire que ce
» chef-d'œuvre de Morale appren-
» droit mieux la pureté du ſtyle,
» les agréments & les fineſſes de
» notre langue, que la meilleure
» Grammaire Françoiſe? Il me ſem-
» ble trouver Vaugelas & Bou-
» hours dans la Bruyere, ſans trou-
» ver cependant la Bruyere dans
» Vaugelas & Bouhours.

Pourquoi faut-il que ces Ecri-

vains immortels n'aient pas eu plus d'imitateurs dignes d'eux ? Cette disette même d'excellents Moralistes est, selon M. de B. une nouvelle raison qui devroit engager nos Auteurs à travailler moins sur des sujets de Littérature, que sur des sujets de Morale.

Nos Bibliotheques sont remplies de morceaux d'éloquence, & de chef-d'œuvres de Littérature ; mais il est peu de bons Livres de Morale. Décorera-t-on, en effet, *dit notre Auteur*, du nom d'ouvrages de goût, d'ouvrages estimables, mille productions seches & insipides, qui n'ont pas été censurées, parce qu'elles n'ont pas été lues. Nous avons des essais de Morale, des réflexions sur les hommes & sur leurs caracteres, des pensées diverses. Nous ne manquons pas d'œuvres mêlées, de dissertations sur les mœurs, sur les passions, sur les vertus & les vices : « A le bien » prendre cependant, *continue M.*

» *de B.* cette abondance apparente
» n'eſt qu'une diſette réelle; les Au-
» teurs de ces différents Livres ont
» manqué leur but... Contents d'en-
» taſſer raiſonnement ſur raiſonne-
» ment, la plûpart ont négligé les
» graces de la diction comme des
» ornements étrangers à leurs ſu-
» jets; très-peu ont approfondi
» leurs matieres, & preſque tous
» n'ont donné que des penſées
» froides & ennuyeuſes, ſans
» ordre, ſans juſteſſe. Eſprits durs
» & ſtériles, ils n'ont rempli leurs
» ouvrages didactiques que de ré-
» flexions vagues & triviales; ils
» écrivoient ſur les paſſions com-
» me des hommes qui n'en avoient
» pas. » A parler en général, ces jugements ſur nos Ecrivains Moraliſtes paroîtroient au moins bien ſéveres, ſi, on les prenoit à la rigueur. Mais on ne doit pas oublier que c'eſt ici un diſcours oratoire, & que l'éloquence ne peut ni ne doit être aſſujettie aux loix d'une

récision exacte jusqu'au scrupule.

On cultive avec ardeur toutes les parties de la Littérature, on épure la Langue, on embellit les Sciences & les Arts. L'homme pénetre jusqu'au centre de la terre, il s'éleve jusqu'aux cieux pour connoître ce qui s'y passe; il interroge la nature, sonde ses decrets les plus cachés; il porte l'audace & l'impiété même jusqu'à vouloir faire rendre compte à Dieu de ses actions & de ses desseins, & à la Religion de ses vérités & de ses mysteres; & rarement songe-t-il à rentrer au fond de son cœur, pour y apprendre ce qu'il est, ce qu'il doit être; la nature de son ame, ses devoirs, sa destination, pour en instruire les autres, les éclairer par ses lumieres, & les corriger par ses leçons. En un mot, *conclut l'Auteur de ce Discours*, on néglige la Morale; on la laisse aux scholastiques qui la défigurent, & aux Prédica-

teurs que très-souvent on ne va point entendre.

Quelle peut être la cause de l'espece de discrédit où les Ecrivains laissent les objets de la Morale ? seroit ce parce qu'on auroit tout dit sur une matiere aussi utile, & que nous ne pourrions que glaner d'après ceux qui nous ont précédés ? Mais il s'en faut beaucoup qu'on ait épuisé une mine aussi riche & aussi féconde. A-t-on dévoilé tous les ressorts du cœur humain ? l'a-t-on approfondi dans toutes ses situations, *demande M. B.* L'homme essentiellement est toujours le même ; un siécle, à le bien prendre, n'est que le tableau, n'est que l'écho d'un autre siécle : mais la différence des circonstances fait naître des idées différentes, & se présente sous des points de vue entiérement dissemblables. Malgré les recherches les plus exactes, il échappe toujours quelque chose à

à la pénétration des Ecrivains ; il reste toujours quelque objet inconnu, ou qui peut être développé plus heureusement. Un des Philosophes Moralistes qui malgré les écarts de son imagination, a le plus étudié & le mieux connu le cœur humain (Montagne), disoit avec vérité : *l'homme est un sujet merveilleusement vain, divers & ondoyant ; il est mal aisé d'y fonder un jugement constant & uniforme.* Aurions-nous donc plus besoin de Littérature que de Morale ? serions-nous plus sages, qu'éloquents & savants ? Les apparences déposent contre cette conjecture : sont-elles trompeuses ?

Nul siecle plus poli, plus brillant que le nôtre, & que celui qui l'a précédé. Nul siecle plus fertile en grands génies, en Savants, en Orateurs, en Poëtes : peut-on ajoûter en hommes vertueux ! L'esprit & le bon goût y fleurissent dans

toute leur étendue: la raiſon y jouit-elle de tous ſes droits? Nous avons des Académies d'Arts, d'Eloquence, d'Inſcriptions, de Sciences, & de Belles-Lettres, & nous n'en avons pas pour les mœurs... On a développé les Myſteres les plus obſcurs; on eſt à préſent guidé par des connoiſſances sûres & préciſes; par-tout l'ignorance eſt bannie: le vice l'eſt-il?... L'éloquence eſt dans toute ſa pureté: les mœurs ſont-elles dans toute la leur? Je n'oſe l'examiner, de crainte d'en trop découvrir. Nous avons les lumieres & les graces d'Athenes & de Rome; mais il s'en faut bien que nous ayions les vertus de Lacédémone. Notre ſiecle ne peut être ni plus éclairé, ni plus corrompu; vérité trop triſte & trop humiliante pour l'humanité, *dit M. de B.* pour que je veuille la prouver. Combien d'Ecrivains de nos jours n'ont employé leurs

talents pernicieux qu'à diſtiller dans leurs Ouvrages un poiſon d'autant plus funeſte, qu'il eſt plus ſubtil & plus caché ? Livres odieux, dont le but n'eſt que de faire triompher le vice & l'irréligion ; dangereux & mépriſables Auteurs, qui ne doivent leur célebrité qu'à notre peu de ſageſſe & de retenue. Mon deſſein n'eſt pas de déclamer ici contre leur doctrine impie, ou de la combattre ; je laiſſe ce ſoin à de plus habiles. Nouvelle Citoyenne de Geneve, je ne prétends pas non plus attribuer aux Sciences & aux Arts le déreglement des mœurs : les écarts de quelques eſprits pervers & corrompus, ne peuvent altérer la pureté des Sciences, ni diminuer les avantages qu'on en retire ; l'abus qu'on fait d'une choſe utile n'ôte rien à ſon mérite. M. de B. ne voudroit que réveiller l'émulation, & ranimer le courage de nos Auteurs ſur une matiere plus

néceſſaire & plus importante que celles qu'ils traitent ordinairement; matiere dans laquelle ils atteindroient ſouvent le but qu'ils ſe propoſent dans d'autres moins eſſentielles : matiere enfin ſur laquelle nous avons peu d'Ouvrages capables de réformer les mœurs, dans un temps où il ne nous manque peut-être que la ſageſſe & la vertu.

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que cet article n'eſt guéres qu'un tiſſu de citations, quoique nous ne les ayions pas exactement marquées. En tranſcrivant une grande partie de ce diſcours, nous avons cru que nos Mémoires y gagneroient: peut-être auſſi Mademoiſelle de Bermann n'y perdra-t-elle pas. Son diſcours trop peu répandu juſqu'ici, en ſera plus connu ; il n'en ſera dès-lors que plus eſtimé. Ceux qui le liront en entier y trouveront de l'élégance & de la pureté dans le ſtyle, de l'ordre & de la

netteté dans les idées, de la nobleſſe dans les images, & de la fineſſe dans les penſées. Il y regne un ton de Philoſophie modeſte & vertueuſe, bien ſupérieure encore aux talents de l'eſprit, & qui donne l'idée la plus avantageuſe du caractere de l'Auteur. Nous ne devons pas oublier de dire que ce diſcours eſt l'ouvrage d'une Demoiſelle de condition, qui n'a que 18 ans.

ARTICLE XXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

HISTOIRE CRITIQUE *de Nicolas Flamel & de Pernelle sa femme*, recueillie d'Actes anciens qui justifient l'origine & la médiocrité de leur fortune, contre les imputations des Alchymistes. *On y a joint le Testament de Pernelle & plusieurs autres Pieces intéressantes*. Par M. L. V.... (in-12. pag. 404.) *Chez Desprez rue Saint Jacques*. Nicolas FLAMEL étoit au XIV. & au XV. siecle un Ecrivain, Libraire-Juré en l'Université de Paris. On a son Testament qui contient une longue

ſuite de legs. Cet étalage conſidéré au coup-d'œil, & ſans les obſervations que ſuggere la critique, a fait croire que ce Particulier avoit été fort riche, & que ſes biens lui étoient venus de la ſource hermétique, c'eſt-à-dire par les opérations de l'Alchymie. On fait voir dans cette Hiſtoire que toutes les donations de ce perſonnage n'excedent pas la ſomme de 2000 l. tournois, ſomme qui peut revenir à quatorze ou quinze mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. C'eſt toujours beaucoup pour un ſimple Marchand de Manuſcrits, & pour un temps où l'on faiſoit peu d'accueil aux Lettres. Ajoutez-y la défaveur des circonſtances : Flamel mourut en 1418 ; ſa vie par conſéquent répond à l'époque la plus fâcheuſe de notre Hiſtoire : mais enfin il ne falloit pas être Alchymiſte pour amaſſer tout ce que Flamel poſſédoit ; une induſtrie ſoutenue & une œconomie conſtante ont pu

ouvrir cette mine de richesses. L'Auteur de cette Histoire est le même qui donna en 1758 un *Essai Historique sur l'Eglise de S. Jacques de la Boucherie.* Les recherches, la critique & l'exactitude sont le caractere de ces deux Ouvrages. Il seroit à souhaiter que l'Auteur eût embrassé des objets plus analogues au goût & à la curiosité de tous les hommes de Lettres. Il est pourtant utile qu'il y ait toujours dans une Nation des Ecrivains laborieux qui se chargent de ces sortes d'examens un peu minucieux, mais souvent liés à des évenements considérables. Notre Abbé Lebeuf n'existe plus: il est à-propos que son genre ne soit pas éteint avec lui. L'Historien de Flamel pourroit courir à-peu-près cette carriere, & il écrit mieux que l'Abbé qu'on vient de nommer.

Œuvres de Messire Esprit FLECHIER, *Evêque de Nismes, l'un des XL. de*

l'Académie Françoise, contenant tous ses Ouvrages imprimés & un grand nombre de Manuscrits : précédées de la vie de ce Prélat, & accompagnées de notes & d'éclaircissements historiques, (8 vol. *in*-4°. par souscription), *par M.* MENARD, *Conseiller au Présidial de Nismes, de l'Académie Royale des Inscriptions & belles-Lettres.* On desiroit depuis long-temps une collection entiere des Œuvres de M. Flechier. Ce nom rappelle un des Maîtres de l'Eloquence Françoise, sur-tout en ce qui concerne l'harmonie du discours. M. Menard qui a des droits particuliers sur tout ce que Nismes a produit, acquis, possédé, conservé, entreprend cette tâche. Il a recueilli tous les membres épars de Fléchier, & il va en former un corps de huit *in*-4°. dont le prix total pour les Souscripteurs sera de 72 liv. en quatre divisions. La premiere sera délivrée en Juillet

1761, chez Ballard, rue S. Jean de Beauvais; à Sainte Cécile.

On distribue chez Prault, Quai de Gesvres, le premier volume du *Dictionnaire raisonné des Domaines & droits Domaniaux, & des droits de Contrôle des Actes des Notaires, & sous signatures privées, Insinuations laïques, centieme denier, Petit scel, Contrôle des Exploits, Formules, Greffes, Droits réservés, Francs-fiefs, Amortissements, & nouvel Acquêt.* (3 vol. *in*-4°. 10 livres 10 sols chaque vol. broché). *L'Ouvrage est imprimé à Rouen, chez Jean-Joseph Le Boullanger, Imprimeur du Roi, &c.* Le *Prospectus* qui est public depuis un mois, expose tous les rapports & tous les avantages de cette collection; & à la fin on donne un exemple de l'exécution du Dictionnaire, en copiant un article qui est ABANDONNEMENT *volontaire des biens, &c.* Il

paroît par ce modele que l'Ouvrage doit être fort inſtructif.

Humblot & Brocas, rue S. Jacques, diſtribuent en 2 vol. *in*-12 une Traduction nouvelle de la *République de Platon*, Ouvrage qu'on dit fait avec beaucoup de ſoin, & dont nous rendrons compte inceſſamment.

Le cinquieme volume du grand *Dictionnaire Univerſel des Sciences Eccléſiaſtiques*, paroît chez Rollin, Jombert & Bauche, avec des additions conſidérables. Les ſavants Auteurs de cet Ouvrage promettent un ſixieme volume par forme de ſupplément, & l'on ne peut qu'agréer ce préſent qu'ils font encore au Public.

De Bure l'aîné va publier une nouvelle Edition en quatre volumes *in*-8°. de l'*Abregé de la vie des Peintres*, Ouvrage qu'on avoit en

3 vol. *in*-4°. Il s'y trouvera quatorze nouveaux Portraits, & quantité d'additions, de changements & d'améliorations.

Le ſieur le Mire, Graveur, rue Pavée S. André des Arts, vient de graver une *Vue du Mont Véſuve* tel qu'il étoit en 1757. Cette Eſtampe qui a 16 pouces de long, ſur 11 ou 12 de haut, eſt d'après un Tableau peint ſur le lieu par le ſieur De la Croix, Eleve du célebre M. VERNET. On voit, dans ce morceau, le Volcan jettant des flammes, & lançant ſa lave de toutes parts. Du côté droit ſort un ruiſſeau de matieres enflammées qui roulent juſques dans la campagne. Au bas de l'Eſtampe paroît une partie de la Ville de Portici, & une côte de mer bordée de rochers. Vers la gauche, tout-à-fait ſur le devant, ſont des Pêcheurs occupés de leur travail, & beaucoup de barques répandues çà & là, des filets, des an-

tres, des paniers remplis de poisson, &c. Tout ce morceau n'est éclairé que du croissant de la lune, & des flammes qui sortent du Volcan. Cette demi clarté jointe à l'air de la mer, à l'apreté du terrein, à l'horreur de ce Mont sillonné de laves, opere un effet très-piquant. L'Estampe d'ailleurs est gravée avec beaucoup de finesse, de précision & de vérité.

Le Pendant de ce Tableau du Vésuve *est* encore une marine peinte par M. De la Croix, & gravée par M. le Mire. Un soleil couchant éclaire l'Isle de Nosida, près de Pouzzoles, dans le Golfe de Naples, où l'on voit les ruines d'un Temple consacré à Venus. Cet édifice étoit une Rotonde soutenue par des Colonnes dont on ne distingue pas bien l'ordre, parce que les bases & les chapiteaux sont fort endommagés. On apperçoit des restes de voute, & une partie de l'intérieur, avec une muraille d'en-

ceinte qui subsiste d'un côté. Sur le devant & à la côte sont des Pêcheurs, & dans le lointain quelques vaisseaux. Le vague de l'air rend aux yeux les rayons de ce soleil couchant si favorable à l'effet que doit produire une marine.

Au reste, les deux Tableaux d'après lesquels M. le Mire a gravé, ont été tirés du Cabinet de M. Du Bocage, qui les a fait peindre durant son voyage d'Italie en 1757.

Le sieur de NEUFFORGE, Architecte & Graveur, rue S. Jacques, au Chariot d'or, va distribuer le cinquieme volume de son *Recueil élémentaire d'Architecture*. On a débité les quatre autres par cahiers de 6 feuilles grand *in*-fol. chacun, & du prix de 20 sols chaque cahier. En 1757 & 1758, cet Artiste présenta son Ouvr-ge à l'Académie Royale d'Architecture qui l'approuva. Ce qu'on remarque de plus intéressant dans cette collection,

c'eſt le bon ſtyle, la compoſition ſage, l'invention ſubordonnée aux regles, l'éloignement du frivòle, du bizarre & du ſingulier. Le cinquieme volume qui va paroître, préſentera des jardins de propreté, des treillages, des fontaines jailliſſantes, des grottes, des orangeries, &c. Les ſujets des quatre autres volumes répartis en 48 cahiers, ſont énoncés dans une feuille imprimée qui ſe diſtribue auſſi chez l'Auteur.

Le ſieur TARDIEU, Gravêur du Roi, rue du Plâtre à Paris, vient de donner au Public le Portrait de M. le Comte de LOUDON, l'un des Généraux de Leurs Majeſtés Impériales, gravé de grandeur *in*-4°. d'après un Portrait très-reſſemblant venu d'Allemagne. *Le prix eſt de* 1 *liv.* 10 *ſols.*

JOULLAIN, Quai de la Mégiſſerie à la Ville de Rome, vend

deux cahiers de six feuilles, représentant divers sujets exécutés en Porcelaine à la Manufacture Royale de France, composés jusqu'en 1757 par M. Boucher, dessinés par M. Falconet fils, & gravés par le sieur Tardieu. Ces morceaux dont les modeles charmants sont entre les mains de tout le monde, ont été gravés avec tout le soin possible, & on n'a rien négligé pour en conserver l'esprit: on se propose d'en donner la suite à laquelle on apportera la plus grande attention. *Le prix de chaque cahier est de* 1 *livre* 10 *sols.*

Nous ajoutons à cette Annonce qui est du Marchand, que ces sujets sont dans le goût de ceux qu'on a tirés d'*Herculanum ;* savoir, des Bergers & des Bergeres, des Enfants qui s'amusent, &c. Il paroît que le naturel des physionomies & la facilité des attitudes font le mérite principal de ces jolies bagatelles.

Le sieur Lattré Graveur, rue S. Jacques, à la Ville de Bordeaux, publie,

1°. L'ATLAS MILITAIRE, par M. Rizzi Zannoni, de la Société Cosmographique de Gottingue, Professeur de Géographie, où l'on a distingué par des couleurs les marches & campements des Armées, depuis 1756, jusqu'à la fin de 1761. Pour rendre cet Atlas plus intéressant, & se conformer au goût d'un grand nombre d'Officiers de distinction, on y a joint un *Journal* bien circonstancié *de la guerre présente depuis son commencement jusqu'à présent*; (format *in*-18). L'Atlas se vend relié en maroquin avec le Journal 7 liv. en veau 6 liv.

2°. L'ATLAS GE'OGRAPHIQUE du même Auteur, contenant la Mappemonde, & les quatre parties avec les différents Etats d'Europe, faisant ensemble 30 feuilles aussi *in*-18. relié en maroquin 9 liv. en veau 8 livres.

Février, 1762.

3°. Un très-beau PLAN DE DIJON en deux feuilles, avec une vue & les principaux édifices de cette Ville, artistement arrangés des deux côtés du plan. Le sieur Lattré prévient qu'ayant gravé ce plan pour les Etats de Bourgogne, il n'en sera vendu qu'un très-petit nombre dont il a été gratifié.

Duchesne, rue S. Jacques, publie *le second Supplément à la France Littéraire* de l'année 1758, pour les années 1760 & 1761. Il faut lire l'AVERTISSEMENT, 1°. parce qu'il fait connoître les avantages & les moyens de donner une exactitude parfaite au Catalogue appellé *la France Littéraire*, 2°. parce qu'il énonce en détail toutes les sortes d'états, & toutes les Provinces d'où sont sortis les gens de Lettres actuellement existants. On diroit presque de cette grosse Compagnie ce que le Poëte dit de l'Armée d'Antoine :

Variis Antonius armis
Bactra vehit secum.

Le même Libraire distribue *le Calendrier des Princes & de la Noblesse*, contenant l'état actuel des Maisons Souveraines, Princes & Seigneurs de l'Europe, & de la Noblesse de France, par ordre alphabétique, extrait du Dictionnaire Généalogique, Héraldique, Historique, & Chronologique, avec des additions, changements & augmentations, par le même Auteur, pour l'année 1762. (*in*-12.)

On trouve aussi chez ce Libraire L'ALMANACH PARISIEN, *en faveur des Etrangers & des personnes curieuses, indiquant par ordre alphabétique tous les monuments des beaux Arts répandus dans la Ville de Paris & aux environs, &c.* C'est un abrégé de nos deux voyages pittoresques imprimés plusieurs fois : il y a réellement des Curieux qui veu-

lent voir tout ce qu'il y a de beau, ou qui passe pour tel dans une Ville comme Paris & dans les lieux circonvoisins. Le Calendrier qu'on annonce est un Nomenclateur, une espece de *Cicérone*, comme parlent les Italiens. Il paroît assez instruit, & il est sur-tout très-portatif, qualité essentielle dans un meuble qui doit accompagner par-tout les Curieux.

Il a été découvert depuis peu une nouvelle Source d'Eau-Minérale à Merlange, près la Ville de Montereau-Faut-Yonne, & la Faculté de Médecine de Paris, sur le rapport de Messieurs Cantwel, Hérissant, & de la Riviere le jeune, commis par elle à l'analyse de cette eau, a jugé *qu'elle étoit savonneuse & purgative, & qu'elle sera excellente & très-avantageuse dans les cas, où l'on soupçonnera des acides dans les premieres voyes; qu'elle deviendra alors purgative, & que*

de plus en paſſant dans le ſang elle produira l'effet apéritif; qu'elle ſera très-bonne & très-utile pour les tempéraments foibles, aux viſcères délicats, ſuſceptibles d'irritation, & dans les maladies des reins, de la veſſie, &c.

Les Bureaux ſeront à Paris chez le ſieur de Nangis, Propriétaire deſdites Eaux, rue des vieilles Etuves S. Martin, vis-à-vis le Serrurier, & chez le ſieur Hériſſant, Marchand Apotiquaire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Noyers.

Meſſieurs les Médecins, Chirurgiens de la Province, pourront, ainſi que tous Particuliers, s'adreſſer auxdits Bureaux, d'où le ſieur de Nangis leur fera les envois qu'ils deſireront. Ils ſont priés d'affranchir leurs Lett[illegible]es : ils peuvent être sûrs pour [illegible] [illegible]rde & qual[illegible] deſdites Eaux, [illegible] oche. du J[illegible] plus de huit m[illegible] corruption.

de quatre pi[illegible] &

Février, 1762.

Elles ſeront cachetées d'un cachet qui a pour empreinte une Mer agitée & un Ange aîlé.

Le rapport de Meſſieurs les Médecins de la Faculté, Commiſſaires nommés pour l'examen des Eaux ſuſdites, eſt imprimé & ſe diſtribue chez la Veuve Quillau, rue Galande.

A Pont-à-mouſſon, le 23 Janvier 1762.

M. R. P.

On a obſervé ici le 21 à huit heures 55 minutes, une aurore boréale. Le ſegment obſcur qui bornoit l'horizon, pouvoit avoir alors ſon extrémité du côté du Septentrion élevée à la hauteur de quatre degrés. L'extrémité ſupérieure de l'arc lumineux n'[illegible] pas bien tranchée : [illegible] oit diſtinctement [illegible] oit pas les étoiles [illegible] agon, quoiqu'elle [illegible] A 9 heures 10 minu- [illegible] ieux s'étoit élevé juſ-

qu'à la hauteur de celle de ces étoiles qui eſt la plus éloignée du pole. Les jets de lumiere qui étoient aſſez foibles, ne s'élevoient pas au-delà de quarante-cinq dégrés; ils étoient convergents vers le Nord, & tout le phénomene paroiſſoit décliner de 12 dégrés vers l'Occident. Je ſuis, &c.

J. B. Barlet, Jéſ.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Février 1762.

ARTICLE XXV. Le Pitture Antiche d'Ercolano, &c. *Peintures antiques d'Herculanum*, p.

ART. XXVI. *Élém[illegible] de M[illegible] Théorique & P[illegible]*

ART. XXVII. *D[illegible] & les effets du[illegible] tre ſon nom à l[illegible]*

ART. XXVIII. *Lett[illegible] tages & l'origin[illegible] Février, 1762.*

Françoise. 431

ART. XXIX. *Recueil de Mémoires concernant l'Oeconomie rurale, &c.* 446

ART. XXX. *Essai sur le mouvement composé.* 457

ART. XXXI. *Tragédies de Sophocle, traduites par M. Dupuy, &c.* 486

ART. XXXII. *Esprit des Tragédies & Tragi-Comedies, &c.* 501

ART. XXXIII. *Apologie du Célibat Chrétien, &c.* 510

ART. XXXIV. *Bibliotheque portative des Peres de l'Eglise, &c.* 521

ART. XXXV. *Discours qui a remporté le prix des Sciences, au jugement de la Société Royale de Nancy, en l'année 1761, &c.* 539

Nouvelles Littéraires. 558

... le 15 Janvier 1762.

... N, *Docteur de la Maison ... Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mars, 1762.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1762.

SE DISTRIBUENT A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 792 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	11.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	4.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mars, 1762.

ARTICLE XXXVII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'au regne de Louis XIV. Par M. VILLARET. Tom. X. in-12, (prix 3 liv. relié.) A Paris, chez Desaint & Saillant,

rue Saint-Jean-de-Beauvais. M. DCC. LXI.

NOus reprenons cette Hiſtoire bien commencée par M. l'Abbé Velly, & mieux continuée encore par M. Villaret. Le dixieme tome comprend preſque tout le regne de Charles V. Prince d'immortelle mémoire. Il ſemble placé dans nos Annales entre le Roi Jean & le Roi Charles VI. pour briller d'une lumiere plus vive. Fils d'un pere qui n'eut que de la valeur & de la ſincérité ; pere d'un fils qui n'eut pas même l'avantage de connoître ſes bonnes qualités, Charles fut vaincre ſans être guerrier ; être droit & fidele ſans ceſſer d'être politique. Il connut ſes forces & celles des autres. Il régna par le génie, par la prudence, par la probité ; trois dons précieux qui ne ſe rencontrent preſque jamais dans le même homme ; & ces dons il les poſſéda preſque ſans mêlange de défauts. Il eſt,

en quelque ſorte, plus difficile de trouver des taches dans ſa vie & dans ſon regne, que de remarquer une ſeule vraie vertu dans la plûpart des prétendus grands hommes, dont la flatterie fait ſi ſouvent l'éloge.

M. Villaret commence par tracer en grand le portrait de ce Monarque ſi parfait & de ce regne ſi glorieux. On entre volontiers dans la lecture d'un Livre où l'on eſt ſûr de trouver de l'honneur, des vues, des ſuccès; où l'on doit avoir continuellement ſous les yeux un Roi qui *fut généreux avec œconomie, également éloigné de l'avarice & de la prodigalité, exact à remplir les obligations ſacrées de la Religion;* un Roi qui *étoit la meilleure tête de ſon Conſeil*, mais qui avoit la ſage pratique *d'écouter tous les avis, & qui ne rougiſſoit pas de réformer le ſien;* un Roi *ſous qui l'Etat reprit une nouvelle face, & la Nation recouvra ſon ancien luſ-*

tre ; un Roi enfin qui *travailla toute ſa vie pour le bonheur de ſes Sujets, qui les aima, qui en fut aimé, & qui mérita leur plus tendre attachement.*

Notre Hiſtorien eſt fidéle à ſon plan. Il ſe propoſe de faire connoître les mœurs, les uſages, la Juriſprudence, l'Ordre militaire, l'état des Sciences, les préjugés, les abus, les reſſorts bons ou mauvais, ſecrets ou publics qui ont produit les événements. Il a recueilli par conſéquent des anecdotes ; il a dépouillé les monuments où l'on peint les diverſes ſituations de la France & des François, où l'on rend compte des goûts régnants, des maximes nationales, des principes introduits, adoptés, maintenus en divers temps. Tout ceci caractériſe le génie François : génie toujours le même au fond ; quoique diverſifié dans les détails, par les révolutions des temps, par les méthodes d'éducation, par les accidents moraux & politiques.

La Nation a toujours été guerriere ; mais cette ardeur s'eſt manifeſtée diverſement, ſelon les ſiécles & les occaſions. La Chevalerie, par exemple, a régné parmi les Militaires, & en a fait des hommes intrépides. Ce goût a paſſé pour faire place à l'émulation, à l'honneur national, à l'eſpoir des récompenſes ; trois ſources de valeur tout auſſi fécondes que le goût de la Chevalerie ; & c'eſt dire beaucoup. M. Villaret voulant faire connoître les inclinations & les exercices de nos anciens *preux Chevaliers*, abrege le grand Ouvrage donné, il y a quelques années, par M. de Sainte-Palaye. On voit là les avantages & les défauts, les ſuites bonnes & mauvaiſes de la Chevalerie, morceau intéreſſant par la ſingularité des mœurs antiques qu'on y peint, & par le contraſte de nos mœurs qu'on leur oppoſe.

Notre Légiſlation ne s'eſt perfectionnée que fort lentement. Il

a fallu de bons Rois, de grands Miniſtres, & des Magiſtrats très-éclairés pour porter la lumiere dans cette partie ſi eſſentielle du gouvernement. Mais M. Villaret remonte juſqu'au principe même des Loix, juſqu'à l'idée qu'on doit avoir de la vertu, & de ſon influence dans l'adminiſtration des affaires publiques. *S'il n'y a pas de mœurs, que peuvent les meilleures Loix? La vertu, dans quelque ſens qu'on l'entende, eſt auſſi néceſſaire dans les Monarchies que dans toute autre forme de gouvernement.* Cette obſervation attaque de front l'Auteur célebre de l'Eſprit des Loix. On ſait qu'il ſoutient *cet étrange paradoxe, que la vertu n'eſt point le principe du gouvernement monarchique*; mais « gardons-nous, *reprend notre Au-» teur*, de diſpenſer le genre hu-» main de vertu.... Si tous les » Membres de la Société, unique-» ment occupés de leur intérêt par-» ticulier, deviennent injuſtes, vi-

» cieux, foibles & méchants; vai-
» nement les Loix les rappelleront
» au bien général; elles n'auront de
» pouvoir que contre ceux qui ne
» pourront s'y soustraire, & bien-
» tôt elles ne contraindront per-
» sonne. » Si M. Villaret semble
quitter ici le caractere d'Historien
pour s'ériger en Moraliste, ne
croyons pas qu'il s'écarte pour cela
du plan de son Ouvrage; c'est mê-
me tout le contraire. Le genre de
cette Histoire est philosophique:
on n'y décrit pas simplement les
faits extérieurs; on ne s'y borne
pas à des époques ou à des circons-
tances d'éclat; on sonde l'intérieur,
on pénétre les causes, on compare
les rapports. Et comme un Esprit
des Loix qui seroit vrai, juste, in-
contestable, répandroit un grand
jour sur tout ce fond d'Histoire,
comme il y développeroit cent
choses qui tiennent à la constitu-
tion primitive; aussi ne peut-on at-
tendre qu'obscurité, illusion, faux

principes & conséquences chimériques d'un Esprit des Loix tel qu'on nous l'a donné, sans doute avec beaucoup de finesse & d'intérêt; mais avec peu de raison & encore moins de véritable érudition. Or ce qui s'y trouve de plus défectueux, de plus dangereux même, c'est l'exclusion qu'on y donne à la vertu dans le gouvernement monarchique; de-là résulte un systême qui n'est bon qu'à remplir les Royaumes d'hommes sans mœurs, & de Sujets indociles.

Dans toute la suite de ce volume M. Villaret a soin de rappeller les diverses Ordonnances qui ont été portées sous le regne de Charles V. Il y en a pour confirmer les Officiers de Judicature dans leurs emplois, pour remédier à l'altération des monnoies, pour soulager les Provinces ruinées par les guerres, pour rétablir les domaines du Souverain, pour arrêter la fureur des jeux de hazard, pour réprimer

les entreprises des gens de guerre sur les Citoyens, pour diminuer le nombre des Procureurs au Châtelet de Paris, pour régler les droits d'amortissements & de francs-fiefs, &c. La plus célebre des Loix du sage Monarque, est celle du mois d'Août 1374, laquelle fixe la majorité de nos Rois à l'âge de quatorze ans. On devroit la lire telle que la présente le texte original: le préambule est un chef-d'œuvre de raison, de sagesse, de prévoyance. On voit assez que Charles V. a fait en cette occasion l'emploi que Tribonien fit sous Justinien; c'est-à-dire, qu'il a libellé lui-même les motifs de la Loi: aussi s'agissoit-il d'une cause majeure & d'un article qui devoit être désormais fondamental dans la Monarchie.

Notre Auteur rend la substance de tous ces sages Réglements. Il raisonne même sur chacun autant qu'il est nécessaire pour en faire connoître l'esprit, l'occasion & le

vrai sens. La source principale d'où ces monuments sont tirés, est la grande & riche collection de Messieurs de Lauriere & Secousse. Communément les citations sont justes : nous remarquons cependant, pour plus grande exactitude, que l'Ordonnance de 1324 touchant les francs-fiefs, citée à la page 431 du volume que nous analysons, ne porte pas le laps de 30 années, mais celui de 60, au bout desquelles on devoit être soumis à payer le revenu de deux, ou même d'un plus grand nombre d'années, si l'on possédoit des fiefs sans la permission du Roi. On peut voir le premier tome des Ordonnances, pag. 786.

Quoique Charles V. n'ait point été guerrier comme son pere & comme tant d'autres Rois ses prédécesseurs, l'Histoire de son regne présente néanmoins le tableau de beaucoup d'exploits militaires. Les François de ce temps-là se battent

presque sans cesse : tantôt ils défendent leur propre pays contre les Anglois, ou contre les Aventuriers si connus sous le nom de *Compagnies* ; tantôt ils font des irruptions dans la Guienne & dans les autres Provinces qui étoient alors de la domination Angloise ; tantôt ils portent la guerre en Bretagne ou en Castille ; & presque par-tout l'illustre Bertrand du Guesclin est l'ame des entreprises guerrieres ; il reçoit l'impression puissante du génie de Charles, il exécute en campagne ce que le Monarque a conçu & minuté dans le cabinet. « Du » Guesclin, de l'aveu général, étoit » estimé le plus grand guerrier de » la Nation. Chevalier intrépide, » chef expérimenté, sincere, gé- » néreux, il couronnoit tant de » belles qualités par une vertu qui » leur ajoutoit un nouveau lustre ; » il étoit modeste. L'exemple de ce » Héros devroit faire rougir ces » hommes ambitieux, plus avides

» d'occuper les places éminentes ; » que jaloux de s'en rendre di» gnes. » En 1370 il fut fait Connétable, après avoir *supplié le Roi, avec une noble franchise, d'honorer de cette dignité quelqu'un qui la méritât mieux que lui.* M. V. transcrit d'après Froissard, les paroles mêmes du Monarque & de du Guesclin. C'est le langage naïf & tout ensemble énergique du quatorziéme siécle : ces morceaux répandus dans une Histoire, récréent & instruisent le Lecteur. Quelquefois les citations qu'on trouve ici, ne sont pas copiées mot pour mot ; quelques termes sont substitués * à d'autres, peut-être par inadvertence ;

* Par exemple, à la pag. 118, Henri de Transtamare écrit au Prince de Galles ; *nous vous serons au-devant* ; & l'on substitue, *nous vous irons au-devant.* A la pag. 162, Froissard parlant d'un Anglois nommé Wican, qui fut Evêque de Winchestre, dit qu'il étoit *dans la grace du Roi*, & l'on substitue *qu'il étoit bien auprès du Roi.*

mais ce ſont là des bagatelles qui n'alterent en rien la vérité des récits, & l'agrément des anecdotes.

Notre Auteur uſe en beaucoup d'endroits d'une judicieuſe critique. Il obſerve à propos, par exemple, qu'on ne doit pas ſuivre en tout le Roman en vers qui a été publié comme une *Vie de Bertrand du Gueſclin*. C'eſt de-là que ſont tirés pluſieurs traits dont on égaie le récit du voyage de ce Général à Avignon, pour obtenir, *dit-on*, du Pape Urbain V. une ſomme d'argent & des abſolutions. La narration eſt intéreſſante, mais très-probablement on l'a brodée dans le Roman indiqué ci-deſſus : c'eſt ce que remarque M. Villaret. Il n'approuve point non plus que du Gueſclin ſoit allé rançonner le Pape & la Cour Romaine immédiatement après que le S. Pere avoit contribué par ſes largeſſes à le tirer de la captivité où le tenoient les Anglois qui l'avoient fait priſonnier à

la bataille d'Auray. Cette obſervation eſt bien placée ; mais il vaudroit encore mieux ſe défier de la narration de Froiſſard, qui parle du rançonnement de la Cour Romaine, par du Gueſclin, que d'imputer à ce grand homme une ingratitude. On peut recuſer Froiſſard dans bien d'autres endroits ; dans celui, par exemple, où il prétend que le Pape Urbain V. déclara en conſiſtoire que le Roi de Caſtille Pierre le Cruel, *n'étoit mie digne de porter le nom de Roi, ni de tenir le Royaume.* Ce trait que notre nouvel Hiſtorien place auſſi dans une Note, ne peut ſe concilier avec tous les efforts que fit le Pape pour maintenir ce Prince ſur le Trône : les lettres qu'il écrivit à ce ſujet aux Rois d'Arragon, de Portugal, de Navarre, ſubſiſtent encore : on peut les voir dans les Annales de Raynaldi. Urbain V. eſt un des plus ſaints Pontifes & des plus éclairés qui aient tenu le S. Siége ; il n'a

jamais ſongé à ébranler le Trône d'un Roi légitime tel qu'étoit D. Pedre. C'eſt ce qu'on pourroit démontrer dans une diſſertation ſuivie & détaillée.

M. Villaret ſe rendroit volontiers à ces preuves ; car cet Auteur eſt équitable, impartial, reſpectueux même à l'égard des perſonnes & des choſes qui portent les caracteres de la Religion. C'eſt une juſtice que nous lui avons rendue en parlant de ſon Hiſtoire du Roi Jean. Il la mérite également pour celle de Charles V. il n'a pris le ton de la critique en ce point qu'une ſeule fois, encore eſt-ce d'après un de nos plus célebres Hiſtoriens, qui, ſans trop de néceſſité, a témoigné de l'humeur contre les révélations de Sainte Catherine de Sienne. M. Villaret le copie & le cite à la pag. 347 de ce dixieme volume. Nous ne lui en faiſons pas un crime, mais nous rappellons ſur cet objet la judicieuſe leçon du feu

Pape Benoît XIV. *On peut*, dit-il dans son grand Ouvrage de la Béatification & de la Canonisation des Serviteurs de Dieu, *sans mettre la foi en danger, ne pas ajouter foi aux révélations de Sainte Catherine de Sienne, de Sainte Brigitte, &c. pourvu que cela se fasse avec la modestie convenable, avec un légitime fondement, & sans aucune sorte de mépris.* * Et plus bas, il réfute Antoine de Dominis, qui, par pure envie de contredire, traitoit d'illusoires les révélations de ces Saintes. En pareille matiere, ce n'est jamais la qualité des faits qu'il faut attaquer, c'est la preuve; & il ne faut attaquer cette preuve que par de bonnes raisons, *cum bono fundamento*, dit le Livre déja cité.

---

* Potest aliquis salvâ & integrâ fide catholicâ assensum revelationibus prædictis non præstare, & ab eis recedere, dummodò id fiat cum debitâ modestiâ, cum bono fundamento & citrà contemptum. T. 3. *de Serv. Dei Beatif. Pag.* 759.

Ce vol. dixieme contient une multitude de grands traits qui intéressent extrêmement le Lecteur; nous ne voudrions pas en priver nos Mémoires : ainsi *nous donnerons un second Extrait.*

ARTICLE XXXVIII.

ELEMENTS DE MUSIQUE, Théorique & Pratique, suivant les Principes de M. RAMEAU, éclaircis, développés & simplifiés. (Vol. *in*-8°. pag. 236, sans le discours préliminaire & les Exemples gravés.) Par M. D'ALEMBERT, de l'Académie Françoise, des Académies Royales des Sciences de France, de Prusse & d'Angleterre, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suede, & de l'institut de Bologne. *Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée.* A Lyon, *Mars*, 1762.

chez Bruyſet, Imprimeur-Libraire, M. DCC. LXII.

LEs Grecs aimerent la Muſique, la cultiverent, & ne la ſurent preſque pas. Ils eurent une échelle diatonique, ſans cela on n'a ni mélodie ni chant; & cette échelle fut formée par l'inſtinct pur, ſans connoiſſance de la baſſe fondamentale; c'eſt-à-dire, ſans guide, ſans lumiere, ſans regle capable de vérifier les beautés d'une compoſition, & d'en dévoiler les défauts. Cependant l'échelle diatonique des Grecs ſuppoſoit une baſſe fondamentale: c'eſt ce que M. d'Alembert prouve très-bien. Ce peuple n'étoit pas en poſſeſſion de nos monoſyllabes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *&c.* mais il avoit l'équivalent, & M. Burette rapporte, d'après les Anciens, quatre monoſyllabes qui formoient le tetracorde Grec. Quatre tetracordes compoſoient les deux octaves; ce n'étoit en tout que qua-

torze notes, mais on ajoutoit à la tête du premier tetracorde un son qui équivaloit à notre *la :* puis ce tetracorde commençoit par *si*, & toute l'échelle ne contenoit que sept sons : le *si* par où l'on commençoit n'avoit point d'octave : ce qui devoit être ainsi, parce que la basse fondamentale ne donnoit point ce son. Notre Auteur rend parfaitement raison de cette singularité.

Les Modernes ont une échelle diatonique qui procede par *ut*, *re*, *mi*, *&c.* qui a une octave *UT*, qui suppose aussi une basse fondamentale, moins simple à la vérité, que celle des Grecs; mais capable de fournir toute la gamme : la raison de cela c'est qu'outre le mode *fa*, *ut*, *sol*, basse fondamentale des Grecs, la nôtre comprend le mode *ut*, *sol*, *re*. On voit aussi que notre gamme est bien plus facile pour l'intonation que celle des Grecs, puisqu'elle commence par *ut*, qui

eſt ici *le vrai guide de l'oreille.* Il y a dans ce Chapitre des développements qu'il faudroit rendre, même dans un Extrait ; & il ſeroit auſſi néceſſaire d'inſiſter ſur le *tempérament*, qu'on traite ici avec beaucoup de clarté & de préciſion ; mais les autres objets nous preſſent de hâter notre marche.

La baſſe fondamentale dirige auſſi les repos ou cadences. L'inſpection ſeule de cette baſſe fondamentale *ut*, *ſol*, *ut*, *fa*, *ut*, *ſol*, *re*, *ſol*, *ut* en eſt la preuve. On voit bien qu'il y a un repos plus abſolu de *ſol* à *ut* que de *re* à *ſol*, d'*ut* à *ſol :* ce dernier n'eſt même qu'un repos improprement dit, & qu'une cadence imparfaite. En général le repos le plus parfait arrive quand on retourne au générateur ; c'eſt *ſol*, *ut* en deſcendant, & *ſi*, *ut* en montant. Cette note *ſi* eſt appellée pour cela *note ſenſible*. Il ne faut pas s'étonner que nous recueillions preſque tous les termes de l'Art dans notre

notre Analyse : nous savons qu'en commençant à étudier les Livres de Musique, ces termes sont ce qui embarrasse le plus les Eleves. Combien d'entre eux se sont rebutés à la rencontre du *mode majeur & mineur*, de *l'accord parfait*, de la *note sensible*, du *tempérament*, du *double emploi*, du *genre chromatique*, *enharmonique*, *&c.* Or toutes ces choses n'ont aucune difficulté en elles-mêmes ; c'est-à-dire, que la moindre explication en donne une idée suffisante ; & de cette idée il est aisé de passer aux détails de la théorie, & aux profondeurs de l'Art.

Le Mode en général est l'ordre prescrit entre les sons. Le mode majeur a son échelle diatonique, qui est celle des Grecs, quand on ne suppose pour basse fondamentale que *fa*, *ut*, *sol*. Le mode mineur a aussi son échelle diatonique, dont un des caracteres principaux est qu'entre ses deux derniers sons

il n'y a qu'un demi ton ; au lieu que dans le mode majeur, entre les deux derniers ſons il y a un ton entier. L'Auteur expoſe encore d'autres différences, & cet article eſt un des plus diſcutés de ſon Livre. On ne doit pas ignorer que le mode mineur eſt une ſource de beautés & de variétés dans la Muſique. On paſſe d'un mode à l'autre ; par exemple, du mode majeur d'*ut*, au mode mineur de *la* ; & du mode mineur de *la*, au mode majeur d'*ut*, &c. Il faudroit voir chez M. d'Al. le Chapitre *des Modes relatifs*.

Il traite des diſſonances & de la méthode la plus propre à les ſauver ; elle conſiſte cette méthode dans le ſoin & l'adreſſe de donner à la diſſonance le caractere d'un ſon harmonique le plus qu'il eſt poſſible ; & pour cela, on fait monter ou deſcendre diatoniquement la diſſonance ſur une autre note qui ſoit l'une des conſonances de l'accord

ſuivant. Au reſte l'intervalle de ſeptieme, renferme lui ſeul toutes les diſſonances. On pourroit conſulter la Démonſtration du principe de M. Rameau (pag. 84) & le rapport qu'on en a fait à l'Académie des Sciences en 1749.

Le double emploi eſt une ſorte de licence qui met de grandes & belles variétés dans l'harmonie : il cauſe quelquefois des cadences rompues ou interrompues, dont on tire auſſi parti pour l'agrément d'une piece de compoſition.

Dans la proportion quintuple qui produit des tierces, on voit naître cette baſſe fondamentale *ut*, *mi*, *ſol dieſe* ; & l'intervalle entre *ſol* naturel & *ſol dieſe*, s'appelle *demi-ton mineur*, parce que ce demi-ton eſt beaucoup plus petit que le demi-ton qui eſt entre *mi* & *fa* de l'échelle diatonique. Ce demi-ton mineur, toujours déſigné par un *dieſe* ou par un *bémol*, conſtitue le genre *chromatique*. Il n'y a pas grand

appareil dans ce genre. Sans rien changer à la tonique, il ne s'agit que d'y ajouter un *dieſe* ou un *bémol*, & l'on a du *chromatique*. Si du demi-ton mineur on paſſe au quart de ton, tel que ſeroit par exemple *ſi dieſe*, on a de l'*enharmonique* : il eſt certain en effet que ce *ſi dieſe* ne differe d'*ut* que d'un quart de ton, puiſque le dieſe éleve *ſi* de la moitié du ton qui lui eſt propre, & que *ſi* ne differe par lui-même d'*ut* que d'un demi-ton. Ce quart de ton, au reſte, *eſt inappréciable à l'oreille, & n'a point lieu dans pluſieurs de nos inſtruments*. Mais on trouve le moyen de l'employer ſelon une méthode qu'explique M. d'Alembert : on a ſur le même ſujet une inſtruction ſatisfaiſante à la pag. 68 du Code de M. Rameau.

M. d'Al. dit auſſi quelque choſe du *Diatonique enharmonique*, où tous les demi-tons ſont majeurs; & du *Chromatique enharmonique*, où tous

les demi-tons ſont mineurs. On n'a point encore d'exemple de ce dernier genre.

Le premier Livre de ces Eléments eſt terminé par un Chapitre où l'Auteur obſerve que la mélodie naît de l'harmonie ; c'eſt-à-dire que les accords donnent le chant. Rien n'eſt plus certain, quoique les Anciens paſſent pour avoir ignoré ce principe : tout l'effet de leur muſique conſiſtoit dans le ſentiment & dans la mémoire : ſentiment qui affectoit l'ame pour le moment : mémoire qui conſervoit la trace de quelques ſons, & qui mettoit l'Auditeur en état de comparer groſſiérement les divers morceaux de muſique. Rien de tout cela n'étoit de l'harmonie : le temps & les expériences nous ont dévoilé le myſtere de la théorie muſicale : la découverte de M. Rameau a établi pour toujours l'empire de l'harmonie. M. d'Al. indique en peu de mots les principales preuves qui

démontrent que l'harmonie regne absolument sur la mélodie ; que c'est l'harmonie qui varie les basses, & par conséquent les caracteres du chant, &c. Cette espece de récapitulation acheve d'instruire pleinement les Lecteurs de ce premier Livre.

Le second a pour objet les regles de la composition ; l'Art de *faire de la musique*, même *à plusieurs parties*. Ce sujet est traité dans l'étendue de 90 pages. On commence par les intervalles, par la maniere de les comparer, par les différentes clefs, par leur valeur, par la mesure, par les principaux accords. Tous ces préliminaires n'ont aucune difficulté : ils font seulement ressouvenir que ceux qui savent déja lire la musique, auront de grands avantages pour se servir du Livre de M. d'Alembert ; au lieu que les Eleves, sans aucun usage de ce bel Art, trouveront tout à faire, c'est-

à-dire toutes les notions de cet ouvrage à étudier & à se graver dans la mémoire, avant qu'ils puissent jetter sur le papier le moindre trait de musique.

On reprend dans ce Livre presque tous les sujets du premier, parce qu'il s'agit d'appliquer la théorie à la pratique. On parle donc, aux Chapitres V, VI, VII, de la basse fondamentale; on en donne les regles; on en propose des exemples; on marque ce que le dessus doit être par rapport à cette basse. Le dessus n'est autre chose que le chant supérieur à la basse fondamentale, & dont les notes se trouvent dans les accords des notes de cette basse qui lui répondent. Il est évident que plusieurs notes du dessus peuvent répondre à une même note de la basse fondamentale; & cela ne manque pas d'arriver, lorsque ces notes appartiennent à l'accord d'une même note de la basse fondamentale; par exemple, *con-*

tinue notre Auteur, ce chant *ut*, *mi*, *ſol*, *mi*, *ut*, peut avoir pour baſſe fondamentale la ſeule note *ut*, parce que l'accord de cette note renferme les ſons *ut*, *mi*, *ſol*, qui ſe trouvent dans le deſſus. Par la même raiſon, une ſeule note dans le deſſus peut répondre à pluſieurs notes de la baſſe fondamentale; *ſol* peut répondre dans le deſſus à ces trois notes de la baſſe *ut*, *ſol*, *ut*, &c. Ces remarques ſont non-ſeulement lumineuſes pour l'établiſſement des regles de la baſſe fondamentale; elles font connoître de plus en plus la nature, l'étendue, & les uſages de cette baſſe.

Dans la ſuite de ce Livre, on revient preſque toujours à ce même ſujet, parce qu'en effet la baſſe fondamentale eſt l'âme de tout en muſique. La baſſe continue en dépend; puiſqu'il ſuffit pour former cette baſſe, de renverſer les accords de la baſſe fondamentale, & l'on fait ce renverſement pour rendre la

basse continue plus chantante. M. d'Al. en produit un exemple : il indique aussi les licences de la basse fondamentale ; il enseigne à trouver cette basse quand la basse continue est chiffrée : ce qui comprend beaucoup de cas, mais d'une discussion facile : tout l'embarras peut-être vient du peu d'uniformité qu'on trouve, dans les Maîtres & dans les pieces de musique, pour la maniere de chiffrer. Notre Auteur *exhorte les Commençants à préférer les* basses continues de M. Rameau, à toutes les autres, pour y étudier la basse fondamentale.

Il y a sur la fin de ce Livre deux Chapitres qu'on ne doit pas négliger. L'un sert à expliquer ce que *c'est qu'être dans un mode ou un ton :* on donne-là le tableau des 24 modes tant majeurs que mineurs. L'autre Chapitre apprend à *trouver la basse fondamentale d'un chant donné :* on prévient les Eleves de musique sur ces expressions.

telle piece est en ut *majeur*, ou *dans le mode d'*ut *majeur*, ou *dans le ton d'*ut *majeur*, &c. on n'oublie pas cette façon de parler : prendre l'*A mi*, *la*, c'est « prendre l'unisson » d'un certain *la* du clavessin . . . » Comme ce *la* tient, pour ainsi » dire, le milieu entre les sons les » plus aigus & les plus graves, on » l'a choisi pour être le son par » rapport auquel toutes les voix » & les instruments doivent s'accor- » der dans un concert ».

Nous renvoyons à quelques autres détails qui terminent ce Livre, & où il s'agit du *Chromatique* & de l'*Enharmonique*, du *Dessein*, de l'*Imitation*, de la *Fugue*, & des *différents Airs*. Nous ne dirons rien non plus d'une Lettre de 20 pages, que l'Auteur place à la fin de son Volume en réponse à celle que M. Rameau a publiée avec son Code de Musique, & où M. d'Alembert est attaqué sur quelques points concernant aussi l'Art musi-

cal. Pour bien rendre compte de cette ſorte de controverſe, il faudroit reprendre la Lettre de M. Rameau; & c'eſt ce que nous ne pouvons faire ici. Nous nous contentons d'obſerver que M. d'Alembert témoigne dans tous ſes Eléments beaucoup d'eſtime & d'égards pour ce ſavant & célebre Muſicien. Quant aux *Eléments* mêmes, c'eſt un Livre qu'il faut étudier : on doit le lire d'abord pour l'entendre à-peu-près; le relire pour le comprendre parfaitement; enfin le mettre en pratique, ſoit en l'enſeignant aux autres (ce qui ſeroit le meilleur moyen de le bien ſavoir), ſoit en le faiſant ſervir à des Eſſais de Muſique.

ARTICLE XXXIX.

ELOGES DES ACADEMICIENS de l'Académie Royale des Sciences, morts depuis l'an 1744. (*Tome I. in-12. pag.* 455.) Par M. DE FOUCHY, Auditeur des Comptes, Secrétaire ordinaire de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, Secrétaire perpétuel de la même Académie, & Membre de la Société Royale de Londres. *A Paris, au Palais, chez la veuve Brunet, &c.* M. DCC. LXI.

LEs Eloges Académiques forment, en quelque ſorte, un genre particulier d'éloquence. Ce ne ſont ni des Panégyriques, tels que ceux qu'on prononce dans la chaire ; ni de pures Notices ſemblables à celles qu'on recueille dans les Dictionnaires hiſtoriques ; ni des

Compoſitions dans le goût de ces Piéces qui concourent, depuis quelques années, aux Prix des Sociétés Littéraires. Les Eloges dont nous parlons ſont plus intéreſſants & plus vrais que les Panégyriques, plus détaillés & plus ornés que les ſimples Notices, plus ſolides & plus inſtructifs que les Diſcours couronnés, ou deſtinés à l'être.

Le deſſein des Académies, en publiant ce qu'ont été & ce qu'ont fait les Académiciens morts, eſt de piquer d'émulation les vivants. Ces Eloges ſont comme autant de tableaux des Ancêtres; il faut imiter ces Hommes illuſtres, ou renoncer à leurs places & à leurs titres: c'eſt ce que dicte la raiſon, & ce que ſuggere la probité.

M. de Fontenelle a excellé dans ce genre; peut-être même y a-t-il porté trop de fineſſe d'eſprit, de deſir de plaire. C'eſt un Aréopage qu'une Académie: on eſt bien aiſe

que les graces de l'imagination y ſoient tempérées par l'auſtérité philoſophique. D'ailleurs, il ne faudroit pas que le Secrétaire d'une Académie fondât un genre d'éloquence qui ne ſeroit bon que pour lui ſeul ; c'eſt-à-dire, qui ſeroit tel qu'on courût beaucoup de riſques en voulant l'imiter. Ceux qui prendroient Cicéron pour modele ſeroient en voie & en droit de réuſſir. Ceux qui s'en tiendroient à Pline, s'expoſeroient à faire de mauvaiſes copies, quoique l'original ſoit beau en ſon genre.

M. de Fouchy a peint d'après lui-même, & ſes Ouvrages ont été bien reçus du public. La fidélité & l'intérêt s'y trouvent : l'art y joue ſon rôle ; mais, comme le preſcrivoit Cicéron *, ſans trop montrer ſon jeu. C'eſt un mêlange de gravité & d'agréments, d'inſtruc-

* *L. 2. de Orat.*

tion & de faits bien choisis. Les beautés accidentelles n'y sont point disparoître l'exactitude essentielle du récit. Les réflexions n'y sont insinuées que rarement; les allusions purement agréables n'y ressemblent point à ces éclairs d'esprit dont notre siécle a été long-temps si prodigue, & qui détourneroient sur un Panégyriste toute l'attention qu'on doit aux objets de ses Eloges.

Il y a dans ce volume vingt & un Eloges, dont onze ou douze ont déja été annoncés ou analysés dans nos Mémoires. Les huit derniers nous avoient échappé: nous les parcourons aujourd'hui en commençant par deux Etrangers fort célebres, Messieurs Hans Sloane & Wolff.

On remarque des contrastes dans la vie du premier: il fut d'une santé foible, & vécut 90 ans, fort riche & fort libéral, savant & modeste, Anglois & ami de nos Académiciens de France. Sa Profession

fut la Médecine, mais il cultiva presque également la Chymie, la Physique, la Botanique. Il vint à Paris en 1683. Qu'on n'imagine pas que les spectacles & les amusements si multipliés dans cette Capitale, fussent capables de piquer sa curiosité. « Il fréquentoit les hôpitaux, prenoit les leçons de Messieurs de Tournefort & du Verney, visitoit les Physiciens, qui de leur côté se faisoient un plaisir de le recevoir... De Paris il alla à Montpellier; il herborisa beaucoup aux environs de cette Ville, profitant des différentes productions dont la Nature est encore plus libérale dans les pays méridionaux que dans les autres. Il admiroit l'ordre constant & la prodigieuse variété qui y sont répandus: spectacle, en effet, bien digne d'attention pour qui sait y diriger ses regards.

Le zele de la Botanique porta cet homme curieux & intelligent à faire

le voyage de la Jamaïque ; & c'est à ses soins qu'on doit les deux beaux volumes *in-fol.* qui contiennent la relation de ce voyage avec des Planches admirables, & une Introduction ou Préface contenant un éloge détaillé de la Physique. Le premier Tome parut en 1707 & le second en 1725.

M. Sloane remplit pendant un grand nombre d'années la place de Médecin de l'Hôpital de Christ à Londres. « Il n'est pas nécessaire de » dire qu'il s'en acquitta avec toute » l'exactitude possible ; mais on ne » devinera pas aisément avec com» bien de générosité il l'exerça : son » cœur souffroit d'être obligé de » recevoir le paiement des services » qu'il rendoit aux pauvres. D'un » autre côté l'intérêt de ses succes» seurs, celui même des pauvres, » bien entendu, ne lui permettoient » pas d'abolir entiérement cette ré» tribution. Dans cette circonstan» ce, il prit le parti de disposer ses

» lement de ce qui étoit à lui; il re-
» cevoit ponctuellement ses ap-
» pointements, mais après en avoir
» donné quittance, il les rendoit
» sur le champ pour être employés
» aux besoins des pauvres. Feu M.
» Morin, *continue M. de Fouchy*,
» avoit déja fait voir en France un
» pareil désintéressement; & l'A-
» cadémie qui sait faire autant de
» cas des qualités du cœur que de
» celles de l'esprit, sera toujours
» flattée que ces deux exemples de
» générosité aient été donnés par
» deux Personnes de son Corps. »

M. Sloane fut Président du College des Médecins, & Président de la Société Royale de Londres, deux places qu'il honora par son mérite, par son zele, par ses bienfaits. Il aima ces Corps comme sa famille, ou comme les Spartiates aimoient leur patrie. A 80 ans il se retira dans une Terre qu'il avoit près de Londres; « là il goutoit ce re-
» pos précieux que l'innocence des

» mœurs & la ſatisfaction intérieure
» d'avoir bien rempli tous ſes de-
» voirs, peuvent ſeules procurer.
» Mais ſa retraite n'étoit point celle
» d'un Miſanthrope ; il recevoit à
» Chelſea (c'eſt le nom de ſa cam-
» pagne) comme à Londres, les
» viſites des Perſonnes de diſtinc-
» tion, des Savants qui voyageoient
» en Angleterre, quelquefois mê-
» me de la Famille Royale, qui lui
» faiſoit cet honneur, & il ne re-
» fuſoit ſes avis à aucun de ceux qui
» venoient le conſulter. »

Cet Eloge contient beaucoup d'autres détails qui donnent une grande idée de la probité, de l'application, de la générosité du docte Anglois. Mais c'eſt la vie d'un Savant qui met plus les Sciences en action & en honneur, qu'il ne multiplie les Ouvrages de ſa compoſition. Tout eſt uni & uniforme dans cette longue carriere de 90 ans. Le cabinet, l'exercice de la Médecine, l'aſſiduité aux Aſſemblées Littérai-

tes, la fidélité à entretenir des correſpondances au-dehors ; c'eſt tout le ſiécle de M. Sloane. Il étoit entré dans l'Académie Royale des Sciences en 1708, temps de pleine guerre entre la Grande-Bretagne & la France... Mais *les Nations*, dit ſur cela M. de Fouchy, *peuvent avoir quelquefois des intérêts différents qui les diviſent, l'empire des Lettres doit ignorer juſqu'au nom de l'inimitié, & ne connoître que l'émulation.*

M. Wolff né à Breſlaw en Siléſie, fut encore un Savant très-utile à ſa patrie, très-exempt de prétentions, & néanmoins très-honoré durant ſa vie & après ſa mort. Il commença par être Philoſophe & Théologien à Jene, à Hall, à Marbourg, & il finit par profeſſer les Mathématiques & le Droit de la Nature & des Gens. C'eſt ſous ce dernier point de vue que nous le conſidérons principalement, parce que c'eſt celui que le Secrétaire de

l'Académie présente plus en grand. « Il faut se rappeller, *dit-il*, que » le Corps Germanique est une es- » pece de République fœdérative, » composée de Souverains, de Villes » libres, &c. soumis à certains » égards à un Chef électif qui est » l'Empereur ; que ces Souverains » ont sous eux des vassaux qui ne » leur sont non plus soumis qu'a- » vec de certaines réserves ; & ceux- » ci des arriere-vassaux. Il est com- » me impossible qu'il ne s'éléve de » temps en temps des contestations » entre les Membres de l'Empire, » & il est très-rare qu'ils agissent » entre eux par la voie des armes. » Il se présente donc fréquemment » des questions qui se doivent dé- » cider, non suivant le Droit Civil » d'un Etat, mais suivant le Droit » des Gens, & c'est ce qui rend » cette Jurisprudence si considéra- » ble en Allemagne.

M. de Fouchy a raison de dire que le Droit de l'Allemagne est un

Droit des Gens, parce que ce ſont des Etats ſéparés les uns des autres : ils traitent enſemble comme les Nations différentes traitent entre elles. Cependant il entre dans ce *Droit des Gens* un mêlange, un alliage de *Droit public*, parce que ces Etats ſont à pluſieurs égards Membres d'un même Corps, qui eſt l'Empire.

« La maniere dont M. Wolff a » traité cette Juriſprudence d'Alle» magne, a quelque choſe de ſin» gulier, *continue M. de Fouchy.* » Au lieu de prendre pour principe » les Loix qui ſont ordinairement » la baſe de cette étude, il cherche » les principes mêmes des Loix, & » il les trouve. De la morale la plus » claire, & par les conſéquences » les plus légitimes, on eſt amené » non-ſeulement à la plus grande » partie des Loix Romaines, mais » encore à celles des Fiefs, & au » devoir reſpectif des Sociétés, les » unes à l'égard des autres, &c.

Ce que dit ici le Secrétaire de l'Académie eſt exactement vrai. M. Wolff a fait, pour ainſi dire, la Métaphyſique du Droit; il a recherché les cauſes, les motifs, les raiſons de tous les devoirs de l'homme. Ce plan eſt fort beau, & l'on en jouit dans l'Abregé même que M. Formey a donné du grand Ouvrage de M. Wolff. Ce ſont 3 vol. *in*-12 imprimés à Amſterdam chez Marc-Michel Rey ; on les trouve à Paris chez Briaſſon. Cet Abregé préſente auſſi un Mémoire hiſtorique ſur la Vie & les Ouvrages de M. Wolff : ce morceau eſt bien travaillé.

Au reſte, M. Wolff a eu tant d'attention dans ſon Ouvrage, qu'il y embraſſe juſqu'aux devoirs des Hommes ſavants : Voici quelques traits de cette inſtruction telle que M. Formey la repréſente. « M. » Wolff obſerve que les Savants » ſont plus coupables que le vul» gaire, lorſque donnant tous leurs

» soins à étendre les lumieres de
» leur esprit, ils négligent de régler
» les affections de leur cœur; qu'ils
» sont obligés de donner de bons
» exemples aux autres, & que s'ils
» y manquent, ils péchent plus
» griévement; qu'on doit accorder
» à chaque Savant la mesure d'élo-
» ges qu'il mérite, & qu'aucun d'eux
» n'est en droit d'en prétendre au-
» delà, & de se plaindre en cas qu'on
» lui fasse tort; que tout Savant a
» droit de défendre sa réputation
» contre ceux qui l'attaquent; mais
» qu'il doit bien se garder de vou-
» loir acquérir de la réputation aux
» dépens des autres; que ce n'est pas
» liberté, mais licence, que de pro-
» poser des doctrines contraires à
» nos devoirs envers Dieu, envers
» le prochain, & envers nous-mê-
» mes; que les *guerres littéraires*
» deviennent aisément illicites par
» les incidents qui s'y mêlent, &
» par les mauvais procédés des com-
» battants, &c.

M. de Fouchy n'entre point dans ces détails. Ils étoient hors de son plan ; mais nous les croyons analogues à l'esprit de nos Mémoires, qui doivent sur-tout recueillir ce qui peut contribuer à la perfection morale des Savants. Voici un dernier trait du tableau peint par le Secrétaire de l'Académie en l'honneur de M. Wolff. « Nourri dès » son enfance dans la recherche & » dans l'amour de la vérité, une » conduite vicieuse eût été une in- » conséquence perpétuelle, sûre- » ment desagréable à un esprit aussi » juste que le sien. Religieux ado- » rateur de la Divinité, il n'a ja- » mais manqué, quoiqu'on ait osé » l'accuser du contraire, de donner » dans ses écrits & dans sa con- » duite, les marques les moins équi- » voques de son respect pour l'Etre » suprême, & de son attachement » pour la Religion chrétienne. Sa » conduite étoit parfaitement con- » forme à ses principes : aussi Phi-

» losophe dans ses actions que dans » ses écrits, il vivoit avec une si » grande tempérance, qu'il s'étoit » même interdit l'usage du vin. La » simplicité de ses mœurs le ren- » doit toujours content de son état, » & si éloigné de s'épuiser en desirs, » que le Roi de Suéde & plusieurs » autres Princes l'ayant souvent » pressé de leur demander des gra- » ces, lui promettant de les lui » accorder, il répondit toujours, » avec un désintéressement qui sur- » prit tous les Assistants, qu'*il les* » *remercioit très-humblement, mais* » *qu'il n'avoit besoin de rien.* Sa Phi- » losophie lui avoit fait perdre en- » tiérement l'habitude de souhaiter, » si naturelle aux hommes, & sou- » vent si contraire à leur bonheur. » Toute la suite de ce morceau concerne l'égalité d'ame, l'affabilité, la générosité, la probité, l'intégrité de M. Wolff. Il faudroit joindre à cette lecture le Mémoire Historique dressé par M. Formey, &

placé à la tête de l'Abregé des *Principes du Droit naturel.* On y voit la liste des Ouvrages de M. Wolff. Ils sont au nombre de soixante-sept, dont le premier est daté de 1703, & le dernier de 1753. C'est cinquante ans de travail & de composition. *Nous reprendrons dans un autre Journal les Eloges de M. de Fouchy.*

ARTICLE XL.

HISTOIRE DE *L'ACADÉMIE* ROYALE *des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. LV. jusques & compris l'année M. DCC. LVIII.* (Tome XXVII. in-4°. plus de 800 pag.) A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LXI.

NOus recueillons ici plusieurs Notices données par M. l'Ab-

bé Lebeuf à l'Académie, & conſervées par Extraits dans l'Hiſtoire de cette Compagnie ſavante. L'Auteur mort en Avril 1760, a laiſſé une ſorte de vuide dans notre Littérature. C'étoit un homme né pour déterrer & pour expliquer les Antiquités du moyen âge: un tombeau de 800 ans, une inſcription à demi effacée, un frontiſpice d'Egliſe chargé de figures Gothiques, un reſte d'aquéduc ruiné, une légende obſcure ou tronquée, une date diſputée dans notre Hiſtoire, un uſage perdu dans la nuit des temps, un culte de Saint longtemps ignoré, une Rubrique conſervée ſans traces de lumiere ſur ſon origine; toutes ces choſes & mille autres ſemblables furent l'objet des recherches de M. l'Abbé Lebeuf durant cinquante ans. Il avoit outre la ſagacité naturelle de ſon eſprit, une méthode que peu d'Antiquaires adopteront. Pour s'informer de l'état des monuments

ou des faits qu'il vouloit connoître, il se transportoit sur les lieux mêmes, voyoit de ses yeux, formoit son plan d'explication, & revenoit enrichir l'Académie de ses découvertes ou de ses conjectures. Cette maniere de s'instruire auroit été pour tout autre fort dispendieuse, fort génante, fort destructive du temps, du repos, de l'attention, de la santé, quatre choses si nécessaires à un homme de Lettres. Mais M. l'Abbé Lebeuf étoit antique dans tous ses procédés; ses goûts & ses manieres étoient analogues à ses études; il voyageoit en Observateur, & vivoit en Philosophe. Il mettoit à profit tous les moments, dépensoit peu, ne désiroit rien, se bornoit au plaisir de voir ce qui échappoit aux yeux des autres, & de déchiffrer ce qui avoit lassé la patience des Curieux. Voici quelques traits de ses travaux Académiques.

I. Adrien de Valois, dans sa No-

tice des Gaules, avance que la Ville de Bourdeaux étoit autrefois à la rive droite de la Garonne : cette opinion eſt ſinguliere, parce que nul Auteur avant lui ne l'a ſoutenue, & parce qu'elle contredit la poſition actuelle des choſes. Bourdeaux eſt aujourd'hui à la rive gauche du fleuve. Aſſurément une Cité de cette conſéquence ne ſe tranſporte pas comme une horde de Tartares au-delà d'une grande riviere : au moins l'Antiquité auroit-elle fait mention de cet évenement. M. de Valois ne laiſſe pas d'affirmer cette tranſlation ; mais il ne s'appuie que ſur deux paſſages, l'un de Grégoire de Tours, l'autre du Continuateur de Frédégaire, tous deux fort peu concluants, ou plutôt tous deux ne prouvant rien. Comme cette aſſertion du docte Nomenclateur de nos Gaules formoit encore quelque nuage dans l'eſprit de M. l'Abbé Lebeuf; pour le diſſiper, il alla en 1749 à Bour-

deaux, & s'aſſura par ſes yeux que tous les anciens Monuments Romains, tous les vieux murs, toute la clôture dont a parlé Auſone, tous les reſtes de l'Amphithéatre; en un mot, que tout le cadavre antique de cette Ville eſt placé à la rive gauche de la Garonne; & qu'ainſi le Bourdeaux de nos jours eſt, quant à la ſituation, le Bourdeaux de nos Ancêtres les Gaulois. A ſon retour, notre habile Antiquaire dreſſa un Mémoire pour l'Académie, qui en préſente aujourd'hui l'analyſe dans ſes Faſtes, avec quelques petites additions ſur l'étymologie du mot *Bourdeaux*. L'Abbé Lebeuf croyoit que *Burdegala* venoit de *Burg*, qui en Langue punique ſignifioit du *jong*; en ſorte que cette Ville auroit été appellée *Jonchere* ou *Joncherie*, à cauſe des *joncs* qui croiſſoient en abondance dans ſes environs fréquemment inondés. Pour les deux ſyllabes *cala* ou *gala*, elles ne ſeront que

l'effet d'une terminaiſon Gauloiſe ; & il s'en trouve d'autres exemples dans la dénomination de pluſieurs Villes, Bourgs & Bourgades.

II. En 1754 le même Abbé prétendit expliquer la découverte qu'on avoit faite en Agénois de pluſieurs Tombeaux pleins de diverſes Antiquités, d'anneaux, d'agraffes, de boucles d'oreilles, de lames d'épée, avec un grand nombre de médailles dans le voiſinage. Comme le Poëte Auſone étoit de Bourdeaux, & qu'il avoit eu une maiſon de campagne *ni trop près ni trop loin* de cette Ville, comme il le dit lui-même, notre Académicien conjecture que le lieu de la découverte étoit cette campagne d'Auſone : le fond de l'explication porte ſur les noms des Bourgs & Villages, voiſins de ce canton, comparés avec les noms d'Auſone, de ſa femme & de ceux qui leur appartenoient. Il y a quelque induſtrie dans ce Mémoire, quelques allu-

ſions heureuſes, mais beaucoup trop d'efforts pour faire joindre les convenances & les dénominations. Il faut bien paſſer aux Antiquaires leurs ſyſtêmes, ſouvent auſſi peu fondés que ceux des Phyſiciens. Nulle Science, hors la Géométrie, ne marche ſans cela.

III. M. l'Abbé Lebeuf fut plus heureux dans l'explication d'une Inſcription trouvée à Périgueux en 1754. Le nom du Duumvir, *L. Marullius Quir.* qu'on lit ſur cette pierre, fait voir que ce Magiſtrat étoit Citoyen Romain, & de la Tribu *Quirina*, une des trente-cinq de Rome; mais comme on avoit aſſigné une de ces trente-cinq Tribus aux *Municipes*, il s'enſuit que la Ville de Périgueux, appellée *Veſuna* dans l'ancienne Géographie, étoit *Municipe*, au temps de l'inſcription qui peut remonter à l'âge des Antonins. Voilà par exemple, un article aſſez bien prouvé,

& d'ailleurs assez intéressant en lui-même.

IV. Ce seroit peu de chose que l'explication d'un Passage de Grégoire de Tours, sur le temps où l'on a commencé d'enterrer les Morts dans les Cités ; si les Bollandistes n'étoient pas tombés dans une méprise à ce sujet. Ils ont cru que S. Lidoire, second Evêque de Tours, mort en 370, fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale qu'il avoit fait bâtir. Cela n'est point exactement dit. Ce Saint fut inhumé dans une Basilique, hors de la Ville, laquelle avoit été auparavant la maison d'un Sénateur. M. l'Abbé Lebeuf explique bien le Passage de Grégoire de Tours, qui est le monument authentique de ce fait ; & il demeure pour constant qu'avant le sixiéme siécle, les Gaulois n'enterrerent point les Morts dans les Cités ; que l'usage même de ces inhumations (dans les Cités) ne

fut généralement établi qu'au dixieme siécle.

V. On voit un grand nombre de soûterrains dans le Diocèse d'Amiens, des deux côtés de la riviere de Somme. M. l'Abbé Lebeuf en connoissoit dans plus de trente Paroisses, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à Péronne. On a cru que ces caves avoient été formées du temps des Huns au septiéme siécle. D'autres en ont placé l'époque aux guerres des Anglois ou des Calvinistes : ces deux sentiments n'ont point plu à notre Antiquaire. Il les a réfutés pour établir le sien qui est, que durant les invasions des Normands, ces soûterrains furent construits pour servir de retraite aux gens de la campagne. Les preuves sont assez bonnes, quoique non démonstratives : mais qui pourroit exiger des démonstrations en pareille matiere ?

VI. Il y a plus de certitude dans la discussion où entre M. l'Abbé

Lebeuf, sur la chronologie des regnes de Louis le Gros & de Louis le Jeune. Trois dates sont le fondement de cette chronologie. 1°. Louis le Jeune fut sacré du vivant de son pere au mois d'Octobre 1131. 2°. Il fut associé à la Royauté après le mois de Juillet 1133. 3°. Le Roi Louis le Gros son pere mourut le premier d'Août 1137. Ces trois articles sont prouvés par des Chartes & par des Auteurs contemporains. Le premier & le dernier sont presque sans difficulté: le second étoit moins connu, & avoit besoin des lumieres d'une sage Critique.

Nous ajoutons ici quelques traits des Eloges qu'a prononcés M. le Beau, Secrétaire de l'Académie. Il en reste cinq dont nous n'avons point parlé: le premier, en cet ordre, est celui de M. Boyer, ancien Evêque de Mirepoix. Parmi un grand nombre de morceaux très-bien peints, nous choisissons celui

qui expoſe l'importance & les difficultés du détail concernant la nomination aux Bénéfices : fonction que M. de Mirepoix a remplie avec une édification & une intégrité dont la mémoire eſt encore très-précieuſe aux gens de bien. « Eſt-il » dans l'adminiſtration publique, » *dit M. le Beau*, de commiſſion » plus redoutable que celle qui pla» ce un ſujet tantôt entre Dieu & » le Monarque, tantôt entre le Mo» narque & les Sujets ? Conſulter » Dieu, écouter ſa voix avec des » oreilles pures, la diſtinguer de » tant d'autres qui oſent ſouvent la » contrefaire, la rendre au Prince » ſans y mêler rien d'étranger, » rien d'humain ; étendre ſa vue » ſur tous les Eccléſiaſtiques d'un » grand Royaume, la porter au-» delà de cette foule d'aſpirants qui » environnent, qui obſedent, pour » découvrir la vertu qui ſe cache » & pour la montrer au Prince ; » pénétrer toutes les ruſes d'une

» ambition d'autant plus vive qu'el-
» le est plus contrainte, d'autant plus
» subtile qu'elle ne se nourrit en
» apparence que de choses spiri-
» tuelles, d'autant mieux déguisée
» que c'est le seul état de la vie où
» elle paroisse criminelle ; peser
» dans une juste balance les quali-
» tés des personnes avec les quali-
» tés des places ; résister avec cou-
» rage aux importunités, à la puis-
» sance, à la faveur, aux impres-
» sions si flatteuses de l'amitié & de
» la nature ; concilier si habilement
» les intérêts de l'Etat & ceux de
» l'Eglise, qu'on sache procurer une
» récompense des services rendus à
» l'un sans les payer aux dépens de
» l'autre : dans ces instructions se-
» cretes, dont on a besoin pour
» connoître les hommes, savoir
» démêler l'ami qui veut servir,
» l'homme vénal qui veut profi-
» ter ou l'ennemi qui cherche à
» nuire, le délateur ténébreux qui
» cherche à plaire, d'avec la per-

» sonne fidéle, éclairée, impar-
» tiale, qui n'envisage que la vé-
» rité : en un mot, placé au centre
» du Royaume, tenir en main &
» conduire avec sagesse tous les ca-
» naux qui distribuent jusqu'aux ex-
» trémités la nourriture céleste &
» l'esprit de la Religion ; c'est une
» partie des devoirs du Ministre,
» chargé de mettre sous les yeux
» du Prince ceux qui méritent d'en-
» trer dans l'administration des
» biens spirituels & temporels de
» l'Eglise.

L'Eloge suivant, qui a pour objet M. Blanchard, n'est pas long. Cet Académicien fut solitaire dans Paris pendant quarante ans. Il ne connut que ses Livres, les pratiques de piété, sa famille & les pauvres. Il étoit assidu aux exercices de l'Académie, mais en y gardant presque toujours son régime de silence : il savoit bien des choses, mais il ne les manifestoit pas ; il se contentoit, pour remplir sa fonction d'A-

cadémicien pensionnaire, de travailler avec soin les Mémoires qu'il donnoit. Ce Philosophe étoit si pacifique, qu'ayant partagé dans son testament ce qu'il lui restoit de bien entre cinq petits-neveux, il en nomma un Exécuteur testamentaire, avec injonction de s'en rapporter à lui; mais comme un Testateur après sa mort n'a point d'action contre l'humeur de ses héritiers, il déclara, pour lier quatre des siens, qu'en cas de contestation de leur part, la chose contestée appartiendroit au cinquieme, qui étoit l'Exécuteur testamentaire. M. le Beau observe très-bien sur cela, qu'on *peut s'assurer que jamais partage n'a été plus pacifique.*

Il reste trois autres Eloges dont nous parlerons dans la suite de nos Mémoires.

ARTICLE XLI.

LA BIBLIOMANIE, (*In*-8°. pag. 111.) A La Haye. M. DCC. LXI.

L'Auteur de cet Ouvrage fait ſagement de ne ſe pas nommer; car il auroit à redouter la vengeance des Bibliomanes & des Libraires. Les premiers ſont atteints d'une maladie qui ne ſe guérit point; les ſeconds ſont intéreſſés à fomenter ce mal. Amaſſer des Livres ſans meſure & ſans néceſſité, eſt quelque choſe de plus condamnable, que de vendre des Livres ſans avertir les gens qu'ils en ont aſſez, & que tout ce meuble leur eſt déſormais ſuperflu. Attaquer la Bibliomanie comme un vice, c'eſt à peu-près perdre ſon temps, & s'expoſer à faire le Prédicateur hors de propos; mais répandre du ridicule ſur cette

bizarrerie, ce ſeroit aſſez la fonction d'un Cenſeur adroit, délicat, enjoué.

Il y a dans l'Ouvrage que nous annonçons, un peu trop du premier défaut. L'Auteur prêche dans une Académie Littéraire ; c'eſt-à-dire devant des perſonnes dont pluſieurs pourroient être coupables de Bibliomanie, & les autres ſeroient probablement fort indulgentes à l'égard de cette foibleſſe. Par conſéquent il a été ou il ſera difficile à l'Orateur de réunir les ſuffrages en ſa faveur. Son Diſcours eſt cependant eſtimable à bien des égards. On doit le trouver raiſonnable en beaucoup d'endroits, bien diviſé, bien ſuivi, proprement écrit, & aſſez riche en recherches propres du ſujet. Mais, nous le répétons, il n'a point cette légéreté qui tend à l'effet, ce *ridiculum acri*, &c. d'Horace, cette force philoſophique qui prépare le triomphe de la raiſon. C'eſt une ſemonce littérai-

re, un avis doctrinal, un traité sur cette passion de l'amour excessif des Livres. Après l'avoir lu, un Bibliomane ne se dépouilleroit pas d'un Almanach, & celui qui passeroit son temps à courir les quais & les ventes, pour faire ce qui s'appelle *des coups* en ce genre, n'en courroit peut-être que plus fort & plus long-temps. Tant il importe, dans ces sortes de sujets, de saisir le ridicule pour l'extirper, ou de frapper l'ame puissamment pour la guérir.

L'Auteur attaque quatre défauts, & divise sa piece en quatre parties. Il y a des gens peu doctes, ou même ignorants qui forment des Bibliothéques : il y a des Littérateurs qui accumulent des Livres au-delà du besoin & des bornes de leurs connoissances : il y a des Curieux qui donnent dans les Livres rares, ou magnifiquement conditionnés : il y a des Amateurs bizarres qui recherchent les singularités d'une es-

pece, fussent elles-mêmes licentieuses & condamnables. Voilà les quatre travers qui animent le zele de notre Orateur. Il rassemble en effet, dans cette division, tout ce qu'il est possible de reprocher aux Bibliomanes; & il seroit difficile qu'aucun d'eux eût assez de subtilité & d'adresse pour échapper à l'une des quatre censures de ce Moraliste.

Dans son premier point, il crie contre les ignares & non-lettrés qui se font des Bibliotheques à la toise. Il leur fait encore bien de l'honneur quand il dit que leur science se borne à savoir qu'ils ont tels & tels Livres. Les personnages de cette classe sont des Plutus qui ne cherchent que des espaces de Bibliotheques, de brillantes tablettes, de belles reliûres, &c. du reste, leur Bibliothécaire ou leur Libraire a soin du catalogue. Notre Orateur dit: « C'est un Spectacle comique » que de voir un Bibliomane à qui

» le temps & l'argent ſont à char-
» ge : qui, pour amuſer ſon oiſi-
» veté, pour tâcher de ſe délivrer
» de la laſſitude de ne rien faire &
» de ne rien ſavoir, s'établit une
» place dans les magaſins de Librai-
» rie, promene ſon ennui d'une
» boutique à une autre, aſſiſte jour-
» nellement aux ventes de Livres,
» les examine tous ſans en connoî-
» tre peut-être aucun, enchérit,
» non comme amateur intelligent,
» mais comme un homme riche,
» prêt à acheter au poids de l'or
» des volumes dont il n'a que faire,
» tandis qu'il en ſouſtrait l'acquiſi-
» tion à un connoiſſeur qui en a
» beſoin. De retour chez lui, cet
» avide & inſatiable enchériſſeur
» met ſes premiers ſoins à donner
» une place à ces nouveaux Livres :
» il les touche peut-être pour la
» derniere fois. »

Cette peinture, qui n'eſt pas mal, conviendroit mieux aux Biblioma-nes des trois autres eſpeces ; ceux

de la premiere, qui sont les riches & les ignorants, ne vont point s'établir dans les atteliers de Librairie, ils n'assistent point aux ventes; il n'y a que les connoisseurs, les lettrés qui courent cette carriere. Au reste, notre Auteur, dans sa premiere Partie, cite cinq ou six Censeurs de Bibliomanie, sur-tout Pétrarque, Sénéque, la Bruyere & quelques autres. Le Passage de Sénéque (pag. 27.) nous paroît défectueux * dans la citation. Un trait qu'on recueille chez les Historiens de Louis XI. n'a ni justesse ni agrément : ce Prince apprenant qu'un homme sans lettres avoit acquis une curieuse & ample Bibliothe-

---

* *Plerisque ignavis*, il faut *ignaris. Quid habes cur ignoscas homini armaria cedro atque ebore aptanti, corpora conquirenti aut ignotorum auctorum*, &c. Nous lisons dans Seneque : *Quid habes cur minus ignoscas nomen marmore atque ebore captanti, quam opera conquirenti aut ignotorum auctorum*, &c.

que, dit : *voilà le vrai portrait d'un bossu, qui porte sur le dos une superfluité de nature, & qui est hors d'état d'y jetter les yeux.* Il ne faut pas comparer une superfluité absolue telle qu'est une *bosse*, avec une superfluité simplement relative telle qu'est une Bibliotheque chez celui qui ne s'en sert pas : d'ailleurs un trésor de Livres est toujours quelque chose d'estimable en soi, au lieu qu'une *bosse* est un vice, un ridicule, & ne peut être rien autre chose.

La seconde Partie commence par un grand Eloge des Bibliotheques de Princes, des Bibliotheques de Communautés, des Bibliotheques publiques. Ce morceau est bien ; mais l'Auteur attaquant ensuite l'homme de lettres qui acquiert beaucoup de Livres, est obligé de lui feindre ou de lui supposer des défauts accessoires. L'Homme de Lettres, ou le Savant qui travaille sur quelque matiere qui n'est pas

tout-à-fait frivole, a beſoin de beaucoup de Livres. Si cet homme n'a ni la manie des éditions multipliées, ni la fatuité du brocantage, ni l'avarice de ces gens qui ne communiquent jamais leurs richeſſes, ni la curioſité coupable des acquéreurs de Livres obſcenes ou impies, nous ne voyons pas qu'il y ait aucun reproche à lui faire. Il eſt vrai que l'habitude d'accumuler en ce genre, dégénere bientôt en paſſion, & que pluſieurs des défauts qu'on vient d'indiquer, s'inſinuent dans cette profeſſion qu'on tâche encore de repréſenter comme noble, comme louable, comme digne de faire un nom à celui qui s'en mêle. Mais il eſt poſſible après tout d'éviter l'écueil. Feu M. Burette étoit un Bibliomane, non parce qu'il poſſédoit une belle & nombreuſe Bibliotheque ; mais parce qu'il ne vouloit jamais prêter ſes Livres. M. Falconet étoit plus riche encore, & riche peut-être à

l'égal

l'égal des Princes, n'étoit point un Bibliomane; puisqu'il avoit le bon esprit & la générosité de communiquer son trésor. Notre Auteur commence le portrait de l'Avare, de cet homme qui est *jaloux de la propriété*, de ce possesseur qu'on appelle un *Bibliotaphe*, un *enterreur de Livres*; mais ce portrait n'est point achevé. Il y avoit un ridicule bien piquant à répandre sur ce caractere vraiment odieux; & quelque chose aussi à dire de la négligence ou de la fraude des Emprunteurs. Ceux-ci ont fait bien des Harpagons littéraires. Quand on a vu que les gens ne rendoient point, on a tenu le langage de la fourmi à la cigale; mauvaise conséquence, sans doute, mais les hommes sont faits ainsi: pour éviter un inconvénient, ils tombent dans un défaut, & pour corriger une légéreté, ils se rendent coupables d'un vice.

La troisieme Partie est peut-être la meilleure des quatre. On y peint tous les procédés de ces Curieux qui recherchent les éditions uniques, les premiers essais de la Typographie, les volumes singuliérement ornés ; &c. Si M. de Boze n'avoit pas été d'ailleurs un Savant, un Secrétaire d'Académie, un Garde des Médailles du Roi, un Directeur même de la Librairie en France, qualités qui l'autorisoient à posséder une Bibliotheque non commune, tous les traits que lance notre Orateur tomberoient sur lui. « Entrons, *dit-il*, dans le cabinet » d'un de ces Bibliomanes du bel » air, & l'on exposera à notre ad- » miration tout ce que la presse a » produit & de plus rare & de plus » exquis ; les belles éditions des » Aldes, de Plantin, de Vascosan, » d'Elzevir, de Vitré, de Mabre- » Cramoisy, &c. On y conserve » précieusement celles qui datent

» du quinzieme ſiécle, époque du
» commencement de l'Imprimerie,
» &c. Il eſt bien évident que les Livres de ce temps-là ſont beaucoup moins commodes que ceux d'aujourd'hui; qu'un Pſeautier de 1457 ne ſe lit pas ſi bien que cent autres Pſeautiers plus modernes; il eſt même vrai qu'aucun Poſſeſſeur de ces antiquités, de ces premiers chefs-d'œuvre de la Typographie, ne lit ſes Livres; & qu'on en a vu qui étoient obligés d'emprunter pour lire. C'étoient des eſpeces de Tantales parmi des mets exquis, ou des gens qui gardoient le jardin des Heſpérides pour s'en interdire l'entrée à eux-mêmes.

La quatrieme Partie attaque les Curieux de Livres bizarres, ſinguliers, inutiles, licentieux, dangereux. « Rien ne manque, *dit l'Au-*
» *teur*, dans ces collections: Fables,
» Contes, Romans, Hiſtoires de
» Chevalerie, Avantures galantes,

» Poëſies burleſques, Facéties, » Bons-mots, Œuvres Macaroni- » ques, Traités de Magie, de Sor- » cellerie, Art divinatoire, Mé- » moires de Procédures ſcandaleu- » ſes, Chroniques médiſantes, Li- » belles diffamatoires, & tant d'au- » tres écrits dictés par une imagina- » tion déréglée, & par la liberté » cynique. Voilà les Recueils mer- » veilleux qu'un certain travers d'eſ- » prit fait raſſembler, &c. » Comme il eût été difficile de ſoutenir cette Critique dans toute l'étendue de ce dernier point du Diſcours, l'Auteur y ajoute de ſages réflexions contre les Livres pernicieux, contre la licence de la preſſe, contre la manie de tout lire. Il feint après cela que lui-même a été poſſédé de la Bibliomanie, mais qu'elle lui a néanmoins laiſſé la liberté d'en examiner les dangers. Il paſſe de-là au bonheur de ceux qui font leurs délices d'une étude ſuivie, réglée,

renfermée dans de juſtes bornes, & il finit par l'éloge de la ſolitude littéraire. Il y a donc beaucoup d'acceſſoires dans cette partie ; & l'Ouvrage n'en eſt pas plus mauvais, parce que les images paroiſſent plus grandes, & les traits plus forts.

L'Auteur, qui eſt véritablement homme d'eſprit, inſinue de temps en temps dans tout ſon diſcours, que la vanité eſt le grand mobile de la Bibliomanie. Cela eſt exactement vrai. Si le Bibliomane étoit réduit à ne pouvoir jamais ni montrer, ni exalter ſa Bibliotheque ; s'il lui étoit défendu de dire, j'ai tel Livre qui ne ſe trouve preſque plus ; j'ai toutes les belles éditions, j'ai les eſſais Typographiques de Guttemberg, de Fauſt, de Schoiſfer ; j'ai vingt, trente mille volumes ; cet homme abdiqueroit ſon tréſor, & ſe borneroit à ne poſſéder que ce qui lui ſeroit utile. Mais la vanité, ſi l'on n'eſt bien ſur ſes

gardes, ſuit l'Etude, les Lettres; les Connoiſſances, les Livres, les Savants, les Littérateurs, les Libraires, les Vendeurs, Acheteurs, Brocanteurs, & tous ceux qui ſe mêlent de ſavoir plus qu'il n'eſt néceſſaire pour être homme de bien. C'eſt ſur la vanité que l'éloquence devroit frapper ſes grands coups, avec obligation, pour elle-même, d'éviter l'écueil, & de ne pas prêcher auſſi par vanité.

ARTICLE XLII.

MINERALOGIE, ou *nouvelle Exposition du Regne minéral*, Ouvrage dans lequel on a tâché de ranger dans l'ordre le plus naturel les Individus de ce Regne, & où l'on expose leurs propriétés & usages méchaniques; avec un Dictionnaire Nomenclateur & des Tables Synoptiques, (2 v. in-8°.) Par M. VALMONT DE BOMARE, *Démonstrateur d'Histoire Naturelle, Membre de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-Arts de Rouen, &c.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange. M. DCC. LXI.

L'Auteur de cet Ouvrage est le premier qui ait établi parmi nous un cours public d'Histoire

Naturelle. Les Fondateurs d'un nouveau genre d'inſtruction ſont toujours laborieux, inſinuants, aſſez riches pour donner au public, & aſſez patients pour attendre les fruits de leur libéralité. M. Valmont de Bomare a eu la plûpart de ces avantages. Il n'a redouté ni le travail, ni la dépenſe, ni les contretemps, & il a ſu ſe concilier des amis. Semblable, en quelque ſorte, à la Nature dont il vouloit préſenter les chefs-d'œuvre, il a été ſimple, liant, pacifique, toujours en action, toujours augmentant les richeſſes de ſon cabinet. Il s'eſt ménagé le temps de voyager & d'écrire : en voyageant il a multiplié ſes connoiſſances, en écrivant il les communique au genre humain.

Ce n'eſt encore que le Regne minéral qu'il expoſe dans ſes deux volumes. La Nature a deux autres empires, les Végétaux & les Animaux ; on ne nous privera pas de

ces grandes parties du même tout. Il a fallu commencer par ce qu'il y a de plus caché, de plus varié, de moins connu, nous n'ajoutons pas *de plus curieux*, car les ouvrages de la Nature ſe diſputent tous l'avantage de plaire, d'étonner & d'inſtruire. Auſſi ces ouvrages ſont-ils la voix de l'Etre par excellence, de celui qui poſſede tous les tréſors de la Puiſſance & de la Sageſſe. C'eſt dans ſon ſanctuaire qu'on pénetre quand on ſe livre à l'étude des trois Regnes; & le cabinet du Naturaliſte eſt l'image de ce laboratoire immenſe & reſpectable où l'Auteur de tous les biens ſe plaît à varier ſes œuvres & ſes dons.

Perſonne ne doit être plus modeſte qu'un Naturaliſte. Eh! ſa fonction eſt d'avouer cent fois le jour que le moindre grain de ſable contient des merveilles qui ſurpaſſent ſon intelligence. En ouvrant donc tout l'attelier de la Nature, il faut dire, comme M. de Bomare, voilà

le champ où les hommes peuvent acquérir quelques connoiſſances, & commettre bien des fautes. Les hommes d'aujourd'hui y travailleront beaucoup, & laiſſeront encore des travaux ſans nombre à leurs ſucceſſeurs. Qu'allons-nous faire? *enlever avec la pointe d'une aiguille une goutte limpide d'un océan ſans limites & ſans fond :* encore appellons-nous *hommes de génie*, *génies créateurs*, & celui qui enleve cette goutte, & celui *qui à cette goutte enlevée en ajoute une autre. C'eſt que nous ne meſurons pas nos travaux à l'étendue infinie de l'objet qui nous humilieroit & nous laiſſeroit ſans courage ; mais que nous les rapportons aux bornes étroites de notre durée, de notre bonheur & de nos beſoins...... Nous n'imaginons que la moindre partie de ce qui eſt, & nous nous doutons à peine de ce qu'il y auroit à ſavoir.*

Il y a beaucoup d'ordre dans cette Minéralogie. L'Auteur y diſtin-

gue dix classes, savoir, les Eaux, les Terres, les Sables, les Pierres, les Sels, les Pyrites, les Demi-métaux, les Métaux, les Substances inflammables, les Pétrifications; & chaque classe expose, comme dans un tableau, les Ordres, les Sous-divisions, les Genres, les Especes qu'elle contient: c'est ce qu'on reconnoît au coup d'œil dans des feuilles développées que l'Auteur appelle, par cette raison, *Tables Synoptiques*. Il en a placé une à la tête de chaque classe, c'est en quelque sorte le catalogue de son cabinet, & le *Prospectus* des richesses qu'il renferme.

Dans les détails du Livre on trouve trois choses, 1°. la *Nomenclature*, qui comprend les définitions & les explications de chaque Individu du Regne minéral; 2°. les *Notes* qui servent à éclaircir ce que les Naturalistes ont plutôt embrouillé qu'enseigné; on y joint quelques discussions historiques,

3°. les *Observations* qui exposent les découvertes qu'on a faites, ou les conjectures qu'on a formées sur certains corps du regne minéral, les épreuves auxquelles on les a soumis, les propriétés qu'on y a reconnues, les avantages qu'on en a retirés, &c. Ces observations sont beaucoup plus fréquentes & plus abondantes dans le second volume que dans le premier. En général M. de Bomare ne cherche pas à charger son texte d'accessoires ; mais quand il croit ces accessoires utiles, il ne les épargne pas. Si l'on rassembloit toutes ses notes & toutes ses observations, on verroit qu'elles vont aussi loin que le texte, & que sur deux volumes, il y en a bien un qui leur est abandonné. Ce n'est point un défaut : un Auteur qui seroit aussi laconique que la Nature, dont la fonction est de montrer & de ne rien expliquer, ne seroit pas un Maître, un Professeur, un Chef d'Ecole pu-

blique; ce ſeroit un pur Nomenclateur, ſemblable à ces Trompettes publiques qui appellent, & n'inſtruiſent point des cauſes, des motifs, de la néceſſité, de l'utilité, des ſuites & des effets de la convocation.

Il y a un langage propre des Naturaliſtes; ils ont leurs termes, leurs ſignes, leur pédanterie, s'il eſt permis de parler ainſi. Quand ils ſont dans la ſphere de leurs regnes, vous n'obtiendriez pas d'eux qu'ils s'abſtinſſent de leurs formules & de leurs expreſſions favorites; qu'ils n'appellaſſent pas *Dentrites*, les pierres chargées de la figure d'Arbriſſeaux; *Docimaſie*, l'art d'eſſayer les mines en petit; *Macération*, la maniere d'expoſer les mines à l'air; *Stalactites*, les concrétions pierreuſes formées par la filtration d'une eau chargée d'une ſubſtance lapidifique, &c. Toutes les autres Profeſſions ont également leur Dictionnaire, & il y auroit de l'hu-

meur, de l'injuſtice même à vouloir reſtraindre cette liberté. Tout ce qu'on peut exiger des Profeſſeurs, c'eſt qu'ils expliquent leurs termes ; & c'eſt ce que fait M. de Bomare dans une ſorte de Lexique placé à la fin de ſon ſecond volume.

Il faudroit préſentement entrer dans les dix claſſes de Minéralogie que nous préſente l'Auteur ; mais notre Extrait auroit trop d'étendue, ſi nous parcourions une carriere ſi vaſte ; il faut en faire un ſecond article, & terminer celui-ci par les trois mots qu'emploie notre Auteur, pour exprimer les fonctions du Naturaliſte. *Il eſt de ſon reſſort*, dit M. de B. *de regarder, de recueillir, de ranger tous les corps qui exiſtent dans la nature.* Ainſi, tandis que les autres hommes ſe contentent de voir les corps qui les environnent, ſans pénétrer dans l'intérieur, ſans en examiner la ſtructure, ſans en obſerver les propriétés, le Naturaliſte les regarde, les

étudie, les développe : tandis que le vulgaire mépriſe la terre qu'il foule aux pieds, les eaux qui coulent dans la plaine, les ſables qui couvrent le rivage des Mers, les pierres qu'on tire de la carriere, &c. le Naturaliſte fait des collections de ces ſubſtances ; leur donne une place honorable dans ſes appartements ; en fait la matiere de ſes leçons & la baſe de cette gloire philoſophique à laquelle il aſpire. Enfin, tandis que la Nature elle-même jette, pour ainſi dire, ſes dons ; les accumule pêle-mêle, les laiſſe ſe combiner de maniere à produire des phénomenes ſinguliers & quelquefois redoutables ; le Naturaliſte range paiſiblement tous les ordres des trois regnes. Il en forme comme un corps de République où chaque Membre a ſa fonction ; il préſente aux yeux du ſpectateur non-ſeulement de belles choſes ; mais de grands ſujets d'inſtruction. Tel eſt l'Art ajouté à la Nature. Il

nous reste à produire des exemples dans un autre volume de ces Mémoires.

ARTICLE XLIII.

PRINCIPES *généraux & raisonnés de l'Orthographe Françoise, avec des Remarques sur la Prononciation.* (Vol. in-8°. de 176 pag. sans la Préface de xvj.) Par M. DOUCHET, Avocat au Parlement, & ancien Professeur Royal en Langue Latine. *A Paris, chez la veuve Robinot, P. Fr. Didot, Quai des Augustins; Lambert, rue de la Comédie; Duchesne, rue S. Jacques; Leclerc, Grand-Salle du Palais.* M. DCC. LXII.

IL y a eu des Novateurs en Orthographe comme en Philosophie : ce qui prouve que l'esprit humain, toujours inquiet, s'éléve alternativement, & s'abaisse pour

varier ſes points de vue. Quelle néceſſité y avoit-il de fatiguer le public pour établir une reſſemblance ſcrupuleuſe entre la Langue écrite & la Langue parlée ? Le Public une fois en poſſeſſion d'un bon idiôme & d'une maniere ſuffiſante de le préſenter ſur le papier, devoit-il être harcelé par de petits ſyſtêmes qui conſiſtoient à lacérer des mots, à les charger de ſignes inſolites, à fronder l'analogie & l'uſage en faveur, diſoit-on, des Etrangers ? Illuſion pure ; les étrangers ne parlent ni n'écrivent bien notre Langue, s'ils ne viennent la parler & l'écrire parmi nous. D'ailleurs, ces Etrangers qui avoient ſous les yeux les Livres de nos Ecrivains célebres, devoient-ils en croire ſur l'Orthographe tous les Apprentifs-Grammairiens, qui prétendoient endoctriner le monde & faire des révolutions dans la Littérature ?

Cette manie qui ſe réveille de temps en temps, ne peut être re-

prochée à M. Douchet ; il s'attache communément aux anciens principes ; il innove peu, & quand il propoſe des réformes, c'eſt avec modeſtie & ſans trop inſiſter ſur ſa penſée ; il ſimplifie même les regles en quelques endroits. En un mot, ſi la choſe étoit poſſible, il mériteroit par le ſoin qu'il a pris, & par la maniere dont il traite ſon ſujet, de fixer l'Orthographe Françoiſe.

Il fait ſentir, dans ſa Préface, combien il ſeroit utile d'apprendre cette Langue de jeuneſſe, & d'en faire une partie de l'éducation publique. Ces vues ont été propoſées bien des fois, & ont opéré quelques bons effets. Mais il ſeroit à craindre que le peu de Latin qui ſubſiſte ne nous échappât ſi l'on s'adonnoit au François de trop bonne heure ou trop long-temps. Peut-être ſuffiroit-il à la fin du cours de Latinité, d'en commencer un de Langue Françoiſe ; étude qui ſeroit

alors très-facile & très-lumineuse ; parce qu'elle auroit l'avantage de présupposer toutes les connoissances du Latin.

Quoi qu'il en soit, notre Auteur est très-méthodique dans son Ouvrage. Il le distribue en six Chapitres, parce que l'Orthographe emploie six sortes de caracteres ; savoir, les Elémentaires, les Prosodiques, les Etymologiques, les Spécifiques, les Accidentels, les Signes de Ponctuation. Ce tableau se présente sous l'appareil imposant de la Métaphysique & de la Science ; c'est pourtant quelque chose de très-simple.

Les Eléments de la Langue se réduisent aux sons & aux articulations ; ceux-là sont représentés par les voyelles, ceux-ci par les consonnes. Les voyelles & les consonnes combinées à propos, forment les syllabes écrites ; les syllabes sont incomplexes quand elles ne renferment qu'une voyelle, & com-

plexes quand elles en renferment plusieurs : ces dernieres sont ce qu'on appelle des diphtongues qui se divisent en auriculaires & en oculaires. « La différence essentielle en-
» tre ces deux especes de diphton-
» gues littérales, c'est que les auri-
» culaires font réellement parvenir
» à l'oreille un double son lors-
» qu'on les prononce, & c'est d'où
» leur vient le nom d'auriculaires,
» (comme *lieu*, *bien*, *lui*, *&c.*)
» les oculaires présentent bien aux
» yeux les caracteres de deux sons,
» quelquefois même trois ; mais
» elles n'en portent qu'un à l'oreille
» dans la prononciation : elles ne
» sont diphtongues ou triphton-
» gues, que pour les yeux, & c'est
» d'où leur vient le nom d'oculai-
» res, (comme *paix*, *beau*, *jeu*,
» &c.)

Ces définitions sont suivies de détails, d'exemples, de développements qu'il faut voir dans l'Ouvrage. C'est peut-être la partie de

ce Livre la plus réfléchie & la plus ſcientifique ; parce qu'on y traite de l'origine, de la nature, des variétés, des bizarreries même de nos diphtongues. Ceux qui ſavent le Latin pénétreront la plupart de ces choſes ſans difficulté : ceux qui ne le ſavent pas, s'ennuyeront beaucoup de cette étude, & nous doutons fort qu'ils s'y adonnent au point de devenir fort habiles.

Les Caracteres proſodiques ſont des ſignes introduits par l'uſage pour régler la prononciation de certains Caracteres élémentaires. Si les habitants de quelques-unes de nos Provinces écrivoient notre Langue comme ils la parlent, jamais ils ne l'écriroient bien, parce que jamais ils ne ſavent bien la Proſodie : ils font bref ce qui doit être long, & long ce qui doit être bref ; ils ouvrent & ferment l'*e* tout au rebours de ce qu'exige l'uſage ; ils chantent la Langue, au lieu de la parler. Cependant ils ſont quelque

fois Hommes de Lettres ; ils ont étudié le François par principes ; ils savent les regles de la prononciation, mais les organes de la voix les trompent lors même qu'ils veulent bien dire. Pour l'écriture c'est autre chose, les bonnes leçons & les bons Livres leur servent de guide. M. Douchet, par exemple, leur apprendra dans son second Chapitre à bien mettre les Accents, la Cedille, l'Apostrophe, la Diérese ; telles sont les caracteres prosodiques.

L'usage des Accents a été fort multiplié dans ces derniers temps : le grave sur-tout, qui est le signe de l'*e* ouvert, & qui devroit n'avoir lieu que sur les dernieres syllabes, s'est emparé des pénultiemes de plusieurs mots ; comme *regle*, *zele*, *espece*, *sincere*. Notre Auteur le trouve superflu, & nous estimons qu'il a raison ; mais l'a-t-il également quand il reporte cet accent sur quantité de finales & même de

pénultiemes, qui jusqu'ici n'en ont point eu ? Il désireroit qu'on le plaçât sur *mèts*, *sujèt*, *effèt*, sur *faire*; *laine*, *enseigne*, &c. pour éviter, *dit-il*, une sorte d'embarras, d'énigme, de confusion que ces mots non accentués produisent. Nous ne voyons pas ces inconvénients, ou ils nous paroissent si legers, qu'ils ne valent pas la peine d'innover, d'hérisser notre écriture ordinaire; comme si c'étoit une leçon de musique. Les Enfants & les Etrangers qu'on veut, dit-on, soulager, ne sont point molestés de notre Orthographe commune quand ils ont de bons Maîtres qui les instruisent; & sans secours ils n'apprennent point une Langue aussi difficile que la nôtre. La multitude des signes qu'on peut imaginer en leur faveur, n'est qu'un surcroît de charge & de travail. S'il s'agissoit de prononcer le Grec ou de le composer, serions-nous beaucoup soulagés par les divers esprits & ac-

cents dont les Livres écrits en cette Langue ſont remplis ? n'en ſerions-nous pas plutôt fatigués & excédés ?

Notre Auteur au reſte propoſe ici ſa penſée ſans beaucoup de chaleur & d'intérêt. Il inſiſte avec plus de volonté ſur le retranchement qu'on doit faire du circonflexe dans pluſieurs mots qui en étoient affectés ci-devant, comme *hotel*, *coutume*, *plupart*, *lu*, *vu*, *pu*, *&c.* Cette inſtruction eſt fort bonne pour les Protes d'Imprimerie, qu'on a toutes les peines du monde à déshabituer de cette routine. Ces gens-là ne ſavent pas que, pour l'emploi du circonflexe, il faut que la voyelle qu'on en charge ſoit longue, condition qui ne ſe trouve point dans les mots qu'on vient de citer. Si les Protes diſoient qu'ils ſont bien-aiſes de rappeller le ſouvenir de l'ancienne Orthographe, & ſuppléer au retranchement de la lettre *ſ* dans *plupart*, & de la lettre *e* dans

lu,

lu, pu ; qu'ils croient devoir autant de reſpect à l'Orthographe du ſiécle de Louis XIV. qu'à l'étymologie des mots venus du Grec ou du Latin : on répondroit à ces Méchaniciens Littéraires, que la parité n'eſt pas égale ; que nous ſommes en poſſeſſion & en droit de porter des Loix ſur notre Langue dès qu'il ne s'agit que de ce qui lui appartient en propre : au lieu que les étymologies ſont une ſorte de bien qu'elle a reçu par ſucceſſion, un héritage auquel il ne lui appartient pas de toucher, &c. Mais quelque choſe qu'on puiſſe dire, attendons-nous à voir encore long-temps dans les Livres, *coûtume*, *lû*, *pû*, ainſi que la diéreſe ou tréma ſur *ruë*, *vuë*, *jouë*, & même ſur *Loüis*, *boüillon*, &c. quoique ces ſignes ſoient inutiles, ou même vicieux dans tous ces endroits.

M. Douchet donne ſur tous ces objets de fort bonnes leçons, ainſi que ſur l'apoſtrophe, la cédille, le

tiret. Nous renvoyons à cet article de ſon Livre, & à ce qu'il ajoute dans les deux Chapitres ſuivants ſur les Etymologies & ſur les Caracteres ſpécifiques. Ces derniers s'annoncent ſous un titre obſcur à force d'être ſavant, car cette expreſſion *Caractere ſpécifique*, n'eſt point à la portée de tous les Lecteurs: cependant c'eſt la moindre de toutes les choſes. Imaginez qu'on veut nous dire ſimplement qu'il ne faut pas écrire de la même façon les mots qui d'ailleurs ont le même ſon, comme *compte* calcul, & *Comte* titre de dignité, &c. de même on avertit que l'on emploie l'accent circonflexe pour diſtinguer *mûr* maturus, de *mur* murus, &c.

L'Auteur traite au long des caracteres accidentels; c'eſt-à-dire des changements d'Orthographe qui arrivent aux Noms, aux Pronoms, aux Adjectifs, aux Verbes. Tout le monde ſait, par exemple, qu'un grand nombre de noms paſſant du

Maſculin au Féminin, prennent l'*e* muet, comme *Louis*, *Louiſe*, *Marchand*, *Marchande*, &c. qu'un grand nombre encore paſſant du ſingulier au pluriel, prennent la lettre *s* comme *vertu*, *vertus*, *Roi*, *Rois*, &c. que d'autres ſont caractériſés par la lettre *x*, comme *tribunaux*, *chateaux*, *cailloux*, &c.

M. Douchet explique toutes ces choſes fort en détail, & il y ajoute les ſolutions de pluſieurs petites difficultés. Il croit qu'il faut écrire *Arcs-en-ciel*, *Chefs-d'œuvre*, &c. D'autres Maîtres de l'Art écrivent *Arc-en-ciels*, *Chef-d'œuvres*, perſuadés que ces mots compoſés prennent les attributs & ſuivent les regles des mots ſimples. Il nous ſemble que chacun doit être laiſſé dans la poſſeſſion de ſon idée & de ſa maniere à cet égard. En fait d'Orthographe, comme en matiere de Philoſophie, la liberté eſt auſſi le droit des Citoyens; & nous déſirerions qu'on le reconnût un peu plus.

authentiquement dans les Traités qu'on donne ſur cet objet.

Il y a peu de diſputes par rapport aux Pronoms, aux Adjectifs, aux Verbes, excepté toutefois les Participes. On propoſe ici les cas où ils ſe déclinent, & ceux où ils ne ſe déclinent pas. M. Douchet s'accorde en pluſieurs points avec les Maîtres de la Langue; mais il differe d'eux en trois articles. Il tient les Participes indéclinables 1°. quand il y a inverſion du ſujet; il écrit: *la Doctrine qu'a enſeigné Pythagore*, non *enſeignée*; 2°. quand il y a tranſpoſition d'objet; il écrit: *elles nous ſont venu conſulter*, non *venues*; 3°. quand le Participe eſt ſuivi d'un Adjectif ou d'un nom employé adjectivement, qui fait partie de l'objet; il écrit: *les Romains ſe ſont rendu célebres*, non *rendus*.

Quantité de grands Ecrivains & d'Académiciens illuſtres déclinent le Participe dans ces trois cas, en-

quoi ils ſuivent les principes & la regle générale. M. Douchet, au contraire, ſe déclare pour l'exception, & il expoſe les motifs qu'il a eus d'embraſſer ce parti. Le principal eſt la légereté & la rapidité de la prononciation. En parlant on dit ou l'on ſemble dire, *la Doctrine qu'a enſeigné Pythagore ; elle nous ſont venu conſulter*, &c. On croit donc être autoriſé à écrire de même ; & l on juge que l'Orthographe, ainſi que la prononciation, ſeroit traînante ſi l'on faiſoit les Participes déclinables dans les trois cas ſuſdits ; ſi l'on écrivoit *enſeignée, venues, rendus.* Il y a quelque apparence de vérité dans cette raiſon, & nous nous reſſouvenons que du Marſais en étoit touché au point de déſirer, pour maintenir la regle & l'euphonie, qu'on eût mis un ſigne d'éliſion ou un tiret entre ces Participes & les mots dont ils étoient ſuivis ; qu'on eût écrit, par exemple, *la Doctrine qu'a enſeigné-*

Pythagore, comme on écrit *Grand-Meſſe*, *Grand-Salle*, &c. Cela n'étoit peut-être pas trop bien imaginé ; mais on voit toujours un Maître qui vouloit concilier la regle générale avec la raiſon qui fait qu'on s'en écarte.

Quoi qu'il en ſoit, M. Douchet traite ce ſujet avec beaucoup de ſoin, & il réſout les objections avec toute l'adreſſe de la Profeſſion. Il termine ſon Ouvrage par une inſtruction ſolide & utile ſur la ponctuation. C'eſt ce qu'il faut voir avec tous les détails du Livre ; car nous avouons que notre Extrait n'en eſt qu'une exquiſſe informe. Cet Auteur eſt un bon eſprit & un bon Ecrivain. Si le genre étoit plus ſuſceptible d'agréments, nous ne doutons pas qu'il ne fût capable d'intéreſſer auſſi par cet endroit. Son ſtyle eſt clair, ſa méthode, dans la diſtribution des matieres, bien entendue, ſa Métaphyſique ſupérieure peut-être à un Traité d'Orthogra-

phe. *Ce Volume se distribue au prix de 2 livres 5 sols broché.*

ARTICLE XLIV.

LETTRES *aux Auteurs de ces Mémoires, sur quelques parties du Systême de M. Newton, en ce qui concerne la Lumiere & les Couleurs.*

MM. RR. PP.

EN divers endroits de son Optique, M. Newton donne le nom de *Couleur* au Noir & au *Blanc*, mais en parlant de la sorte il n'entend pas que ce soient des couleurs véritables & proprement dites. Il ne reconnoît pour telles que les sept couleurs prismatiques. Or je suis persuadé qu'en ce point son systême est défectueux, & vous me permettrez de vous en dire les raisons dans trois Lettres très-courtes, dont la premiere & la seconde se-

ront voir que le Noir & le Blanc ſont des couleurs véritables & proprement dites ; la troiſieme, que le Blanc eſt une couleur primitive, & même la ſeule primitive. Vous voudrez bien inſérer ces Lettres dans votre Journal, ſi vous les jugez dignes de l'attention du Public.

PREMIERE LETTRE.

Où l'on montre que le Noir eſt une couleur véritable & proprement dite.

Les corps noirs ſont viſibles : ils ſont donc colorés, rien n'étant viſible que par ſa couleur ; & s'ils ſont colorés, ils le ſont manifeſtement en noir, aucune autre couleur ne pouvant leur être attribuée. Les corps noirs, nous diſent certains Auteurs, ſont inviſibles par eux-mêmes, & ils ne ſont viſibles que par les corps voiſins qui les environnent ; mais c'eſt une fauſſeté manifeſte. Qu'on mette devant ſes

yeux un corps noir & des plus noirs, d'une étendue aſſez grande pour qu'on ne voie rien au-delà; on verra ſurement ce corps, ainſi que je l'ai vu, en faiſant cette expérience; & on le verra ſurement par lui-même, puiſque dans ce cas, la vue tombe toute ſur lui, & qu'elle ne va pas juſqu'aux autres corps qui lui ſervent de bornes.

Les corps noirs réfléchiſſent de la lumiere; ils ſont donc viſibles par eux-mêmes, & ils ont une couleur véritable. Ils réfléchiſſent de la lumiere, & très-probablement autant que les autres eſpeces de corps, puiſqu'il eſt sûr qu'il en tombe autant ſur eux que ſur les autres; & qu'il n'eſt rien moins que sûr, qu'il n'eſt gueres même poſſible, qu'ils en abſorbent ou éteignent la plus grande partie, ainſi qu'il me ſeroit aiſé de le prouver, ſi je voulois diſcuter ce point particulier. Si les corps noirs paroiſſent donc avec une couleur ſombre, & la plus ſom-

bre de toutes, cela vient de ce qu'ils renvoient les rayons lumineux plus foiblement que tous les autres corps, d'où s'ensuit une plus foible impression sur l'organe de notre vue, & non pas de ce qu'ils n'en renvoient pas du-tout, ou même de ce qu'ils n'en renvoient qu'une petite quantité.

Il faut en effet qu'ils en réfléchissent beaucoup, puisqu'on en est quelquefois presque éblouis, & puisque des corps noirs bien polis deviennent de vrais miroirs, où les objets sont représentés, de même que dans les autres miroirs, avec cette seule différence qu'ils le font moins vivement. La preuve de ce que je dis ici est entre les mains de presque tout le monde, sans qu'on y ait peut-être fait attention. Une tabatiere noire bien vernissée (ce qui en lui donnant plus de poli ne l'empêche pas d'être noire) représente les objets. On y voit très-distinctement les traits de son vi-

ſage, & toute autre choſe qu'on y voudra conſidérer. Ainſi on a dans ce petit meuble, non-ſeulement une boîte à tabac, mais une ſorte d'inſtrument de Phyſique expérimentale, toujours prêt à confondre quiconque voudroit nier que les corps noirs réfléchiſſent de la lumiere.

Newton lui-même eſt en ceci preſque d'accord avec moi. Dans le ſecond tome de ſon Optique (page 356), il parle d'une lumiere réfléchie par des corps noirs; & ailleurs en divers endroits il dit expreſſément, que le noir reflêchit de la lumiere. Il eſt vrai qu'il prétend qu'il en réfléchit peu, au lieu que je prétends qu'il en réfléchit beaucoup, & vraiſemblablement autant que tout autre corps, quoique moins fortement & à de moindres diſtances, à cauſe de la grande foibleſſe des petits reſſorts de ſes parties inſenſibles. Cependant là-deſſus point de diſpute: le plus ou

le moins de lumiere réfléchie ne fait rien ici. Il me suffit que ce Philosophe reconnoisse, comme il fait, que les corps noirs réfléchissent de la lumiere. Cet aveu très-favorable pour moi, est très-désavantageux pour lui, par la contradiction où elle le jette ; car n'y en a-t-il pas une à soutenir d'un côté, que le noir n'est pas une couleur véritable, & à reconnoître de l'autre de la lumiere réfléchie par les corps noirs ? N'est-ce pas admettre en même temps, que le noir n'est pas une couleur & qu'il en est une, puisqu'il y a de la couleur & une véritable couleur par-tout où il y a une véritable réflexion de rayons, même en petite quantité, pourvu qu'elle soit suffisante pour rendre un corps visible ?

Quelques-uns des Disciples de Newton paroissent avoir senti cet inconvénient, & c'est apparemment pour cela qu'ils ont pris le parti de nier toute réflexion de lumiere de la part des corps noirs : de ce nom-

re est Benjamin Martin, qui dans
ı Grammaire philosophique (pag.
4.) s'exprime ainsi : « Le noir
n'est pas proprement une couleur ; c'est l'état de ces corps dont
la substance absorbe tous les
rayons de lumiere, & qui n'en
réfléchissant aucuns, ne peuvent
point conséquemment être colorés du tout ». De ce nombre est
ncore un autre Newtonien plus
écent, qui nous dit : « Un corps
est noir, lorsqu'il ne réfléchit aucun rayon de lumiere ». Ces Auteurs, à la vérité, se préservent parà de la contradiction de leur maître,
nais en tombant dans une autre
ʼour le moins aussi grande ; car il
'ensuivroit de leur assertion, que
ıous verrions les corps noirs, &
ıue nous ne les verrions point.
Nous les verrions, comme on le
uppose & que tout le prouve :
ıous ne les verrions point, puisqu'ils ne réfléchissent aucune lu-

miere, & que rien ne peut être vû sans lumiere réfléchie.

Pour se tirer de ce mauvais pas, reviendra-t-on à ce que j'ai déjà réfuté ; & nous dira-t-on encore, que nous ne voyons pas effectivement les corps noirs, même en plein midi ? fâcheuse extrémité ! Quoi ? il n'y a aucune différence entre des corps plongés dans la lumiere, & des corps plongés dans les ténebres ; entre des corps exposés à toute l'action d'une matiere prodigieusement agitée, & des corps entourés d'une matiere tranquille qui n'opere en eux aucun ébranlement ? Il y a assurément de la différence entre ces deux sortes de corps : les uns frappent nos yeux par les rayons dont ils sont frappés eux-mêmes ; les autres ne font sur nous aucune impression, parce qu'ils n'en reçoivent aucune de la part des corps lumineux. Nous appercevons dans les uns, non-seulement les grandes parties, mais encore les plus peti-

tes, en les regardant de près : nous n'appercevons dans les autres aucune distinction de parties, nous ne les distinguons pas eux-mêmes, quelque grands, quelque voisins qu'ils soient. Nous remarquons dans les uns des nuances diverses; car il y a des noirs plus foncés les uns que les autres, des noirs qui tirent plus ou moins sur le violet, sur le bleu, & sur le rouge même: nous ne remarquons dans les autres ni couleur, ni nuances, ni quoique ce soit; on n'y voit rien: ces corps different donc manifestement entre eux.

Voudroit-on maintenant, pour derniere ressource, recourir aux expériences du Prisme, qui ont montré tant de belles choses à Newton, qui lui ont montré en particulier, que le violet est la plus foible & la derniere des couleurs, après laquelle il ne peut conséquemment y en avoir d'autre? Le grand défaut de cet Auteur est de s'en être trop

rapporté au Prisme, d'avoir voulu tout décider & tout régler par le Prisme, spécialement par rapport au point dont il s'agit ici. Le violet est la plus foible, il est vrai, & la derniere des couleurs prismatiques ; mais il n'est pas la plus foible & la derniere des couleurs existantes dans la nature. Si cela étoit, on passeroit d'un plein saut & sans aucun intervalle, de cette couleur aux ténebres pures & à une négation totale de lumiere. Or on n'y passe pas surement ainsi : il y a un milieu entre deux, & ce milieu est le noir, qui renvoyant la lumiere plus foiblement que le violet, en est par-là distingué ; & qui par-là même qu'il renvoie de la lumiere, quoique foiblement, differe des ténebres pures, qui n'en réfléchissent pas du tout.

Il s'ensuit de tout ce que je viens de dire, que, pour parler nettement & ne rien confondre, il faut distinguer deux sortes de noirs, un noir coloré & un noir non co-

oré; un noir visible & un noir invisible; un noir positif qui renvoie des rayons, & un noir négatif qui n'en renvoie point; un noir proprement dit, qui offre une couleur distincte de toutes les autres, aussi véritable que les autres, aussi variée que les autres dans ses nuances; & un noir improprement dit, qui ne présente qu'une obscurité toute pure, toute uniforme, & qui par-là éclipse, absorbe, & confond ensemble toutes les couleurs, mettant de niveau les plus brillantes avec les plus sombres: sans cette distinction on brouille tout, & l'on se contredit: avec cette distinction tout s'éclaircit, & il ne reste plus de difficulté sur l'article du noir. Je suis, &c.

ARTICLE XLV.

RECUEIL DE MEDAILLES *de Rois, qui n'ont point encore été publiées, ou qui sont peu connues.* (Vol. in-4°. pag. 217 avec 22 Planches gravées.) A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques. M. DCC. LXII.

CE Livre, depuis le Frontispice jusqu'à la derniere page, présente des choses antiques sous les points de vue de la nouveauté. Ce sont des Médailles frappées il y a plusieurs siécles, mais presque ignorées jusqu'ici. Les unes n'avoient point paru dans le public ; les autres n'avoient paru qu'aux yeux d'un petit nombre d'Antiquaires. Ainsi dans ce Volume tout est objet de curiosité & d'instruction.

Au Frontispice, on voit pour Fleuron une Médaille frappée sous

l'Empereur Gordien-Pie, dans une Ville qui prétendoit avoir été fondée par Midas, Roi de Phrygie, plus de ſept cents ans avant l'Ere Chrétienne. A la premiere page, en forme de vignette on a un Médaillon d'argent, monnoie antique des Rois de Perſe, lorſqu'ils étoient Maîtres de la Syrie. La tête préſente un Roi porté ſur un char, & le revers un vaiſſeau avec un long rang de Rameurs; des deux côtés ſont quelques caracteres Phéniciens, dont il eſt comme impoſſible de donner l'explication. A la fin du Livre, comme pour ſervir de cul-de-lampe, on a placé le type d'une petite Médaille d'or de fabrique Egyptienne, & très-bien conſervée. Il y a toute apparence qu'elle repréſente un des Rois d'Egypte ſucceſſeurs de Ptolémée Lagus. Or les trois Antiquités que nous venons de nommer avoient fait partie juſqu'ici d'un riche cabinet fermé au public; & c'eſt pour la pre-

miere fois qu'on les met ſous les yeux des Connoiſſeurs par le moyen de la Gravure. Il en eſt à peu près de même du très-grand nombre de Médailles qui occupent ici vingt-deux Planches gravées. Ce ſont des richeſſes qui paſſent dans le commerce de la Littérature ; & l'on y ajoute des explications pour rendre le préſent plus agréable & plus complet.

Les ſujets ſont diſtribués en quatre Parties, dont les trois premieres ſuivent la diviſion de l'ancien Monde ; enſorte qu'on a les Médailles inconnues ou peu connues de l'Europe, de l'Afrique, de l'Aſie. La quatrieme Partie comprend celles de pluſieurs Rois inconnus, & de quelques Perſonnages illuſtres : c'eſt une eſpece de mêlange ou de hors-d'œuvre.

L'exactitude, la briéveté, la préciſion font le caractere de cet Ouvrage. On dit ſimplement ce que ſont les Antiques qu'on préſente,

Les détails d'Hiſtoire ſont ſupprimés ; les ornements du diſcours ſont abſolument bannis comme étrangers au ſujet. On s'eſt réſervé quelques traits de critique pour jetter plus de lumiere dans le tréſor qu'on rend public.

L'Auteur commence par l'Europe, par les Rois de Macédoine ; & nous donnons une attention particuliere à ce morceau : c'eſt un des plus curieux du Recueil. La premiere Médaille dont on parle ici, eſt attribuée à Alexandre I. quatrieme Ayeul d'Alexandre le Grand. On dit *Ayeul* & non *Prédéceſſeur* ; car il y a eu plus de quatre Rois entre Alexandre I. & Alexandre le Grand : des Collatéraux ſe sont ſuccédés les uns les autres. L'Auteur croit que les Médailles d'Alexandre I. ſont les plus anciennes Médailles de Rois qu'on connoiſſe ; il leur aſſocie néanmoins celles de Gelon Roi de Syracuſe, qui régna vers le même temps, un peu moins

de cinq siécles avant l'Ere Chrétienne. Selon ce sentiment, il faudroit ne tenir aucun compte de la fameuse Médaille d'Amyntas I. pere d'Alexandre I. Médaille que Beger & Spanheim disent être dans le riche cabinet du Roi de Prusse, & qu'ils ont expliquée avec beaucoup de soin. L'Auteur qui nous donne le présent Recueil est si versé dans l'Art Numismatique & dans la lecture des Antiquaires, qu'il ne peut avoir ignoré ce qu'on a dit & écrit sur cette prétendue Médaille d'Amyntas I. laquelle seroit en effet la plus ancienne Médaille de Rois qu'on connût, si l'opinion de Beger & de Spanheim avoit lieu. Il seroit donc à souhaiter que notre Auteur eût voulu manifester sa pensée sur ce point, qui est de quelque conséquence dans la matiere présente.

Il se déclare bien formellement contre le systême des PP. Hardouin & Frœlich, qui ont cru que toutes les Médailles où l'on voit la

tête d'un *Philippe* qualifié de *Roi*, doivent être rapportées non à Philippe Pere d'Alexandre le Grand, mais à Philippe Aridée, Frere & Successeur de ce Prince dans le Royaume de Macédoine. Cette opinion est réfutée par un grand nombre de Médailles qu'on ne peut disputer à Philippe Pere d'Alexandre le Grand, où l'on voit le titre de Roi; & notre Auteur y ajoute plusieurs bonnes raisons qui achevent de détruire l'idée singuliere des deux Auteurs susdits. Mais ce qu'on observe ici, qu'avant Philippe, Pere d'Alexandre le Grand, le titre de Roi *étoit inusité* sur les Médailles Greques, ne paroît pas non plus pouvoir se concilier avec plusieurs Médailles d'Amyntas & de Perdiccas, prédécesseurs de Philippe. On y lit le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ, & il semble qu'on ne peut se défier de l'authenticité de ces monuments; sur quoi l'on peut voir Spanheim, tom. 1. pag. 381.

Mars, 1762.

L'Article des Médailles d'Alexandre le Grand eſt conſidérable, parce qu'on y explique les divers Symboles qu'on voit ſur pluſieurs de ces Antiquités. Ces Symboles ſont certaines marques deſtinées tantôt à faire connoître les Villes où ces Médailles ont été fabriquées, tantôt à diſtinguer les Monétaires, ou à déſigner des noms de Magiſtrats, &c. Mais comme il s'eſt écoulé plus de deux mille ans depuis la fabrique de ces Médailles, il eſt difficile aujourd'hui de prononcer avec certitude ſur les Symboles qu'on y voit : & voilà ce qui humilie, ce qui exerce, ce qui amuſe, ce qui partage les Antiquaires. Ils ſont humiliés de ne pouvoir rendre raiſon de ce qui tombe ſous leurs yeux ; ils s'exercent à pénétrer le ſens de ces ſortes de myſteres ; ils font conſiſter le plus grand plaiſir de leur vie à réfléchir ſur ces objets ; enfin, ils ſe partagent de ſentiments, ils diſputent

entre eux, ils se réfutent mutuellement; telle est la science: elle sert à la paix & à la guerre, elle profite de l'antique & du moderne pour entretenir l'émulation, ou la rivalité.

Dans la classe des Rois d'Europe, on a aussi ceux d'Epire, de Dalmatie, de Dyrrachium, de Tégée, de Crete, de Pœonie, de Thrace, du Bosphore, & l'on rapporte ici les Médailles inconnues ou peu connues de ces Princes. L'Auteur les indique fort clairement, & sans s'appésantir sur les détails.

Il passe aux Rois d'Afrique, & d'abord à ceux d'Egypte, en commençant par Ptolémée Soter, Fils de Lagus. On ne connoissoit point ou l'on connoissoit peu, cinq Médaillons d'argent de ce Prince: notre Auteur les produit parce qu'ils portent des lettres qui sont autant d'époques ou d'années de regne. Vaillant, dans son Histoire Numismatique des Rois d'Egypte, n'a

point rapporté ces monuments, & n'a fait aucun usage de ces époques. Notre Auteur lui reproche de plus, d'avoir dit que toutes les Médailles de ce premier Ptolémée, *avec le titre de Soter, avoient été frappées dans les premieres années de son regne, avant qu'il eût pris le titre de Roi :* or nous ne savons comment concilier ce reproche avec le texte de cet Antiquaire. On y lit positivement que Ptolémée reçut des Rhodiens le titre de *Soter* à la vingtieme année de son regne, & qu'il prit à la dix-septiéme le titre de *Roi :* d'où il est aisé de conclure que cet Antiquaire a dû regarder les Médailles chargées du titre de *Soter*, comme postérieures au temps où Ptolémée se fit appeller *Roi*. Le même raisonnement prouve que Vaillant n'a pu dire que les Médailles de ce Prince, *avec le titre de Soter, avoient été frappées dans les premieres années de son regne.*

Il n'y a presque aucun article sur

les Ptolémées & ſur leurs Epouſes, qui ne contienne des choſes neuves ; & l'on releve en quelques endroits les fautes qui ſont échappées à Vaillant *. Il a tort, par exemple, de croire que le K marqué ſur un Médaillon de la Reine Arſinoé, Epouſe de Ptolémée Philadelphe, étoit l'initiale du nom de la Ville de Canope ; c'étoit plutôt la marque des années du regne de Philadelphe ; & il y a une bonne raiſon pour en juger ainſi : c'eſt qu'un autre Médaillon d'Arſinoé porte la lettre Θ, qui indique le nombre 9 : or c'eſt dans cette année de ſon regne, que Philadel-

* On obſerve ſur la Reine Bérénice, Epouſe de Ptolemée I. Soter, que Vaillant ne *reconnoiſſoit aucune Médaille* de cette Princeſſe. Cependant on en voit une dans ſon Recueil des Rois d'Egypte. Il eſt vrai que, ſelon lui, la tête de cette Bérénice étoit figurée en tête d'Iſis, & c'eſt peut-être pour cela que notre Auteur le critique ; mais Vaillant n'en reconnoît pas moins que la Médaille ſe rapporte à Bérénice, Epouſe de Soter.

phe épousa sa sœur Arsinoé : Vaillant en convient. Cet Antiquaire attribue à Ptolémée X. une Médaille de bronze qni porte le nom d'Alexandre ; & notre Auteur prouve très-bien qu'elle doit appartenir à Ptolémée IX. Ce Prince se faisoit appeller Alexandre, & de plus sa mere Cléopatre étoit représentée sur les Médailles la tête couverte des dépouilles d'un Eléphant. Il étoit naturel que son Fils l'imitât ; aussi la Médaille dont il est ici question, paroît-elle avec une tête ajustée de la même façon. Ptolémée X. Fils de Ptolémée IX. n'avoit pas le même intérêt de plaire à Cléopatre sa Grand-Mere, en se faisant représenter avec une peau d'Eléphant sur la tête. Quand il monta sur le Trône, Cléopatre ne vivoit plus.

La derniere Cléopatre, Epouse de Marc-Antoine, fournit beaucoup de Médailles aux Recueils des Antiquaires. On ne les rassemble

pas ici ; on ſe contente d'en produire une de moyen bronze, qui n'avoit jamais paru. Elle repréſente d'un côté la tête de cette Reine ; & de l'autre celle de Marc-Antoine. La légende de ce revers eſt altérée non-ſeulement parce que le coin a porté à faux dans un endroit, mais parce qu'on y trouve un mot inintelligible *. Il faudroit voir cette Gravure & ſon explication.

Comme les Médailles de l'Aſie occupent un fort grand eſpace dans ce Volume, nous remettons cette tâche à un autre Article de nos Mémoires.

---

* Ce mot eſt KATOΥ, nous ſoupçonnons qu'il faut lire ΔEKATOΥ.

ARTICLE XLVI.

DISSERTATION *sur l'Ecriture Hiéroglyphique.* (Broch. in-12 de 81 pages.) A Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez Barbou, &c.

ON a beaucoup écrit ſut les Hiéroglyphes, & la matiere n'en eſt guéres mieux éclaircie. *Après avoir lu des Volumes entiers*, dit l'Auteur anonyme de cette Diſſertation, *on eſt étonné de voir qu'à peine on ſait ce que c'eſt qu'un Hiéroglyphe... Chacun en donne des définitions ſelon que ſon ſyſtême l'exige.* Cette obſervation nous paroît juſte. Pour rendre compte de cette Brochure, qui n'a que 81 pages, nous avons relû notre Schuckford, notre Warburton, notre Calmet, ſans compter les Prolégomenes de Walton, pluſieurs

Chapitres de la Diplomatique, &c. & au bout de ce travail, à peine nous eſt-il reſté une notion claire & diſtincte des Hiéroglyphes. On dit que c'eſt la *peinture des penſees*, qu'il y a *Hiéroglyphe & Ecriture Hiéroglyphique ; Hiéroglyphes propres*, & *Hiéroglyphes tropiques* ; *Hiéroglyphes & Symboles ; Symboles tropiques & Symboles allégoriques* ou *énigmatiques*. De-là on fait venir à force de temps & de réflexions les caracteres alphabétiques ; en ſorte que, pour concevoir comment les hommes ſont parvenus à écrire comme nous faiſons, il faut ſuppoſer au moins cinq ou ſix degrés d'étude, de combinaiſon, de travail & de ſavoir.

Tout cela eſt fort ennuyeux, fort dégoûtant, & ſur-tout très-peu utile. Walton & Conringius raiſonnent ſur ce point comme des Philoſophes qui ſavent apprécier les choſes, & qui ne font pas grand cas de toute cette ſcience hiérogly-

phique. Notre Dissertateur fait de même; mais il ajoute des raisons. D'abord, tous les systêmes lui paroissent frivoles : il croit que les Hiéroglyphes Egyptiens n'ont jamais servi de caracteres ni d'écriture, & que les Figures qu'on voit sur les Obélisques, les Pyramides & autres Monuments, sont des traits de pur caprice, destinés à orner ces grandes machines. Imaginez nos moulures, nos sculptures, nos roses, nos fleurons, ou bien dans les Ouvrages de nos Architectes, les Triglyphes, les Métopes, les Modillons, &c. Telle fut à peu-près la destination des Hiéroglyphes qui chargent les Masses Egyptiennes dont Rome est encore remplie. On ne nie pas que l'intention n'ait été quelquefois d'y représenter des hommes ou des actions, mais point de conceptions humaines, point de discours suivis, point de ces Mysteres de Religion dont traite si au long l'*Œdipus* du Pere

Kircher : ouvrage qui ſuppoſoit dans ſon Auteur une érudition profonde, un travail opiniâtre, une conſtance inaltérable, & ſur-tout un déſintéreſſement parfait ; car la reconnoiſſance de la poſtérité n'égale aſſurément pas les ſoins que ce Savant a pris pour la compoſition de ſon Livre. Notre Diſſertateur procede par raiſonnement, par analogie, par examen de paſſages, par réfutation d'Auteurs ; le tout en peu de mots, & ſelon la méthode d'une très-bonne Logique. Nous rendrons quelques-unes de ſes penſées.

S'il y avoit eu une Ecriture Hiéroglyphique chez les Egyptiens, les Grecs qui tenoient de l'Egypte leurs Sciences & leurs Arts, auroient pris cette maniere d'exprimer, ou plutôt de déguiſer les penſées. Or c'eſt ce qu'on ne remarque en aucun endroit de l'Hiſtoire Greque. Bien plus, ſi l'Ecriture Hiéroglyphique eſt telle de ſa nature,

qu'elle occupe toujours, comme on le prétend, le premier rang dans l'ordre de l'Ecriture, dans l'art de se faire entendre aux autres, comment toutes les Nations de la terre n'ont-elles pas leurs Hiéroglyphes? Ceci est contre M. Warburton, qui regarde les Hiéroglyphes comme la premiere invention sortie de la tête des hommes pour peindre la pensée.

Si l'Ecriture Alphabétique étoit connue en Egypte, comme on n'en peut douter, au temps de la construction des premiers Obélisques, pourquoi a-t-on chargé ces Monuments de figures aussi bizarres, & aussi peu intelligibles que l'étoient les prétendus Hiéroglyphes? Le Pere Kircher répondroit que c'étoit pour cacher les Mysteres de la Religion; mais cette réponse est frivole: ou la Religion étoit connue avant l'érection des Obélisques, ou elle ne l'étoit pas: si elle l'étoit, comment auroit-on souf-

fert que les Prêtres la couvriſſent de voiles auſſi épais que le ſont les Hiéroglyphes ? D'ailleurs quelle néceſſité y avoit-il de rendre obſcure & impénétrable une Religion qu'on ſuppoſe connue de tout le monde ? Si cette Religion étoit un Myſtere dans toutes ſes parties, que prétendoient les Prêtres en l'écartant de plus en plus de la connoiſſance des hommes par le moyen des Hiéroglyphes ? Les Peuples embraſſent-ils ou conſervent-ils le Culte dont ils ne connoiſſent rien ? les Prêtres pouvoient-ils eſpérer que la Religion demeureroit toujours cachée ; & n'en révéloient-ils pas facilement les divers articles quand ils en étoient interrogés par les Grecs ? On peut voir Hérodote & les autres Hiſtoriens. Mais de plus, ſi l'on cachoit la Religion ſous les figures d'Animaux qu'on voit ſur les Obéliſques, pourquoi les mêmes Symboles ne ſe mettoient-ils pas ſur les Iſis & les Oſiris, qui

étoient des objets de Religion plus anciens que les Obéliſques ? Pourquoi ne trouve-t-on pas ces figures ſur d'autres pierres qui auroient ſervi aux Prêtres, comme de Monuments particuliers pour conſerver leur Doctrine ?

Trouvera-t-on, dans les Auteurs, des témoignages qui forcent de reconnoître l'exiſtence & les uſages des Hiéroglyphes, regardés comme *Peinture des penſées* ? Qu'on écoute Manéthon, qui étoit un Prêtre Egyptien, vivant ſous Ptolémée Philadelphe : le Paſſage qu'on en cite, tourné dans tous les ſens, eſt auſſi obſcur que tous les Hiéroglyphes de l'Egypte. Ceux qu'on rapporte de Porphyre & de Clément d'Alexandrie ſont, de l'aveu même des Partiſans du ſyſtême Hiéroglyphique, pleins d'erreurs. Le ſecond *ſe trompe dans l'énumération des diverſes ſortes d'Ecritures ; & le premier en expliquant leur nature.* Que conclure de-là ?

u'il faut les corriger l'un par l'au-e : c'est ce que conclut M. Warbur-on ; mais il faut des preuves, & il 'en apporte point qui ne suppose la érité de son sentiment.

Il semble aussi à notre Auteur u'il n'y auroit pas eu un intervalle ›u espace de temps assez long en-re le déluge & la naissance d'Abra-ıam, pour que l'esprit humain eût ›u passer des premiers Hiérogly-›hes à l'Ecriture Alphabétique. En :ffet, cette Ecriture existoit au :emps d'Abraham, mais il n'y a entre le Déluge & la naissance de ce Patriarche, que 352 ans, espace trop peu considérable pour passer des Hiéroglyphes propres aux Tropiques, de-là aux Symboliques tropiques, puis aux Symboliques allégoriques. (Voy. les pag. 37 & 38 de la Broch.

Il est vrai que, dans le sentiment des Auteurs qui tiennent les Hiéroglyphes, on adopte la Chronologie Samaritaine, qui met un

grand nombre de siécles entre le déluge & Abraham. Mais notre Dissertateur croit voir quelques fautes dans les calculs du savant Traducteur de Warburton *; & il est persuadé de plus, qu'une addition même de 800 ans, faite à la Chronologie d'après le déluge, ne seroit pas encore suffisante pour le passage des purs Hiéroglyphes aux caracteres alphabétiques. Ceci paroît aussi un peu trop fort : huit siécles peuvent opérer de grandes révolutions dans la Langue & dans l'Ecriture. M. Schuckford nie avec raison, que *l'homme ait pu trouver d'abord la méthode* des caracteres alphabétiques ; mais autre chose est de *les trouver d'abord*, autre chose

* Il paroît que ce Traducteur veut concilier, en parlant des années de Tharé, Pere d'Abraham, le calcul Samaritain avec le calcul Hébreu ordinaire : mais cela ne se peut pas ; car dans l'Hébreu ordinaire, Tharé vit 205 ans, & dans le Samaritain, il n'en vit que 145. Il faut adopter l'un ou l'autre.

d'y employer une longue ſuite de ſiécles.

Quoi qu'il en ſoit, notre Auteur fidéle à ſes principes, attaque les Hiéroglyphes dans leur nature même. Il fait voir qu'on s'eſt ſervi des Fables de la Grece pour leur adapter des ſignifications; qu'on les a rendus inefficaces en établiſſant tantôt pluſieurs Hiéroglyphes pour un ſeul objet, & tantôt un ſeul Hiéroglyphe pour divers objets; par exemple, le Nil déſignoit un Lion, un Roi; & il avoit plus de trente autres ſignifications ſouvent contraires, &c. En général, dit notre Diſſertateur, *tout le monde trouve dans les Hiéroglyphes ce qu'il veut y trouver*; & comme les Partiſans de cette inutile & fatigante Nomenclature tâchent de s'autoriſer des caracteres Chinois, qu'ils voudroient auſſi ériger en Hiéroglyphes proprement dits; on leur répond que ces caracteres ont une ſignification déterminée, qu'il y a

des regles certaines pour les interpréter, &c. Ici est un excellent morceau de Critique, où l'on observe que, si les Chinois nous avoient envoyé il y a plusieurs siécles, des monuments chargés de leurs caracteres, & s'ils avoient eu affaire à des gens plus crédules que ne l'ont été les Missionnaires & les Voyageurs de Chine, bientôt on auroit vu sur leurs monuments une Ecriture Hiéroglyphique toute dans le goût des prétendus Hiéroglyphes d'Egypte. Tout cet endroit est à lire, parce qu'on y rapproche des exemples Chinois qu'il est difficile de recuser dans la question présente. Celui de *Ko-ua*, Livre prétendu de *Fo-hi*, est frappant. Les Chinois disent que les mouvements célestes y sont expliqués, de même à peu-près que les Prêtres d'Egypte disoient aux Grecs, que les Mysteres de la Religion étoient contenus dans les figures gravées sur leurs Monuments; mais comme

on n'ajoute aucune foi à ces Chinois infatués de leur *Ko-ua*, on peut bien se défier également des récits faits par les Prêtres d'Egypte. L'Auteur de la Dissertation pouvoit faire usage ici des Lettres de M. de Mairan au P. Parrenin, Ouvrage donné en 1759, & digne d'être lu de tous les Hommes de Lettres, quand on ne considéreroit que la maniere dont il est écrit.

Le Dissertateur presse toujours de plus en plus les partisans de la doctrine Hiéroglyphique; il fait voir qu'il étoit impossible aux Egyptiens de conserver la vraie signification de leurs Hiéroglyphes. Quelle pouvoit être en effet leur ressource avant la découverte des caracteres alphabétiques? Il n'y avoit point alors de tradition écrite: la tradition orale est sujette à tant de variations qu'elle ne peut, en pareil cas, servir de regle certaine. L'Auteur traite avec soin cet article. Il examine après cela l'arrangement

des figures sur les Obélisques, & il montre qu'elles n'ont pu servir d'écriture. Il répond à l'argument qu'on prétendroit tirer de la ressemblance qui paroît entre les caracteres alphabétiques & les Hiéroglyphes. Ces rapports ne prouvent rien. « Nous ne nous servons point,
» *dit-il*, d'Ecriture Hiéroglyphique;
» nous avons cependant toutes sor-
» tes de figures ou gravées sur la
» pierre & le marbre, ou peintes
» sur les étoffes. Si, par une suppo-
» sition impossible, nous venions à
» perdre l'origine de nos caracteres
» alphabétiques, je suis convaincu
» que si, dans la suite on les com-
» paroit avec ces figures répandues
» çà & là, on en trouveroit d'en-
» tiérement ressemblantes. On se-
» roit cependant dans l'erreur, si
» l'on en concluoit que les carac-
» teres alphabétiques doivent leur
» origine à ces signes, & qu'ils
» ont servi d'écriture: il en est de
» même par rapport aux Egyptiens.

» Il étoit impoſſible que, dans le
» nombre preſque infini des Hiéro-
» glyphes, il ne s'en trouvât pas
» quelques-uns qui euſſent la même
» configuration que les caracteres
» alphabétiques.

L'Auteur fait auſſi obſerver que le ſyſtême des Hiéroglyphes péche par le nombre ou exceſſivement grand ou exceſſivement petit de ces figures. Il devoit y en avoir, ſelon M. Warburton, une infinité, puiſqu'il s'agiſſoit de repréſenter toutes ſortes d'idées. Il n'y en avoit que trois cents ſelon le P. Kircher, qui s'eſt donné la peine de compter tous les quadrupedes, tous les volatiles, tous les poiſſons, tous les inſectes dont on a voulu faire des Hiéroglyphes. Il n'y a donc nul accord entre les défenſeurs du ſyſtême.

Cette brochure eſt terminée par la réponſe à deux ou trois objections qu'on propoſe bien & qu'on réſout encore mieux. Nous croyons qu'on ne perdra rien de ce petit

Ouvrage, ſi l'on s'engage une fois à le lire. On y trouvera beaucoup de bon ſens, de ſuite, de préciſion, & l'eſſai d'une érudition déjà aſſez étendue. L'Auteur, quel qu'il ſoit, ne doit pas négliger le talent qu'il a de diſcuter, d'approfondir, de développer, de critiquer. Il écrit d'une maniere ſatisfaiſante, quelquefois un peu négligée & ſans aſſez de chaleur; mais l'objet n'étoit pas de nature à ſolliciter les graces ou la force du diſcours. C'eſt l'inconvénient de ces ſortes de matieres antiques: outre le peu de fond & d'utilité qu'on y trouve, elles éteignent le feu de l'imagination, & affoibliſſent la maniere d'un Ecrivain, d'ailleurs né pour traiter de grands ſujets.

ARTICLE XLVII.

LA FOI JUSTIFIÉE *de tout reproche de contradiction avec la Raiſon, & l'Incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la Raiſon, dans ſes raiſonnements contre la Révélation*, avec une *Analyſe de la Foi*. (Vol. *in*-12. de 338 pages.) A Paris chez Brocas & Humblot, rue S. Jacques, M. DCC. LXII.

POur bien rendre compte de cet Ouvrage, il faut d'abord en tracer le tableau général, puis inſiſter ſur quelques détails particuliers : ce qui diſtribue naturellement notre analyſe en deux extraits ou articles.

Les Incrédules de ces derniers temps ont voulu mettre la Foi en oppoſition avec la Raiſon. Fiers de leurs connoiſſances, & jaloux ex-

cessivement de leur liberté de penser, ils ont prétexté, pour ne pas croire, l'impossibilité de concilier les Mysteres avec les premiers principes des Vérités : ce n'est là qu'une illusion, qu'un procédé de fausse Philosophie. Voici le plan de toute la doctrine qu'on leur oppose dans l'étendue & les développements de dix Propositions que contient ce volume.

Il y a une distinction très-réelle entre ce qui est au-dessus de la raison & ce qui est contre la raison. Dieu ne peut proposer aux hommes des points de Foi qui contredisent les lumieres de la Raison : c'est lui-même qui leur a donné ces lumieres pour leur servir de guide & de flambeau. Mais les Mysteres qui sont les pensées de Dieu, les attributs de Dieu, les secrets de Dieu, n'ont pu ni dû être soumis à la Raison. Il n'est pas donné à l'homme de sonder les profondeurs de Dieu ; c'est assez pour l'homme de savoir

qu'il n'y a point de contradiction manifeste entre ces Mysteres & la Raison, entre ces Vérités divines & les connoissances naturelles de l'Esprit humain.

Telle est la position où se trouve tout Fidéle. Nul Incrédule, procédant selon les regles d'une saine dialectique, ne peut convaincre le Chrétien-Catholique de croire des articles qui blessent les droits essentiels de la raison. On propose les Mysteres sublimes de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie, &c. Et dans aucun de ces dogmes, il n'est possible de faire voir que la raison soit obligée de s'abandonner elle-même, & de renoncer aux notions des premieres vérités.

Les Incrédules prétendent qu'on doit démontrer par l'évidence de l'objet, que les Mysteres sont conformes à la raison : prétention exorbitante, déraisonnable, injuste. La raison humaine suffit pour assurer

que les Myſteres ne contrarient point les lumieres naturelles ; mais elle ne ſuffit pas pour pénétrer les Myſteres en eux-mêmes, pour en expliquer la nature & les rapports. Ces objets en tant que révélés, ſervent à l'exercice de la foi, non aux recherches & à la curioſité d'une intelligence auſſi bornée que l'eſt celle de l'homme.

De ce qu'on ne peut pas démontrer par l'évidence de l'objet, la conformité des Myſteres avec la Raiſon ; il ne s'enſuit pas que les termes deſtinés à exprimer ces Myſteres, ſoient des termes vuides de ſens, des façons de parler inintelligibles. On ne peut meſurer la hauteur des Myſteres, mais on l'apperçoit : on n'apprécie pas au juſte ces grandes vérités, mais on les diſtingue de tout ce qu'elles ne ſont pas, on les diſtingue les unes des autres. La foi a un langage qui lui eſt propre, & qui ſuffit pour l'inſtruction de tous les Fidéles ; l'E-

gliſe

glise conserve les dogmes & la maniere de les énoncer : elle forme ses définitions sans craindre de les confondre, ni d'être obligée de les rétracter.

Mais encore quelles seroient les difficultés qu'on regarderoit comme insolubles par rapport aux Mysteres ? On a dit plus haut qu'il n'est pas possible d'y faire remarquer la moindre contradiction réelle. On ne peut non plus y opposer les vérités naturelles qui sont primitives & immuables, puisque Dieu est autant la source de ces vérités que des Mysteres, & qu'il est impossible que Dieu se contredise. On ne peut combattre les Mysteres par les faits d'un ordre contingent, de cet ordre qui dépend de la volonté de Dieu, puisque ces faits & cet ordre sont tels que Dieu peut y déroger par sa Toute-Puissance. Enfin, on ne peut admettre ici les difficultés qu'éprouvent les différents systêmes de Théologie ;

l'état de la queſtion eſt tout autre par rapport aux Myſteres. Il n'y a donc, encore une fois, aucune ſorte d'objections qu'on puiſſe dire inſolubles en cette matiere de dogmes & de vérités ſurnaturelles.

On a voulu, dans ces derniers temps, oppoſer la Religion naturelle à la Religion révélée : entrepriſe formée ſpécialement par l'Auteur du Livre des *Mœurs*. Cet Ecrivain ſéduiſant & artificieux exalte le culte établi ſur la raiſon, afin de décréditer le culte ſurnaturel; mais ce projet mal conçu ne peut ſe ſoutenir dans l'exécution. La révélation, bien loin d'être oppoſée à la Loi naturelle, ne fait que l'appuyer, la développer, l'éclaircir, l'appliquer, en faciliter la pratique, & la rétablir dans tout ſon luſtre.

Un autre ſubterfuge des Déiſtes, eſt de ne vouloir pas même examiner s'il y a une révélation divine : conduite auſſi oppoſée à la ſai-

ne raiſon, qu'elle eſt dangereuſe en elle-même. Si Dieu a véritablement parlé pour manifeſter ſes intentions, on eſt inexcuſable de ne prendre aucunes meſures pour reconnoître l'exiſtence, l'étendue, les qualités, les circonſtances de cette parole. On ne l'eſt pas moins de réſiſter aux preuves lumineuſes de cette parole, quand on les a examinées. Cette réſiſtance eſt une injure qu'on fait à la raiſon. Au lieu de ſuivre la méthode propre de la queſtion, on ſe jette dans des ſubtilités qui lui ſont totalement étrangeres. La Religion révélée étant un fait, on ne peut ſuivre dans l'étude de cette Religion que la méthode des faits; c'eſt-à-dire, la voie du témoignage. S'il s'agit de la révélation faite à Moyſe, le Pentateuque préſente les Témoins. Quels caracteres de vérité dans ce divin Livre! quelle frivolité dans les objections qu'on a imaginées contre lui! quels rap-

ports intimes de tous les Livres de l'ancien & du nouveau Testament avec ceux de Moyse!

La révélation contenue dans le Pentateuque, est confirmée par des Miracles. Les Déistes ne peuvent, sans contredire la raison, rejetter la preuve qu'on tire de ces faits; mais il est juste de leur exposer la nature, les qualités, les conditions des Miracles proprement dits; des Miracles qui sont la voix & le témoignage de Dieu, le sceau & le suffrage de Dieu. Il y a, dans la question des Miracles, le *fait* & le *droit*. L'événement qu'on appelle miraculeux, est-il incontestablement arrivé? voilà le *fait*. Cet événement est-il véritablement miraculeux? voilà le *droit*. On s'assure de la vérité du *fait* par toutes les conditions qui sont requises pour la certitude du témoignage. Si le Pentateuque est démontré vrai, parce que le témoignage rendu en sa faveur est au suprême dégré de

l'évidente morale, les faits qu'il énonce ont le même avantage. Quelque extraordinaires qu'on les suppose, ils sont démontrés vrais, ils sont incontestablement arrivés. Il ne reste plus qu'à s'assurer de la vérité du *droit*, qu'à savoir si ces faits ont le sceau de la Divinité, si ce sont de véritables Miracles. Mais peut-on en douter, puisque toutes les conditions qu'on exige pour de véritables Miracles, sont exactement remplies à l'égard de ces faits ? En effet, ce sont des événements sensibles & notoires, supérieurs aux forces connues de la nature ou à sa maniere d'opérer ; des événements accompagnés de l'invocation de Dieu, & produits en confirmation d'une vérité qu'on annonce comme émanée de Dieu. Application de ces regles au Passage de la Mer rouge, aux prodiges arrivés dans le Desert ; puis en détail, aux divers Miracles de l'ancien & du nouveau Testament.

S'il y a, comme on n'en peut douter, une révélation divine, une Religion que Dieu ait annoncée & enſeignée aux hommes, il faut que cette Religion ſoit intolérante par rapport au dogme & à la morale. Il y auroit de l'inconſéquence à dire que cette Religion eſt vraie, & qu'elle permet néanmoins d'enſeigner l'erreur. La vérité eſt une, elle ne ſubſiſte point avec le faux; elle le condamne & le rejette. Cette intolérance, quant au dogme & à la morale, n'eſt nulle part plus viſible & plus conſtante que dans l'Egliſe Catholique-Romaine : c'eſt ce qui contribue à la faire reconnoître pour la vraie Egliſe de Jeſus-Chriſt : au contraire, la tolérance univerſelle ne peut qu'être deſtructive de toute Religion. On auroit tort de confondre l'intolérance catholique avec le *zèle perſécuteur*. Ces deux choſes ſont fort différentes; & l'Egliſe eſt auſſi éloignée de celle-ci, qu'elle eſt attachée à

celle-là ; elle combat autant la violence que l'erreur ; elle recommande autant la charité que l'intégrité de la foi.

Après tant d'obſervations ſur les droits & les bornes de la raiſon, ſur la nature, les obligations & les caracteres de la foi, on conclut ſans crainte de ſe tromper, que la foi & la raiſon, bien loin d'être oppoſées, ſe prêtent des ſecours mutuels pour conduire les hommes à la connoiſſance de la vérité, & à l'amour de la vertu. C'eſt le réſultat de tout le Livre qui eſt aſſez court, ſi l'on a égard au nombre des pages ; mais qui eſt rempli de principes, de points de vue, de ſolutions heureuſes. Nous en citerons quelques exemples dans le ſecond Extrait.

*

ARTICLE XLVIII.

LE GENTILHOMME CULTIVATEUR, ou *Corps complet d'Agriculture, tiré de l'Anglois, & de tous les Auteurs qui ont le mieux écrit ſur cet Art.* (In-4°. tom. I. & II.) Par M. Dupuy Demportes, de l'Académie de Florence. *A Paris chez Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe ; & à Bordeaux chez Chapuis l'aîné.* M. DCC. LXI. & M. DCC. LXII.

SI cet Ouvrage eſt exécuté dans toutes ſes parties, comme il paroît qu'on doit ſe le promettre du zele de l'Auteur, ce ſera le plus ample Traité qu'on ait donné ſur l'Agriculture. On annonce XVI. Livres qui comprennent tous les détails de la Science Œconomique ; & les deux volumes qu'on publie

ne renferment pas le tiers de cette diſtribution. M. Dupuy Demportes recueille ce qu'il y a de plus utile & de mieux digéré dans tous les Livres qui ont traité ces matieres. Les Anglois, & M. Hale en particulier, lui fourniſſent les plus grandes inſtructions, les vues les plus profondes. « Ces Inſulaires que leur » mélancholie innée rend ſpéculatifs, ont tant combiné pour ſe » rendre formidables, qu'ils ont » enfin trouvé la baſe de leur puiſ» ſance, c'eſt l'Agriculture. Ils ont » donné des aîles à cet Art par les » loix agraires, & les ont allongées » (ces aîles) par les récompenſes. » Si l'on ſuppute, depuis cet éta» bliſſement, les progrès que cette » Monarchie a faits, on verra qu'elle » a triplé ſa puiſſance, & que ſes » forces ſont accrues en raiſon des » progrès de l'Agriculture.

Il y aura néceſſairement dans l'Ouvrage de notre Auteur, beaucoup de choſes dont tous les Culti-

vateurs n'ont pas beſoin; mais il n'y en aura aucune dont on ne puiſſe tirer parti pour quelque eſpece de culture. On remarque des négligences dans le ſtyle de M. Demportes; on rencontre dans ſa façon de penſer, des ſyſtêmes qu'on peut regarder comme ſinguliers, *&c.* mais ce ſont des fautes légéres en comparaiſon des inſtructions utiles que cet Auteur a raſſemblées; & c'eſt le cas de dire avec Horace,

> *Non ego paucis*
> *Offendar maculis*, &c.

M. D. commence par l'éloge de l'Agriculture, & des mœurs antiques qui lui furent ſi favorables: c'eſt ce qu'on ne peut trop répéter aux humains. La premiere profeſſion de l'univers eſt celle du Cultivateur. Tant pis pour quiconque la mépriſe ou la dédaigne: c'eſt prononcer contre ſoi-même un jugement de rigueur, c'eſt ſe donner pour un eſprit mal fait & pour un

cœur dénué de ſentiment. En France, aujourd'hui, on paroît monté à cet égard ſur le meilleur ton. Tant de Livres ont été publiés ſur la culture des Terres; tant de Compagnies ſe ſont formées pour l'animer; tant de regards de protection ont été jettés par le Souverain ſur les Habitants des Campagnes, qu'il n'eſt pas à craindre que l'orgueil & la molleſſe (deux ennemis mortels de tout bien public) oſent déſormais inſulter à l'état & aux fonctions des Cultivateurs.

Mais il n'en réſulte pas moins une foule d'obſervations à faire & à communiquer aux Citoyens. M. Demportes en expoſe le détail dans ſa Préface, qui eſt le *Proſpectus* de tout ſon Ouvrage. Attachons nous à ce qui vient de paroître; ce ſont cinq Livres, dont le premier a pour objet *la connoiſſance du Sol.* Il eſt naturel de connoître la Terre avant que de la cultiver; elle n'eſt pas également riche par-tout, & ſes

richesses ne sont pas toujours les mêmes. Cette diversité de terreins & de productions est ce qui fonde le commerce entre les différens peuples. Ce devroit être aussi un lien d'amitié, de charité, de libéralité, de bienfaisance; mais les hommes abusent des dons de la terre, qui sont en même temps les bienfaits de la Providence divine. Plus ils retirent de ce fond inépuisable, & plus ils se croient autorisés à satisfaire leur luxe, leur injustice, leur ambition; plus leur cœur se ferme aux sentiments de l'humanité, de la générosité, de la clémence, *&c.*

Il ne tiendra pas à notre Auteur que ce Code d'Agriculture ne soit en même temps un Livre de Morale; un Traité où l'on prenne des leçons de probité, de simplicité, de justice, d'application, de travail. Il nous remet sous les yeux la conduite des anciens Romains, qu'on vit cultiver les campagnes des mêmes mains qui avoient moissonné

des lauriers; mais ces Anciens, au jugement de M. Demportes, n'excellerent pas dans la connoiſſance des Terres. A en juger par ceux qui les premiers ont écrit ſur la Science Œconomique, on n'eut alors que des routines ou des méthodes imparfaites pour apprécier les différences du ſol. On trouvera dans cet Ouvrage des lumieres bien plus étendues. Tout le premier Livre roule ſur les diverſes eſpeces de terres: la glaiſe de toutes les couleurs & de toutes les qualités, l'argile, le gravier, le ſable, le cailloutage, la craie, & le meilleur ſol de tous qui eſt celui des vallées & des bas fonds, la terre molle & végétale, voilà ce qui attache l'Auteur, ce qui l'entraîne dans des détails pleins d'inſtruction.

Mais avant que de tracer ces abondantes leçons, il donne des regles particulieres pour l'eſtimation des Terres ou Biens de Campagne. On ne peut dire combien

de mécomptes, d'ignorances, de pratiques aveugles ou frauduleuses se glissent en cette matiere. C'est, par exemple, une très-mauvaise méthode que de vouloir déterminer la valeur des Biens par les seuls revenus qu'ils produisent. Une hypothese fera concevoir l'abus de ce moyen, & le dommage qu'il peut causer à l'Acquéreur. Quand une Terre n'est portée à un haut degré de valeur que par les avances extraordinaires & par l'industrie du Propriétaire; « si elle vient à » passer entre les mains d'une au- » tre personne qui ne soit point en » état de faire la même dépense, » & qui se contente du seul revenu » que cette Terre peut rendre avec » une culture raisonnable, on verra » qu'à la seconde ou à la troisieme, » elle ne rendra pas le tiers de ce » qu'elle rendoit. Or si un Estima- » teur n'a pu alors juger du prix » de ce Bien que sur son revenu, je » demande quelle sera son estima-

» tion ? Sera-t-elle juſte ? Non ſans » doute, parce que pour qu'elle fût » telle, il faudroit que le Vendeur » vendît non ſeulement ſon induſ- » trie, ce qui n'eſt pas praticable, » mais encore ſes facultés, ce qui » eſt ridicule ». Tout ce chapitre des Eſtimations, qui remplit 25 pages, eſt d'une diſcuſſion dont on ne peut faire aſſez de cas dans les achats & dans les ventes de biens-fonds.

Le ſecond Livre de notre Auteur eſt encore plus utile que le premier, parce qu'il touche de plus près la pratique. Il s'agit de l'uſage qu'on peut faire des différentes terres, & de la maniere de les cultiver par des engrais, ſoit naturels, ſoit artificiels. Parmi ces derniers on diſtingue la chaux, qui eſt l'engrais le plus efficace pour les terres maigres & ſtériles. On ne peut douter « que » les grands avantages qu'on en tire » ne ſoient l'effet du feu qui en deſ-

» seche toute l'humidité, en ouvre les pores, & y darde par son » activité ses parties ignées: ainsi » plus on s'en sert, plus son efficacité est sensible; & par une conséquence bien claire, plus elle » est exposée à l'air & à l'humidité, » plus elle se refroidit & se forme » en mottes: son action étant ainsi » considérablement affoiblie, retarde conséquemment la fermentation, le seul objet que le Cultivateur se propose dans l'usage de » cet engrais ». La suie & les cendres sont d'autres especes d'engrais artificiels dont on recommande & dont on explique l'usage: c'est ce qu'il faut voir dans le Livre même, puisque tout ceci est de pratique.

En général cet Ouvrage, qui n'est point difficile à entendre, est néanmoins un des moins favorables à l'art des Journalistes: c'est que les détails qu'il contient sont bien plus nécessaires qu'agréables: c'est qu'on

y parle ſans ceſſe aux Cultivateurs ; & que les Journaliſtes parlent à des hommes, qui prétendent d'ordinaire s'amuſer & non travailler en liſant. *Le ſecond volume eſt un peu plus étendu que le premier, & nous en dirons quelque choſe dans un autre volume de nos Mémoires.*

ARTICLE XLIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

LE Pere Edouard de S. Xavier, Carme déchaussé, a terminé son Edition de Lactance par le Traité *de Mortibus Persecutorum.* Il l'a enrichi de Notes, de Variantes, de Corrections. C'est le goût de cette Edition ; à peine s'y trouve-t-il un mot, tant soit peu obscur ou difficile, qui ne soit expliqué.

*On a rendu compte dans ces Mémoires *, des deux premiers Volumes*

e cette Edition ; ſavoir, des Diſſer-ations Préliminaires, du Livre de *Officio Dei, & du premier Livre* es Inſtitutions Divines. *Long-emps après nous avons vu deux au-res Volumes contenant le ſecond & le troiſieme Livre des mêmes* Inſti-utions ; *& nous aſſurons que l'Edi-eur ſoutient par-tout ſa maniere plei-e d'attention & d'abondance. Les Notes & les Corrections rempliſſent plus de la moitié des Volumes. Nous gnorons en quel temps les quatre Livres reſtants des Inſtitutions & les autres Ouvrages de Lactance ont été donnés par le* P. Edouard de S. *Xa-vier. Il eſt toujours certain que ſon Edition doit être la plus ample & la plus ſavante de toutes celles qui ont paru de cet ancien Auteur Eccléſiaſ-tique.*

Le P. Thomas-Auguſtin Ricchi-ni, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, a publié la Vie du B. Grégoire Bar-badigo, Cardinal, Evêque de Pa-

doue, né en 1625, décoré de la Pourpre en 1660, & mort en 1697. Il avoit assisté au Congrès de Munster avec Louis Contarini, Ambassadeur de Venise, & l'un des Médiateurs. Dans tous les états de sa vie, Barbadigo fut un modele de régularité, de zele, de vigilance, de piété. Cette Histoire passe pour bien écrite. *C'est un in-8°. de* 288 *pages.*

De Florence.

Trattato Chirurgico di Angelo Nannoni sopra la semplicità del medicare i mali d'attenenza della Chirurgia, &c. *Traité de M. Nannoni sur la maniere la plus simple de guérir les maux qui sont du ressort de la Chirurgie*, &c. (Tome I. in-4°. pag. 488.) Ce Livre comprend 1°. un Discours tendant à recommander la simplicité dans le traitement des maladies qui sont du ressort de la Chirurgie. 2°. Cinquante observations très-analogues au dessein

u Livre, & très-propres à encourager les Malades.

Le 12 Mai 1761, le Marquis Sigismond della Stufa, Académicien della *Crusca*, prononça une belle Harangue pour célébrer l'heureux mariage de Leurs Altesses Royales Archiduc Joseph & l'Archiduchesse Isabelle de Parme. Ce Discours a été rendu public.

De Lucques.

Le Libraire-Imprimeur Joseph Rocchi a publié un *Prospectus* pour annoncer l'entreprise qu'il fait d'un Recueil complet des Œuvres du célébre Antoine Augustin, Archevêque de Tarragone. Outre les Livres déja imprimés, on aura dans cette Edition plusieurs Pieces qui étoient restées manuscrites; entre autres des Institutions au droit Pontifical, un *Index* des Pandectes, des Notes sur le Pénitenciel Romain, &c. L'Edition sera *in-fol.* On ne dit

point encore le nombre des Volumes. Antoine Augustin avoit assisté au Concile de Trente, & mourut dans son Diocèse en 1586.

Vincent Giuntini, Libraire de la même Ville, a réimprimé la Vie de Jerome Savonarole, composée par le P. Pacifique Burlamaqui, Religieux du même Ordre de Saint Dominique, & revue par le Pere Timothée Botonio, aussi Dominicain. L'Edition est *in*-4°. de 227 pages. Savonarole naquit en 1452, entra dans l'Ordre de S. Dominique à l'âge de vingt-deux ans, commença ses prédications & prédictions en 1482, fut Confesseur de Laurent de Médicis en 1493, & mourut de la maniere que tout le monde sait, en 1498. Il n'étoit par conséquent âgé que de quarante-six ans. Ce Personnage si fameux est encore une sorte de problême: c'étoit un homme de mœurs irréprochables, d'un zele ardent, d'une

liberté que les uns nomment apoſtolique, & d'autres ſéditieuſe. Il attaqua des Puiſſances trop reſpectables pour n'être pas taxé au moins d'imprudence; mais il y avoit alors tant d'excès dans la conduite de ces Puiſſances, que beaucoup d'Auteurs ont excuſé une partie des éclats de ce Prédicateur. Les Nouvelles d'Italie diſent *fu egli molto attivo, e intrapendente ſecondo che vedeva richiederſi dalle ſue idee.* La queſtion eſt de ſavoir ſi ſes idées étoient juſtes, & s'il convenoit à un Particulier de vouloir redreſſer tous les torts publics.

DE VENISE.

On a fait en cette Ville un Recueil qui préſente en gravure les Peintures à Freſque de quelques grands Peintres Vénitiens. Il y a deux parties dans ce volume; la premiere contient 24 Planches; la ſeconde comprend le Diſcours relatif à ces Ouvrages, c'eſt-à-dire, une Diſſer-

tation qui explique les caracteres de ces grands morceaux de Peinture. Il s'agit dans la premiere partie des Chefs-d'œuvre du Géorgion, du Titien, du Teintoret, de Paul Véronese, &c. Ces pieces sont, dit-on, très-bien gravées, & le Discours est très-beau.

La Bucolica di Nemesiano e di Calpurnio volgarizzata da Tomaso Giuseppe Farsetti Patrizio Veneto, &c. *Les Bucoliques de Nemesien & de Calpurnius, traduites en vers Italiens par M. Thomas-Joseph Farsetti, Noble Vénitien.* (In-8°. pag. 108.) Cette Traduction est dédiée à Me du Boccage, qui avoit invité l'Auteur à l'entreprendre. Elle est littérale, & cependant si naturelle qu'on croiroit ces Eglogues Italiennes d'origine, & non rendues du Latin en Italien.

Le second Tome du Cujas *in-fol.* est sorti, depuis long-temps, des presses de Gaspar Storti; & le troi-

sieme

ſieme eſt prêt de paroître. L'Edition eſt belle, correcte & enrichie de bonnes Tables. Mais le Libraire a renchéri la Souſcription: ce qui pourra ralentir le zele des Acquéreurs.

DE BOLOGNE.

Le célebre Comte Algarotti a publié une *Epître en vers ſur le Commerce*, & l'Ouvrage eſt orné de quelques Notes relatives au ſujet.

DE RIMINI.

Le Cardinal Louis Valenti, Evêque de cette Ville, a publié depuis peu une Inſtruction Paſtorale ſur l'obligation de faire recevoit de bonne heure les Sacrements aux malades. Cette Inſtruction regarde les Médecins, les Chirurgiens, les Parents, les Domeſtiques de ceux que l'infirmité met en danger de perdre la vie. Le Cardinal-Evêque témoigne, avec raiſon, un grand zele ſur cet objet.

De Verone.

Notizie ſtoriche delle Chieſe di Verona, &c. *Notices hiſtoriques des Egliſes de Vérone.* (In-4°. pag. 236.) C'eſt le cinquieme Livre d'un grand Ouvrage entrepris par M. Jean-Baptiſte Biancolini. Il examine dans ce Livre les origines des divers Monaſteres de Vérone, il rapporte ſur chacun les titres authentiques de ſa fondation; & c'eſt là une maniere très-ſure & très-fidele d'écrire l'Hiſtoire des Egliſes d'une Ville ou d'une Province.

De Padoue.

Dominici Vandellii Tractatus de Thermis agri Patavini, &c. *Traité des Eaux chaudes du territoire de Padoue.* (In-4°. pag. 234.) L'Auteur rapporte vingt-quatre Obſervations ou Exemples de Maladies qui ont cédé aux vertus & à l'efficacité des Bains de Padoue. On trouve dans ce Livre une Bibliographie

ou Nomenclature des Auteurs qui ont traité la matiere des Eaux médicinales.

DE SIENNE.

Gli Atti dell' Academia delle Scienze di Siena, detta de' Fisiocritici dell' anno 1760. (Tom. I. in-4°. p. 196.) *Les Actes de l'Académie des Sciences de Sienne, dite des Physiocritiques.* Dans ce premier volume de l'Académie, on fait un grand accueil à l'Inoculation de la Petite-vérole; on rapporte beaucoup de faits qui sont favorables à cette pratique.

On trace en même temps l'Histoire abrégée de cette Académie, qui a pris naissance en 1691, & qui a été renouvellée, sous les auspices de l'Empereur, en l'année 1760.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On souscrit ici pour un beau Recueil de Gravures représentant

les Ruines du Palais de Dioclétien à Spalatro en Dalmatie. Ce ſont 60 Planches gravées par les meilleurs Maîtres. On y aura les vues de Spalatro, du Palais de Dioclétien & des environs, avec les plans, élévations, coupes, bas-reliefs de ce ſuperbe Edifice. A la tête on placera une Introduction pour expliquer toutes les beautés de ce Palais, & même en général la maniere dont les Anciens diſpoſoient leurs appartements. L'Auteur eſt M. Robert Adam, célebre Architecte, Membre de l'Académie de S. Luc de Rome & de l'Inſtitut de Bologne. On ſouſcrit chez les ſieurs Millar, Wilſon, Dodſler, & le prix eſt d'une guinée & demie d'avance, & pareille ſomme en recevant l'Ouvrage : cela s'appelle un beau Livre & bien cher.

FRANCE.

DE PARIS.

REGLES *pour la Prononciation des*

Langues Françoiſe & Latine. (In-12. 250 pages, 1 liv. 6 ſols broché.) L'Auteur avoue que cette matiere devroit être traitée plus parfaitement qu'elle ne l'eſt dans ſon Livre. C'eſt que la prononciation des Langues tient à beaucoup de Principes qu'il faudroit développer : ces Principes ſont, 1°. la Conſtitution de chaque Langue, ce qui comprend la Grammaire & l'Orthographe ; 2°. l'Harmonie de chaque Langue, ce qui renferme le ſon & la quantité que les mots dans chaque Langue peuvent & doivent avoir, ſelon les uſages reçus ; 3°. les diſpoſitions du Corps, ce qui s'étend à tous les organes de la Voix ; 4°. la bonne Education, ce qui exige des attentions pour exclure de jeuneſſe les mauvaiſes façons de prononcer. Il y a dans cette partie toutes ſortes de précautions à prendre contre les vices du pays & de l'exemple. On pourroit étendre beaucoup toute cette théorie ; & c'eſt ſans doute ce

que l'Auteur de ce Traité auroit pu faire s'il avoit voulu s'en donner la peine. Tous les détails de ſon Livre prouvent qu'il a réfléchi ſur les Langues Françoiſe & Latine; qu'il a étudié ce qui peut rendre la Prononciation naturelle, facile, claire, harmonieuſe. Les Etrangers & les Regnicoles nés dans certaines Provinces où la Langue parlée éprouve de grandes altérations, pourroient profiter de ſes ſoins; mais ni les uns ni les autres ne prononceront bien ſans fréquenter & ſans imiter ceux qui ont cet avantage. LOTTIN *l'aîné, rue S. Jacques, diſtribue cet Ouvrage.*

L'ARITHMÉTIQUE *méthodique & démontrée, avec un Traité des Changes étrangers & Arbitrages opérés par la Regle conjointe.* (In-8°. pag. 226.) Par J. Cl. OUVRIER DE LILE, Expert-Juré Ecrivain à Paris, &c. Chez Deſaint & Saillant, Durand, Deſpilly, Lottin l'aîné, *&c.*

Il y a beaucoup de Maîtres Ecrivains qui enseignent l'Arithmétique, & très-peu qui l'enseignent par méthode. On pourroit les comparer aux Maîtres de Musique qui donnent des leçons de chant, sans remonter aux Principes. Ce défaut est cause qu'on ne sait le peu qu'on sait que machinalement. L'Auteur qui nous donne cette Arithmétique fait comme les Géometres; il démonrte ce qu'il enseigne; il donne la raison des Préceptes, ce qui procure les moyens de bien retenir ce qu'on apprend, d'éviter beaucoup de fautes en apprenant, de corriger les méprises inséparables de la nécessité d'apprendre. On voit bien que ce Livre doit être étudié pour être bien connu. On y trouvera des méthodes expéditives pour résoudre les Regles de Compagnie, les discussions de Banqueroute, les Regles d'Alliage; & le Traité sur les Changes étrangers & sur les Arbitrages, comprend les Monnoies de compte

& de change des diverſes Places de l'Europe, les Parités des Monnoies, & la maniere dont ces Places changent entr'elles ; les Rapports de leurs Poids & Aunes ; des Queſtions ſur les Traites & Remiſes, &c. Tous ces détails ſont néceſſaires à beaucoup de perſonnes, & ſont préſentés d'une maniere ſatisfaiſante. Ce n'eſt pas qu'il ne faille de l'étude pour bien ſaiſir tous ces rapports, mais combien n'a-t-on pas de Livres où l'on n'apprend rien en ce genre, lors même qu'on a la meilleure volonté d'apprendre? C'eſt que les Auteurs n'ont eu ni méthode, ni clarté, ni préciſion, ni talent de s'énoncer.

JOURNAL de ce qui *s'eſt paſſé en Lorraine à l'arrivée & pendant le ſéjour de Meſdames de France, Adelaïde & Victoire*, nouvelle Edition, &c. Il n'eſt pas ſurprenant qu'on ait déja fait pluſieurs Editions de ce Journal. La Nation veut ſa-

voir tout ce qui intéresse ses Maîtres. On décrit dans ce Journal la réception faite aux deux Princesses à Nancy & à Lunéville; les Fêtes que Sa Majesté le Roi de Pologne leur a données; l'empressement de tous les Ordres de l'Etat, soit pour les voir, soit pour contribuer à la magnificence & à la joie publique; soit pour admirer l'affabilité, la générosité, la bienfaisance & toutes les autres vertus de ces augustes Personnes. Cette Relation faite avec soin présente tous les détails, sans oublier quelques petits morceaux de Poësie & Inscriptions de bon goût qui ont paru dans cette occasion. Nous ne transcrivons que ces deux lignes,

ADELAIDI *Piæ, Felici, Augustæ vota publica.*

VICTORIÆ *Augustæ, felicitatem perpetuam Lothari omnes.*

A la fin du Journal est une Lettre écrite de Plombieres, & déja imprimée dans un autre Journal,

ſans quoi nous la tranſcririons en entier. On y voit l'attention de Madame Adelaïde pour ſoulager une pauvre famille accablée de dettes. C'étoient des gens de la campagne qu'on alloit chaſſer de leur maiſon, comme inſolvables. Madame fut informée de leur miſere, donna l'argent qu'on exigeoit d'eux, leur rendit par-là l'eſpérance, la tranquillité, la joie. L'Eloge de cette bienfaiſance eſt précédé du récit très-piquant de l'aventure qui l'occaſionna. C'eſt une eſpece de petit drame qui a ſes interlocuteurs, ſon intrigue & ſon dénouement; le tout exprimé dans le langage du ſentiment. *Ce Journal qui contient* 109 *pag. in*-12, *ſe trouve chez Ganeau, rue S. Severin, & chez Knapen au Palais.*

De l'Air, de la Terre, & des Eaux de Boulogne ſur Mer, & de ſes environs, nouvelle Edition, &c. Nous avons parlé de la premiere,

qui n'étoit pas ſi ample que celle-ci ; mais toujours du même Auteur, M. Deſmars, Médecin, Penſionnaire de la Ville. L'Epigraphe de ſon Livre eſt un long Paſſage Grec d'Hippocrate, qui dit qu'un Médecin, à ſon arrivée dans la Ville où il veut faire ſon ſéjour, doit obſerver la ſituation, les vents, les eaux, la nature du ſol, & la maniere de vivre des habitants. M. Deſmars fait tout cela vis-à-vis de Boulogne & des Boulonois : tout ce qui les concerne, il le raconte d'un ſtyle même aſſez vif, quoique peu correct en quelques occaſions. Cette lecture n'eſt point ennuyeuſe, quoiqu'il ſoit queſtion de petits détails. L'Auteur ajoute l'Hiſtoire de la *Conſtitution Epidémique*, obſervée à Boulogne ſur Mer en 1759, & des *Diſſertations ſur la maladie noire, ſur les eaux du Mont-Lambert, &c.* Il promet la Traduction des *Epidémiques* d'Hippocrate, avec des Notes &

des Dissertations. C'est une très-bonne entreprise; nous l'accueillerons de notre mieux, quand elle aura été exécutée. *Le Volume que nous annonçons se distribue chez la veuve Pierres, rue S. Jacques.*

Ephémérides Troyennes, *pour l'an de grace* 1762, c'est la sixiéme année depuis l'époque de ce Calendrier (en 1757.) Chaque Volume présente des nouveautés, & toujours le style vif & spirituel de l'Auteur. *On trouve cette collection chez Duchesne, rue S. Jacques.*

On distribue à Paris *l'Almanach de la Ville de Lyon & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, pour l'année* 1762. C'est, après l'Almanach Royal, l'Ouvrage de ce genre que nous croyons être le plus étendu; aussi renferme-t-il tous les détails où il a été possible d'entrer par rapport à la Ville de Lyon & aux Provinces de Lyonnois, Fo-

rez & Beaujolois. L'ordre qui y regne est déja connu par les annonces qu'on en a faites les années précédentes. Les Additions consistent dans les changements survenus aux Emplois, aux Personnes, aux Compagnies, &c. Un Almanach est le tableau mouvant du temps & du genre humain.

Voici quelques Nouveautés dont plusieurs nous occuperont dans la suite de nos Mémoires.

L'Erreur confondue, Poëme (en six chants.) *In*-8°. Chez Boudet, rue S. Jacques.

Dictionnaire *universel & portatif des Sciences, Arts & Métiers, contenant l'Esprit de toutes les connoissances humaines*, &c. *traduit de l'Anglois, & augmenté par une Société de gens de Lettres*. Huit vol. in-8°. avec des Planches. C'est un *Prospectus*. L'Ouvrage est promis pour la S. Martin.

ORIGINE *des Sciences*, suivie *d'une Controverse sur le même sujet.* Grande broch. in-4°. de 28 pages. C'est une sorte d'Apologie ou de confirmation du système de Musique du célebre M. Rameau.

MÉMOIRE *sur l'usage œconomique du Digesteur de Papin, donné au Public par la Société des Belles-Lettres & Arts de Clermont-Ferrand.* Le Digesteur de Papin est une Marmite propre à faire en très-peu de temps des digestions d'os, &c. On a perfectionné cette machine, & l'on en explique les usages & les effets dans ce Mémoire. In-8°. de 43 pages.

LETTRES *curieuses, utiles & Théologiques sur la Béatification des Serviteurs de Dieu*, &c. Par le R. P. Joseph AUDIERNE, Provincial des Capucins de Bretagne. C'est le III. Tome de l'Abrégé du grand Ouvrage de Benoît XIV. *Il a été imprimé à Rennes, & se trouve à Paris.*

LA MUSIQUE *rendue sensible par la Méchanique*, &c. nouvelle édition. Nous avons parlé de la premiere en Décembre 1759. L'Auteur est M. *Choquel*, Avocat au Parlement de Provence, mort depuis la premiere édition de son Livre. (In-8°. avec des Exemples gravés.) Chez Ballard & aux adresses de Musique.

PLAN *du Traité des Origines Typographiques*, par M. *Meerman* de Roterdam (traduit du Latin. In-8°. Chez Lottin l'aîné, rue Saint Jacques.

COURS *de Géographie élémentaire*, (14e. & 15e. Cahiers.) Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.

HISTOIRE *de Christine*, *Reine de Suede*, par M. *Lacombe*, Avocat. (In-12. pag. 388.) Chez la veuve Damonneville, & Musier fils,

Quai des Augustins; & de Hansy, Pont au Change, &c.

IDYLLES *& Poëmes Champêtres* de M. *Geſſner*, traduits de l'Allemand par M. Huber, Traducteur de la Mort d'Abel. (In-12.) A Lyon chez Bruyſet, & ſe trouve à Paris chez Ducheſne, Deſaint & Saillant, Lottin le jeune.

RETRAITE *Eccléſiaſtique*, en deux vol. in-12. Chez Jean-Thomas Hériſſant, rue S. Jacques. L'Auteur eſt M. *Sevoy*, qui a déjà donné un bon Ouvrage ſous le titre de *Devoirs Eccléſiaſtiques*.

LE SPECTACLE *de l'Hiſtoire Romaine, depuis la Fondation de Rome juſqu'à la priſe de Conſtantinople en* 1453. Par M. *Philippe*, Cenſeur Royal & Profeſſeur d'Hiſtoire. Chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques.

Les Vûes d'un Patriote. (In-12.) Chez Deſpilly, rue S. Jacques, à la Vieille-poſte.

Mars, 1762.

Seconde Partie de l'*Atlas méthodique & élémentaire* de M. *Buy de Mornas*. Chez l'Auteur, rue S. Jacques, à côté de S. Yves ; & le ſieur *Deſnos*, même rue.

SERMONS *de Dom Regnier, Bénédictin de la Congrégation des Exempts.* trois vol. in-12. Chez la veuve David jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel, au Saint-Eſprit.

On trouve chez la même ;
Modeles de Lettres ſur différents ſujets, Livre qui ſe débite avec ſuccès. I. vol. in-12.

NOTICE ſuccincte de quelques Livres oubliés dans ces Mémoires.

RECUEIL *important ſur la queſtion de ſavoir :* ſi un Juif marié dans ſa Religion peut ſe remarier après ſon Baptême, lorſque ſa femme Juive refuſe de le ſuivre & d'habi-

ter avec lui. (2 Vol. in-12. A Paris, chez Cellot, Grand-Salle du Palais.) Ces deux Volumes ſont recherchés parce qu'on y trouve les pieces qui ont été produites contradictoirement durant le cours de cette importante affaire en 1759.

Le Livre des Elus, ou *Jeſus Crucifié.* (Vol. in-12. chez la veuve Berton, rue S. Victor.) C'eſt l'abrégé d'un fort grand Ouvrage du P. de S. Jure. Cet Auteur étoit ſavant, & avoit chargé ſon Livre de beaucoup de citations, même des Peres Grecs. On réduit tout ici à la quinteſſence de ſes penſées ; on ne fait qu'un in-12 pour un *in-fol.* Tout eſt compris en quatre Chapitres : 1°. Jeſus-Chriſt en Croix, Livre ineſtimable. 2°. Maniere de le lire utilement. 3°. Fruits précieux de cette lecture. 4°. Témoignages extérieurs de ces fruits. L'Abbé Anonyme qui donne cet Abrégé, eſt un homme d'eſprit, ſi

l'on en juge par l'ordre qui regne dans sa Préface, & un vrai Chrétien, si l'on considere les sentiments répandus dans ce Préliminaire.

La Verolette, ou *petite Vérole volante.* (Broch. de 67 pag. in-12. chez d'Houry, rue de la vieille Boucclerie, &c.) On ne connoît guéres cette maladie que depuis le seizieme siécle; encore les Auteurs qui en parlent sont-ils peu exacts, à la réserve pourtant de Zuinger, qui l'observa & la décrivit bien en 1712. Ce n'est point une petite Vérole légere & bénigne; c'est un mal tout différent, qui consiste dans une éruption de pustules séreuses, transparentes & éparses sur la peau: elles donnent ordinairement un jour de fievre, & disparoissent au bout de trois jours. On indique ici les remedes convenables, & une exclusion formelle de la saignée. Comme la Vérolette ne

tient point de la nature, & des caractere de la petite Vérole, on ne peut rien conclure au désavantage de l'inoculation, si la Vérolette survient à un Inoculé. Cette Broch. pourroit être plus développée.

EXERCICES CHRETIENS *des Gens de Guerre*, (in-12). Le Volume est distribué en dix Exercices propres à l'instruction & à l'édification des Gens de Guerre. On a prévu & expliqué tous les devoirs de cette Profession. On a donné des regles de conduite pour toutes les circonstances de la vie militaire.

MANUEL *des Chiourmes qui sont sur les Galeres du Roi, très-propres aussi à tous les Prisonniers, &c.* (In-12.) Il s'y trouve neuf Parties ou *Moyens de Consolation* qu'on propose à un Chrétien privé de sa liberté. Il y a toute apparence qu'un tel Ouvrage mis entre les mains des malheureux auxquels on le des-

tine, opérera des fruits de patience, de pénitence & de ſanctification.

Exercices du Chretien, *contenant les Préſervatifs les plus sûrs contre le Péché*, (in-12.) C'eſt une eſpece d'Abrégé des deux Livres précédents. On a généraliſé la matiere, en retranchant ce qui n'étoit propre qu'à des Militaires & à des Forçats. On a rendu les inſtructions utiles à toutes les conditions.

Considerations Chretiennes pour chaque jour du mois, *très-propres auſſi pour des Retraites*, (in-12.) On embraſſe dans ce Volume toutes les grandes vérités du Salut. Les quatre Ouvrages qu'on annonce ici ſont du même Auteur. Le ſtyle en eſt clair, la maniere ſimple, inſtructive, & à la portée de tout le monde. *Ils ont été imprimés à Lyon, chez Aimé De la Roche, &c.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Mars 1762.

ARTICLE XXXVII. *Histoire de France. Par M. Villaret.* Regne de Charles V. p. 582
ART. XXXVIII. *Eléments de Musique*, &c. second & dernier Extrait, 597
ART. XXXIX. *Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences, &c.* 612
ART. XL. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, &c.* 627
ART. XLI. *La Bibliomanie*, 641
ART. XLII. *Minéralogie, ou Nouvelle Exposition du regne Minéral, &c.* 655
ART. XLIII. *Principes généraux & raisonnés de l'Orthographe Françoise, &c.* 664
ART. XLIV. *Lettres aux Auteurs de*

ces Mémoires sur quelques Parties du système de M. Newton, en ce qui concerne la lumiere & les couleurs, 679

ART. XLV. *Recueil de Médailles de Rois, qui n'ont point encore été publiées, &c.* 690

ART. XLVI. *Dissertation sur l'Ecriture Hiéroglyphique, &c.* 702

ART. XLVII. *La Foi justifiée de tout reproche, &c.* 717

ART. XLVIII. *Le Gentilhomme Cultivateur,* ou *Corps complet d'Agriculture, &c.* 728

ART. XLIX. Nouvelles Littéraires, 738

Errata pour Janvier II. vol.

Pag. 207, *lig.* 20, au propre & au figuré. Quand on n'en auroit aucune preuve directe & positive, il me semble qu'on n'en seroit pas réduit, &c. *lis.* au propre & au figuré, quand on n'en auroit aucune preuve directe & positive.

Mars, 1762.

Mais il me ſemble qu'on n'en eſt pas réduit, &c.

Pag. 208, *lig.* 26, où l'année Egyptienne commençoit, *liſ.* où l'année Egyptienne finiſſoit.

Pag. 209, *lig. prem.* ſa révolution s'eſt achevée au même temps, *liſ.* ſa révolution s'eſt achevée dans la ſaiſon où cette année commençoit au même temps.

Pag. 360, *lig.* 8, Typographique, *liſ.* Typographiques.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15 Février 1761.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5319